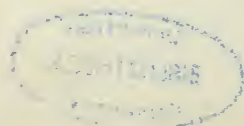

U d'/of OTTAWA
39003002514130


Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis



# LE MARÉCHAL

# DE MONTMAYEUR

---

OUVRAGES DE M. CHARLES BUET

En vente à la même Librairie

---

| | |
|---|---|
| **Philippe-Monsieur** | 3 fr. » |
| **Le crime de Maltaverne** | 3 fr. » |
| **L'Honneur du nom** | 3 fr. » |
| **La Dame Noire de Myans** | 2 fr. » |

GUERRES DE RELIGION

| | |
|---|---|
| **Les gentilshommes de la Cuiller** | 2 fr. 50 |
| **Le capitaine Gueule d'acier** | 2 fr. » |
| **L'hôtellerie du Prêtre-Jean** | 2 fr. » |
| **La Mître et l'Épée** | 2 fr. » |

---

575. — Abbeville. — Typ. et stér. Gustave Retaux.

# LE MARÉCHAL

DE

# MONTMAYEUR

— 1465 —

PAR

CHARLES BUET



PARIS
THÉODORE OLMER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
53, RUE BONAPARTE, 53

—

1878

## A MON AMI RAYMOND CHARVOZ

*Vous ne serez pas étonné, cher ami, de voir votre nom inscrit au frontispice de ce livre; j'ai offert les précédents à mes parents et à mes maîtres, et comme vous venez maintenant le premier dans mes affections, c'est bien à vous que je dois une dédicace qui n'est qu'un modeste et faible témoignage de ma gratitude et de mon inaltérable attachement. Ce gage d'affection, nous sommes deux à vous le donner : votre enfant d'adoption et moi, unis par vous, et qui ne séparons jamais votre souvenir du souvenir de la famille disparue et de la famille absente. Acceptez donc ce*

*livre, bien cher ami, et recevez-le comme je vous l'envoie,* ex abundantia cordis. *J'aurais voulu pouvoir le dédier aussi à tous vos enfants, qui sont pour moi des frères et des sœurs, et au pays dont vous êtes l'un des plus dévoués citoyens. Mais en vous aimant, j'aime ceux-là, et en vous honorant, j'honore celui-ci.*

CHARLES BUET.

Paris, 29 août 1876.

## ÉPIGRAPHE.

LE VOYAGEUR :

Connais-tu la montagne où le grand aigle habite,
Où la cascade en pleurs tombe du rocher nu;
Où l'on entend la nuit la voix du cénobite
Monter dans les échos vers un monde inconnu ?

LE GONDOLIER :

Je connais sur ces monts une maison rustique,
Nid d'aiglons envolés, qu'ombrage un vieux noyer,
Et sous son toit, semblable au patriarche antique,
Un vieillard calme et grave, assis à son foyer.

LE VOYAGEUR :

Connais-tu la chapelle où la foi de nos pères
A sculpté dans le marbre un peuple de héros,
Où les rois, humblement à genoux sur les pierres,
Interrogeaient la mort, au murmure des flots ?

LE GONDOLIER :

Sous le clocher voisin qu'un dernier rayon dore,
Je connais une pierre où priaient mes aïeux;
Les larmes de ma mère y sont tièdes encore;
La colombe d'amour a pris son vol aux cieux !

(Jean-Pierre Veyrat : *Station poétique à l'abbaye d'Hautecombe.*)

# PLAIDOYER

---

Les inimitables romans de Walter Scott sont précédés chacun d'une ou deux préfaces qui sont, pour la plupart, les chefs-d'œuvre de l'écrivain écossais, car il y a mis, avec tout son esprit, cette franche bonhomie et cette familière simplicité qui donnent un si grand charme à ses récits, mais qu'il n'ose employer quand il trace de grandes épopées. En France, une préface n'est admissible que lorsqu'elle est la défense d'une thèse, et même alors on la lit fort peu sous ce prétexte qu'on ne lit que pour se distraire, et qu'un morceau littéraire n'est pas toujours amusant.

L'auteur de ce modeste livre aurait voulu pourtant mettre une préface en tête de chacun de ses livres, au risque de prêcher dans le désert. Quand on prétend entrelacer la fiction à l'histoire, juxtaposer aux luttes réelles des peuples ou des princes, les luttes secrètes que les annales du passé dédaignent d'écrire, mais que l'esprit philosophique devine ou déduit des faits, qu'il suppose ou qu'il

analyse, il est nécessaire de faire des réserves, et d'expliquer le fond de sa pensée. Il importe aussi, quand il s'agit de l'un de ces mille faits historiques, seulement connus dans telle région, puisés dans telle monographie, ou révélés par tel document jusqu'alors enfoui dans la poussière, de bien dire que ce fait n'est point une invention, d'établir sa corrélation avec des évènements plus importants dont il est souvent la cause ignorée, enfin de le dégager de toutes les broderies dont la légende et les traditions l'ont enrichi.

Parfois il arrive que l'auteur d'un roman historique se place à un point de vue spécial pour juger des hommes ou des faits qui sont, d'ordinaire, jugés autrement par le plus grand nombre des lecteurs, et il n'est pas inutile de faire comprendre pourquoi certain prince est traité défavorablement, pourquoi certain fait est présenté sous un autre aspect que celui où on l'a montré jusqu'alors.

Ainsi il est arrivé à l'auteur du *Maréchal de Montmayeur* de tracer de François Ier, dans trois de ses récits (1), un portrait qui, pour n'être pas flatté, n'en était pas moins ressemblant. Il fut accusé, à cette occasion, de manquer de patriotisme, et de ne pas savoir assez ménager l'orgueil des rois, et même d'avoir oublié le culte de la royauté. Ce

1. *Les Gentilshommes de la Cuiller, le Capitaine Gueule d'Acier, l'Hôtellerie du Prêtre-Jean.*

sont là de graves reproches, et que la critique n'aurait pas formulés, si l'auteur avait pu développer sa pensée dans une de ces préfaces que l'on ne lit pas, assurent les éditeurs, mais que nous affirmons, nous, être lues par tous les lecteurs intelligents. Non : dire la vérité, comme on la pense, ce n'est point manquer de patriotisme ; détruire une renommée surfaite ou menteuse, ce n'est pas s'attaquer au prestige de la royauté.

Qu'importe à la gloire d'une monarchie le mal qu'on peut dire de quelques-uns des monarques placés à sa tête pour accomplir les desseins de Dieu? Si les Bourbons peuvent se plaindre des désordres de Louis XV, ne peuvent-ils s'enorgueillir de la bravoure d'Henri IV, de l'honnêteté de Louis XIII, de l'incomparable grandeur de Louis XIV, de la suprême bonté de Louis XVI, de la majesté de Charles X ? Quand l'historien contemple une de ces hautes figures de conducteurs des hommes, burinées dans le livre de l'immortalité, s'il aperçoit des taches, s'il découvre des défauts, doit-il donc les couvrir de son manteau, et, par respect pour le principe, cacher les passions de l'homme ? Non, car il mentirait à la mission qu'il s'est donnée et ce serait à juste titre qu'on lui reprocherait d'être partial.

Un critique, M. Léonce de la Rallaye, bien connu dans la presse catholique, nous accusait naguère de mettre en évidence, à propos d'une

étude sur l'histoire du duché de Savoie, des idées séparatistes. Nous avions à cœur de nous disculper d'une pareille imputation, que nous eussions laissé tomber si elle émanait de l'un de ces adversaires discourtois et de mauvaise foi qu'on rencontre si facilement au cours d'une carrière littéraire, mais que nous voulons discuter quand elle est le fait d'un critique consciencieux, mais peut-être mal éclairé. C'était, en l'espèce, le cas. Fils de l'antique Savoie, terre classique de la fidélité, du respect aux souvenirs du passé, nous n'avons pris aucune part aux évènements qui changèrent les destinées de notre patrie. A peine sortions-nous de l'enfance, et si nous avons subi la loi commune, nous ne l'avons acceptée que plus tard, dans notre for intérieur, puisque nous ne pouvions réagir contre une loi imposée, qui nous parut un joug pesant, aux jours de l'adolescence, alors que le cœur parle plus haut que l'intelligence, qui nous paraît sage, heureuse, dictée par la Providence, aujourd'hui que c'est la raison qui juge, et non plus les sentiments.

Français, nous le sommes comme tous ceux de nos compatriotes qui se rappellent les huit siècles d'infatigable dévouement, d'inépuisables sacrifices, qui nous liaient à une dynastie où les bons princes sont plus nombreux que les mauvais, et où les plus mauvais ne furent jamais coupables que de faiblesse. La Savoie a prouvé qu'elle était française, il y a peu d'années, en donnant pour la France le plus pur de

son sang ; nos soldats combattaient parmi ceux des anciennes provinces ; peuple et noblesse étaient à l'avant-garde, et ceux qui restaient au foyer donnaient à la grande patrie, que l'on aimait parce qu'on chérissait le sol natal qui est la petite patrie, donnaient, dis-je, leur argent, leurs efforts, leurs larmes et leurs prières. Et quand on s'est battu côte à côte, quand on a marché sous le même drapeau, quand des flots de sang ont cimenté l'alliance, on ne sépare plus ses destinées. La Savoie n'est pas à la France, elle est France, et France elle veut rester. Elle a donné au royaume de saint Louis quatorze souveraines ; elle en a reçu dix-huit ; elle lui a donné des saints, des évêques, de grands capitaines, des écrivains illustres, des savants et des poètes. Joseph de Maistre est savoyard, il est encore plus français.

Mais si nous revendiquons ce beau titre, pouvons-nous faire que nous l'ayions toujours porté ? Notre éducation, nos habitudes, notre caractère, la direction imprimée à nos études, la liberté absolue d'appréciation que nous a réservée notre désintéressement dans les questions relatives à l'histoire de France, tout un ensemble de circonstances ne modifie-t-il pas notre point de vue ? Est-il possible, par exemple, que nous jugions Louis XI et François Ier, oppresseurs ou vainqueurs de nos pères, comme les jugerait un Français de Touraine, ou de Bourgogne, ou de Brie ? Les Bretons apprécient-ils de la même

1.

façon que les Français le fait de la réunion du duché de Bretagne à la couronne, et les luttes qui se prolongèrent entre eux jusque sous la régence de Philippe d'Orléans ? Non, assurément. Nous aurons moins d'enthousiasme irréfléchi pour la bravoure du champ de bataille, plus d'applaudissements pour la prudence dans le conseil ; nous préférerons au brillant le solide, à l'héroïsme irréfléchi la patience persévérante, à la subtilité politique l'honnêteté des moyens, à la fougue aventureuse la sage lenteur. Nous admirerons plus volontiers Colbert que Fouquet, Séguier que Sully, et nous ne saurions nous émerveiller des grands coups d'épée de François Ier ou des ruses de Louis XI.

Il n'est donc pas étonnant que notre objectif ne soit pas celui de tout le monde, et que parfois on soit tenté de prendre pour des paradoxes des opinions, des idées profondément mûries, exprimées avec une entière liberté, avec l'indépendance ou, si l'on veut, la hardiesse de l'homme qui se sent fort de sa conscience et qui n'entend flatter ni les manies, ni les préventions, ni les partis pris, ni les préjugés. A ce rôle de redresseur des torts et d'Aristarque austère, on s'use vite, nous objectera-t-on. Cela dépend. Qu'on se crée maint ennemi... littéraire, il le faut croire ; mais que la foule soit hostile, non point. Talleyrand a pu dire que l'opinion du plus grand nombre est généralement sotte ; ce n'est pas notre avis ; les multitudes ont le bon sens

inné, il advient toujours qu'on rend hommage à la sincérité sincère.

Mais voici un bien long préambule,et l'on aurait droit de nous presser d'arriver au but. Pourquoi l'auteur écrit-il cette préface ?

Il a déjà répondu à cette question, en donnant pour titre à cette préface le mot *Plaidoyer* ; c'est pour lui-même qu'il plaide ; il est son propre avocat,tout ainsi que Cicéron *pro domo sua*, et son regret très-vif, assure-t-il, est de n'avoir pas à son service l'éloquence du grand orateur latin, *dicendi peritus !*

L'auteur a publié récemment un roman historique, *Philippe-Monsieur*, dont le *Maréchal de Montmayeur* est la suite et le complément. Il vient de relire son œuvre, et il a peur de la critique. Non pas que la critique lui ait été dure jusqu'ici, au contraire : favorisé par le sort, il a pu enregistrer plus d'éloges que de blâmes, et il avoue naïvement qu'il est fier d'avoir conquis les suffrages de lettrés haut placés dans le monde des lettres, tels que le comte de Pontmartin, M. Venet, M. Gaston Feugère, M. Adrien Desprez, M. Daniel Bernard, M. Ch. Dubois, M. Eug. de Margerie, M. V. Vaillant et les feuilletonistes, trop indulgents, de toute la presse catholique. D'où vient que, non attaqué, il se hâte de se défendre, justifiant ainsi l'axiôme romain: *Excusatio non petita fit accusatio manifesta* ?

C'est qu'il craint qu'on ait mal interprété sa

pensée. Il a porté sur Louis XI, dans *Philippe-Monsieur*, un jugement sévère : il a montré surtout en lui le politique peu scrupuleux, le diplomate pour qui l'honnêteté politique n'était qu'un vain mot, et il ne veut pas que son bienveillant lecteur s'imagine qu'il se soit inspiré du portrait de Louis XI, aussi beau au point de vue artistique que faux au point de vue de la vérité historique, tracé par l'illustre Walter Scott dans *Quentin Durward*. L'opinion réelle de l'auteur est que Louis XI fut un grand roi, opéra de grandes choses en employant des moyens répréhensiblcs, et que si le résultat atteint par cet homme de génie fut excellent, ce résultat fut obtenu par des machinations que la morale réprouve.

L'honnêteté politique est une vertu des plus rares en ce monde, où l'habileté consiste trop souvent à mentir pour obtenir le succès, et beaucoup d'hommes d'État ont confondu la finesse avec l'astuce, et n'ont pas reculé, pour atteindre leur but, devant des moyens que l'honnêteté réprouvait. Louis XI poursuivait avec acharnement, mais sans marchander sur le choix des moyens, la grande œuvre de l'unité de la monarchie française.

Lorsqu'il monta sur le trône, Louis XI avait trente-huit ans. Ses facultés avaient, à cet âge, reçu leur entier développement. C'était un esprit fin et judicieux, trop porté à se servir des petits

moyens, sur le choix desquels il n'était pas délicat, pas plus que sur le choix de ses agents. Il regagnait, par sa dextérité, a dit un historien, ce qu'il perdait par son caractère; il réparait, comme roi, les fautes qui lui échappaient comme homme. Il possédait ce coup d'œil scrutateur, ce flair, qui fait deviner les plus secrètes pensées des ennemis aussi bien que des amis. En un mot, ce prince vint en son lieu et en son temps.

Ses premiers actes furent de détruire tout ce que son père avait fait; de renvoyer les conseillers dont il croyait avoir à se plaindre, oubliant que ce n'était pas au roi de venger les injures du dauphin révolté.

Louis XI avait passé une partie de sa turbulente jeunesse à la cour de Bourgogne où il avait trouvé une généreuse hospitalité ; il observa ce qui s'y passait avec la patience, la minutie, la science et la dissimulation d'un homme d'État prisonnier chez l'ennemi ; c'est ce qui faisait dire à Charles VII : « Le duc de Bourgogne nourrit chez lui un renard qui mangera ses poules. »

A sa mort, Louis XI laissait dix-sept provinces réorganisées par la royauté ; il en avait réuni six au royaume : l'Artois, la Picardie, la Bourgogne, la Provence, le Maine, l'Anjou ; il en avait acheté deux, la Cerdagne et le Roussillon ; il avait enfin préparé le retour de la Bretagne, substitué une maison française, celle de Foix, à la maison étran-

gère qui régnait sur la Navarre. Mais nous avons résumé à grands traits l'histoire de son règne, et il nous reste à dire tout ce qu'il opéra de réformes intérieures dans ses États, et quelles améliorations la France lui doit. Il transforma le conseil delphinal de Grenoble en parlement ; il confirma les anciennes immunités des villes et des communes, et leur en accorda de nouvelles ; il régla, avec don de priviléges nouveaux, l'administration civile et maritime du port de La Rochelle ; il conféra l'anoblissement à plusieurs corps municipaux, il s'occupa beaucoup des corporations ouvrières, accorda des droits considérables aux corps de métiers de Paris et d'ailleurs, de proche en proche ; il réglementa et assit le droit d'association. Il inaugura la liberté des communes, établit partout des foires, autorisa l'entrée en France des marchands étrangers, qui n'avaient à craindre « ni saisie, ni confiscation, ni représailles, pourvu qu'ils ne se mêlassent que de leurs marchandises.» Long serait l'examen de toutes ses ordonnances.

A cette époque, le roi avait à s'occuper de tout, même des statuts de la moindre corporation d'ouvriers. Les lettres patentes sont presque toujours la confirmation ou la concession d'immunités pour des villes, des associations ou des personnes qu'il veut rémunérer.

Souvent aussi elles avaient en vue de réformer des abus, comme on le voit lorsqu'il restreint les

priviléges des monnayeurs, diminue autant que possible les frais de perception et poursuit impitoyablement les exacteurs. Il dota Bourges d'une université semblable à celle d'Orléans, malgré toutes les réclamations rivales.

Ainsi, préciser les droits du trésor et la composition des cours de justice ; constituer l'autorité municipale, confirmer et étendre les droits , la juridiction et les priviléges ou franchises des villes, établir des foires et des marchés dans les plus grands centres, comme dans les plus petits, appuyer toutes les concessions faites par ses prédécesseurs aux villes et aux corporations ecclésiastiques ou laïques ; faciliter l'industrie, la libre circulation et le commerce entre les villes et les provinces par la suppression des entraves, par la puissance de la loi sur chacun, enfin par tous les moyens à sa disposition, telle est la constante préoccupation de Louis XI.

Il porta son attention aussi sur les *élus*, magistrats qui formaient dans chaque localité un tribunal chargé de régler en matière d'impôts les répartitions et les différends. Ces charges étaient devenues, pour ainsi dire, héréditaires dans les mêmes familles, et, par l'avidité des fermiers des aides et gabelles, elle avaient singulièrement dégénéré.

Le roi destitua donc tous les élus et ordonna qu'ils seraient désormais nommés d'année en année, se réservant de disposer de l'office de ceux

qui donneraient lieu à des plaintes ; il décida, en outre, que les élus de Paris devraient concourir, comme les autres tribunaux, à l'armement pour le service du roi. Il éleva la chambre des comptes au rang de cour souveraine, compléta l'organisation des cours de justice, créa des parlements à Bordeaux et à Dijon.

En Dauphiné, en Languedoc, en Normandie, les États continuent leurs réunions périodiques et y décident des plus grands intérêts de chaque contrée. L'on compte sous son règne, assure-t-on, quarante-sept de ces réunions politiques.

Un des bienfaits de son règne fut sa curieuse ordonnance (1471) sur l'exploitation des mines; on y voit que Louis y pressentait les idées économiques de notre temps, à tel point que beaucoup de dispositions de nos lois sur cette matière ont été empruntées à cette ordonnance qui s'occupe aussi de faciliter les moyens de communication, en prohibant l'établissement de nouveaux droits de péage.

Prévoyant quel serait un jour l'avenir de la marine française, il rassembla jusqu'à soixante navires, flotte énorme pour ce temps, dont il donna le commandement à son gendre Beaujeu.

Il protégea l'établissement de l'imprimerie en France où Gering, Krantz et Friburger vinrent à la requête du Savoyard Guillaume Fichet, recteur de l'université de Paris, et fondèrent, à la Sorbonne, la première imprimerie française. Sous son

règne, douze cents étudiants de toutes nations fréquentaient l'université de Paris.

C'est à Louis qu'on doit l'institution de l'amirauté, tribunal de guerre, et surtout de paix, juridiction spéciale devenue nécessaire à cause du développement de la marine. N'oublions pas la création des postes, au moyen de relais, de sept lieues en sept lieues, sur toutes les routes principales du Midi, de Bourgogne et de Flandre.

Louis XI, dit le baron Trouvé, faisait lui-même ses instructions pour ses ambassadeurs ; il minutait ses dépêches ; il dressait ses édits ; il donnait de fréquentes audiences ; et pour tout ce qui concernait les finances, les troupes et la marine, il entrait dans les plus grands détails. On sait combien le commerce attirait son attention ; il y encourageait les roturiers par des priviléges ; il le permettait aux gentilshommes et aux ecclésiastiques pourvu que les marchandises ne vinssent que sur des vaisseaux français ; il devançait ainsi de deux siècles l'acte de navigation de l'Angleterre.

Protecteur éclairé de l'industrie nationale, il établit des manufactures d'étoffes et de soie, d'or et d'argent, et il fit venir d'habiles ouvriers de Grèce et d'Italie. On lui doit les postes, et il tenta d'établir l'uniformité des poids et mesures dans tout le royaume. Il ne faut pas passer sous silence un des principaux mérites de Louis XI. Il ajouta de l'indépendance à la loi et lui communiqua une

force immense, en déclarant qu'il ne serait donné aucun office de magistrature, qu'il ne fût vacant par mort, résignation ou forfaiture. Il concevait donc la grande idée de l'inamovibilité des offices royaux, surtout de ceux de judicature.

Et maintenant que nous avons résumé impartialement ces faits, à nos lecteurs le soin de conclure. Le règne de Louis XI a été une période importante du passé de la France ; l'œuvre commencée par Charles V, reprise par Charles VII, a été continuée, on peut dire achevée, par Louis XI, et a donné la France moderne. Les jugements les plus divers ont été portés sur ce prince, traité par les uns de tyran sanguinaire, présenté par les autres comme un roi grand et magnanime, et même comme le plus grand roi que la France ait eu. La vérité est entre ces exagérations ; mais ce qui est incontestable, c'est que, quels qu'aient été les défauts de Louis XI, quelque sévère jugement que l'on porte sur les moyens auxquels il ne craignait pas d'avoir recours, la France a progressé sous son règne et, sans les guerres de religion, elle aurait eu en Europe, dès le XVI[e] siècle, l'influence prépondérante qu'elle eut au XVII[e]. C'est là un grand fait, tout à l'honneur de cette monarchie française qui s'identifiait à la France qu'elle a su relever des situations les plus désespérées, et dont elle a fait la grandeur.

Tel nous semble, en raccourci, le jugement que

l'on peut porter sur l'un des plus grands monarques qui aient régné sur la France, et nous pensons que nous n'avons rien dit ici qui ne soit corroboré des paroles que, dans notre roman, nous mettons dans sa bouche, par les faits auxquels nous le mêlons comme acteur. En le dépeignant avec une forme un peu sombre, nous n'avons fait que copier notre modèle. Mais qu'on ne vienne pas nous dire que c'est la royauté que nous attaquons en lui. Ce n'est pas ici le lieu d'étaler une profession de foi politique, et les suffrages que nous ambitionnons sont ceux des lecteurs, et non pas ceux des électeurs. S'il fallait néanmoins confesser notre matnière de voir, nous ne serions nullement embarrassé, et nous avouerions sans détour que nous osons nous compter parmi les serviteurs fidèles de la royauté, exilée et non déchue.

Un autre reproche nous a été adressé, celui de ne pas aimer le moyen âge et de le dépeindre sous des couleurs trop sombres. Certainement on s'est encore trompé sur ce point. Défenseur ardent et éclairé — qu'on nous permette de le dire — de cette longue période historique si violemment calomniée par l'école romantique, nous avons, dans les quinze ou vingt ouvrages qui ont précédé celui-ci, constamment cherché à mettre en lumière les grandeurs méconnues du moyen âge, époque de foi vigoureuse, d'honnêteté réelle, et que déparent seulement des excès plus apparents que ceux des

siècles plus modernes, mais excès aussi rares alors qu'aujourd'hui et aussi réprimés.

Notre rôle de romancier étant de décrire les luttes du cœur humain contre les passions, nous avons fréquemment incarné ces passions dans tel individu, sans nous préoccuper outre mesure du rang social où nous le placions pour le mettre absolument en évidence ; mais à un caractère mauvais nous avons toujours opposé un caractère bon, c'est-à-dire chrétien, et plaçant l'un ou l'autre dans des situations exceptionnelles, nous n'avons jamais prétendu en faire des types ni résumer en eux des vices ou des vertus de castes.

Ainsi de ce qu'un seigneur est cruel, il ne s'ensuit pas que tous les seigneurs soient cruels, et si nous analysons des haines profondes, si nous dépeignons des guerres civiles, ce n'est pas à dire qu'il y eut, dans la société du moyen âge, une haine indéracinable, ou que les guerres civiles fussent un élément indispensable de l'état des choses. Mais notre droit est de choisir l'exception.

Dans *Philippe-Monsieur*, nous traçons un tableau trop réel des troubles qui agitaient la société, à la fin du quinzième siècle, non pas seulement en Savoie, mais dans le monde entier. Le Moyen âge finissait, la Renaissance commençait, et ce n'est pas trop dire que la Renaissance fut une des premières formes de la Révolution.

Les faits qui ont servi de base à notre récit ne

sont escortés d'aucun détail fictif. Tous ont été puisés à des sources authentiques, et notre seul but a été de faire connaître quelques épisodes à peu près inconnus des annales savoyardes, liées si intimement aux annales de la France.

L'histoire du duché de Savoie mérite d'être plus connue qu'elle ne l'est, et ce petit pays où tant d'hommes distingués travaillent à édifier le *monumentum historiæ patriæ* est la plus belle conquête qu'ait faite la France, conquête d'autant plus belle qu'elle ne coûta point de sang versé.

C'est par toutes les phases de son histoire que la Savoie tient à la France. Elle a donné à la chrétienté des saints, des papes, des cardinaux, des évêques ; à la royauté des princesses illustres. Louis le Gros, Louis XI, épousent des filles de Savoie; François I[er] est fils d'une Savoyarde, comme Louis XV.

C'est un Savoyard, Guillaume Fichet, qui introduit l'imprimerie en France ; deux Savoyards sont grands-maîtres du Temple, Salvaing de Boissieu et Guiffred d'Allinges ; c'est un Savoyard, Vaugelas, qui écrit la première grammaire française ; c'est un duc de Savoie qui donne le premier recueil de lois codifiées.

La Savoie a produit des hommes illustres plus que toute autre province française ; elle a fourni à l'Église saint François de Sales, Célestin IV, saint Bernard de Menthon, saint Pierre de Tarentaise,

Nicolas II, Innocent V, Conzié, Brogny, Louis Allamand, le cardinal de Tournon, le cardinal Gerdil, et récemment Mgr Rendu, le cardinal Billiet, l'archevêque de Gênes, Charvaz, et enfin l'éminent évêque d'Orléans ; à la magistrature, Antoine Favre, l'auteur du Code *Fabrien ;* aux armées une multitude de généraux distingués, qui servirent leur patrie avec éclat, et dont plusieurs devinrent célèbres en Autriche, en Russie, dans les Indes, en France durant les glorieuses campagnes du premier empire ; à l'État, des ministres d'une haute valeur, le chancelier Milliet de Faverges, René de Lucinges, le jésuite Monod, Joseph de Maistre ; à la science et aux lettres Eustache Chappuis, chancelier de Charles-Quint, les Costa, les Bavoux, les Buttet, les Salteur, le naturaliste Borson, le chimiste Berthollet, les astronomes Alexis Bouvard et Nicolet, l'archéologue Tochon ; le créateur de la médecine légale, Fodéré; les explorateurs Brun-Rollet, Vaudey, Ambroise et Jules Poncet; les historiens Saint-Réal et Rapin Thoyras; les poètes Ducis, Veyrat ; le biographe Michaud, Xavier de Maistre, l'abbé de Genoude.

Voilà un *Livre d'or* qui ne déparerait pas les archives d'un grand État !

Que si maintenant l'on nous demande pourquoi nous choisissons avec une singulière prédilection la Savoie, pour théâtre de nos récits, nous répondrons sans tarder que c'est parce que nous pré-

tendons ne parler que de ce que nous connaissons le mieux, d'abord, et ensuite parce que nous avons voué à notre pays un véritable amour. Nous vivons loin du sol natal, et nous avons sujet de nous rappeler souvent le proverbe : *Nul n'est prophète en son pays.* Mais nous gardons pieusement le souvenir de la patrie absente, à laquelle nous relient de chères affections, où nous comptons quelques amis d'élite, et nous espérons que ces traditions de patriotisme se conserveront intactes à notre foyer. La Savoie n'est point connue assez, et trop souvent dédaignée. Son histoire nous fournit d'innombrables épisodes à mettre en œuvre ; ses mœurs sont curieuses à observer, intéressantes à décrire. Pourquoi nous refuserions-nous cette joie de vivre encore de son souvenir, alors que notre destinée nous en a éloigné ?

Il est encore une question que l'auteur de ce livre a dessein de traiter : celle du roman catholique. Il n'a ni assez de notoriété, ni assez de talent, ni supériorité d'aucune sorte pour la résoudre ; mais il peut du moins émettre quelques idées qu'il s'est toujours efforcé de mettre en pratique. Il n'est pas de ces esprits chagrins qui ne veulent pas entendre parler de romans, et qui déclarent qu'il en est de ce genre d'écrits comme des champignons, et que le meilleur ne vaut rien. S'il était de ceux-là, il serait coupable d'ingratitude. Sans parler du plaisir, il a dû à plus d'un roman de

louables pensées, l'exaltation de bons sentiments, de judicieuses réflexions, et aussi plus d'une sombre méditation sur les fins dernières de l'homme, en y voyant que la vertu n'est pas toujours récompensée, ni le vice toujours puni en ce triste monde.

Il est pressé de déclarer, du reste, que les romanciers sont gens de peu d'imagination, et qu'il n'est aucun de leurs personnages fictifs qui n'ait son Sosie dans la vie réelle ; aucun fait de leur invention, qui ne se soit passé ou ne se passe au su et au vu du vulgaire public, et que pour mentir même à la vraisemblance, il faut entrer, dans le domaine de l'extraordinaire, de l'extravagant ou du grotesque. Enfin, s'il y a beaucoup de romans, il y en a fort peu qui soient bons. Qu'est-ce qu'un bon roman, au triple point de vue du mérite littéraire, du procédé de composition, de la valeur morale ?

Parlons d'abord de cette classe de romans qu'il faut avoir le courage de nommer les romans catholiques.

L'histoire du roman religieux n'est pas bien longue. Elle commence à la publication de *Fabiola*, cette œuvre du cardinal Wiseman, œuvre très-remarquable comme étude archéologique, mais qui n'est pas un roman, quoi qu'on en dise. *Fabiola* est une belle esquisse de la vie romaine : elle renferme de superbes descriptions des catacombes ; elle est comme imbibée de l'esprit chrétien ; le côté

difficile, celui de l'amour, y est effleuré d'une main légère et délicate; mais la composition est défectueuse; les caractères sont mal tracés ; l'unité fait défaut ; les péripéties sont aussi rares que les personnages sont multipliés et la conclusion ne satisfait personne. L'*Enthousiasme*, de madame Marie Gjertz, le *Récit d'une sœur*, de madame Craven, *Aurélia* et le *Dieu Plutus*, de M. Quinton, telles sont encore, avec quelques autres, les œuvres qui ont surnagé au-dessus d'une mer de volumes peu connus du public lettré.

Est-ce à dire que, dans cette immense bibliothèque, il n'y a pas un rayon de choix, où sont rangés des romans excellents, bien faits? Loin de nous une telle affirmation! Nous sommes tout au contraire d'avis, que parmi nos romans catholiques, les œuvres d'une valeur réelle sont nombreuses. Seulement nous constatons que ces œuvres ne sont pas lues, sauf d'un certain public, un public jeune ou naïf.

Quant au public instruit, distingué, délicat, qui fait de la lecture sa distraction favorite, il ne lit pas nos romans les plus vantés. Pourquoi? — Parce que ce public s'est fait du roman une idée que les nôtres ne réalisent pas. Il veut que le roman soit l'étude approfondie du cœur humain, le tableau saisissant de l'âme, lorsqu'elle se débat sous l'étreinte de la passion, lorsque, dans cette lutte, tour à tour vaincue et victorieuse, elle se

désole ou se réjouit, doute ou croit, tombe et se relève.

Il y a deux romans catholiques où ce programme est suivi de près : l'*Honnête Femme* de M. Louis Veuillot, et l'*Enthousiasme*, que nous citions tout à l'heure. Il me semble qu'il est temps de reprendre cette voie. Walter Scott, dans ses merveilleux récits, a voulu rester toujours honnête. Cependant, parfois impartial, il s'est montré parfois aussi sceptique, et l'esprit de secte, l'esprit protestant éclate à chacune de ses pages : il a peint la même femme, pure et immaculée, sous des noms différents ; il s'est longtemps reproché ses deux beaux types, *Diana Vernon* et *Effie Deans*, et quelque chaste qu'il soit, on ne le met pas entre les mains des collégiens sans l'avoir « corrigé ». Mieux vaudrait ne pas le corriger et ne pas le faire lire.

Ces expurgations ne produisent que le résultat d'exciter la curiosité, de faire rechercher les passages expurgés, et, dans ces passages, ce que l'auteur n'a jamais eu l'intention d'y mettre.

Ce n'est pas pour les enfants seulement que les romanciers catholiques doivent écrire des livres. A côté de cette classe intéressante des lecteurs pour lesquels on a créé les volumes roses et les fadeurs cartonnées de papier doré, il y a d'autres lecteurs qui réclament des peintures toutes diverses, mieux ciselées, capables non-seulement de les distraire, mais encore de leur faire connaître quelques-

unes des mille faces de ce Protée qu'on nomme LE CŒUR HUMAIN.

On étudie l'anatomie des animaux, leurs mœurs, leurs habitudes, les moindres détails de leur existence, pourquoi n'étudier pas cet animal, autrement curieux dans ses mœurs et divers dans ses types, qui s'appelle l'HOMME ? Et qui décrira son caractère, ses passions, ses grands ressentiments, ses travers, voire ses vices ? L'historien voit de trop haut ! Le philosophe analyse d'après son système. L'économiste n'envisage que le plus pauvre côté de l'individu... Le romancier, lui, comme le peintre, tourne et retourne son modèle, met en lumière les points saillants, rejette dans l'ombre les défectuosités, drape à sa guise les étoffes, *voit* à sa façon les traits, crée enfin le type complet dans lequel il incarne son idée, comme ont fait Cervantes pour *Don Quichotte*, Lesage pour *Gil-Blas*, Alfred de Vigny pour *Cinq-Mars*, Walter Scott pour *Waverley*, *Rob Roy*, *Péveril du Pic*, Victor Hugo pour l'immonde *Quasimodo*, Manzoni pour ses *Fiancés*.

Alors on voit défiler tour à tour la folie chevaleresque, l'ambition peu scrupuleuse, la faiblesse vaniteuse, le courage uni à l'irrésolution, la rudesse, la grâce courtoise du gentilhomme, l'ignoble laideur physique, masque d'une barbarie morale qui touche à l'idiotisme, enfin la bonhomie, la simplicité, la bonté. Quel homme n'a rêvé de lutter,

comme *Waverley* pour son roi et sa patrie, et qui n'a admiré en pleurant cette héroïque Flora Mac-Ivor cousant le linceul de son frère ? Auriez-vous rêvé ou pleuré en lisant dans une sèche et roide « histoire » le récit de la défaite de Culloden ?

Donc ne trouvant pas dans nos livres catholiques ces émotions profondes, ces peintures puissantes, ces créations qui restent des types vrais, en dépit de tout, cette analyse ardente et passionnée du cœur humain, nos meilleurs amis vont les chercher dans les œuvres de romanciers sans foi... mais qui ont du talent, il ne le faut pas nier, un talent qu'ils emploient à démolir ce que nous édifions.

Ce que ces gens font avec des intentions mauvaises, nous, ne pouvons-nous pas, avec l'aide de Dieu, tenter dans une large mesure de le faire pour le bien ?

Nous est-il interdit de retracer d'une plume chaste et vigoureuse les émotions d'un cœur que la conscience et la passion se disputent? — Interdit ? Eh ! quoi, n'avons-nous pas, pour lire jusqu'au fond de l'âme humaine, la lumière supérieure qui, seule, éclaire ses mystérieuses ténèbres: LA FOI ? Et nous n'oserions pas sonder cet abîme? Osons-le. Nous aurons ainsi à tracer des drames bien plus émouvants que ceux de l'école opposée; ils font lutter la passion contre les obstacles matériels et misérables; nous, nous la montrerons aux prises

avec ce qu'il y a de plus grand en ce monde : la conscience, la foi!

Ici la question se précise : étant donné que le roman catholique sera plus hardi, jusqu'où lui est-il permis d'aller, et que peut-il tenter?

Car enfin il faut que l'on fasse *quelque chose.* Il est urgent d'opposer aux œuvres malsaines des œuvres au moins inoffensives. Nous y gagnerons d'abord ceci : le temps employé à lire des fictions sans utilité directe ne sera pas employé à lire des fictions immorales. Défunt M. de la Palisse n'eût pas mieux dit, et il importe de ne pas perdre de vue que M. de la Palisse fut, en son temps, un profond philosophe et un grand moraliste, aussi bien qu'un parfait gentilhomme et un vaillant guerrier.

Mais arrivera-t-on à ce résultat avec certains de nos bons romans, ceux en particulier que jugent les deux proverbes suivants :

QUI VEUT TROP PROUVER NE PROUVE RIEN...
QUI TROP EMBRASSE MAL ÉTREINT...

Non, ce n'est pas ces histoires maussades, larmoyantes, délayées en phrases pâteuses, dictées par un sentiment puéril, pleines d'afféterie, de sensiblerie, de marivaudages qui se peuvent résumer en vingt lignes. On y trouve des sermons filandreux et douceâtres, des personnages aux fi-

gures louches, des dissertations dévotieuses qui n'y sont point à leur place : ils sont en livres, ce que sont en œuvre d'art les images dont notre maître Léon Gautier se moque impitoyablement dans ses *Lettres d'un catholique* ; c'est de la petite littérature, destinée à de petits esprits ; rien qui soit humain ne s'y fait jour ; il semblerait que ce monde doive être peuplé de saints.

Ces romans ne peuvent réussir près des lecteurs sérieux, parce qu'ils ne sont pas vrais. Le monde qu'ils nous peignent n'est pas celui que nous avons sous les yeux.

Donc, écartons ces compositions mièvres et sans saveur, qui font de la religion la plus grande chose qui soit, une chose pauvre, languissante, *féminisée*, hérissée de pratiques minutieuses qui masquent les principes, les larges vues, les profonds horizons, qui transforment enfin une mer immense et sans bornes en une flaque d'eau parfumée.

Faut-il estimer davantage le roman historique, tel que l'ont conçu plusieurs de ses créateurs ? Les uns font de l'histoire un clou auquel on accroche un tableau, suivant la définition pittoresque d'Alexandre Dumas. Les autres, affublant de noms historiques des personnages fictifs, se perdant en anachronismes, traitant à leur gré la philosophie de l'histoire, dénaturent absolument la vérité. D'autres, parfaits ignorants du passé, mais guidés par les petits *Manuels* de lycée, qui leur ont appris

qu'Henri IV n'était pas le fils d'Henri III, que Charlemagne n'est pas un Mérovingien, que Gustave-Adolphe n'a pas régné sur l'Irlande, ni Côme de Médicis sur l'Angleterre, se lancent à fond de train sur les bévues les plus étranges : l'un parle d'un chevalier du quinzième siècle assassiné dans un champ de pommes de terre; l'autre, d'un prince allemand fumant sa pipe après la bataille de Bouvines ; celui-ci d'un duel au pistolet entre deux seigneurs de la cour d'Édouard le Confesseur ; celui-là conte les aventures d'un Jésuite, au temps des Visconti de Milan ; il en est un qui montrait un matelot escaladant un bananier et se cachant entre les feuilles, ce qui correspond à faire voir un chat grimpant à un fil d'archal et se gîtant dans le calice d'une tulipe. Il en faut passer... et de pires.

Arrivons au roman de mœurs.

Un écrivain de tempérament, d'un talent incontestable et qui a écrit plus d'un chef-d'œuvre, publia l'an dernier un livre terrible qui fit un grand bruit et disparut bientôt de la circulation. Il se présentait comme un moraliste catholique et prétendait avoir le droit, en cette qualité, de tout voir, de tout analyser, de tout décrire, même le vice dans ce qu'il a de plus monstrueux, sous prétexte que pour flétrir, anathématiser le vice, il le faut examiner de près, et montrer. Erreur inexcusable d'un esprit si élevé ! Il oubliait saint Paul parlant

de ce qui ne doit même pas être nommé parmi des chrétiens...

Non, il ne faut pas dire tout, et ceux qui restent bien en deçà de l'illustre littérateur dont il est ici question, ceux qui se contentent de la plus minime fraction de son programme, vont trop loin encore. Le meilleur moyen de faire haïr le vice, c'est de faire admirer la vertu. Quand nos romanciers auront épuisé l'analyse et la description de toutes les vertus chrétiennes, le monde aura fait assez de chemin pour qu'on puisse mettre en œuvre le procédé contraire.

Mais qu'on renouvelle, en les badigeonnant d'un vernis catholique, les monstrueuses calomnies des Sue, des Soulié, de leurs disciples ; qu'on nous conduise tour à tour dans les salons de la société interlope, dans les bouges des forçats libérés, dans les tavernes, dans les coupe-gorges ; qu'on nous force à hanter des banquiers véreux et des galériens, des coquettes surannées et des poissardes; des chiffonniers et des voyous ; qu'on appelle *Assomption* la même fille que Sue aurait appelée *Fleur du Bagne* ; qu'on réédite, sans le vouloir peut-être, des thèses socialistes ; que pour devenir populaire, on se fasse l'avocat de la populace ; qu'on passe de l'église au cabaret, de l'autel au comptoir du « mastroquet » ; que l'on cherche, dans le mariage, dans la paternité, dans l'amitié, dans l'amour, les situations exceptionnelles qui

peuvent inspirer des doutes, et sur le plus grand lien social et sur les plus saintes affections ; que l'on imagine à plaisir des cruautés sans nom, des faits inouïs ; que l'on se repaisse de sang ; que l'on aiguise mille poignards ; que l'on montre enfin le monde civilisé, racheté par le supplice du Calvaire, dans ses exceptions monstrueuses, fatales, immondes, en dévoilant ses atrocités, sa barbarie, ses crimes secrets, c'est ce que tout écrivain catholique ne saurait admettre.

Un catholique ne peut se complaire à ces tableaux, quelques correctifs qu'on y mette. Le galérien se repent ? La fille devient Madeleine ? L'apôtre évangélise au fond des repaires fangeux ? La vertu resplendit même chez les saltimbanques ? Soit. Mais ce peuple que vous peignez n'est pas le peuple, ce n'en est que la lie ! Mais cet apôtre ne vous a pas dit son horreur de l'ordure ! Mais avez-vous fréquenté ce bourreau, interrogé ce galérien, confessé cette fille ? Nos mères et nos sœurs s'éloignent de ces misérables qui ne sont pas ceux qu'elles soulagent dans leurs misères, et qu'il faut abandonner, hélas ! quand on les veut sauver, à ces anges que ne souillent aucuns contacts : le prêtre, le moine et la religieuse. Ils se sauvent ? Ils sont sauvés ? Dieu soit béni... Mais dites, si vous le pouvez, les angoisses du confesseur qui a reçu leurs aveux... parlez de ses cheveux blanchis en une journée, de ses lèvres qui ont cessé de sourire, et des rides de son front.

Ce sont d'autres mœurs que doit observer le romancier catholique, et d'autres sociétés qu'il doit explorer. Sinon qu'il craigne que ces tendances ne l'entraînent vers cette littérature de sang et d'échafaud, que les catholiques ont si justement flétrie, qui a perverti, sous prétexte d'amuser, trois ou quatre générations, et de qui un écrivain qui n'est pas des nôtres disait :

« Ah ! bouffons sinistres ! farceurs lugubres ! vos *amusettes* ont perverti deux ou trois générations... C'est vous et les vôtres (les bien fameux comme les mal famés) qui avez fait la société telle qu'elle est — et je ne vous en fais pas mon compliment. C'est vous qui lui avez donné l'ennui qui lui mange le cœur et lui ronge la cervelle, l'ennui bête et plat des sociétés modernes, et non l'ennui grandiose des sociétés antiques. Ne me dites pas non. Non ? Ah ! sophistiqueurs de la pensée humaine ; marchands patentés de doctrines avariées, de morale falsifiée, de philosophie corrompue ; assassins de la conscience, bourreaux de l'âme... Vous n'avez donc jamais écouté aux portes des alcôves ? Vous n'êtes donc jamais entré dans les ateliers et dans les cabarets ! Vous n'avez donc jamais surpris le désespoir qui hurle dans les mansardes ? Vous n'avez donc jamais entendu les blasphèmes qui hurlent au coin des bornes ? Tous ces mots, tous ces cris, toute cette phraséologie sonore, pompeuse, déclamatoire, puérile, ridicule, fanfaronne, cruelle,

féroce, mais c'est à vous, à votre littérature seule qu'elle est due ! C'est vous qui mettez sur les lèvres de l'adolescent les injures qu'elles versent sur les cheveux blancs de l'aïeul !... C'est vous qui armez le bras du jeune homme déclassé, dévoyé par une éducation incomplète, et qui croit au souverain bien de la mort parce qu'il ne peut plus croire au souverain bien de la vie ! C'est vous qui garnissez d'hôtes les dalles de la Morgue, les lits des hôpitaux, les cabanons des prisons ! Attila a moins broyé d'hommes sous la marche pesante de ses armées barbares que vous n'avez broyé de consciences, écrasé de cœurs, fauché d'intelligences, avec vos armées de livres civilisés (1) !... »

Quel tableau saisissant, et comme il est réel !

Eh bien ! devons-nons imiter ceux que Junius exécrait avec une si formidable indignation ? Est-ce un titre enviable, un titre à conquérir que celui d' « *Eugène Sue catholique.* » Il y a pourtant des auteurs qui visent à ce but, et un public qui les encourage ! Mais l'aveuglement et de ceux-là et de celui-ci, l'engouement stupide qui porte à applaudir ces tendances, tout cela cessera, on comprendra que l'on a fait une œuvre dangereuse et funeste, et alors que restera-t-il ?

La honte d'avoir pastiché de mauvais livres ; le regret de les avoir écrits, le repentir de les avoir

1. *Lettres de Junius.*

lus... et la peine de guérir le mal qu'ils auront fait. On ne joue pas impunément avec le feu. Mais alors que nous reste-t-il, à nous qui sentons qu'il faut faire quelque chose de nouveau, qui le voulons? — Ce qui nous reste ? tout ce qui peut le mieux inspirer un romancier, et c'est notre domaine, précisément parce que nous sommes catholiques.

« Le catholicisme étant un système complet de répression des tendances dépravées de l'homme, est le plus grand élément d'ordre social, » a dit Balzac dans la préface de la *Comédie humaine.*

Ce principe, une fois admis, on peut dire que le catholicisme peut servir de base à une étude complète et parfaite de la société. Tout écrivain, catholique par son éducation, par ses croyances, par la pratique, possède un *criterium* infaillible à l'aide duquel il juge les hommes et leurs actions. Il lui est impossible de s'écarter des préceptes de la morale, non pas de la morale de convention en usage dans le monde, mais de celle dont les règles sont très-nettement déterminées ; en outre, il a toute une série de faits originaux à analyser, il a un canevas tout préparé et sur lequel il brodera tout ce que son imagination lui inspirera, certain d'avance qu'il est de ne s'écarter ni de la vraisemblance, ni du bon sens, ni de la vérité, ni de l'honnêteté, s'il est véritablement pénétré de la doctrine catholique.

Si scrupuleux que vous soyez, vous ne pouvez le nier, le romancier catholique peut d'abord étudier dans ses livres six péchés capitaux sur sept. Il a l'orgueil, et tous ses dérivés: la vanité, la fatuité, la fierté déplacée, l'ambition sous toutes ses formes, celles du paysan qui veut devenir maire de son village, comme celle du soldat qui prétend au bâton de maréchal, comme celle de l'avocat soupirant après un portefeuille de ministre. Il a l'envie, qui est, avec l'hypocrisie, un des vices les plus communs de ce siècle-ci. Il a la paresse, et voilà un sujet à fournir cent romans. Il a l'avarice qui lui présente mille types divers, la colère qui crée les crimes, les vengeances, et perpétue à l'infini l'histoire de Caïn et d'Abel. Prenez au hasard une de ces affreuses passions : imaginez un type en qui vous la personnifierez; placez ce type dans le milieu où il devra se mouvoir pour mettre en relief toutes les causes, tous les effets de son péché ; inventez des situations qui en fassent ressortir l'influence funeste ; montrez partout l'action divine, et aussi la puissance du mal en lutte avec le bien ; conduisez votre récit à un dénouement naturel, simple et vrai : Vous aurez fait, sinon un chef-d'œuvre, du moins une œuvre de mérite, pour peu que vous possédiez l'art de la mise en scène, la science du langage, un style élégant et facile, et en même temps le secret de ce qu'on appelle « les ficelles du métier ».

Mais, de grâce, dispensez-vous de peindre avec ces couleurs violentes et disparates, d'analyser avec cette exagération de la minutie, de conter avec cette recherche d'expression, qui font assimiler certains littérateurs à des artistes comme Courbet et Manet; en un mot ne soyez pas réaliste. Tâchez de ne pas produire sur votre lecteur cette émotion pénible que j'appellerais l'émotion physique, si j'étais sûr d'être bien compris. Excitez le sourire, et non point une hilarité convulsive ; des pleurs, et non des sanglots ; ne massacrez pas vos héros à chaque page ; tuez-les honnêtement, une fois pour toutes, et rappelez-vous qu'il est maintenant de bon goût, au théâtre, de n'user du poignard ou des pistolets que dans la coulisse.

Quel vaste champ que celui-ci déjà ! nous aurons tour à tour à décrire les luttes de la conscience contre ce gigantesque péché d'orgueil, sur lequel depuis six mille ans l'humanité écrit un livre dont la dernière page ne s'achèvera qu'au jour de l'universelle destruction ; les luttes de la foi contre le doute et l'incrédulité, du cœur contre les illusions de la jeunesse, de l'espérance contre le désespoir, de la charité contre la cupidité, l'avarice, l'envie, la colère.

Peut-il être question d'amour dans un roman catholique?

Et qu'est-ce donc qui nous empêche de peindre l'amour chaste, pur, basé sur les sentiments reli-

gieux, éclairé par la foi chrétienne, qui a pour but et pour couronnement la glorification de l'œuvre de Dieu ? Cet amour est béni. Les Livres saints nous en donnent de merveilleux exemples : Jacob épris de Rachel ; Tobie aimant la fille de Raguel ; l'affection dévouée d'Élisabeth pour Zacharie. C'est la flamme blanche et brillante que donne l'huile parfumée de la lampe du foyer domestique, et non la clarté ardente, rouge, fumeuse, crépitante de la torche de résine, de la passion qui flamboie et s'éteint, rapide comme l'éclair.

L'amour chrétien est l'un des sentiments les plus nobles et les plus élevés : le peindre, le décrire, sans le déflorer par une analyse minutieuse, par un langage imprudent, par un mélange hétéroclite de pensées et d'ambitions profanes, c'est mettre en œuvre le plus admirable et le plus complet des éléments qui servent à étudier le cœur humain. Il est impossible qu'un tableau sincère, sérieux, tracé d'une main ferme et virile, dépouillé d'images trop fleuries, de discours trop éloquents — l'amour véritable est muet — il est impossible que ce tableau, gracieux et simple, puisse alarmer l'âme immaculée d'une jeune fille, éveiller en elle d'autre sentiment que celui de la vénération pour les institutions données de Dieu pour garantie à l'ordre social, froisser la délicatesse de son exquise pudeur.

Notre conclusion bien nette est que l'amour

peut être étudié dans nos romans catholiques, qu'il peut y être décrit, esquissé vigoureusement. Dans cette peinture, nous n'irons pas trop loin si nous nous souvenons que nous ne devons rien dire qui soit contraire à la doctrine religieuse ; rien qui puisse blesser des susceptibilités respectables ; rien qui puisse éveiller des curiosités inopportunes; rien qui puisse flatter des penchants mauvais ; rien qui puisse déposer un atôme de corruption dans une âme candide.

Malheureux l'écrivain qui ferme sous clef ses propres livres pour les soustraire à ceux qu'il aime !

Enfin, pour terminer cette thèse — non pour conclure, car il faudrait un volume pour développer complétement notre pensée — citons encore une autorité littéraire qui s'impose, quoi qu'on en aie. Dans la préface d'un de ses romans, qu'il appelle des romans catholiques, M. Jules Barbey d'Aurevilley, qui a l'intuition si ce n'est la science de nos doctrines, dit que l'écrivain doit user de cette grande largeur catholique qui ne craint pas de toucher aux passions humaines lorsqu'il s'agit de faire trembler sur leur suites ; que le romancier doit accomplir sa tâche de romancier, qui est de peindre le cœur de l'homme aux prises avec le péché et de le peindre sans embarras et sans fausse route ; que les incrédules voudraient bien que les choses de l'imagination et du cœur, la moitié pour

le moins de l'âme humaine fussent interdits aux catholiques, sous le prétexte que le catholicisme est trop sévère pour s'occuper de ces sortes de sujets, mais que nous avons le droit, nous, de peindre ce que nous voyons avec des yeux purifiés par la foi.

Or, *Philippe-Monsieur* et le *Maréchal de Montmayeur* sont des romans basés sur ce programme, dont l'auteur s'est fait l'écho. Ce sont des livres où il peint le bien et le mal, avec l'esprit de justice, de miséricorde, avec l'indignation sainte ou l'admiration digne, qui sont des qualités ou des vertus spéciales aux seuls écrivains catholiques.

Cette préface, qui aurait dû être un paratonnerre, attirera-t-elle, au contraire, la foudre, la colère des gens timorés, qui se sont imaginé le monde tel qu'il devrait être et non tel qu'il est, et qui veulent qu'on ne dise jamais ce qui est vrai, parce que la vérité est ou dangereuse ou importune? N'écoutons point ceux-là. Nous écrivons dans un but déterminé : faire du bien. Suivons notre voie courageusement. Si l'on refuse de nous comprendre aujourd'hui, plus tard on sera forcé de recourir à notre œuvre et d'avouer que nous avions raison.

CHARLES BUET.

LE

# MARÉCHAL DE MONTMAYEUR

— 1465 —

---

## I

**Comme quoi le lecteur se trouvera plus âgé de trente mois, sans avoir pu s'en apercevoir.**

Dans la rue *au-delà le Meyzel Vieux*, aujourd'hui rue Saint-Antoine, à Chambéry, un peu après avoir dépassé la maison des seigneurs de Mouxy, s'élevaient en face l'une de l'autre deux hôtelleries rivales, le logis de l'*Ange* et le logis du *Croissant*, placé naguère sous l'invocation de dame Phœbé, vulgairement nommée la lune.

Toutes deux étaient célèbres à des titres différents e toutes deux se jalousaient, ainsi qu'il est d'usage entre établissements de ce genre.

Si l'une offrait une table appétissante, dont un élève du petit-neveu de Jean de Belleville, inventeur du gâteau de Savoie et maître-queux du comte Amé VI, préparait savamment les mets aussi variés que délicats, l'autre se targuait de son architecture élégante, de ses chambres somptueusement garnies.

Si la première avait pour principale servante une mau-

resse que l'on venait voir de cinq lieues à la ronde, l'autre possédait un trésor non moins précieux en la personne de Jacquemet le Roux, colosse aux cheveux d'or, dont archers et bourgeois admiraient à l'envi la carrure magnifique et la voix plus mugissante qu'une fanfare de chasse.

Mais si le logis de la *Lune* pouvait se vanter d'avoir hébergé, en 1435, le cardinal de Chypre, oncle de feu Madame la duchesse Anne, et, en 1441, le cardinal de Parme, les comtes et les ducs de Savoie descendaient, d'ordinaire, en l'hôtel de l'*Ange*, honneur insigne que son rival ne put jamais obtenir, ce qui faillit, plus d'une fois, réduire au désespoir le blondissant Guigon Granczonis, fidèle serviteur de l'astre des nuits, et sectateur intéressé des sires Bacchus et Momus.

A quelque distance de l'auberge du *Croissant* dont une plaque de tôle, peinte en bleu avec une énorme demi-lune argentée éclairant de ses rayons un monceau de victuailles, ornait la façade, se dressait, au pont du Reclus, la tour du Bercel, construction de forme ronde, à deux pignons, à trois étages, coiffée d'un toit pointu et garnie de trois grosses bombardières.

Chambéry, à la fin du quinzième siècle, avec sa double enceinte de fortifications, ses couvents, ses églises, sa *domus civitatis* et son vieux château ducal, offrait un aspect singulièrement pittoresque.

Un savant, mort il y a peu d'années, en a tracé un tableau saisissant, et en a peint avec beaucoup de minutie la physionomie originale. Ecrire la vie d'une ville qui n'est plus, c'est ressusciter un cadavre. Ceux qui ont retrouvé Pompéi n'ont-ils pas fait davantage pour la science que ceux qui ont compilé des centaines d'in-folios ?

Notre lecteur nous pardonnera de le conduire si souvent ès-lieux publics.

Nous lui en avons ailleurs appris le motif. L'hôtellerie était le seul terrain neutre où se rencontrât la société du moyen-âge, divisée en tant de castes que séparaient des lignes de démarcation presque impossibles à franchir.

Montons donc les dix-neuf marches de l'escalier en pas de vis qui conduisait de la cuisine du logis du *Croissant* à l'étage supérieur, armons-nous de l'anneau de Gygès, et glissons-nous discrètement dans une étroite cellule qui occupe l'intérieur d'une tourelle suspendue à l'angle de la maison.

Autour d'une table chargée de flacons et de gobelets d'étain, s'asseyaient quatre hommes, d'âge et de physionomie différents, mais également épanouis par cette satisfaction intime qui pénètre de joyeux compagnons mangeant, buvant et devisant, en une chambre bien close et bien chauffée, tandis que la neige tombe au dehors et que règne un froid vif.

Nous sommes, en effet, aux derniers jours de janvier 1465, et trois ans se sont écoulés depuis l'assaut donné au château de Thonon par Philippe-Monsieur, comte de Bresse, l'assassinat du marquis de Saint-Sorlin, la mort du chancelier Valpergue et l'expulsion des ministres cypriotes de la duchesse de Savoie.

Les convives du *Croissant*, avec lesquels nous avons l'avantage de faire connaissance, sont tous au service de très-haut et très-puissant seigneur Jacques, comte de Montmayeur, baron d'Hermance, maréchal de Savoie, qui possède autant de châteaux, de villages, de vassaux, qu'il en faudrait pour constituer une principauté souveraine à un landgrave allemand.

Une sorte de géant, de taille colossale, aux membres énormes, qui ne rit jamais, parle peu et boit énormément, pour oublier, dit-il, a nom Donatien de Rochechouart.

Le second, jeune homme de bonne mine, se nomme Louis de Verdier, et porte le titre de camérier.

Les autres, un vieillard aux lèvres minces, futé, narquois, et un soudard grondeur et brutal, sont Guillaume Coquelourt, intendant, et Louis de Luzarches, écuyer.

Tous les quatre sont vêtus d'un justaucorps de drap rouge, ouvert à la saignée des bras, laissant passer les plis d'une fine chemise de toile, et de chausses de drap noir collant sur les jambes. Leurs ceinturons de cuir blanc soutiennent de larges dagues à coquille d'acier.

Chacun d'eux porte, brodées sur la manche gauche, les armes de Montmayeur, c'est-à-dire l'*aigle d'azur en champ d'argent;* sur la manche droite les signes distinctifs de leur charge : Rochechouart et Luzarches, une épée, le camérier, une clef, l'intendant, cinq besants d'or.

Luzarches arrivait d'un grand voyage, à en juger par les taches qui maculaient ses habits, la fatigue empreinte sur son visage, et la curiosité que manifestaient ses commensaux, plus empressés que de coutume à lui témoigner la déférence ordinairement réservée aux favoris du maître.

On l'était allé quérir à la poterne des Peyroliers, sous le château, car il venait par la route de Lyon. Puis on l'avait conduit à la maison qu'habitait le maréchal, c'est-à-dire à la Tour forte de François Ravais, seigneur de Saint-Maurice de Rotherens, qui était située au coin de la Juiverie.

Or, après avoir rendu compte à Monseigneur de la mission qu'il venait de remplir, Luzarches accepta, sans désemparer, la bienvenue que lui offrirent ses camarades, si bien que nous les retrouvons installés chez le cabaretier Guigon.

Il manquait à la réunion le page et un autre écuyer

de Montmayeur; mais le premier, Aynard d'Entremont, chevauchait, pour le présent, sur le chemin de Montmélian, et le second accomplissait les devoirs de sa charge.

Ces préliminaires posés, il nous est permis d'écouter l'intéressant entretien qui commença après l'échange ordinaire de compliments et de menus-propos, lorsque la bouteille ayant circulé plusieurs fois, et le pâté ayant soutenu de multiples et vigoureux assauts, les convives se trouvèrent prédisposés à ouvrir une oreille attentive.

Ce fut l'intendant, Guillaume Coquelourt, personnage d'importance, qui lança le premier trait.

Il devient nécessaire, avant de pénétrer au cœur de notre récit, de résumer en peu de lignes l'histoire des trois années écoulées, puisqu'aussi bien il sera question de faits qui se rapportent strictement aux aventures de nos héros.

La politique astucieuse de Louis XI lui commandait, quoiqu'ils eussent été accomplis à son profit, de désavouer hautement les évènements de Thonon. Il eût d'ailleurs vivement désiré que Valpergue, son fidèle conseiller, son agent dévoué, pour ne pas dire son complice, fût épargné.

Il se montra donc fort irrité ; il ne prévit pas que sa colère, ainsi manifestée, fortifiait les accusations de félonie portées contre le chancelier.

De son côté, le duc Louis, attribuant aux violentes émotions qu'elle avait ressenties, soit à Thonon, soit à Genève, ainsi qu'au meurtre de Saint-Sorlin et de Valpergue, la mort prématurée de la duchesse Anne, le duc Louis se repentit d'avoir si facilement pardonné à Philippe de Bresse et à ses partisans.

L'influence que prit bientôt sur son esprit inconstant et faible le comte de Montmayeur, les manœuvres aussi habiles que perfides de la comtesse Gilberte de Miolans,

les conseils qu'il recevait des agents du roi de France, et en particulier de Jehan de Saintré, l'amenèrent bientôt à faire éclater des sentiments qu'il eût à peine osé s'avouer à lui-même peu de temps auparavant.

Il y eut une entente secrète entre le roi et le duc. Celui-ci pria celui-là de mettre le comte de Bresse dans l'impossibilité de continuer à apporter le trouble dans ses États. Il résulta de ce traité occulte une conspiration, fort curieuse dans ses détails, que les chroniqueurs du temps nous ont fidèlement transmis.

Louis de Savoie, malgré son grand âge et sa mauvaise santé, se décida à aller porter lui-même ses plaintes à son gendre qui se trouvait alors à Lille.

Il partit donc avec son fils aîné, Amédée, prince de Piémont, et se rendit à Paris. Il y fut pris de plusieurs attaques de goutte qui ruinèrent à ce point sa santé, déjà ébranlée, qu'il fut obligé d'envoyer son fils en Flandre et de rester, lui, à l'attendre « à Saint-Cloud près Paris, en la maison de l'Evesque de Paris, lieu de grande aménité et récréation pour la belle veüe qui descouvre d'une petite colline toute la ville de Paris et les lieux circonvoisins, baygnez de la belle rivière de Seine ». Quand Louis XI revint, il accueillit magnifiquement son beau-père, le combla de caresses, aquiesça à toutes ses demandes et ce fut là que les deux souverains tramèrent un complot dont les effets ne tardèrent pas à se produire.

Jehan de Saintré vient faire visite à Philippe-Monsieur et lui dit que le roi serait bien aise de le voir. Il lui fit les plus séduisantes promesses, mit en œuvre toute son habileté, et ne réussit point.

Jean de Compey, abbé de Sixt, envoyé par le duc, n'obtint pas un meilleur succès ; il eut beau mettre en œuvre toute son éloquence, offrir des garanties, Philippe ne se laissa nullement persuader.

Alors on lui dépêcha successivement Gargassala, premier écuyer de Louis XI, M. de Crussol, sénéchal de Poitou, et enfin l'abbé d'Ambronay qui lui remit un sauf-conduit dans lequel Sa Majesté témoignait le plus vif et le plus tendre intérêt à son cher beau-frère, et lui jurait par la Pâques-Dieu de le réconcilier définitivement avec son père.

L'évêque de Genève joignit ses pressantes instances à celles de ces illustres ambassadeurs. Enfin, rassuré par les serments de l'astucieux monarque et par l'apparente franchise de ses messagers, le comte de Bresse se départit peu à peu de sa défiance et calma ses appréhensions. Il se prépara donc à obéir, mais il n'en prit pas moins ses précautions.

Il partit accompagné de cent quarante gentilshommes, parmi lesquels se trouvaient Guillaume de la Baume, Antoine de la Palud d'Escorens, Philibert de Compey; Guillaume de Luyrieux, seigneur de Beaufort, Jacques de Chalant, Amé de Viry, Antoine Champion, grand maître de son hôtel, qui fut depuis évêque de Mondovi, chancelier de Savoie, évêque de Genève.

Une foule innombrable de pages, d'écuyers, de fourriers, de varlets, d'échansons, de serviteurs de toute espèce, grossissait cet important cortége. Sur toute la route, Philippe fut accueilli par des fêtes brillantes. On le traitait avec le respect et les honneurs que l'on eût accordés à un fils de France.

Il arriva ainsi à Vierzon, en Berry, à huit lieues de Bourges. Il y rencontra Donatien de Rochechouart qu'il ne revit pas sans émotion et auquel il tendit la main. Rochechouart le repoussa en lui disant avec un accent d'amer ressentiment: qu'il ne lui pardonnerait jamais de l'avoir incité à commettre une action qui faisait le désespoir de sa vie et le condamnait à un remords éternel.

Dès cet instant Philippe fut inquiet : il pressentit un piége.

La nuit suivante, en effet, le grand prévôt, le sénéchal de Poitou et Rochechouart à la tête de plusieurs compagnies de soldats, cernèrent l'hôtellerie où Philippe logeait, pénétrèrent dans son appartement et l'arrêtèrent au nom du roi.

Il fut aussitôt conduit au château de Loches et enfermé dans le donjon, sous la garde du grand veneur de France, capitaine de cette forteresse. Gargassala emmena à Chinon Chalant, Compey et le sire d'Escorens.

Quant au duc de Savoie, il était, pour l'instant, retenu à Lyon par la maladie. Son fils et sa bru, Yolande, sœur du roi de France, administraient ses États.

Nous allons donc retrouver dans ce récit la plupart des personnages qui ont traversé l'action d'un précédent roman (1), mais à l'exception du maréchal de Montmayeur, de sa nièce, la comtesse Gilberte et du président Fésigny, ils n'y joueront que des rôles de comparses.

La veuve de Miolans n'était point de celles qui renoncent volontiers à l'ambition longtemps caressée.

Rebutée sans cesse, elle ne se décourageait nullement et revenait à la charge avec cette persévérance acharnée qui est le propre des caractères fortement trempés. Elle conservait encore l'espérance d'épouser Philippe-Monsieur, comte de Bresse.

Elle usa d'abord de son crédit et de l'influence que son oncle Montmayeur reconquit aisément sur le faible Louis, pour tramer la conspiration dont Louis de Valois fut le royal complice et qui eut pour résultat l'emprisonnement, au donjon de Loches, du prince et de ses meilleurs amis.

1. *Philippe-Monsieur.*

Elle supposait que la privation de sa liberté l'amènerait à des concessions; que l'ennui, l'isolement, l'énerveraient, assoupliraient son caractère, briseraient ses forces et le lui rendraient enfin si bien mâté qu'elle réaliserait le rêve de toute sa vie : ceindre une couronne, écraser ses rivales, anéantir son passé.

De plus, tout en assurant sa vengeance, elle se conciliait les bonnes grâces du roi, la faveur du duc, l'amitié de Montmayeur.

Ce fut elle qui excita Rochechouart à trahir celui qui, de voleur de grands chemins, l'avait fait gentilhomme. Quand elle eut réussi de ce côté elle mit en œuvre toutes les ressources de son esprit délié, de son habileté subtile pour se créer un parti, et ce mot rend bien notre pensée.

Gilberte eut bientôt une cour. Les jeunes seigneurs se pressèrent à l'envi autour de cette reine de beauté. Elle refusa les plus belles alliances, dominée qu'elle était par son idée fixe. Elle éconduisit ceux qui n'étaient ni assez puissants ni assez riches pour servir ses desseins, et qui ne lui offraient qu'une amitié banale. Elle affecta l'austérité et parvint à usurper une réputation qu'elle ne méritait point. Elle se montra généreuse, calculant néanmoins ses libéralités, et ne donnant rien pour rien.

La noblesse accourait en foule à ses fêtes, organisées avec un goût exquis; elle y déployait un faste royal et brillait parmi les plus belles et les plus savantes, comme un diamant parmi des perles. On lui pardonna néanmoins sa splendeur, parce qu'elle sut se faire humble et qu'elle dédaigna de se parer des succès obtenus, parce qu'elle ne négligea aucune occasion d'être utile à ses amis, parce que, surtout, elle cacha le but qu'elle voulait atteindre. Aussi, en quelques mois eut-elle conquis la première place à la cour de Savoie.

Au nombre de ses meilleurs amis, la comtesse de

Miolans comptait messire Guy de Fésigny, devenu président du conseil de justice, et avocat du patrimoine ducal.

Comment la haine farouche que le vieillard portait naguère à cette brillante châtelaine, si adulée et si enviée, s'était-elle transformée en un sentiment tout opposé? Par quel moyen la sirène avait-elle charmé cet ennemi qui la combattait avec cette ardeur et cette violence particulières aux haines séniles? Ou bien, cette amitié qui désormais unissait madame de Miolans et Fésigny n'était-elle qu'une feinte imaginée pour cacher de secrets desseins?

L'austère magistrat affectait de croire à la sincérité de la belle veuve ; il la louait de conserver à Philippe de Savoie un attachement qu'elle vantait sans cesse, et qu'elle avivait par le souvenir des injures subies, prétendant faire litière de son orgueil et de sa vanité.

De son côté, Gilberte le traitait en vieil ami, attentif et respectueux, en conseiller toujours écouté. Elle lui avait, naïvement, avec une candide simplicité, fait la confidence de ses projets, cachant néanmoins avec un soin jaloux ses visées ambitieuses.

Elle se montra humble et modeste, et fit un grand étalage de son repentir.

— Si j'ai combattu monseigneur Philippe, lui dit-elle un jour, après un long entretien plein de réminiscences et de retour sur le passé, si j'ai traversé tous ses plans, et soutenu au contraire les cypriotes, c'est d'abord que j'y étais poussée par mon oncle Montmayeur, et surtout par l'astucieux roi Louis qui avait singulièrement travesti la vérité, lorsqu'il m'ordonna de prendre parti pour ou contre la duchesse... Ensuite, — et pourquoi ne l'avouerai-je pas ? — offensée par les dédains du prince, je brûlais du désir de me venger, de lui prouver la puissance d'un esprit comme le mien... Ah! que d'entre-

prises extraordinaires pourraient mener à bien mon intelligence des choses de la diplomatie, jointe à son indomptable courage, sa valeur au combat, sa promptitude au conseil, son audace bien raisonnée, et ces qualités féminines de l'esprit que j'ose me reconnaître, sans fausse modestie, quand je suis en présence d'un homme de votre valeur, monsieur de Fésigny !...

Le président, ayant écouté, sans l'interrompre, ce trop long discours, n'y répondit que par une phrase, qui valait une harangue.

— Oui, madame et belle amie, vous remueriez le monde à vous deux... Mais monseigneur Philippe est prisonnier à Loches...

Elle repartit fièrement :

— Les trompettes des Hébreux firent tomber les murs de Jéricho, des ongles de femme peuvent ouvrir une brèche aux murs du donjon de Loches.

Ce fut à partir de ce jour que madame de Miolans et Guy de Fésigny devinrent amis.

Le président menait une vie studieuse et sans apparat. Il travaillait beaucoup, sortait peu de sa retraite, ne recevait aucune visite, n'allait point à la cour, n'apparaissait dans aucune fête. Il remplissait strictement les devoirs de sa charge. Intègre, équitable, bienveillant, il s'était concilié le respect et l'estime de tout le monde.

Tous les pauvres connaissaient sa demeure ; il n'en renvoyait jamais aucun les mains vides, et il n'était bruit que de son inépuisable charité. On le voyait, chaque matin, assister à la messe, au couvent de Saint-Dominique. Il donnait ainsi l'exemple des plus belles vertus.

La comtesse Gilberte s'applaudissait de s'être ménagé l'appui de cet homme de bien, car au moment où nous reprenons notre récit, elle venait de rompre d'une façon éclatante avec le maréchal de Montmayeur, son oncle.

La cause de cette rupture était d'ailleurs assez mes-

quine. Le douaire de madame de Miolans, si considérable qu'il fût, ne pouvait suffire à ses dépenses excessives, à son luxe princier. Elle réclamait à son oncle, qui les détenait, du reste, injustement, les biens formant la dot de sa mère Françoise de Montmayeur, et lui intentait, à cette occasion, un procès qui préoccupait beaucoup et la noblesse de Savoie, et la magistrature de ce pays, déjà si éminente à une époque où nulle part la jurisprudence n'était mieux fixée par des lois codifiées que dans les États des ducs savoyards.

La comtesse voulait aliéner ses domaines à son gré; elle exigeait, en outre, certaines servitudes féodales tombées en désuétude; enfin elle représentait une créance considérable, qu'aucun titre légal ne confirmait, et qui ne reposait que sur promesse verbale.

Son but était surtout de produire une grande rumeur. Mais aussi, appauvrie par ses prodigalités, il lui tardait de reconstituer sa richesse perdue.

Elle espérait que Fésigny, devenu son ami, et persuadé que Gilberte de Miolans serait un jour l'épouse du comte de Bresse, s'efforcerait d'influer sur les décisions des juges, et mettrait en sa faveur dans la balance tout le poids de son puissant crédit, de son savoir et de son éloquence, fallût-il même porter atteinte aux droits réels de Montmayeur. Elle se sépara donc avec éclat de son oncle dans la maison duquel elle avait vécu jusqu'alors, et alla s'enfermer dans une maison-forte qu'elle possédait à Saint-Jeoire.

Le maréchal de Montmayeur, chef de toute la noblesse de Savoie, et dont la puissance n'aurait plus eu de bornes s'il avait pu réunir à ses immenses domaines ceux de sa nièce, avait longtemps eu la pensée d'épouser Gilberte de Polignac. Mais il ne voulait ni s'abaisser à des compromis, ni rien perdre de sa dignité, et garder le respect de soi et d'autrui.

Montmayeur était un soldat, ignorant et farouche, rude aux forts et aux faibles, qui se faisait une grande idée de ses devoirs de suzerain, et qui n'admettait pas que son autorité pût être exposée à un échec.

Ambitieux à la façon de ces conquérants qui veulent le monde pour théâtre de leurs exploits, il poursuivait une œuvre gigantesque, si on veut bien se reporter à une époque où les annexions ne se faisaient pas comme aujourd'hui ! Gagné par les promesses de Louis XI, inspiré surtout par la haine profonde qu'il nourrissait contre Philippe de Savoie, son rival et son ennemi politique, le maréchal reprenait en sous-œuvre les machinations du chancelier de Valpergue.

Il travaillait à renverser la dynastie d'Humbert aux Blanches-Mains, gardienne des Alpes, pour donner la Savoie, forteresse inexpugnable, colossale, dont les remparts sont des montagnes, et les fossés, des lacs à la couronne de France.

La Savoie était la clé de l'Italie, une des portes de l'Empire, par sa situation entre la France, la Suisse et l'Allemagne. Montmayeur voulait faire à Louis XI ce cadeau royal et accomplir une œuvre qui n'a pu être achevée qu'après huit tentatives infructueuses, trois révolutions, et quatre siècles d'efforts sans cesse renouvelés.

Le succès d'une telle entreprise assurait à l'audacieux conspirateur l'épée fleurdelysée de connétable, la plus belle duché-pairie de ce royaume qui ne comptait encore que des ducs de maison souveraine, un apanage de prince du sang, la première place dans l'État, l'amitié d'un grand roi... Montmayeur avait fait ce rêve et n'aspirait qu'à le réaliser.

Aucun moment n'eût été plus favorable. Le duc régnant touchait aux portes du tombeau. Son fils aîné semblait moins disposé à régner qu'à demander au cloître les douceurs de la vie contemplative. Le seul adversaire

qui fût à redouter gisait dans un cachot de Loches. Las de s'épuiser à entretenir le luxe dispendieux de la duchesse défunte, le peuple avait dû subvenir, après sa mort, au déficit considérable causé par les dilapidations des ministres cypriotes.

La situation de nos personnages est maintenant clairement indiquée : la comtesse de Miolans et Fésigny sont unis par une amitié vraie ou feinte : ou ils se trompent mutuellement, ou ils s'allient contre leur ennemi commun, Montmayeur. Celui-ci, fort de ses richesses et de son crédit, conspire dans l'ombre contre son maître, lutte ouvertement contre Gilberte de Miolans, trahit sa patrie et sert l'étranger. Philippe-Monsieur, pivot de toutes ces combinaisons, est enfermé dans une prison.

Revenons maintenant aux convives de l'hôtellerie du *Croissant*, que nous avons trop tôt abandonnés, et prêtons une oreille indiscrète à leurs propos. C'est maître Guillaume Coquelourt, intendant de Montmayeur, qui prend le premier la parole.

— Ah! Luzarches, dit-il en soupirant, nous avons bien du nouveau à vous apprendre!.. Mais narrez-nous d'abord vos prouesses françaises, et dites-nous ce que vous allâtes faire chez le roi Louis?

— Je donnerais tout aussi volontiers ma tête à couper! répliqua Luzarches d'un ton rude. Montmayeur est bon maître : il récompense et punit chacun selon ses mérites. Quant à mes aventures, elles ont été....

— Admirables, n'est-ce pas? interrompit Louis de Verdier, le camérier. Est-il rien de plus doux que chevaucher par monts et plaines, allant d'étape en étape, toujours bien accueilli, mangeant la meilleure pitance, buvant le vin frais, l'hypocras parfumé, visitant cités et villages, manoirs et monastères, cherchant des amis, rencontrant des ennemis....

— Rossant les uns, rossé par les autres, acheva Lu-

zarches, en haussant les épaules, les os rompus par la fatigue, ayant à supporter la pluie et le soleil, le chaud et le froid ! En vérité, Verdier, c'est un chien de métier, ne m'en parlez plus, et emplissez mon verre jusques aux bords de ce clairet de nos collines qui vaut le nectar français !

L'on but rasade. Puis maître Guillaume reprit :

— Me donnerez vous des nouvelles de mon cousin Luys Juré, secrétaire de madame la reine Charlotte ?

— Vraiment oui. Il aurait grandement souhaité que vous allassiez le rejoindre en qualité de valet de la chambre de madame la reine. Mais je lui dis que vous étiez intendant de Montmayeur et que vous arrondissiez votre escarcelle, à tondre de près les vassaux de Monseigneur, ce pendant que votre épouse, la Coquelourde, tient, en la charrière Grenatière, une boutique d'épicerie bien garnie d'eau rose, vinaigre sec en pastilles, moutarde rouge; de poutargue, caviar, safran, huile, poivre, cannelle, muscade, maïs, cubèbe, anis, gingembre, giroffle, et autres excellentes friandises qui me font venir l'eau à la bouche, rien que d'y penser. A boire, Verdier !

A chaque mot de cette pompeuse énumération, Guillaume Coquelourt saluait avec une visible satisfaction. Ses traits s'épanouissaient de plus en plus. Il semblait dire que sa parenté devait être fière de compter dans la famille un homme libre, déjà riche, bourgeois patenté, honoré d'une charge de confiance et qui, pour peu qu'il plaçat en bon lieu ses enfants, obtiendrait sans trop de peine des lettres de petite noblesse.

Luzarches, se moquant de lui, poursuivit d'un ton d'ironie :

— Voilà ce que l'on gagne à manier la plume au lieu de brandir l'épée ! On a moins de callosités aux mains et plus d'argent en poche. Nous autres, nous serons tou-

jours sans sou ni maille, faute de savoir apurer des comptes. C'est un art que vous devriez nous enseigner, maître Guillaume.

— Il y a plus de science que d'art à gagner sa vie de cette façon, reprit Verdier.

— En tout cas, s'écria Guillaume, aigrement, il y faut plus de peine que pour fourbir une armure ou surveiller l'écurie du seigneur.

Ces imprudentes paroles faillirent provoquer une querelle en règle : Luzarches intervint et coupa court à ce dialogue, en disant :

— Vous disputez comme feraient deux Chizerats ?

— Chizerats ? interrogea Guillaume, prompt à la riposte, qu'est-ce là ?

— On nomme *Chizerats* ou *Burrhins* en Bresse, *Caqueux* en Bretagne, *Cagous* au Mans, *Trangots* à Saint-Gaudens et *géritains*, dans les gorges des monts Pyrénées, répondit Luzarches, ce que vous appelez ici des bohémiens. Ce sont gens vils et méprisables, de race maudite.

Rochechouart, qui n'avait point encore parlé, leva la tête, ses yeux clignotaient, rougis et cernés d'un large cercle bistré. Il appuya sa joue sur son poing fermé, et, d'une voix embarrassée, il balbutia :

— Je connais des chrétiens qui sont plus méprisables que les païens dont vous nous entretenez, messire de Luzarches... Guillaume Coquelourt, voici bien du temps que je te prie de demander au révérend chapelain si ceux qui ont trahi leur maître vont en paradis ?... Êtes-vous allé voir le château de Loches, Luzarches ?.. C'est une forteresse imprenable..... On dit que monseigneur Louis de Savoie est sur le point de passer de vie à trépas ? Qui lui succédera ? poursuivit Rochechouart en s'animant un peu. Aurons-nous pour duc un cénobite ? Scribes et moines s'en réjouiront,

mais les gens d'épée n'auront qu'à pendre la rouillarde au clou....

Après avoir proféré ces phrases incohérentes que ses compagnons écoutèrent en hochant la tête et en se regardant d'un air singulier, Rochechouart laissa tomber son front sur ses bras croisés et ne remua plus.

— Quand sa folie le prend, il devient ennuyeux, dit Guillaume Coquelourt.

— Il se souvient toujours ? demanda Luzarches.

— Sans doute. Monseigneur, seul, cause avec lui... et si peu ! Il s'enivre quotidiennement... pour oublier. Le vin, de taciturne qu'il est à jeun, le rend alors muet. Il se croit damné pour l'éternité. Si vous le voulez rendre furieux, prononcez en sa présence le nom de Philippe-Monsieur, comte de Bresse. Judas, lui, se pendit à un arbre, mais du moins il rendit l'argent !

— Ah çà ! reprit Luzarches, il me semble que vous aviez des nouvelles à m'apprendre, Guillaume... Holà ! maître Granczonis, la fille... servante, Gothon, Margot, Pétronille, Jacquemet le Roux, apportez céans deux pintes de vin blanc de Seyssel... Nous joindrons quelques tendres saucisses à cet excellent pâté, mes chers compagnons.

— M'est avis, ajouta l'intendant en adressant à l'écuyer un sourire gracieux, que j'envoie quérir à la boutique de ma femme un pot de poutargue, *id est* une pâte d'œufs d'esturgeons et de sel fort propre à faire apprécier la saveur de la tisane d'octobre.

Bientôt deux grands plats d'étain chargés de mets stimulants et deux cruches de dimensions respectables s'alignèrent en bon ordre devant les trois convives.

## II

**Où maître Guillaume Coquelourt se montre jurisconsulte expert, non moins que serviteur fidèle.**

Rochechouart excepté, les gens de Montmayeur se mirent à manger du meilleur appétit, non sans arroser de larges lampées d'un vin généreux, les friandises dont ils se régalaient.

Ce faisant, ils échangèrent quelques propos insignifiants, réservant pour le dessert l'entretien sérieux auquel ce repas servait de prétexte.

Donatien, la tête appuyée sur ses deux mains réunies, ne découvrait son visage couperosé de teintes violacées que pour emplir son verre et le vider d'un trait. Il était déjà ivre, et plus il buvait, plus sa tristesse morne augmentait.

La même cause produisait un effet différent sur ses compagnons. Les fumées du vin les portaient à une exhubérante gaîté et ils arrivaient par degrés à ce moment d'expansion cordiale, mais involontaire, qui a fait dire que la vérité gît au fond de la bouteille.

Ce fut alors que Luzarches, interrompant tout à coup la complainte que fredonnait Verdier, et les contes guillerets que se délectait à narrer maître Guillaume, s'écria :

— Par le saint Suaire! m'est avis que c'est assez tourner autour du pot... Il serait temps, Guillaume, que vous me disiez vos nouvelles, car voici que deux heures vont sonner à l'horloge que feu mon bisaïeul accrocha naguère en la Tour de la Poype, et que feu mon aïeul

enleva dix-sept années plus tard, en l'an 1394, pour la placer au clocher de Saint-Léger.

— Peu importe, répliqua Verdier. Monseigneur est au lit, malade, et ne veut personne autour de lui. A quoi bon nous presser? Celui qui a fait les jours ne les a pas vendus.

Guillaume prit un air mystérieux, enfla ses joues, promena un regard investigateur autour de la chambre, et, ce préambule mimé, il dit en baissant la voix :

— Eh bien ! Luzarches, vous savez que nous nous attendions tous à voir une dame dans la maison de Montmayeur : une jeune épousée, belle à ravir, et dont la jeunesse eût amené quelque joie dans la solitude de nos vieux manoirs? On disait l'affaire accordée. Bast ! Qu'est-ce qu'il y a de plus léger que la plume ? C'est l'air ? De plus léger que l'air ? La femme !.. L'oiseau a rongé les barreaux de sa cage, a déployé ses ailes et s'est envolé.

— Tout n'est qu'heur et malheur, en ce monde, répartit philosophiquement Luzarches. Misère de moi ! pour une fiancée qu'il perd, le maître en retrouvera dix. Croyez-moi, compère, si le roi Louis de France avait une fille et que Montmayeur la lui demandât, le roi donnerait sa fille à Montmayeur en lui disant : « Merci. »

— Peines d'amour ne se peuvent consoler si facilement, dit Louis de Verdier. Si tantôt vous aviez regardé monseigneur avec plus d'attention que n'en permet le respect, vous l'eussiez trouvé bien changé ! Il était fort et robuste, vigoureux comme le grand chêne des montagnes que la *tramontane* même ne peut renverser. Aucun pli ne ridait son front, aucun fil d'argent ne brillait dans sa chevelure, le poids de la plus lourde armure n'eût pas fait plier ses épaules. Maintenant il est pâle, maigre, décharné, vieilli ; ses cheveux sont gris, sa taille est affaissée. Quand les vassaux d'Apremont le

voient passer, vêtu de deuil, sans épée, à demi couché sur son cheval noir, ils disent que c'est le fantôme du seigneur ! On lui a jeté un sort !...

— Qui ? demanda Luzarches.

Sans répondre à cette question, le camérier poursuivit :

— Aussi, nous ne rions plus, nous autres ! Plus de fêtes magnifiques, où les vins rares coulaient à flots, où les musiciens d'Italie raclaient leurs instruments du coucher au lever du soleil, où c'était un tourbillon toujours mouvant de danseurs chargés de joyaux, de fleurs, de velours et de soie. Les échos du castel ne répètent que des plaintes, des gémissements, des soupirs. Les pages n'osent plus deviser, au coin du feu... Nous tremblons tous devant cette douleur secrète qui parfois s'exhale en fureur... Et bientôt, sous les tentures noires, on verra un cercueil se dresser en avant du portail d'Apremont.

Luzarches fronça le sourcil. Il fit un geste de dénégation : cette soudaine transformation lui paraissait extraordinaire. Guillaume Coquelourt crut qu'il faisait appel à sa parole, oracle infaillible : il affirma :

— C'est la vérité !

Rochechouart se renversa en arrière sur le dossier de son siége, secoué par un frisson fébrile, et balbutia d'une voix sourde, entrecoupée de hoquets, ces mots incohérents :

— C'est la vérité !.. Le comte est affolé, comme moi... On lui a jeté un sort... Ah ! c'est à cause de cette malheureuse que, la nuit, les morts voilés sous leur linceul taché de sang... les morts qui me regardent avec leurs orbites creuses, sans yeux, entourent ma couche et me crient : « *Lâche !* traître ! Judas ! » Oui, oui... c'est la vérité !.. On l'a mis en prison, à Loches, dans la cage de fer... Qui donc m'a donné un soufflet, l'autre jour,

en me parlant de cela ?.. C'est le vieux que nous arrêtâmes auprès de ma vieille Tour... Opprobre ! honte !.. Donnez-moi à boire, vous autres : j'étouffe !

Luzarches fut saisi d'une terreur superstitieuse, bien qu'autrefois il eût été accoutumé à ces accès de terreur qui s'emparaient de Rochechouart.

— Soyez raisonnable, Donatien ! dit-il au géant d'un ton affectueux, vous avez dit : « Cette malheureuse ! » De qui donc parlez-vous ? Quelle est cette femme ? Une sorcière, peut-être, une stryge, une de ces goules à face verte qui se repaissent de cadavres putréfiés ?

— Elle est aussi belle que la Vierge Marie, murmura Donatien dont la voix s'adoucit et dont les traits prirent une expression extatique. Les tresses de ses cheveux sont d'or pur.... Dénoués, ils ruissellent autour d'elle comme des flammes ardentes... Elle porte, comme Judas l'Iscariote qui vendit Monseigneur Jésus, une tache toute brûlante d'infidélité...

— Son nom ? cria Luzarches en proie à un frémissement nerveux. Cornes du diable ! que n'a-t-on coupé cette vampire en petits morceaux. Maudite soit-elle !

Rochechouart était retombé dans son abattement. Mais ses yeux brillèrent d'une flamme vive, lorsqu'il entendit le camérier Verdier dire à Luzarches d'un ton de reproche :

— Savez-vous, mon cher, que nous parlons d'une dame de haut parage, de la comtesse Gilberte, veuve de Miolans ! Il n'y a dans cette affaire ni charme, ni philtre, ni sortilége. C'est un caprice de femme et qui ne sait qu'il n'y a rien d'irrésistible, d'emporté, d'irréfléchi, d'illogique et d'injuste comme cela. Or, sous ce rapport, madame la comtesse est dix fois de son sexe.

— Vous n'expliquerez pas ainsi, je présume, ajouta Guillaume Coquelourt, d'un ton indigné, que cette noble dame ait assez peu de respect d'elle-même et du

nom qu'elle a l'honneur de porter, pour intenter un procès aussi scandaleux à son protecteur, à son second père.

A travers les carreaux lozangés, en verre verdâtre, qui fermaient la fenêtre à large croisée de pierre, on apercevait ce spectacle qui remplit d'une suave béatitude l'esprit et le cœur des épicuriens : la neige tombait à gros flocons, poudrant à blanc toits pointus, saillies aux contours bizarres, tringles d'enseignes recourbées en élégantes arabesques, auvents moussus, gargouilles monstrueuses suspendues au bord des toits. Un tapis d'une blancheur nacrée, maculé çà et là de traces de pas imprimées en noir, coupé au milieu par un étroit sentier, mélange boueux d'eau, de terre et de neige, s'étendait sur la chaussée raboteuse de la rue au Meysel-Vieux.

De rares passants, le nez dans leur manteau, les mains sous leurs manches, circulaient au pas de course.

Les apprentis grelottaient sur le seuil des boutiques, s'escrimant de l'aune ou du bâton, pour se réchauffer un peu.

Quelques enfants se combattaient avec des pelotes de neige, en riant aux éclats. De toutes les cheminées s'élançait un filet de fumée bleue, se déroulant en spirale.

— A quel propos, ce procès? interrogea Luzarches.

Ce brave soldat ne comprenait rien à ces événements étranges qui s'étaient noués pendant son absence et que, au moment de son départ, nul ne prévoyait encore.

Observateur habile, il regardait volontiers ce qui se passait autour de lui, savait écouter et se taire, ce qui est une science peu commune. Il apprenait avec surprise, mais en même temps avec satisfaction, les nouvelles que lui donnaient tour à tour l'intendant et l'écuyer de Montmayeur.

Avec satisfaction, avons-nous dit? Oui, car il songeait

au parti qu'il tirerait de ces renseignements précieux qui, joints à d'autres, casés méthodiquement dans sa mémoire, contribueraient à édifier sa fortune, pour peu qu'il les utilisât en fin politique. Et personne, ce nous semble, n'ignore qu'à l'époque où vivaient nos personnages, sous la cuirasse d'un capitaine se cachait presque toujours un embryon d'homme d'État.

— Canons et mitrailles ! poursuivit l'écuyer, ce sera sans doute pour quelque menue servitude féodale, pour une redevance de fumée de chapon bouilli, ou autre affaire de cette importance !...

Guillaume Coquelourt prit un air tout à fait sérieux et répondit sur un ton de mauvaise humeur :

— Vous nous la baillez belle, compère ! Il n'y a pas de redevance inutile ou ridicule. Si Montmayeur doit au souverain, chaque année, une paire de gants de peau de cerf, pour la mouvance de son fief de Cusy, les sires de Miolans lui doivent un chapeau de feutre, à titre de plaids. Est-ce que la famille Vachi, dans la maison de laquelle fut passé l'acte de vente de la ville de Chambéry par le seigneur Berlion au comte Thomas, ne fait pas hommage au duc, le jour de la saint Pacôme, d'un os plein de moelle ?... Non, non ! il y a dans notre répertoire et nos terriers, mieux que cela ; en un seul chapitre, sont mentionnés les droits d'ostize, de panage, de pascuage, de pontage, de panelage, de prélibage, de pressurage, de piscuage, de réceptage, de ramage, de seraçage, de soculage, de taschiage, et cent autres que je pourrais nommer si la mémoire ne me faisait défaut, s'écria Guillaume avec un accent de triomphe.

Il poussa un soupir de satisfaction pour clore cette nomenclature, qui l'avait essoufflé quelque peu, et sans laisser à ses auditeurs le loisir de prendre la parole, il continua d'une voix véhémente :

— Non ! non ! non ! madame Françoise-Hildegarde-

Gilberte de Polignac a épousé très-haut, puissant et redouté seigneur, feu Anthelme, comte de Miolans, fils de défunts Nantermet de Miolans et de Guigonne de Montmayeur. Dieu ait leurs âmes en paradis !... Aujourd'hui elle réclame à l'oncle du feu comte, son mari, non-seulement la dot de ladite Guigonne, mais une part énorme des biens laissés par le comte Gaspard son père, biens dont notre maître est le seul et légitime héritier. Elle se fonde sur ce principe du droit romain que l'épouse, survivante à son mari, lui succède pour la totalité de ses biens, quand il ne laisse pas d'héritier; pour une part virile, dans le cas opposé ; en concurrence enfin avec ses propres enfants si elle en a. Or son mari est mort, sans faire valoir aucun droit ; en second lieu, ces droits il ne les possédait aucunement puisque nous sommes régis par des coutumes qui les nient, d'où il s'ensuit que la demanderesse intente une action illégale, absurde, basée sur une insigne mauvaise foi. Avez-vous compris ?

— Je voudrais que le diable m'emportât, s'écria Luzarches, si je comprenais un seul traître mot de ce jargon de chicane. Mon juge, dit-il en tirant du fourreau sa dague à large lame, le voilà ! Il délie tout procès, toute querelle, sans que scribes, huissiers, charlatans, me fassent payer une ligne de leur grimoire.

— Ce qui m'émerveille, ajouta Louis de Verdier en riant, c'est l'éloquence de maître Guillaume. Il parle comme un procureur, mais qui peut deviner ce qu'il veut dire ?

— Moi ! interrompit Rochechouart : le drôle a la langue déliée. Il y a eu plus de gens perdus pour avoir su trop bien parler, que de gens enrichis par un silence prudent. C'est un grand art que de savoir écouter et se taire. Voyez-vous, toute la politique des Valois de France est là !

Guillaume approuva du bonnet, sourit, but et reprit :

— J'ajouterai, Luzarches, que ceux que condamne et exécute votre juge pointu en appellent rarement au mieux informé... Verdier, vous voyez bien que je me fais comprendre puisque M. de Rochechouart, qui est pauvre clerc, a saisi le sens de mes paroles.... Et quant à vous, Donatien, vous pourrez toujours parler de corde dans ma maison, car elle n'est ni ne sera celle d'un pendu.

Après un moment que les trois convives employèrent à faire honneur à la cuisine du logis du *Croissant*, ce fut Luzarches qui parla :

— En somme, dit-il, je voudrais bien savoir en quoi ces tracasseries ont influé sur le caractère de monseigneur le maréchal. Qu'il perde ou qu'il gagne un procès, peu lui chaut !

—Oh ! oh ! répliqua l'intendant, il s'agit de plusieurs seigneuries, avec droits, services, terres, champs, prés, forêts, étangs, marais......

— Bagatelles ! interrompit le camérier, en faisant claquer ses doigts d'un air de profond dédain. Montmayeur se soucie des richesses, comme Verdier de sa première chemise. Vous faites le malin, Guillaume ! Dites sans plus tarder.....

— Que Luzarches avait raison tout à l'heure, ajouta Rochechouart d'un ton lugubre. Le plus vaillant des chevaliers de Savoie est devenu l'esclave d'une misérable femme.

— Et ce qu'il y a de plus étrange, s'empressa d'ajouter Coquelourt désormais aussi bavard qu'il avait été discret jusque-là, c'est que madame la comtesse Gilberte, qui trouve monsieur le maréchal trop mince compagnon, passe pour accepter volontiers l'hommage du vieux président Fésigny, lequel est un vassal de notre fief de Cusy. J'ai entendu dire que la noble dame aimait à courre gibier royal. Une cousine du mari de la cham-

brière de madame la duchesse défunte m'assurait que si les murs de Loches étaient moins épais.... Philippe-Monsieur est un beau garçon !...

— Chut ! cria Luzarches, ce ne sont pas nos affaires, Guillaume. Honte à vos cheveux blancs, s'ils couvrent une tête de fou. Maintenant je sais tout ce qu'il m'importait de savoir, sauf que je n'ai pas compris un traître mot du jargon de Coquelourt. Mais ceci n'est rien. M'est avis, camarades, qu'il nous faut songer à tirer pied ou aile de tout ce hourvari. La pêche en eau trouble est productive.

Ce judicieux apophtegme eût rallié tous les suffrages de la docte compagnie si son attention n'eût été distraite par un grand tumulte, qui éclata au dehors, précisément alors que chacun se préparait à les exprimer clairement, en échange d'une explication moins concise que les plus scrupuleux comptaient exiger de l'honorable préopinant.

## III

### Pourquoi le maréchal de Montmayeur s'était rendu, armé en guerre, au château de Chambéry.

Lorsque les gens de Montmayeur sortirent de l'hôtellerie du *Croissant*, il faisait déjà nuit.

Les marchands fermaient leurs boutiques. Dans les rues étroites retentissait un grand bruit de volets ferrés s'ajustant en leurs cadres, de verrous claquant dans leurs alvéoles, de chaînettes cliquetant contre les barres de fer. Apprentis et serviteurs allaient vite en besogne, à cause du froid qui glaçait leurs mains nues.

A de rares intervalles la terne clarté d'une lanterne

qui se balançait en grinçant à sa potence de bois traçait un orbe de lumière sur le sol et les premières assises des maisons.

Çà et là on voyait reluire, trouant les façades noires, les châssis en papiers huilés de quelques fenêtres; puis chaque hôtellerie envoyait au dehors, à travers les vitrages qui fermaient salles et cuisine, le reflet rouge des grands feux allumés dans l'âtre.

A force d'être piétiné, le tapis immaculé dont la neige avait revêtu la terre était devenu une boue noirâtre et glissante, souillée de tas d'immondices, infecte, et qui clapotait maintenant sous le pied des passants.

Les pignons, ici aigus, là s'épointant en escaliers, ailleurs effilés comme une flèche d'église, se perdaient dans les ténèbres, formant un amas confus de lignes entrelacées.

Le vent âpre et glacial s'engouffrait dans les ruelles, heurtait l'angle des bâtiments, soulevant les morceaux de neige friable et les éparpillant en tourbillons.

Chaque famille, dans sa demeure, se préparait à l'acte important du souper : les jeunes filles dressaient le couvert, les matrones veillaient à la marmite, les garçons chantaient en fourbissant leur épieu, les vieillards jouissaient de la bonne chaleur que répandait le foyer.

Pourtant, il y eut une sorte de commotion qui vibra soudain.

De l'un à l'autre on se dit que d'importantes nouvelles arrivaient, qu'un messager harassé de fatigue et dont le cheval, blanc d'écume, roidi, expirait en ce moment aux portes du château ducal, était en conférence depuis un quart d'heure avec le prince de Piémont, Amédée, et sa femme Yolande, sœur du roi très-chrétien.

Cette rumeur courut la ville avec la rapidité de l'éclair. Qui peut dire quelle voix mystérieuse avertit les multitudes ?

Bientôt, les portes s'ouvrirent. Bourgeois et marchands, artisans et gens de métier, soldats, écoliers, moines, seigneurs entourés de valets et de juges, se trouvèrent réunis dans les rues et s'acheminèrent en rangs pressés du côté de la demeure du souverain.

Pas n'est besoin de dire que le sexe faible, qui est aussi le sexe curieux par excellence, était largement représenté, quelle que fût l'inclémence de la saison. Au silence qui pesait sur la cité, à demi endormie dans la torpeur qui suit la journée de travail, succédait un murmure prolongé, mais contenu.

— Est-ce une émotion populaire ? s'écria Guillaume Coquelourt, d'un ton effaré, en rivant son bras à celui de Luzarches.

— Il y avait une foule... semblable... balbutia Rochechouart.... des gens qui couraient dans les rues, terrifiés, parlant à voix basse..! Là-bas, à Thonon, quand je m'enfuis du château, où gisait, troué de part en part, le cadavre de Saint-Sorlin. Que peut-on reprocher à qui a fait justice ?

Louis de Luzarches haussa les épaules. Il échangea un regard avec le camérier Verdier, qui frissonnait sous la bise.

Quittant la rue au delà le Meysel-Vieux, ils s'engagèrent dans celle de Villeneuve, traversèrent la Judée ou quartier des juifs, sortirent par la porte des Filles et se trouvèrent sur la vaste esplanade qui s'étendait entre le château, l'ancienne enceinte de la ville, le moulin de la porte de l'église de Saint-Pierre sous le château.

C'était une place de forme très-irrégulière. La foule, en peu d'instant, la couvrit dans toute son étendue, sans tumulte, sans bruit, sans cris, sans éclats de voix. Elle ne voulait point troubler le repos de ses princes. Peut-être même, pressentant une triste nouvelle, elle gardait le respect silencieux que l'on doit au malheur.

Une rafale violente fendit le linceul de nuages qui voilait le ciel. Un rayon de lune, blafard, se glissa à travers cette déchirure et jeta quelque lumière sur le tableau.

La masse énorme du château, debout sur une éminence, apparut. On vit ce profiler, blanchâtre, la Tour-Neuve, carrée, la tourelle qui l'accolait dominant l'angle d'une terrasse aux talus rapides d'où jaillissaient de grands marronniers sans feuilles; puis ce furent les hautes constructions couronnées d'un diadème de machicoulis et percées de fenêtree grillées; enfin le chevet de la Sainte-Chapelle, avec ses immenses verrières luisant dans l'ombre, ses contreforts chargés de sculptures délicates, ses gargouilles monstrueuses; plus loin la tour octogone de la Trésorerie, basse et trapue, coiffée d'un toit de scindelles.

La neige amassée sur toutes les saillies dessinait en festons argentés les détails d'architecture, donnant aux figures de pierre une forme indécise, rehaussant de son éclat les murailles noires.

Aucun bruit ne se faisait entendre, derrière ces murs épais; aucune clarté ne filtrait à travers les châssis des croisées. On eût dit une de ces tombes colossales que les Pharaons d'Égypte se faisaient tailler par cent mille hommes et qui prenaient la vie de cinq générations.

Sur la rampe en pente douce qui, de la porte ogive du château, conduisait au pont jeté sur le fossé, vingt gardes s'alignaient, la hallebarde au poing.

La crête de la terrasse aux marronniers était garnie d'arquebusiers, mèche allumée, et l'arme reposant sur la pique.

Les habitants de Chambéry épuisaient vainement en conjectures leur imagination, d'ordinaire apathique, et s'émouvaient à bon droit de ces manœuvres inusitées. Que se passait-il donc pour que l'on ordonnât de tels

préparatifs ? Depuis quelques années, le duc gouvernait plus sagement qu'autrefois, et nul ne demandait réforme ou nouveaux priviléges.

D'ailleurs, l'attitude de la foule indiquait assez qu'elle ne nourrissait aucune intention hostile. Il y eut quelques protestations timides, puis un peu de colère, un mugissement sourd, une clameur qui vibra longuement, enfin le silence, plus sombre, plus grave, plus morne.

La voix brève d'un officier venait de crier :

— Hallebardiers, pointe en avant ! fusiliers, feu sur ces imbéciles, s'ils ne se taisent sur-le-champ !...

Ce n'était point l'heure de la bravoure : le froid engourdit. On se tut, mais on resta.

Il se fit alors un mouvement singulier. Les portes de l'enceinte, ouvertes, laissèrent passage à plusieurs groupes auxquels la foule ouvrit un chemin entre ses rangs, un peu par déférence, beaucoup parce que les valets secouaient sur elle les étincelles des torches ardentes qu'ils portaient, et que les pages s'amusaient à repousser les curieux du manche de leurs cannes à pommeau d'argent.

Le chancelier de Savoie, Jean de Michaëlis, passa le premier ; vinrent ensuite Jean de Montluel, gouverneur du Piémont, Janus de Genève, gouverneur du pays de Vaud, Wiffre d'Allinge, président du conseil souverain de Turin, Jean du Saix, président de la Chambre des comptes, escortés, les uns de gentilshommes et de capitaines; les autres de magistrats et de légistes.

La flamme bleue et jaune de la résine illuminait la place, jetant des teintes fauves sur tous les visages curieux et faisant reluire cuirasses d'acier, simarres de velours, panaches et broderies.

Le tablier du pont-levis résonna sous les pas lourds, la herse grinça dans sa rainure et les différents cortéges, s'engouffrant sous la voûte du porche, disparurent soudain.

Un personnage, que n'accompagnait aucun serviteur, s'avança lentement jusqu'aux douves.

Sa robe cramoisie, fourrée d'hermine, dessinait une taille haute, un corps maigre; ses épaules voûtées, les cheveux blancs qui s'échappaient en boucles épaisses de dessous les rebords de son mortier à glands d'or, décelaient un grand âge; il s'appuyait sur une canne en bois de sarment.

Le peuple, qui s'était incliné devant les autres, acclama celui-ci:

— Voilà Fésigny, disait-on, Fésigny le bon juge!

— Il a dit que seigneur et serf sont égaux en sa présence, cria un bourgeois de forte encolure. Il a défendu les franchises de la bonne ville. Il protége les petits et rudoie les grands. C'est l'ami de Philippe-Monsieur, qui nous délivra des cypriotes!

De bouche en bouche, on se répéta ces paroles, et ce fut un cri universel:

— Honneur à Fésigny le bon juge!

L'un des syndics des corps de métier s'approcha du vieillard, chapeau bas, et lui demanda quel événement appelait au château, à cette heure indue, les dignitaires de l'Etat.

— Mon ami, quand les nouvelles sont bonnes, on les devine; quand elles sont mauvaises, il ne faut pas être pressé de les apprendre, répondit Guy de Fésigny, de sa voix ferme et sonore. On m'est venu chercher, tantôt, sans me dire pourquoi. Prenez patience!

Il traversa le pont, dont la queue de sa robe balayait les planches raboteuses, et gravit lentement la rampe.

La porte du château s'ouvrit de nouveau. Un cavalier se montra sur le seuil. Une casaque de velours bleu cachait à demi son armure d'acier bruni. La visière de son casque encadrait son visage pâle, voilé par une expression soucieuse. Il arrêta son cheval en voyant le président du sénat.

— Ah ! monsieur de Fésigny, lui dit-il, avec un accent empreint d'une émotion douloureuse, vous arrivez un peu en retard. On vous attend là-haut, dans la salle du Conseil.

— Mon Dieu ! monsieur le maréchal, s'écria Fésigny, très-ému, en joignant les mains, comme vous voilà pâle, triste, agité ! Quel malheur !

Le maréchal inclina la tête, poussa un profond soupir, et répondit :

— Notre bon duc Louis !....

— Mort ? interrompit son interlocuteur en tressaillant.

— Oui, monsieur. Louis, duc de Savoie, mon maître et le vôtre, a rendu son âme à Dieu, hier, 28 janvier. C'est terrible, n'est-ce pas, que les rois meurent comme les autres hommes ? Dieu ait son âme !... C'était un prince loyal, qui n'avait qu'une parole, et donnait des deux mains.

— Le roi de France doit être content ! murmura Fésigny.

Montmayeur pâlit davantage encore et fronça le sourcil.

— Pourquoi ? demanda-t-il d'un ton bref, en détournant son regard.

— Notre duc s'appelle maintenant Amédée IX ! Etes-vous sans inquiétude, monsieur le maréchal ?

— Je ne comprends pas ! Ah ! monsieur de Fésigny, je sais bien que vous eussiez voulu que notre duc se nommât Philippe II, et non Amédée IX. Il n'a pas dépendu de vous qu'il n'en fût ainsi. Mais lequel de nous deux doit être inquiet ?

— Je suis l'ami de son frère, il ne saurait me l'imputer à crime.

— C'est juste. Que durera ce règne ? Le prince est d'un caractère qui ne conviendra nullement aux

hommes d'État, comme vous, aux hommes d'épée, comme moi, seigneur président. Il a horreur du mensonge, arme et moyen unique des politiques ; il est tout occupé d'œuvres pies, de pratiques religieuses. Puis, cette affreuse maladie !...

— Ainsi, le duc est mort... mort !... répéta Fésigny. Loin des siens, loin de ses fils, loin de ses sujets, sur la terre étrangère !.. C'est un terrible châtiment pour les rois que de mourir ainsi, monsieur le maréchal ! Et comment Amédée-Monseigneur a-t-il accueilli cette affreuse nouvelle ?

— Il a levé les yeux au ciel, il a prié, et il pleure !

— Et que va-t-il faire ?

— On ne sait. Il faut à ce peuple qui nous contemple, d'en bas, et qui se demande pourquoi nous sommes pâles, pourquoi nous nous arrêtons au seuil de cette demeure, il faut à ce peuple un sceptre de velours. Mais il faut un glaive d'acier bien trempé pour les ennemis de ce peuple, et sait-on si Amédée, qui peut soutenir l'un, pourra brandir l'autre ? Ah ! monsieur, après un règne long, désastreux, tout semé de ruines, de guerres, de conspirations et d'émeutes, ensanglanté par des meurtres juridiques, agité par vingt commotions, nous allons avoir un prince pacifique... On aura plus besoin de Fésigny que de Montmayeur, et je vais de ce pas déposer mon armure et suspendre mon épée au-dessous de celle de mon père.

Ces paroles furent prononcées avec une ardeur contenue, et le magistrat y vit clairement l'expression de regrets que Montmayeur n'osait manifester plus nettement. L'homme de guerre cédait le pas au légiste : un soldat inoccuppé devient presque toujours un politicien.

— Monsieur le maréchal, peut-être vous trompez-vous, reprit Fésigny après une courte pause. Vous-même

l'avez dit : Combien durera ce nouveau règne ? Il commence trop tôt...

— Pensez-vous qu'il finira trop tard ?

— Si je l'avais pensé, je l'aurais dit. — On a toujours besoin de grands capitaïnes, quand ce ne serait que pour défendre le sol contre les conquérants. L'aigle, qui s'attaque aux grosses proies, ne dédaigne pas cependant l'humble colombe...

— Messire président, je n'entends rien à vos allégories, interrompit Montmayeur d'un ton rude. Voulez-vous dire que nos proches voisins nous convoitent ? Amédée n'est point fait pour semblable besogne, et ce n'est pas crime de lèse-majesté que de prévoir le malheur !

Fésigny le considéra avec cette fixité tenace qui fatigue et qui, parfois, effraie. Il cherchait à pénétrer les sentiments du maréchal, à deviner sa pensée. N'ignorant point que son ambition le poussait à conjurer l'asservissement de son pays, il savait que la mort de Louis lui créait un obstacle difficile à surmonter.

Montmayeur possédait une influence absolue sur le faible esprit du feu duc, et il était plus que probable qu'avec le successeur de celui-ci s'élèveraient de nouveaux favoris.

Louis de la Chambre, vicomte de Maurienne, chef d'une maison rivale des Montmayeur et des Miolans, antagoniste déclaré du comte Jacques, qu'une tendre amitié attachait à Amédée et qui ne cachait point sa haine contre Louis XI, ne tarderait pas sans doute, à le supplanter.

Il ne restait donc à Montmayeur qu'un seul parti à prendre : revenir au comte de Bresse, le délivrer de sa prison, acquérir des droits imprescriptibles à sa reconnaissance, et préparer son avénement au trône, en laissant s'écouler quelques années, pour que, Fésigny étant

mort, il fût le seul confident, l'homme nécessaire.

Or Fésigny, capable lui-même de tous ces calculs perfides, comprit parfaitement que Montmayeur les fît. Il se promit aussitôt de leur prêter son appui, quitte à provoquer la chute de l'ambitieux dès qu'il ne le verrait plus redoutable, ou qu'il cesserait d'être utile à ses projets.

Ce fut donc du ton équivoque des diplomates qu'il reprit :

— C'est vrai, monsieur. L'astre qui se lève ne parcourra pas sa carrière sans que de nombreux nuages voilent son éclat !... Et quand il disparaîtra à l'horizon, que la nuit éteindra son rayonnement et que l'on attendra l'astre qui doit s'élancer après lui, radieux, dans le firmament...

—Vous parlez encore par énigmes, interrompit le maréchal en souriant. Hélas ! nous autres, gens de camp et de bataille, nous ne sommes pas rompus aux finesses de la langue.

Fésigny sentit qu'il fallait s'avancer prudemment et ne se point aventurer. Il se trouvait en présence d'un adversaire dangereux. Aussi, changeant brusquement de sujet, il dit avec un accent d'intérêt :

— Vous avez vu Son Altesse ? Elle prie, elle pleure, m'avez-vous dit ? Mais de qui a-t-elle appris la triste nouvelle ?

— Je la lui ai portée moi-même. Le prieur des Célestins de Lyon m'a expédié, sitôt le trépas constaté, un de ses amis, rude soldat et vaillant coureur s'il en fut. Cet homme a fait trente lieues en vingt heures... Le courrier officiel est en train de mettre ses bottes à l'heure qu'il est... Le fils pleure son père, mais la duchesse Yolande a déjà demandé que l'on tirât du coffre la couronne et la main de justice... Monsieur de Fésigny, je vous recommande l'ami du prieur des Célestins.

— Que puis-je pour lui ?

— Vous ? rien. Mais lui, pour vous, c'est autre chose ! Un homme qui fait trente lieues en vingt heures, fait cent cinquante lieues en sept jours. Combien compte-t-on d'ici à Loches, monsieur ?

Un regard profond, dont le maréchal ne put soutenir l'éclat, fut la seule réponse du président.

— Il y a une chose qui me tourmente, poursuivit le premier. C'est demain que vous rendrez le jugement dans le procès pendant entre madame ma nièce et moi. Je ne sais si votre bonne foi n'a pas été surprise et je serais fort désireux de m'entretenir avec vous à ce sujet.

— Le conseil ne durera pas longtemps encore : je m'attarde ici, monsieur le maréchal. Une fois le couvre-feu sonné, je travaille bien avant dans la nuit et ma porte n'est fermée à personne, quoiqu'elle ne s'ouvre que rarement.

— Où logez-vous ?

— Ma maison est dans la charrière Grenatière, un peu plus loin que l'allée des Peyroliers, près le four de la Grenette.

— J'aurai donc l'honneur de vous faire ma visite, avant qu'il soit longtemps.

— L'honneur sera pour moi, monseigneur, et je serai heureux de m'entretenir avec vous.

— Hélas ! je suis mauvais diseur, messire ! et c'est de vous que j'apprendrai mainte merveille.

— Soyez bon entendeur, monsieur le maréchal : le roi Louis XI prenait, quand je vous vis à Chinon, grand plaisir à deviser avec vous Vous me demandiez quelle distance il y a de Chambéry à Loches ? Mais votre courrier, ce me semble, pourrait parcourir en dix jours la route comme je le fis naguères, ce me semble... Sur ce, Dieu vous garde, monsieur le maréchal !

— Je ne vous dis pas adieu, seigneur patrimonial !

Ils se saluèrent cérémonieusement.

Fésigny redressa sa haute taille et continua son chemin sans retourner la tête.

Montmayeur, debout sur son cheval noir, le regardait s'éloigner d'un air pensif.

La foule avait assisté, silencieuse et attentive, à cette scène dont elle ne comprenait pas le sens. Les plus rapprochés de la barrière qui bordait les fossés prêtaient curieusement l'oreille, et plus d'un bourgeois eût donné un broc du meilleur vin de sa cave pour saisir au passage quelques bribes des paroles qu'échangeaient les deux nobles interlocuteurs, mais ceux-ci se disaient de ces choses que le vulgaire ne doit point entendre et ils parlaient avec les précautions voulues.

Cet entretien prolongé excita quelques défiances. La foule sait tout, et quand elle ne sait pas, un secret instinct l'avertit et des voix mystérieuses lui révèlent ce que l'on croit très caché.

Ce n'était donc un secret pour personne que la haine que se portaient Jacques de Montmayeur et Guy de Fésigny, divisés par des sentiments contraires, l'un ami déclaré de la France, l'autre ennemi du roi Louis et partisan du comte de Bresse, le cadet odieux à ses aînés, le juge qui avait rendu la sentence contre les favoris d'Anne de Chypre.

Il fallait donc un événement capital pour rapprocher ces deux hommes ; il fallait, soit qu'ils eussent besoin l'un de l'autre, soit qu'ils tentassent de se neutraliser l'un par l'autre. En tout cas, l'on voulait connaître la vérité, sinon par amour pour elle, du moins pour guérir cette plaie que la curiosité inassouvie creuse au cœur des oisifs.

Peu à peu cependant une rumeur qui venait on ne sait d'où s'éleva et courut.

Elle disait que le duc était mort et que l'anneau de Saint-Maurice, emblême de l'investiture souveraine, appartenait désormais au prince Amédée, que l'on vénérait à l'égal d'un saint, mais que l'on eût préféré voir abbé d'un monastère que chef d'une nation.

Pour peu que la multitude eût été convenablement endoctrinée, il y aurait eu émeute, sur ce bruit vague et que rien encore ne confirmait.

Seulement deux motifs puissants entravaient pour l'heure, le libre exercice de ce droit à l'insurrection que le peuple s'est toujours reconnu en fait, de quelque façon qu'il l'ait blamé en théorie : le premier, c'était l'effroi légitime que lui inspiraient les arquebuses et les hallebardes des gardes ; le second, c'était la crainte de s'enrhumer, vu le grand froid qu'il faisait.

Nos amis Guillaume Coquelourt,Verdier et Luzarches s'en donnaient à cœur joie. Il nous en coûte peu d'avouer que les indiscrétions qui remuèrent la foule émanaient du premier.

Donatien de Rochechouart, grave et muet, assistait impassible à ce spectacle qui ne lui rappelait que des souvenirs douloureux.Les autres riaient et plaisantaient avec leurs voisins, lançant raillerie sur lazzi, propageant les contes les plus fantastiques, si bien que le rire gagna de proche en proche et que la foule finit par se divertir infiniment ; il eût été difficile aux plus bruyants de dire pourquoi.

Le comte de Montmayeur poussa son cheval vers le pont-levis. Il dominait la place de toute sa hauteur. Il s'arrêta net entre les deux piliers qui soutenaient les chaînes, ce qui fit augurer qu'il allait parler.

Aussitôt les rires, les chants, les menaces, les murmures s'éteignirent et ce fut au milieu d'un silence solennel que vibra la voix retentissante du maréchal :

— Nobles, bourgeois et manants, cria-t-il, je vous an-

nonce un très-grand malheur. Notre souverain et redouté seigneur le duc Louis, de glorieuse mémoire, est passé de vie à trépas, en la ville de Lyon, hier, 28 janvier... Priez Dieu pour le repos de son âme !

L'on ne songea plus au froid.

Toutes les têtes se découvrirent et plus d'une larme coula, brûlante, sur les joues de ceux qui voulaient faire l'émeute et « démolir la baraque. »

— Nous avons maintenant pour souverain seigneur, continua le comte, très-haut et puissant prince, Amédée, IX^e du nom, duc de Savoie, à qui Dieu donne longue vie et prospérité !...

— Ainsi soit-il ! crièrent toutes les voix s'unissant en une immense acclamation qui résonna bruyamment, en se heurtant contre les vieux murs du château.

— Vive Amédée IX !

— Noël ! Noël !

— Savoie au noble duc !

La tête de Montmayeur retomba, inerte, sur sa poitrine ; il s'avança et traversa lentement la place, le front couvert d'une amère tristesse.

## IV

### Ce qui se passait, en la rue Grenatière, dans la nuit du 29 au 30 janvier.

La foule ne tarda pas à se disperser. L'enthousiasme n'est de longue durée que sous un soleil rayonnant et chaud, alors que la nature est en fête et que les prés sont d'un vert d'émeraude.

A tout triomphe, il faut des guirlandes de fleurs. Les branchages de sapin ne conviennent qu'aux cérémonies funéraires.

Bourgeois et artisans rentrèrent paisiblement chez eux, devisant de la grande nouvelle. Quelques-uns se souvenaient du temps passé et le regrettaient. Les jeunes lisaient plus volontiers dans l'avenir, dont le livre pourtant n'a que des pages blanches. Ecoliers et apprentis fraternisèrent. Ce soir-là, quel que fût le deuil, il y eut de gais refrains chantés dans les tavernes.

Lorsqu'ils descendirent la rampe du château, les dignitaires de l'État virent la place déserte et nue. Cette procession de laquais secouant des torches, de pages aux brillantes livrées, entourant des vieillards qui grelottaient sous les atteintes de la bise, ressemblait à un cortége funèbre.

Celui qui était venu le dernier partit aussi le dernier, seul, et se traînant à pas comptés, sans autre appui que son bâton de sarment.

Puis le pont-levis se releva, la herse retomba lourdement, les verrous entrèrent en criant dans leurs gâches, et l'on n'entendit plus que la voix vibrante des sentinelles se répondant par intervalles.

Au ciel, des nuages s'amoncelèrent et les ténèbres devinrent compactes.

Le marteau du jacquemart frappa neuf coups sur le timbre de bronze, et tout à coup les cloches des églises, Saint-Pierre, Saint-François, Saint-Léger, Saint-Antoine, Saint-Dominique, tintèrent le glas des trépassés. Les vivants devaient dormir, à cette heure; la nuit appartenait aux ombres des morts.

La charrière Grenatière occupait l'emplacement actuel de la place Saint-Léger et s'étendait jusqu'aux portes de l'église vouée à ce bienheureux ; un canal orné de deux ponts de pierre la séparait de la grande rue.

Les maisons des plus riches bourgeois l'ornaient.

On y voyait l'hôtel des comtes de la Chambre, qui

trente ans plus tard fut confisqué par le duc et donné à la ville.

La demeure de Fésigny était simple et modeste. Elle se composait d'un seul corps de logis ayant deux fenêtres de façade. Au premier étage courait un balcon grillé, à balustrade de fer, assez semblable à ce que les Arabes nomment *moucharabieh*. Deux pilastres à bossages soutenaient la dalle de l'étroite galerie, encadrant le chambranle sculpté de la porte d'entrée.

La chambre de retrait du président occupait tout ce premier étage.

On avait coutume de dire que les moines d'Hautecombe étaient mieux logés que cet illustre seigneur.

En vérité, cette vaste cellule paraissait nue, malgré la quantité des manuscrits qui s'empilaient dans une sorte de bibliothèque en bois de sapin, malgré la table énorme, sans tapis, chargée de papiers, qui occupait le milieu, et le pauvre lit, grabat sans courtines, dressé dans l'angle le plus obscur.

Deux objets précieux, cependant, figuraient à la place d'honneur : sur un coussin de velours le collier d'or à fusées émaillées de rouge des chevaliers de la Toison d'or ; sur une croix d'argent un beau christ taillé dans un bloc d'ivoire. Le hochet des vanités humaines aux pieds de l'image sacrée de Celui qui fit de l'humilité une vertu chrétienne.

L'on eût en vain cherché ces tapisseries aux couleurs éclatantes, ces étoffes brochées, ces tentures à franges, ces bahuts incrustés de matières précieuses qui meublaient les logis des barons. Cet asile d'un vieillard parvenu à de si éminentes dignités décelait des habitudes laborieuses, un profond dédain du bien-être, une vie austère, calme et retirée.

Un feu vif et clair illuminait de sa joyeuse clarté l'appartement.

De même que le prêtre ne quitte jamais sa soutane et que le soldat conserve son armure, la bataille donnée, Guy de Fésigny portait sans cesse la simarre de velours cramoisi et l'épitoge d'hermine. Une calotte de cuir couvrait ses cheveux blancs.

Affaissé dans un fauteuil, au coin de l'âtre, et les mains étendues sur les appuis chantournés, il écoutait un grand et robuste jeune homme dont le justaucorps de drap vert orné d'armoiries indiquait la profession, et qui se tenait devant lui dans la posture humble et respectueuse d'un inférieur :

— Voilà ma confession, monsieur, disait l'écuyer, je vous ai ouvert mon cœur et vous ai parlé comme à mon propre père... Il y a de ma faute, mais le destin est plus coupable que moi. Comptez-vous pour rien l'entraînement, l'occasion, les circonstances... et cette voix méchante qui tout bas conseille, alors que la conscience défend ?... Je suis puni. C'est déjà une expiation que d'être condamné à rougir devant les honnêtes gens !

La voix de Fésigny s'éleva, nette et franche :

— Qui veut, peut !... Quand Dieu a donné à l'homme un tentateur, il a mis en même temps auprès de lui un ange gardien. Ne vous justifiez pas, Aynard d'Entremont : repentez-vous. Décidez de quel côté vous irez et ne déviez plus. La bonne voie vous conduira droit au bien; la mauvaise a une pente rapide, et aboutit à l'abîme: une fois sur la lèvre du précipice, on prend le vertige et on tombe.

— C'est vrai ! murmura Aynard, avec mélancolie.

— Je vous ai rencontré un jour. Vous arrêtiez à main armée les voyageurs, et les voliez. Reconnaissant que la raison du plus fort est la meilleure, vous vous êtes rendu à merci du vainqueur. Dès ce jour-là, je vous ai aimé, parce que vous étiez jeune et que les vieillards, qui sont le passé, aiment la jeunesse, qui est

l'avenir. De bandit, je vous ai fait soldat. Puis l'heure de la défaillance est venue. L'or est le plus subtil des poisons ! Il a fallu beaucoup d'or pour faire de vous un traître...

— Monseigneur, vous êtes impitoyable !

— Je suis juste. Un gentilhomme ne sert pas deux maîtres. Est-ce que Montmayeur vaut mieux que Philippe de Savoie ?

Aynard d'Entremont rougit et baissa la tête.

Le magistrat parlait avec rudesse et sans ménagements. On affirme que le mépris est insupportable à ceux même qui le méritent le plus.

L'ancien compagnon de Rochechouart servait maintenant le maréchal de Montmayeur qui le défrayait largement et le choyait fort, lui laissant toute licence de se comporter à sa guise pourvu qu'il fût prompt à la besogne, cas échéant. On le chargeait d'expéditions aventureuses. Quand il répugnait à une action vile, on lui reprochait d'avoir si facilement trahi son premier maître et son bienfaiteur.

Depuis plusieurs jours, M. de Fésigny s'efforçait de le ramener à lui ; au moment d'entreprendre une campagne, il importe de s'assurer des auxiliaires dévoués.

Or, dans l'attente d'un interrègne, le magistrat préparait les voies à un triomphe qu'il croyait certain. Il poursuivait toujours la même idée, avec la constance et la ténacité qui sont le propre des hommes forts.

Seulement son ambition devenait moins personnelle, parce que la vieillesse commençait à secouer ses frimas sur sa tête. Il persévérait énergiquement, il s'éveillait chaque matin avec la volonté de continuer son œuvre, rapportait à elle tous ses actes, améliorait par un travail incessant les moyens d'exécution qu'il créait, ne vivait plus, pour ainsi dire, que dans la volonté et dans l'espoir d'atteindre son but.

Mais il était le cerveau qui pense ; il lui fallait des bras pour agir.

— Monsieur, que dois-je faire ? demanda Aynard, dompté par le regard insoutenable que le vieillard fixait sur lui.

Fésigny lui répondit ce seul mot :

— Obéir !

— J'obéirai, monsieur.

— Sans hésiter, sans discuter, aveuglément ?

— Sans doute, car l'obéissance ferme les yeux, bouche les oreilles, clot les lèvres. Vous commanderez, j'agirai. Monsieur, je me suis repenti souvent d'avoir déserté la cause du prince Philippe. J'ai été son complice... et le vôtre : j'ai accepté ma part de responsabilité, et je la veux garder.

— Complice ! exclama Fésigny avec un accent de suprême hauteur.

— Quel autre mot employer pour désigner celui qui aide à l'accomplissement d'un crime ?

— Crime ! dit encore Fésigny, et cette fois d'un ton courroucé.

— Monsieur, connaissais-je, moi, ce malheureux Valpergue, cet infortuné Saint-Sorlin ?... Eh ! que m'importaient vos dissensions, vos inimitiés, vos complots ? Je n'ai pas de patrie, je n'ai pas de famille, je ne sais d'où me vient le nom que je porte, et je ne possède que les habits qui me couvrent !... Je n'avais ni à juger, ni à punir, moi qui méritais d'être jugé et puni. Cypriotes ou Savoyards, ministres ou ambitieux, m'étaient aussi indifférents que le paysan que je rencontrais sur ma route, aiguillonnant ses bœufs. Celui que j'ai servi, que je veux servir encore, c'est Philippe-Monsieur, et non tel ou tel cadet de sang royal rongeant son frein, furieux de n'être que ce que je suis, rien !

— Continuez, Aynard !

— Philippe-Monsieur et vous, seigneur de Fésigny, avez été les premiers hommes de qui j'ai reçu des marques de bienveillance et des leçons de dignité. C'est à vos personnes que je suis attaché, et non à vos idées ou à vos principes. Êtes-vous les amis du roi, je donnerai, pour vous, mon sang au roi ! Êtes-vous les ennemis de Louis XI, armez-moi contre Louis XI... Quel que soit votre drapeau, rouge aujourd'hui, fleurdelysé demain, je combattrai à son ombre sans regarder sa couleur. Je ne pense pas, je frappe... Voilà ce que depuis longtemps je voulais vous dire, monsieur. Je vous ai trahi naguères, vous aurez le droit de vous défier de moi. Eh bien ! parlez, exigez un gage, une preuve, je suis prêt à la donner sur l'heure, fallût-il, dit le jeune homme en tirant son poignard du fourreau, me couper le bras gauche....

Le marteau de fer scellé à la porte de la maison retentit bruyamment sur les gros clous qui lui servaient de timbre.

Fésigny s'élança vers une lucarne percée dans une lanterne en retour sur la rue ; il entrevit confusément dans l'ombre deux hommes, dont l'un s'éloignait à pas lents, comme une sentinelle chargée de guetter l'ennemi.

Il revint promptement vers Aynard et lui dit, en faisant jouer un panneau qui s'ouvrait sur un étroit escalier :

— Descendez par là, Aynard. Demain nous achèverons cet entretien... Pas un mot, pas un souffle, si vous aimez notre maître.

La mystérieuse issue se refermait à peine, qu'un visiteur, enveloppé d'une cape à la française, pénétrait dans l'appartement :

— Soyez le bien-venu, monsieur le maréchal, dit Fésigny d'une voix calme, et en repoussant de la main les

papiers qu'il feignait d'examiner. Je vous attendais.

Montmayeur jeta son manteau sur un coffre, prit un siége et s'assit.

Ses traits offraient une expression de fatigue et de contrainte morale qui en assombrissait la mâle beauté. Il répondit au salut de son hôte par quelques paroles courtoises, puis il attendit que celui-ci commençât l'entretien.

Après un assez long silence, Guy reprit, en donnant malgré lui, à sa voix, une inflexion caustique :

— Vous êtes venu seul ?

— Sans doute, mon cher sire, je suis venu seul, Si par malheur on me voyait entrer chez vous, ne dirait-on pas que je viens tenter de corrompre mon juge ?

— On pourrait le dire, mais on ne le croirait pas, à moins que sachant que votre cause est mauvaise, on ne vous vît gagner votre procès, répondit Fésigny sur le même ton. Eh bien ! monsieur, vous avez désiré me voir ; que peut un si petit compagnon que je suis pour un si grand personnage que vous êtes ?

Le maréchal se recueillit un instant :

— J'ai appris, dit-il ensuite, que vous relevez de Montmayeur pour la seigneurie de Cusy que vous acquîtes, il y a quelques années. Mais je ne veux point me prévaloir de ma qualité de suzerain..... Le procès engagé entre ma nièce et moi est inique. J'ai le droit, et si vos juges me le dénient, j'aurai la force !

— Ah ! monsieur, combien je regrette de vous entendre parler ainsi ! Suzerain et vassal ? voilà des mots que l'on ne comprendra bientôt plus en Savoie. Il n'y faut qu'un maître : l'oint du Seigneur, l'élu du peuple ! En second lieu, la force ne prime plus le droit, et, quelque grand seigneur que vous soyez, les *Statuta Sabaudiæ* vous rendent justiciable de la cour dont j'ai

l'honneur d'être le chef. Ne nous égarons pas en discours inutiles, monsieur le maréchal. Croyez-m'en : disons-nous la vérité, ce sera peut-être le seul moyen de nous tromper l'un l'autre.

Cette attaque, aussi franche que vigoureuse, surprit le comte Jacques. Il était accoutumé aux feintes, aux subtilités, et aussi au prestige de son nom et de sa dignité. Il comptait dominer ce vieillard, faible, pauvre, de naissance obscure, et voilà que lui-même se voyait dompté.

Il n'essaya point de discuter, sachant que sur ce terrain il serait battu. Mais il s'arma d'un sourire qui voulait être franc et répliqua d'un ton conciliant :

— Qu'à cela ne tienne !... Voies et moyens m'importent peu : je veux gagner ce procès. Ce n'est pas que j'aie besoin de ces domaines qu'on me réclame. Je suis, Dieu merci ! assez riche pour partager, et quand je donnerais à cette femme, à tous ses parents, quelques milliers d'écus, il me resterait assez pour égaler un duc français. Mais je n'accepterai jamais une humiliation. Montmayeur ne sait pas subir une défaite.

Le président feuilleta, sans déguiser une certaine impatience, un énorme dossier de parchemins.

— Chassez cette mendiante ! acheva d'un ton violent le maréchal.

Calme et grave, M. de Fésigny releva la tête, et répondit avec noblesse :

— Est-ce un gentilhomme qui parle ? Est-ce le fils des preux chevaliers qui insulte une femme, issue de son propre lignage ? Ah ! monseigneur, de mon temps les plus illustres s'honoraient de porter respect aux vieillards et aux veuves... La comtesse de Miolans et le comte de Montmayeur sont égaux devant Dieu, devant le prince, devant la justice, devant moi !

Montmayeur eut un méchant sourire :

— Nul n'ignore, dit-il, que ma nièce vous témoigne une amitié respectueuse autant que dévouée.

Fésigny dédaigna de répondre à cette brutale insinuation. Il soupira, ferma les yeux et se prit à rêver.

Peut-être l'ambition lui imposait-elle l'oubli du devoir. Peut-être aussi voyait-il autrement qu'elle n'était la cause pendante. L'équité combattait en lui l'ardente volonté d'enrichir, par un mariage qui devenait possible, le prince qu'il voulait élever sur le trône, et qui manquait précisément de ce qui permet de tout entreprendre : l'argent.

D'ailleurs il ne lui répugnait pas, comme stratagème de guerre, de refuser au comte de Montmayeur la satisfaction que l'orgueilleux seigneur venait humblement implorer.

Ici la question judiciaire, en vérité, devenait secondaire ; elle servait de prétexte à cette entrevue, que dès longtemps l'un et l'autre cherchaient à provoquer.

Celui-ci aspirait à des victoires bien autrement grandioses qu'un puéril triomphe oratoire ; celui-là visait à un but plus élevé que de repousser les prétentions mesquines d'une femme ambitieuse et cupide. Ils étaient en présence, comme deux armées ennemies. Ils s'observaient, mesuraient leurs forces, évaluaient leurs avantages mutuels, pesaient leurs chances, calculaient la portée de leurs armes, épiant l'instant propice, voulant tous les deux, non pas attaquer, mais se défendre, pour n'engager la bataille qu'à coup sûr.

Cette tactique est familière aux gens qui font de la politique un métier.

La riposte est plus commode que l'assaut direct. C'est pourquoi il y a moins de sotte fatuité et d'imprudence présomptueuse qu'on n'est disposé à le croire, dans le mot du chevalier d'Hauteroche, à Fontenoy : « — Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! »

Cette parole, que d'aucuns reprochent amèrement aux Français, tandis que d'autres l'appellent héroïque, Fésigny et Montmayeur l'avaient chacun sur les lèvres.

La lampe éclairait de sa lumière blafarde cette scène singulière.

On eût dit Machiavel en cheveux blancs conférant avec César Borgia devenu un vieillard, et nous ne savons si, entre le Florentin et le duc des Romagnes, il se fût dépensé plus d'astuce, de ruse, de prudente réserve qu'entre ces deux hommes qui se taisaient alors qu'ils brûlaient de parler, dont les yeux se détournaient indifféremment et qui, par intervalles, se jetaient d'étranges regards.

Fésigny, drapé dans sa robe rouge à plis sculpturaux, restait aussi immobile, aussi impassible qu'une statue.

Le maréchal s'agitait beaucoup, lui, afin de cacher son trouble.

Enfin le premier ouvrit la bouche et le second se préparait à recueillir quelque parole qui fût en harmonie avec sa propre pensée, mais il fut trompé dans son attente et il éprouva une vive surprise, quand il entendit Fésigny lui dire, avec un accent placide, et d'un ton froid :

— Savez-vous ce que c'est que le droit, monsieur le maréchal ? Le droit tire son principe de la conscience de l'homme et des règles du juste et de l'injuste. De ces règles, les unes sont restées dans le for intérieur, les autres se sont produites et précisées dans la législation. Selon Paul, c'est ce qui est toujours bon et juste. Selon Celse, c'est l'art d'être sans cesse équitable. La justice consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû.

— Mais, objecta Montmayeur, je suis de votre avis, messire, et vous prêchez un converti. Ainsi...

Guy feignit de ne point prendre garde à cette interruption et poursuivit :

— Nous devons protection à autrui en raison de sa faiblesse, et c'est le motif pour lequel on nous appelle tuteurs de la veuve et de l'orphelin. Vous êtes-vous bien rendu compte, monsieur le maréchal, de la tâche dévolue au magistrat dans l'organisation de la société?

— Mais il n'est personne qui ne pense à ce sujet...

— Et pensez-vous, monsieur, que transiger avec ce devoir sacré ne soit un crime passible d'une honte sans bornes en ce monde, et de tourments éternels dans l'autre?

— Dieu m'assiste !

— Par les serres de l'aigle bleue ! je m'obstine à vous donner raison, et...

— Notre législation savoyarde est particulièrement remarquable. Nos premières lois furent établies dans les assemblées générales de la nation ; voici bientôt cent cinquante ans que le chancelier de Savoie est le chef, le censeur et le contrôleur des tribunaux, et qu'un conseil suprême de justice a été institué pour faire droit aux appellations.

— Sur ma foi je vous assure !...

— Et vous voudriez, s'écria Fésigny avec un geste superbe (et il rit sous cape du désarroi visible où ces interruptions répétées jetaient le maréchal), vous oseriez venir me demander un acte contraire à mon devoir ? Non ! non ! La sentence que la cour rendra demain, je l'ignore : Quelque déférence que j'aie pour Votre Seigneurie, il m'est impossible d'acquiescer...

Montmayeur s'irritait de plus en plus et, s'il eût possédé moins d'intelligence, il aurait laissé éclater sa colère.

Plus habile, il réfréna le courroux qu'excitaient en lui les paroles de Fésigny et tout à coup, subitement, il se livra à un franc accès d'hilarité, à la grande surprise du président qui s'interrompit et demeura coi.

— Diable m'emporte ! dit enfin le maréchal sans arrêter l'éclat de sa gaîté. Quelle mouche vous pique, monsieur ? Voici une heure que vous pérorez sans me laisser le temps de vous approuver. Par ma barbe ! vous plaidez mieux qu'un avocat et, s'il m'était permis de répéter ce que mon brave pédagogue me contait naguère d'un sénateur de Rome dont le nom est synonyme de pois chiche, on pourrait dire de vous que vous êtes vraiment *Vir bonus dicendi peritus.* De vous à moi, tenez-vous si fort au renom d'honnête homme ? Le devoir, c'est l'intérêt ! La justice, c'est ce dont vous vivez. Je suis si peu cupide que je suis prêt à payer une sentence favorable du prix des terres dont la veuve de Miolans réclame la possession.

Fésigny fit un brusque haut-le-corps et ses traits se couvrirent d'une ardente rougenr.

Comme il voulait répondre, le maréchal poursuivit avec bonhomie :

— Parlons franc : voici assez longtemps que nous mentons, et à notre âge, c'est une méchante habitude à prendre. Je connais fort bien madame de Miolans, et vous aussi. Elle est pervertie et dépravée plus qu'un démon : elle n'est point scrupuleuse sur le choix des moyens, et qui la gêne, s'il est prudent, dicte au tabellion sa lettre testamentaire. Telle qu'elle est, pourtant, je la veux épouser. Cela vous étonne, monsieur de Fésigny ?

Le magistrat répondit hardiment :

— Non, monseigneur : *similia similibus.*

— Je ne comprends pas le latin, repartit Montmayeur avec finesse, et vous n'avez pas le temps de me traduire ces deux mots, n'est-ce pas ? Donc je prétends épouser madame de Miolans qui prétend, elle, épouser votre ami, le comte de Bresse.

Fésigny haussa les épaules :

— Moi vivant, elle restera veuve, déclara-t-il.

— Oui, je sais. Un jour, à Chinon, elle vous frappa au visage, dit-on, et, si l'on regardait de près votre joue, on y verrait peut-être encore l'empreinte de sa houssine.

Une pâleur livide s'étendit sur le visage du vieillard, un éclair jaillit de ses yeux, il se leva, menaçant, hors de lui, et cria d'une voix que la colère altérait :

— Vous êtes bien osé de rappeler un tel souvenir !

Il retomba, suffoqué, sur son siége.

— Si je le sais, reprit Montmayeur, satisfait de l'effet produit, c'est qu'elle me l'a dit. On se vante volontiers de ses prouesses. Vous la haïssez : croyez-vous que je l'aime ? Je la veux écrasée, pantelante, à mes pieds ! On ne se joue pas impunément de l'orgueil de Montmayeur ! Et puisque vous m'avez cité deux mots latins, tout à l'heure, je veux vous en citer trois qu'on lit sur mon écusson, lequel est gravé au fronton de plus de vingt châteaux du pays de Savoie : *Unguibus et rostro* ! Quand un Montmayeur se venge, il se venge des ongles et du bec !

Fésigny, redevenu calme, et qui écoutait impassiblement ces véhémentes paroles, garda un instant le silence et reprit ensuite :

— Et si la cause de madame de Miolans est juste ? Et si nos lois admettent ses droits ? Faut-il, pour vous assister dans une vengeance assurément indigne de votre grandeur, prévariquer, vendre la justice, violer la loi ?

— Qu'importe ! Vous haïssez cette femme : quelque froideur que vous imposiez à votre accent, quelque habileté que vous mettiez à dissimuler votre haine, je la devine, je la vois dans vos paroles, dans vos gestes, dans vos regards. On me trompe difficilement, parce que, moi aussi, je sais haïr jusques au crime !

— Et moi ! dit simplement Fésigny, quand je suis assis au tribunal, et que j'ai l'Évangile ouvert sur mes ge-

noux, je ne sais plus ni aimer, ni haïr, je ne suis plus un homme : je suis un juge.

Montmayeur se leva et, se croisant les bras, il laissa tomber de ses lèvres cette phrase laconique :

— Mon procès gagné, c'est la liberté pour Philippe-Monsieur : la liberté, c'est le trône!...

## V

### Ce qui se passait en la rue Grenatière, dans la nuit du 29 au 30 janvier.

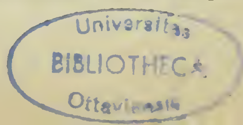
*(suite.)*

Montmayeur fit à pas précipités le tour de l'appartement, et revenant sur Fésigny qui l'écouta, interdit, stupéfait, il répéta la phrase qu'il venait de prononcer, en l'accentuant avec plus de force.

— Mon procès gagné, c'est la liberté de Philippe-Monsieur, et pour lui la liberté, c'est le trône!... Me démentirez-vous, Fésigny? L'enjeu vaut la peine que tous deux nous tenions bien les cartes! Je vous ai parlé de vengeance. — Il y a des gens qui pratiquent facilement le pardon des injures, soit. Je jette le masque. Si demain vous déboutez la comtesse Gilberte, vous verrez dans huit jours la comtesse Gilberte, la veuve de Miolans, l'altière châtelaine ramper devant moi et mendier un peu d'or. Mais je la chasserai, cette affamée, et vous et moi nous serons vengés!

Il y avait dans ses yeux un tel courroux, son accent exprimait une si ferme volonté d'écraser la vipère qui se relevait pour le mordre, que le président ne put douter une seconde qu'il ne lui dît la vérité.

Cet homme lui parut odieux, à lui qui sacrifiait son ressentiment à l'ambition de son maître, à lui qui fort de sa conscience oubliait sa haine pour ne se rappeler



que son devoir. Mais l'ennemi offrait son alliance et Fésigny ne devait-il pas imposer silence à son cœur, à son esprit, à sa conscience même, quand il était question du but si éloigné, de l'espoir ardemment caressé, de l'œuvre de toute sa vie?

Il fit un effort énergique sur lui-même, et répondit froidement :

— J'attends, monsieur, que vous vous expliquiez. Je vous engage seulement à taire le nom d'une personne qui ne doit être prononcé chez moi qu'avec respect. C'est piètre bravoure que celle que l'on emploie contre les femmes!

— Vous consentez donc?

— Oui, je consens à discuter avec vous de la situation de notre commune patrie, et des remèdes que l'on y peut apporter. Démasquons-nous, comme vous l'avez dit. Je vous préviens que la partie n'est pas égale : je suis plus fort que vous!

Le maréchal haussa les épaules.

Son hôte poursuivit d'une voix qui fut d'abord profondément triste, puis tour à tour ironique, railleuse, véhémente :

— Le duc Louis est mort. Son règne a été malheureux, ce ne fut point sa faute. Il laisse plusieurs fils. L'aîné mourut jeune; le roi de France, votre ami, sait pourquoi. Vous ignorez peut-être que Valpergue et Saint-Sorlin ont péri parce que je l'ai voulu? J'ai décidé monsieur le comte de Bresse qui n'osait pas; je suis allé le chercher à Chinon, après lui avoir créé un parti. Je détestais les cypriotes, les favoris, le chancelier surtout.

— Quel homme êtes-vous donc, monsieur, vous qui ne savez que haïr?

— Ils trahissaient mon pays... comme vous le trahissez, vous; vous à qui le sort de Valpergue était réservé, si

vous n'étiez venu me proposer le marché que nous allons débattre...

— Vous ne mesurez pas vos paroles !

— Peu importe ! Il s'agit d'actes, ici !

— Quel homme êtes-vous donc, monsieur, vous qui ne savez pas aimer ?

— Je n'aime en effet que deux choses au monde : mon prince : le beau, le brave, le chevaleresque Philippe, que vos embûches ont précipité dans les cachots de Loches ; ce sol natal, que vous essayez de vendre au dernier enchérisseur, afin de gagner quelque hochet de cour... Ambition stupide !... Savoie ! ce nom fait palpiter mon cœur et tressaillir tout mon être ! Je suis obscur, pauvre, je vis misérablement, moins choyé que le dernier de vos pages ; mes nuits sont au travail, mes jours à la prière et aux affaires d'autrui. Eh bien ! c'est pour mon prince et pour mon pays que je dépense ainsi ma vie, heure par heure, depuis qu'ayant vingt ans, j'ai dit adieu à la jeunesse. Je veux ! Donc je réussirai...

Le maréchal écoutait avec stupeur ces paroles éloquentes, et qui répondaient si victorieusement à ses reproches.

Elles lui révélaient en Fésigny un homme qu'il ne connaissait pas et dont il devinait tout à coup la vaste intelligence, non sans effroi.

Le vieillard, qui s'était levé, emporté par une sorte d'enthousiasme irréfléchi, s'arrêta et redevint méthodique, froid et calme ainsi qu'il l'était d'ordinaire.

— Vous avez bien fait de ne plus m'interrompre, seigneur comte, reprit-il. Si vous me combattiez maintenant, ce serait la nacelle cherchant à déraciner le récif, je sais tout : vos entrevues avec l'écuyer de Louis XI, Gargassala; vos secrètes manœuvres avec certains gentilshommes... dont vous ne tarderez pas à voir raser les manoirs et trancher la tête. J'ai là une copie

exacte de votre correspondance avec monsieur de Saintré, monsieur d'Armagnac, monsieur de Groslée, et le sénéchal de Poitou.

Montmayeur, atterré, porta la main au pommeau de sa dague. Fésigny sourit et haussa les épaules :

— Menace inutile, croyez-m'en ! Si je mourais ce soir, vos lettres seraient lues demain au conseil par le duc Amédée... Faites, au contraire, que je vive longtemps !... Tant il en est que vous avez promis au roi de France de lui livrer la Savoie et son duc, pieds et poings liés, comme feu Valpergue avait juré naguères de forcer Philippe-Monsieur à porter des chausses trouées au genou. Affaire manquée, sire comte ! Vous échouez au port.

— Qui sait ? Je ne demande pas miséricorde, s'écria d'un ton orgueilleux Montmayeur, qui reprit tout son sang-froid. Que le roi me donne quinze mille soldats et vous verrez si je saurai gagner l'épée de connétable que Sa Majesté m'a promise !

— Ah ! ah ! c'est la lame fleurdelysée des connétables qu'il vous faut !...... Les hommes sont tous les mêmes. Il y en a qui poignardent leur meilleur ami pour lui voler trois écus... En vérité, votre plan a été merveilleusement combiné : je puis vous en rappeler tous les détails. Amédée, qui va être Amédée IX à partir de demain, est affligé des plus tristes infirmités. Au lieu de lui conseiller d'abdiquer aussitôt, ce que fait le moine Jean Fausson, vous lui auriez donné l'avis de s'engager sous la bannière du roi son beau-frère, contre la Ligue du Bien public. Ce premier succès obtenu, les Etats-généraux convoqués et disposés habilement, vous auriez fait proclamer régente, au préjudice des comtes de Genève, de Romont et de Bresse, madame la duchesse Yolande, sœur de Louis XI, prodigue et cupide, jalouse du pouvoir, ambitieuse et d'esprit trop délié pour être

honnête. Puis, un beau jour, enlevant la duchesse, le jeune prince Charles, son fils, vous les auriez emmenés quelque part, en France. Le duc de Milan, Sforza, alors enverrait des soldats en Savoie, sous prétexte de secourir le Valois. La conclusion de tant d'intrigues ne se ferait point attendre. Est-ce bien ce que vous comptiez faire ?

— Ce que je compte faire, oui, répondit Montmayeur en appuyant sur les mots. J'ai deux raisons : la première est que je vois dans cet événement le bonheur de mon pays, que j'aime autant que vous ; la seconde est que ma place ici est trop étroite. Montmayeur doit être autre chose que le courtisan chétif d'un roitelet imbécile...

— C'est vrai, interrompit vivement Fésigny. Aussi ferai-je Montmayeur connétable du plus beau royaume d'Europe...

— Ce sera donc malgré lui !

— Non. Il faut choisir entre moi et le bourreau. Écoutez. Le jour où les États-généraux adhéreraient à la régence de madame Yolande, le roi de France tomberait mort, fût-il au pied de l'autel. Et si vous refusez d'accepter mes propositions...

— Il arrivera ?... interrogea d'une voix dédaigneuse Montmayeur, qui eut aux lèvres un sourire hautain.

— Le seul droit qu'il vous resterait à faire valoir, monsieur le maréchal, serait celui de mourir sur un échafaud tendu de velours noir, et d'avoir le cou coupé, au lieu d'être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuivît ! Si je ne me trompe, vous êtes le dernier de votre lignée. Avouez donc que votre noble maison finirait moins glorieusement qu'elle n'a commencé.

— Raillez-vous, président ! gronda Montmayeur qui fronça le sourcil.

— Je ne plaisante jamais. L'alternative est cruelle,

c'est la vérité : opter entre le tourmenteur et ce pauvre homme qui ne possède ni richesse ni nom, et qui vous force à trembler !

— Malédiction sur la terre ! prenez garde à vous !

— Peuh ! reprit Fésigny, sans s'émouvoir et du même ton calme et lent. Pensez-vous m'effrayer ? J'ai besoin de vous ; peut-être achéterai-je votre aide. Pour faire sortir Philippe-Monsieur du château de Loches, il faut un ordre signé du roi : vous seul pouvez arracher cet ordre à Louis... Nous étouffons, resserrés que nous sommes entre les Alpes colossales. J'ai fait un rêve. Le voici. Supposez, continua Fésigny dont les yeux étincelaient comme deux étoiles et dont la voix se fit à la fois éloquente et caressante ; supposez l'ancien royaume d'Arles reconstitué. La Savoie, le Dauphiné, la Provence, toute la rive gauche du Rhône, la Bresse et le Bugey jusqu'à Lyon, Genève et son canton, le Valais et le pays de Vaud, réunis et ne formant qu'un État dont les frontières seraient les Alpes, le Rhône et la mer... Donnez à cet État pour chef un prince jeune, actif, courageux, ayant deux ministres comme vous et moi : un savant au conseil, un grand capitaine au camp. Est-il quelque but désirable à l'ambition humaine qu'il ne pourrait atteindre ?...

Bouleversé par la découverte de plans aussi formidables et dont son imagination n'eut jamais osé concevoir la pensée, Montmayeur eut à peine la force de balbutier :

— Sublime !... gigantesque !... un rêve de khalife !... mais un rêve... le moyen de prendre aux Français ?... Et l'Europe?

Le visage de Fésigny s'était transformé.

L'ardeur juvénile, le courage, la foi, la conscience de sa supériorité, l'orgueil de l'homme fort, la joie du triomphe y brillaient en traits de feu.

Il ne restait rien en lui du vieillard courbé sous le poids des ans, du penseur accablé du fardeau de l'idée fixe, poursuivie toujours, jamais atteinte. Il se redressait, vaillant, fier comme un vainqueur au soir d'une bataille de géants.

Il parla, d'une voix enthousiaste, assurée, qui dénotait la conviction inébranlable et la profonde certitude.

— L'Europe me laissera faire, dit-il. Le pape m'approuve ; j'ai l'oreille du cardinal d'Albescola et de Cibo, de Gênes. . L'empereur sera satisfait de voir la puissance française divisée... L'Espagne veut reprendre la Navarre... Les princes d'Italie, la sérénissime république de Venise ont craint jusqu'à présent que la maison de Savoie n'envahît leurs États pour se tailler un royaume au-delà des Alpes. Ils croiront que nous abandonnons la politique d'outre-monts !... Il nous restera Turin et sa province qui nous serviront de pied à terre, de forteresse. Leur quiétude sera troublée quand nous aurons conquis la position qui nous appartient, et que nous traiterons les rois très-chrétiens de pair à compagnon. Et nous avons des alliés. Le jeune comte de Charolais est un esprit ambitieux à l'excès. Il veut ceindre le diadème, lui aussi, et régner sur la Bourgogne, la Lorraine, les Flandres. Il est à la tête de la Ligue du bien public, avec le duc de Berry, frère du roi, qui veut la Normandie, avec le duc de Bretagne, le duc d'Alençon, le duc de Bourbon, descendant de saint Louis, le comte de Saint-Pol qui vous disputerait l'épée de connétable de France, monsieur le maréchal !... et le moment est propice. Louis XI est attaqué par ses grands vassaux qui le tiennent en échec... Les villes de Reims, d'Angers, d'Aurillac sont en révolte contre lui, à cause des impôts onéreux qu'il vient d'ajouter à ceux qui pesaient déjà sur son peuple. C'est le colosse aux pieds d'argile. Il suffit de le pousser, il tombera.

— Qui sait? murmura le comte Jacques. Si dans sa chute il écrasait le monde?

— Le Turc a renversé l'empire grec, et la chrétienté n'a rien dit! La Suisse a secoué le joug allemand: l'Europe a laissé faire. Chacun pour soi...

— Je suis ébloui, monsieur de Fésigny, et je me rends. Vive Philippe de Savoie, roi d'Arles!... Seulement que donnera-t-on à Montmayeur, commandant des armées de Philippe?

Sans hésiter un instant, Guy répondit:

— La principauté d'Orange, et cet estoc à la lame d'or que le prélat consécrateur bénit durant la cérémonie du sacre... Vous serez le premier après Sa Majesté.

— Et vous?

— Je serai le second, si l'herbe ne pousse pas déjà sur mon cercueil!

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Au lieu de descendre aussitôt les marches de l'escalier secret par où son ancien maître l'avait fait évader, Aynard d'Entremont était resté debout sur l'étroit palier.

Le panneau refermé, il s'accota dans l'angle de la muraille et se disposa paisiblement à écouter ce qui se disait entre le maréchal et le président du sénat.

Malheureusement pour sa curiosité, la boiserie n'offrait aucune solution de continuité, pas la moindre fente par où pût s'échapper un son.

Il eut beau tendre l'oreille, il n'entendit pas un traître mot.

Cependant, il demeura, dans le seul but de faire supposer, plus tard, en révélant sa présence, que ce mystérieux entretien, il le connaissait tout entier.

Les ténèbres, contre lesquelles il était mal aguerri, ne tardèrent point à lui inspirer quelque terreur. Le silence morne qui l'enveloppait, les murailles qui l'enserraient comme les parois d'une tombe, l'odeur fade

et presque méphitique répandue en ce lieu, l'absence d'air respirable, agirent désagréablement sur ses nerfs. De telle sorte que, abandonnant tout espoir de trahir la confiance de son bienfaiteur, il se décida à partir.

L'escalier aboutissait à une issue ménagée au ras du sol, dans la muraille. Il ouvrit doucement, avança la tête, vit la rue déserte et sortit.

Mais il s'avançait à peine qu'une forme humaine se dressa devant lui soudainement et l'arrêta.

L'éclair bleuâtre d'une arme d'acier raya l'air. Entremont bondit et para :

— Qui que tu sois, murmura une voix rauque, ton heure a sonné. Le temps de dire l'*In manus* et ton âme ira s'assurer, je ne sais où, de l'existence d'un autre monde, où les imbéciles sont punis, et les gens d'esprits, récompensés.

Ce discours faillit être funeste à celui qui perdit son temps à le prononcer, car Aynard d'Entremont profita de ce moment de répit pour tirer sa dague de la gaîne et se mettre en défense.

Un combat acharné s'engagea.

Les deux adversaires se prirent à bras le corps, se portant, des coups multipliés. Bientôt ils roulèrent tous les deux sur la terre, la neige amortit leur chute et préserva l'un et l'autre d'un sort fatal.

La rue était plongée dans une profonde obscurité, sur toute la longueur des façades, dont la cîme se découpait sur le ciel d'un bleu noir, en festons pointus indiqués par une ligne blanche, une seule fenêtre flamboyait : celle du cabinet de Fésigny.

Le reflet de cette clarté dessinait un orbe de lumière qui allait s'agrandissant et diminuant d'intensité.

Le hazard voulut que les deux lutteurs vinssent rouler enlacés, précisément à l'endroit où les teintes lumineuses des vitraux dessinaient de fantastiques ara-

besques moitié sur la boue, moitié sur la glace luisante du canal.

L'agresseur d'Aynard portait, comme lui, un justaucorps en drap vert à broderies de soie et un bonnet de fourrure fixé par une ganse en mentonnière.

Ils se regardèrent, poussèrent l'un et l'autre un cri étouffé, se relevèrent et tous les deux se mirent à rire franchement.

— Comment! s'écria d'Entremont, un peu confus, c'est toi, Luzarches?

— Comment ! répliqua Luzarches, c'est toi, petit Aynard?

— Courons-nous le même gibier ?

— Est-ce le mari, le père ou le frère qui t'a jeté à la porte ?

— Que dirait le sire intendant s'il savait que l'écuyer premier de monseigneur court le guilledou, hors de l'hôtel, à la minuit?

— Que dirait monseigneur lui-même, s'il rencontrait son écuyer second en la rue habitée par la Chambre, son mortel ennemi ?

— Bah ! reprit Aynard, cachant sous un ton dégagé la crainte qu'il éprouvait d'inspirer des soupçons, vous mériteriez le même reproche, Luzarches, si nous n'étions des gens dont l'on aurait tort de se méfier. Je ne suis plus un enfant, un page étourdi et sans cervelle : Je viens d'avoir vingt-deux ans à la saint Étienne passée. Il m'est bien facile de vous expliquer ce que je faisais dans cette charrière, à l'heure où les bourgeois ronflent entre leurs draps,

— Hum ! dit Luzarches en le couvrant d'un regard scrutateur, quelle hâte de te justifier, mon compagnon, alors que personne ne t'accuse! Comme si l'on ne savait pas, ajouta-t-il avec l'accent de la bonhomie, que les muguets de ton âge, en hiver et en été, prennent leur

plaisir à patauger dans la poussière ou la boue..... Seulement, dis-moi, Aynard, est-ce au vénérable président du Sénat que tu fais la cour, ou bien à sa servante, laquelle naquit, je pense, le même jour que feu la mère de ta mère-grand ?

Cette question inattendue ne laissa pas que de troubler Aynard.

— Pourquoi ? demanda-t-il.

— C'est que tu sortais de la maison de messire Fésigny... si ce n'est de la maison voisine. Du reste, ce ne sont pas mes affaires. Veux-tu venir avec moi à la taverne de la Croix d'Or ?

Aynard, pressé d'échapper à la curiosité de son collègue, se garda bien d'accepter cette gracieuse invitation. Il déploya tout son génie à mettre sur le compte d'une escapade d'un jeune homme espiègle sa présence en ce lieu, mentit impudemment, assura qu'il sortait de la taverne, après copieuse ripaille, et de hâta de s'éloigner, d'un pas rapide, ce qui confirma les soupçons que Luzarches, de prime abord, avait conçus. . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Montmayeur, enveloppé de son manteau, la toque empanachée rabattue sur le front, prenait congé de Fésigny.

Il était calme, grave, joyeux. Ses espérances et son ambition allaient grandissant. Déjà il songeait, vaguement, sans préciser rien, comme en rêve, à tromper ses nouveaux complices, de même qu'autrefois il complotait la perte des anciens.

Il paraît que l'homme l'État veut des ruines pour piedestal et ne souffre autour de lui personne qui se puisse vanter de l'avoir assisté.

— Nous sommes d'accord, dit-il, ce que vous ordonnerez, mon bras l'accomplira. Mais ces lettres, ces malheureuses lettres ?... je ne serais pas en sûreté !.. Ah !

qu'ils sont heureux, ceux qui ne savent pas écrire... Dix lignes, c'en est assez pour conduire un homme à la potence.

— Il n'en faut qu'une ! murmura Fésigny en souriant. Rassurez-vous, magnifique seigneur. Désormais votre sort et le mien sont liés.

— N'oubliez pas votre promesse, au moins !..

— J'ai juré. Demain, le sénat prononcera la sentence qui déboute de toutes ses prétentions à votre encontre Gilberte, veuve de Miolans... Ah ! monsieur, c'est une méchante action que vous me forcez à commettre !.. C'est un remords qui tourmentera ma vieillesse, ajouta ce vieillard avec une vraie émotion. Vous l'avez dit, la liberté, c'est le trône : Philippe de Savoie sera roi !

— Et c'est à vous qu'il devra sa couronne. Adieu, monsieur le chancelier.... s'écria Montmayeur qui feignit de ne point comprendre.

— Dieu vous garde, monseigneur le connétable !

Il se serrèrent la main, quelque dégoût que l'austère magistrat éprouvât de donner cette marque d'estime à ce méprisable instrument de ses desseins politiques.

Fésigny prit sa lampe et descendit avec le comte auquel il ouvrit lui-même la porte de la rue.

Ils se saluèrent là une dernière fois.

Une pâleur livide s'étendait sur les traits du vieillard lorsqu'il revint s'asseoir auprès du foyer. Un tremblement nerveux agitait ses mains et sa bouche se contractait douloureusement. La tête penchée sur sa poitrine, il s'absorba dans ses réflexions et bientôt, poussé par cet instinct qui oblige l'homme solitaire à exprimer tout haut sa pensée, il se livra à un soliloque entrecoupé de soupirs.

— Perdre ainsi, en une minute de faiblesse, la paix du cœur, la conscience de l'honnêteté... Avoir été quarante ans un juge équitable, intègre, probe, et que

toute cette vie de sacrifices aboutisse à une chute!.. Être audacieux comme César, avoir du génie et se voir condamné à implorer le secours d'un mercenaire ! Tenir dans sa main la vie d'un roi, le repos du monde, et vendre son honneur en échange d'un bout de parchemin !... Être le premier parmi les forts et ne pouvoir ordonner à un guichetier de briser telle chaîne!... Il y a des torrents qui débordent: on croit qu'une masse de granit obstrue leur source... on regarde et l'on voit un grain de sable... Il y a des montagnes qui s'écroulent, on suppose quelque violente convulsion de la nature : pas du tout, c'est un peu d'eau qui s'est infiltrée dans les couches de terre qui supportent le rocher... Il fallait délivrer Philippe! Libre, il est roi. Aujourd'hui le grabat de la geôle, demain le drap d'or du trône. Ah! cet enfant ne saura jamais que je me suis avili pour l'élever... Eh! s'il eût été besoin d'un sacrilége, eussé-je reculé ?... Quitte à user de mes genoux les dalles d'une église pour expier la faute!

## VI

### Qui peut faire suite au précédent.

Jacques de Montmayeur marchait d'un pas allègre, sifflant entre haut et bas un air de vénérie.

Le noble comte avait sujet d'être gai. Il venait d'enjamber le premier échelon de sa fortune, puisqu'il dédaignait de compter la fortune présente, et qu'il lui plaisait de recommencer sa vie au moment où elle touchait à son terme.

Il s'engageait sans crainte ni regrets dans la voie qui mène aussi bien à l'échafaud qu'à la gloire et ne s'inquiétait nullement des conséquences éventuelles de sa

détermination, trop présomptueux pour douter du succès. A cinquante pas de là il retrouva son fidèle écuyer Luzarches, lequel, harassé de fatigue, maugréait sans gêne aucune, accablant de toutes sortes de malédictions son maître, le temps, l'hiver, le monde et Dieu.

Luzarches eût de beaucoup préféré griller des marrons sur la braise et s'enivrer de vin blanc en la docte compagnie de Guillaume Coquelourt. Ces expéditions mystérieuses lui semblaient insupportables et durant une longue couple d'heures il rumina de renoncer à l'honneur de vivre sous la bannière à l'aigle d'azur.

Hélas ! un proverbe dit que la chèvre doit brouter où elle se trouve attachée. Né dans la maison de Montmayeur, devenu successivement galopin de cuisine, valet d'écurie, page, puis écuyer, vieilli au service du comte, Luzarches se proposait une fois par semaine de chercher un patron moins amoureux d'aventures et chaque fois il renonçait à son dessein pour une raison ou pour une autre.

Il accueillit Montmayeur avec la brusque familiarité dont ont coutume d'user envers leurs seigneurs les confidents de tragédie, et grommela d'un ton bourru quelques observations sur l'inconvénient qu'il y a pour un honnête homme à se promener, la nuit, par un froid de douze degrés, les pieds dans la neige et l'estomac dégarni.

Il lui fut répondu par une de ces paroles flatteuses dont les plus avares sont prodigues, et son ressentiment fut aussitôt dissipé.

M. de Montmayeur et son respectable écuyer passaient tous les deux sur le pont de pierre situé en face de la rue du Bourg-Neuf, lorsqu'ils virent venir à eux, vaguement éclairée par un rayon de lune blafard, une forme humaine qui glissait légèrement et rapidement sur le sol.

Leur première impression fut celle de la terreur, tous deux étant imbus des superstitieuses croyances de leur époque. Reprenant courage, ils s'approchèrent, se cachant dans l'ombre épaisse que projetaient les échoppes alignées sur la marge du canal.

L'apparition prit corps et ils reconnurent en elle une femme de qui la taille se cachait sous les plis nombreux d'une ample mante à capuchon, tandis que les tuyaux d'une cornette empesée masquaient à demi son visage.

— Oh! oh! murmura le maréchal, quand elle eut franchi le pont, qu'est-ce là? Ce n'est point à cette heure que nos honnêtes bourgeoises se hasardent à sortir? Ce n'est point là non plus ce que cet imbécile pédant, Coquelourt, appellerait d'un certain nom latin que j'ai dûment oublié. Le béguin et la cape de futaine sont déguisement, je le parierais. Louis, suivons cette pêronnelle.

— Johannod me pende! gracieux seigneur, répondit l'écuyer d'un ton de mauvaise humeur, vous aurez bien de la besogne si vous voulez savoir où vont et ce que font toutes les pécores qui se promènent ici? Le maître-queux de Votre Seigneurie aura certainement préparé, en vue de nous restaurer, quelque tranche de venaison cuite à point, et une ou deux pintes de bon vin épicé.

Le maréchal ne tint nul compte de cette observàtion, présentée avec un accent dépourvu de toute hypocrisie.

Il insista; Luzarches, sachant que discuter serait peine perdue, l'accompagna sans hésiter davantage, n'ayant qu'un désir: celui d'en finir promptement afin d'être plus tôt à même de savourer le souper qui l'attendait.

La mystérieuse inconnue cependant était arrivée devant la maison du président Fésigny, qui paraissait être le terme de sa course.

Elle s'arrêta, saisit le marteau de fer et battit à coups précipités sur la plaque sonore. Elle agissait d'ailleurs avec une parfaite liberté d'allures, sans témoigner la moindre timidité, sans vaines simagrées prudentes, en personne sûre d'elle-même.

Blottis contre le paroi d'une échoppe, de l'autre côté du canal, Montmayeur et Luzarches, dont rien ne décelait la présence, ne perdaient pas de vue un seul des mouvements de l'inconnue.

La ville entière dormait et rien ne troublait le majestueux silence de la nuit.

La lourde masse de fer arracha aux ais métalliques de la porte un mugissement strident. Derrière le vitrail enfumé du retrait de Fésigny se profila une ombre noire.

Puis un guichet s'ouvrit. La voix cassée et criarde d'une vieille femme interrogea :

— Qui vient à cette heure de nuit éveiller ceux qui dorment en cette demeure ? Coureuse, passez votre chemin !

— Ouvre, servante, répondit l'inconnue d'une voix harmonieusement timbrée, où vibraient la jeunesse et la force. Tu me connais : je te dirai mon nom, quand il n'y aura plus cette grille entre ma bouche et ton oreille.

— Non ! non ! que voulez-vous ?.. qui êtes-vous ?

— Je veux parler à ton maître et je suis Gilberte, comtesse de Miolans, dit la jeune femme après s'être consultée une seconde et en promenant autour d'elle un regard circonspect..

Aussitôt les épais vantaux s'entrouvrirent : elle se glissa prestement dans la maison, en jetant un frais éclat de rire à l'écho sonore.

Montmayeur fit un mouvement. Il avait déjà le poignard à la main : il voulait s'élancer. Luzarches le retint :

— Où allez-vous, gracieux seigneur ?... On m'a dit que celle-là est votre ennemie. Il y eut un temps où vous auriez puni de mort celui qui... enfin ! Bref !... Lucifer étrangle Satan !... quand elle sortira, nous l'escorterons en galants cavaliers jusqu'à distance convenable de cette baraque, où l'on veille trop avant dans la nuit, à mon sens. Il n'est rien qui hurle plus fort que les Gothons à face ridée et les hommes de loi chauves... Sachez attendre !

L'avis, quoiqu'il fut donné sous une forme burlesque, plut au maréchal.

Il se contint et ne dit mot.

Ayant achevé son discours, Luzarches traversa la rue en amortissant le bruit de ses pas.

Nous avons décrit ce balcon à large parapet que supportaient deux pilastres chargés d'ornements en reliefs. Ces fantaisies des architectes sont des échelles offertes aux voleurs.

En un clin d'œil Luzarches se débarrassa de sa cape, mit entre ses dents la lame de son coutelas, enfonça dans les interstices de la pierre ses doigts crochus et se hissa lentement le long de la colonne. Il atteignit la dalle épaisse qui saillait, s'y suspendit, prit son élan et rebondit sans le moindre bruit par-dessus la balustrade.

Son maître, stupéfait, le regardait agir et s'applaudissait en lui-même de posséder un si agile serviteur.

Luzarches s'avança prudemment et vint coller son front au réseau de plomb qui encastrait les vitraux.

Il entrevit la comtesse étendue dans un fauteuil, ses pieds mignons sur les chenets. Elle souriait sous la mousseline empesée de la cornette ; ses grands yeux ambitieux brillaient.

Devant elle, Fésigny, le visage empourpré, se tenait debout, tête nue.

Luzarches prêta l'oreille. Une fragile cloison de verre et dix pas à peine le séparaient de ceux qu'il épiait. Il n'entendit rien.

Montmayeur cherchait à deviner le mot de l'énigme. Il redoutait cet incident imprévu qui survenait, dérangeait ses calculs et lui inspirait un doute douloureux.

Quelle nouvelle trahison se trouvait derrière ces murailles ? Fésigny garderait-il la parole donnée, ou bien, méconnaissant ses véritables intérêts, se tournerait-il contre celui qu'il venait de gagner à sa cause. Peut-être allait-il vendre sa protection au plus offrant ?

Le maréchal s'accusa de légèreté, lorsqu'il se posa à lui-même cette question, et se railla. Qu'est-ce que la comtesse pouvait offrir au magistrat qui fût de plus haut prix que l'appui de Montmayeur ? L'argent ne tente que les convoitises grossières, et Guy de Fésigny vivait de pain et d'eau.

Ses inquiétudes persistèrent néanmoins, car il comprenait trop bien que si madame de Miolans venait, longtemps après le couvre-feu sonné, déguisée sous les habits d'une servante, seule, et bravant à la fois les lois de l'étiquette, les convenances, les terreurs féminines, les mauvaises rencontres, frapper à la porte du magistrat, ce n'était pas uniquement pour deviser de caquetages de cour. L'heure était solennelle : Un nouveau règne commençait. Gilberte avait-elle appris quelque nouvelle importante, et comptait-elle s'en prévaloir auprès de son juge pour peser sur ses décisions ? Tout était à craindre.

Luzarches suivit, pour descendre, le chemin qu'il avait pris pour monter. La balustrade enjambée, il embrassa la colonne de ses deux bras et se laissa couler.

— Cornes d'Hérode ! grommela-t-il en touchant terre, ils se querellent là-haut bien gentiment... Il faudrait être mouche et passer par le trou de la serrure... mon père me reprochait toujours de trop écouter aux portes.

Que n'ai-je mieux appris ce métier ! Belzébuth protége monseigneur ! Je n'ai rien entendu, si larges que soient mes oreilles, et si mince que soit le vitrail !

— Dans ce cas, mon ami, prenons patience. La belle nous dira plus tard...

— Savoir !... chanta Luzarches d'un ton ironique. Tantôt elles rendraient jaloux une pie, tantôt elles sont muettes tout ainsi que les gardiens noirs des palais maures. La peste !... un verre de vin épicé m'aiderait à supporter ce froid de loup !

— As-tu peur que tes lèvres ne gercent, beau dameret?

— Tempêtes ! si Votre Grâce raille !... Si mon cuir est basané, dur et sec, je sais bien de qui c'est la faute. On dit que l'ingratitude vient aux seigneurs comme la vermine aux pauvres gens, dès le jour où leurs yeux s'ouvrent !...

Sur cette joviale et philosophique repartie, l'écuyer premier se renferma dans un silence plein de dignité.

Nous retrouvons Guy de Fésigny face à face avec la comtesse Gilberte.

Il écoutait sans l'interrompre son babil prétentieux. A trente-cinq ans on doit abdiquer les coquetteries naïves de l'adolescence et la veuve de Miolans voyait avec effroi ce chiffre redoutable s'inscrire en rides imperceptibles sur son front marmoréen.

Certes, elle n'était point venu pour prodiguer à ce vieillard des compliments et des sourires. Il le devinait.

Peut-on arrêter le flot qui lèche de sa frange d'écume les galets de la plage? Il serait aussi facile d'obtenir d'une fille d'Ève qu'elle avouât franchement son but.

Il prenait donc patience, sans se douter que M. de Montmayeur et l'honnête Luzarches pratiquaient en ce moment cette même vertu, sous sa fenêtre.

Nous l'avons déjà dit, Fésigny en qui bouillonnaient

naguère les ferments d'une haine invincible contre cette femme, ennemie de son maître, semblait avoir perdu le souvenir de l'injure reçue au château de Chinon, des intrigues qui suivirent l'échauffourée de Thonon, et il manifestait hautement une singulière estime, une amitié respectueuse pour la comtesse Gilberte, avec laquelle il s'était peu à peu réconcilié au lendemain de l'enlèvement de Philippe-Monsieur par Gargassala.

Estime, amitié, respect, n'étaient que des leurres, à cette heure il faut l'avouer. Fésigny, privé des joies de la famille, reportait sur Philippe de Savoie tous les trésors d'affection de son cœur. Il l'aimait à la fois comme un fils, comme un frère, comme un maître, et cet amour ardent, concentré sur un être unique, était le seul lien qui le rattachât à l'existence. Ce grand politique faisait fi de tout autre sentiment.

Profondément jaloux de son influence sur l'esprit du prince, capable de tous les sacrifices pour édifier sa fortune, il méprisait les amitiés banales, et ne voyait en Gilberte de Miolans qu'une de ces aventurières, d'ambition sordide, ne cherchant dans le but atteint que le couronnement de leur vanité.

Le meilleur moyen de surveiller un ennemi, si ce n'est d'endormir ses défiances, c'est de s'en faire un ami, ou tout au moins un allié : de là ce feint rapprochement qui ne trompait ni Fésigny ni la comtesse. Ils s'épiaient de plus près et plus facilement en se voyant tous les jours ; ils s'étudiaient sans relâche; ils cherchaient à utiliser l'un la puissance de l'autre; ils mesuraient leurs forces.

Fésigny savait que la pauvreté est le pire vice d'un prétendant ; il voulait enrichir Philippe de Bresse des biens de Miolans joints à ceux de Montmayeur.

Gilberte, que ni le temps ni les circonstances ne détournaient de ses projets, savait que pour épouser Phi-

lippe il fallait qu'elle obtînt l'appui de Fésigny. La nécessité les condamnait à s'allier.

Ce soir-là, Fésigny était las. Il avait dépensé en émotions terribles les heures de cette journée : il était vieux et il souffrait.

Ce fut lui qui, brusquement, engagea l'attaque :

— Madame, dit-il, ce m'est un grand honneur que de recevoir en mon logis, vraie cellule de moine, une dame illustre telle que vous, et faite plutôt pour habiter l'Olympe. J'en suis surpris autant que ravi, mais je me demande à quelle fin vous avez daigné m'y apparaître, radieuse vision ?

Ces paroles étaient douces, mais le ton était rude.

Cette question brutale faillit désarçonner la comtesse qui cependant répondit :

— Est-ce la première fois que j'y viens quérir vos conseils, spectable président ? Et pensez-vous qu'à cette heure les chefs des maisons nobles de Savoie dorment paisiblement sous leurs baldaquins armoriés ? Le roi est mort, vive le roi ! crie-t-on en France ; mais nous ne sommes pas en France, et quand un règne finit, chez nous, la guerre civile est bien près de commencer !

Fésigny jeta sur elle un regard scrutateur. Était-ce vraiment pour ourdir des combinaisons politiques qu'elle avait revêtu un travestissement et qu'elle accourait, seule, à cette heure indue ?

Il dépendait de lui, Fésigny, qu'elle s'éveillât le lendemain dame de vingt seigneuries, riche de cent mille écus d'or, ou plus pauvre qu'une mendiante, écrasée sous le joug pesant de la dette, humiliée par une défaite qu'elle aurait elle-même provoquée. Et à la veille de ce jour décisif, qui tenait en suspens son avenir, qui déciderait de sa destinée, elle préparait des intrigues de cour et s'inquiétait des affaires de l'État ?

Un sourire moqueur erra sur les lèvres du président.

Il répondit, avec le même accent de raillerie :

— L'imagination féminine va promptement en besogne, comtesse. Le duc Louis Ier est mort — Dieu reçoive son âme en son giron ! — et vive le duc Amédée IX !

— Guérit-on l'épilepsie, spectable seigneur ?

— Dieu, qui envoie les maux, donne aussi les remèdes. Il lui a plu d'affliger notre souverain d'un mal terrible, il lui plaira de l'en délivrer. D'ailleurs, qu'importe ? La couronne de Savoie ne peut tomber en quenouille. Amédée IX a des fils.

— Il a aussi des frères, monsieur.

Fésigny se tut. Il ne se souciait nullement de s'engager sur un terrain dangereux.

— Ce sera demain une grande journée ! reprit la comtesse d'un ton grave.

— Ah ! dit Fésigny.

Il s'assit, posa la main sur les dossiers épars sur la table, et poursuivit, d'un ton d'impatience et d'ennui :

— Les plaideurs sont incorrigibles !... Autour d'eux, le monde s'agite, la foule s'émeut, les grands disparaissent ; ils ne voient ni n'entendent rien : *Aures habent et non audient*, *oculos habent et non videbunt*. Eh ! qu'importe à un plaideur ce qui se passe autour de lui ?... Procès ! procès ! procès ! voilà le seul mot qu'il comprenne, et le seul qui l'intéresse, et le seul qu'il répète. Êtes-vous venue pour plaider, dame comtesse ?... Il y a cinq conseillers pour délibérer sur votre cause. Ils jugeront selon leur conscience et je prononcerai la sentence qu'ils m'auront dictée.

Gilberte garda le silence. Elle fixa un regard langoureux et qui, malgré sa douceur, menaçait, sur le front chargé de nuages du magistrat.

Le silence irrite : on s'est préparé à des interruptions qui provoquent l'éloquence : Rien !

Fasciné par le regard implacable de Gilberte, troublé

par son mutisme obstiné, Fésigny poursuivit avec emportement :

— C'est après la sentence rendue qu'on porte au juge les *épices* qu'il a gagnées ! Le visiter avant l'audience, c'est lui faire injure, car il semble qu'on vient implorer sa pitié, solliciter sa protection. Madame, j'ai constamment refusé ma porte aux plaideurs ! Que voulez-vous de moi ?

La comtesse ne répondit pas, mais un sourire sardonique effleura ses lèvres roses.

Le président, animé par une colère subite, s'écria :

— Le juge prévaricateur mérite la dégradation ! Son cadavre est traîné sur la claie, puis jeté à la voirie. Son nom reste exécré... Demandez-moi ce qui m'appartient, je vous le prodiguerai : mes biens, mon sang, ma vie. Mais l'honneur n'est pas chose mienne... Je suis votre ami... Je vous suis attaché par une amitié honorable et sincère, mais je n'ai plus d'amis quand je siége !... Qu'on m'arrache le cœur, plutôt que de m'attacher aux épaules un manteau d'infamie.

Elle se taisait.

Il s'exalta plus encore :

— Il faudrait que je fusse fou, cria-t-il en frappant du pied avec fureur, pour mentir à mon devoir aussi impudemment. Si j'avais une fille et qu'elle se traînât dans la poussière pour obtenir de moi que je dise *oui*, quand la conscience ordonne de dire *non*, je laisserais ma fille expirer à mes pieds, je ne fléchirais pas !.. Madame, si vous êtes venue pour me tenter, quittez la partie !

Elle leva sur lui ses beaux yeux qui exprimaient une inquiétude sincère, et lui adressa un sourire mélancolique :

— Vous me chassez ! murmura-t-elle en soupirant. Que m'importent les choses que vous me dites? Je ne

comprends pas. De quel jugement est-il question?.. Ah! s'écria-t-elle, comme si tout à coup la lumière se faisait dans son esprit, me parlez-vous de mon procès avec monsieur de Montmayeur? Je n'y pensais nullement! Rassurez-vous, je ne demande rien qu'à mon bon droit et j'ai confiance!

Fésigny, stupéfait, balbutia quelques mots inintelligibles:

— Ce n'est pas mon juge que je suis venu visiter, poursuivit la charmeresse, de sa voix mélodieuse, c'est mon vieil ami, qui restera mon ami, même s'il me condamne. Que m'importent les richesses de la terre? J'aurai toujours assez pour payer ma dot dans un monastère. Non, Fésigny, ce n'est point pour corrompre mon juge que j'accours... C'est que j'ai une heureuse nouvelle à vous annoncer! Vous ne devinez pas?

— Madame, il n'est qu'une bonne nouvelle pour moi, et je ne crois pas...

— Savez-vous, reprit Gilberte, quel a été le premier acte d'autorité de notre duc Amédée IX?

— Un prince doit inaugurer son règne par la clémence!

— Le duc et la duchesse ont écrit chacun une lettre, de leur propre main, adressée à qui? Au roi de France!

— Ah! je tremble...

— J'ai lu ces lettres de Leurs Altesses. Monseigneur réclame du roi Louis la liberté de son frère, Philippe-Monsieur. Celle de madame Yolande implore la grâce du captif.

Haletant de joie, Fésigny se leva, saisit la main de Gilberte — mais presque aussitôt il recula, pâle, en murmurant:

— C'est impossible!... En offrant à Son Altesse mes vœux d'heureux avènement, je l'ai suppliée de faire ce que vous dites qu'il a fait: le duc a détourné la tête... Je

me suis mis à genoux, il m'a ordonné de me relever... J'ai pleuré: il m'a parlé de ses pauvres, ajoutant qu'il avait assez de misères à secourir, qu'approcher le feu de la paille ce serait allumer l'incendie. C'est impossible !... il a peur de son frère !

— J'ai lu les lettres, dit Gilberte avec fermeté.

— Quel intérêt avait-il à me tromper ?

— J'ai vu partir les ambassadeurs chargés des deux messages.

— Pourquoi m'aurait-il désespéré par un refus hautain, si deux heures plus tard il devait... ?

—L'un est Claude de la Baume, comte de Montrevel, l'autre, mon cousin Miolans.

— Cela n'est pas, cela ne peut être !

La comtesse ouvrit son escarcelle, et en tira un parchemin couvert de caractères fins et serrés. Elle le donna à Fésigny, en disant, du même ton ferme et calme :

— Voici la copie de la lettre, écrite de la main du moine Jean Fausson, auquel je l'ai dérobée pour vous.

Fésigny lui arracha le précieux papier, le lut d'un regard et tomba à genoux, les yeux baignés de larmes. Il pria avec ferveur. Quand il se releva, ce n'était plus le même homme. Il était transformé, rajeuni, rayonnant de joie.

Mais tout à coup, il redevint pâle et morne, et se couvrit le visage de ses deux mains. Il venait de penser à Montmayeur, auquel il avait gratuitement livré ses secrets :

— Que Dieu me protége ! s'écria-t-il avec une amère tristesse. Que n'êtes-vous venue une heure plus tôt, madame !... Ah ! j'ai fait un marché de dupe... je me suis inutilement souillé d'un crime de lèse-équité... Mais je n'ai plus besoin de cet homme !... Il le savait, sans doute ? Le pacte est déchiré... Je reconquiers ma

liberté... oui, mais il a mon secret !... Fatale imprudence!

Non, non! continua-t-il en relevant le front. Je suis un redoutable adversaire, et s'il connaît mes plans, j'ai des preuves écrites de sa félonie. Qu'est-ce qu'une parole dite au hasard ? Les écrits restent, les paroles s'envolent. Je puis le perdre, moi : il ne peut que m'accuser! Il a une chaîne rivée au cou !... Ne craignez rien de lui, madame.

La comtesse, affectant l'indifférence, laissa tomber de ses lèvres cette question :

— De qui parlez-vous, cher ami ?

Fésigny s'inclina, prit sa main, et baisant ses doigts effilés :

— Madame, répondit-il, si j'étais roi, pour vous remercier de la nouvelle que vous m'apportez, je vous ferais reine!

Elle sourit ingénument :

— Ma récompense, ne l'ai-je pas déjà reçue? dit-elle. Ne suis-je pas aussi joyeuse que vous de ce qui arrive ? Si vous êtes l'ami de Philippe, l'aimé-je moins que vous? Certes, il m'outragea cruellement, naguère! mais je suis chrétienne, et je sais pardonner. J'espère en lui... et en vous. Dites-moi maintenant si j'ai mal fait d'accourir.

Elle ne s'aperçut pas que Fésigny se demandait pourquoi, au lieu de lui envoyer un de ses serviteurs, elle s'était, elle si circonspecte, exposée aux graves conséquences que risquait d'entraîner une telle démarche, sans qu'un intérêt immédiat l'y obligeât.

Il comprenait que jusqu'alors il avait fait fausse route et que la veuve de Miolans lui cachait encore le but réel de sa visite.

Elle poursuivit :

— Ici, l'on a besoin de lui. Il faut aux conducteurs des peuples une grande vigueur morale : ils doivent

avoir une main d'acier, sous leur gant de soie. Hélas! qui ne doute que le pieux Amédée soit au-dessous de la tâche que Dieu lui départit?... Et qui recueillerait la couronne, si elle tombait du front de ce pauvre malade, si Philippe n'était à sa place, sur les marches du trône?

— Prévoyez-vous donc, ma noble amie, que monsieur de Bresse devienne l'héritier de son auguste frère?

— C'est son droit.

— Mais il a deux frères aînés : Romont et Faucigny,

— Le droit d'aînesse est à qui sait le prendre : Jacob le conquit sur Ésaü, par la permission de Dieu : Philippe mettra son glaive dans la balance, on l'acclamera.

— L'usurpation ne profite jamais à l'usurpateur. Admettez que Romont et Faucigny laissent le champ libre à leur cadet : le duc Amédée a des fils.

— Oui, des enfants chétifs qui mourront avant d'avoir atteint l'âge de raison. Et que deviendrait alors ce pays que Sa Majesté convoite depuis si longtemps pour s'en faire un chemin qui la conduise à Milan? Qui nous défendrait de l'invasion francaise? Les coffres du roi de France renferment assez d'or pour soudoyer la trahison des plus fiers et des plus rapaces... Le glaive pèse aux mains débiles! C'est un soldat que la Savoie veut pour chef... Et je n'en connais aucun de plus digne que Philippe-Monsieur, comte de Bresse.

— Une usurpation!... s'écria Fésigny d'un ton indigné que Gilberte de Miolans applaudit par un signe d'approbation, tant il semblait sincère.

— Non, riposta la comtesse : une élection. Après la mort de Louis V, Hugues Capet fut élu roi par l'assemblée de Noyon, au préjudice de Charles, duc de Lorraine, déclaré forfait de ses droits parce qu'il avait prêté serment et rendu hommage à l'empereur. La souveraineté réside dans le peuple. Il y a trop longtemps que l'imbé-

cillité, la démence ou la honte se voilent de la pourpre royale...

— Oh ! madame, repartit Fésigny avec une admiration railleuse, où donc avez-vous découvert tout cela ?

— Oui, je suis pédante, et vous vous demandez en quel grimoire j'ai appris l'histoire du passé ? Mais avouez que j'ai raison. D'ailleurs croyez-vous que je sois, à ce point, ignorante des intrigues qui se nouent, se croisent, se démêlent et s'embrouillent autour de moi ? Tout le monde conspire, ici. Monsieur de la Chambre veut emmener le duc en Piémont pour le tenir plus sûrement en tutelle. Mon oncle Montmayeur aspire au titre de vassal du roi très-chrétien. Madame la duchesse Yolande vise à s'emparer de la régence, et vous travaillez, vous, à l'en dépouiller au profit de Philippe-Monsieur.

— Vous empiétez sur nos prérogatives, comtesse, dit Fésigny en souriant. Briguez-vous la charge de chef de la police ?

— Cher ami, trêve de railleries, s'il vous plaît ! J'ai des oreilles pour entendre, moi, et aussi des yeux pour voir !... Si je m'en donnais la peine, tous les plats courtisans qui m'ont dédaignée seraient à mes pieds.

— Que d'Hercules aux pieds d'une seule Omphale !...

— Je viens, monsieur, vous proposer un traité d'alliance. Je ne suis pas d'un caractère à hésiter sur le choix des moyens. Vous êtes aveuglé, vous, par un dévouement qui entrave votre libre arbitre. Agissons de concert : une femme comme moi possède des ressources qu'un homme d'État comme vous n'a garde de méconnaître. Si vraiment nous sommes amis, Philippe-Monsieur succédera à son frère avant que l'année de deuil soit révolue.

Fésigny, muet, réfléchissait. Le démon, cette nuit-là, lui envoyait bien des tentateurs.

— Je ne suis ni pusillanime, ni languissante, mais

robuste d'esprit et courageuse, reprit Gilberte qui s'anima soudain. Parlez-moi, et sincèrement...

— Certes ! interrompit vivement le président qui songeait au parti qu'il tirerait de cette complicité inattendue, aux combinaisons qu'elle lui permettait d'établir, certes, madame ! un allié de votre puissance !... Encore est-il nécessaire que je sache quelles conditions...

— Je n'en pose aucune : si nous réussissons et que vous me desserviez, j'ai les moyens de me venger. Si nous essuyons un revers, notre chute sera commune : où vous périrez, je périrai.

— Voilà bien un dévouement extraordinaire ! Caprice de femme, certes ? car le mobile reste inconnu, et je dois vous prévenir, comtesse, que je ne crois pas au désintéressement féminin.

Elle se leva, et lui dit d'une voix que l'émotion altérait :

— Monsieur, j'aime Philippe de Savoie depuis dix années, et je veux poser la couronne sur sa tête, pour qu'à son tour il la pose sur la mienne !

La tête du vieillard se pencha sur sa poitrine, et ses lèvres furent crispées par un sourire plein de sarcasme.

— Vous doutez ? poursuivit Gilberte de Miolans avec une âpre véhémence. Je vous fatigue, en vous exprimant sans trève ni relâche la même idée, le même sentiment. Je vous fais compassion, n'est-ce pas ? à vous dont l'âge a glacé le sang dans les veines, et qui, n'ayant de la jeunesse qu'un vague souvenir, avez pitié de tout ce qui est la jeunesse !... Vous doutez et vous raillez, pauvre Fésigny, qui donneriez votre science, votre sagesse, votre renom, votre gloire, si Dieu le permettait, pour revenir de quarante ans en arrière et reconquérir la force, la verdeur, et avoir l'inexpérience de la vingtième année...

Fésigny fit un geste de dénégation :

— Détrompez-vous, murmura-t-il. Je suis trop près de

la tombe, et la tombe a pour moi trop d'attraits pour que je la craigne et que je la fuie... Madame, quand on est las, on désire le repos, et nulle part on ne le trouve, si ce n'est dans la mort !

— Soit !... Vous doutez, pauvre Fésigny ! Philippe de Savoie m'accabla de mépris et d'outrages, et je l'aime encore, cependant. J'ai failli le haïr !... Vous savez cela, vous, que l'amour et la haine se touchent de près... Abimes du cœur humain ! — Le but est près de moi, et je l'atteindrai. C'est moi qui ferai de Philippe le grand homme qu'il doit être : vous ne pouvez lui donner que la science de gouverner ; je lui donnerai celle de plaire. Vous enseignerez à châtier, et moi, à pardonner... Quand le diadème d'or ceindra son front, quand sa voix fera trembler le monde, j'irai à lui et lui dirai : « Que je sois reine ! »

— Et s'il est ingrat ? demanda Fésigny, subjugué par cette éloquence passionnée.

Gilberte frémit :

— Je lui laisserai le remords de m'avoir méconnue, dit-elle avec dignité. Sommes-nous amis, Fésigny ?

— Je suis votre esclave, madame. Souvenez-vous seulement que le premier, j'ai salué en vous la reine... L'avenir est à Dieu !

Elle rabattit le capuchon de sa mante sur son visage, et tandis que Fésigny passait devant elle, soulevant la lampe pour éclairer le chemin, elle poussa le soupir satisfait du comédien qui a fini de jouer son rôle, et murmura :

— Décidément, c'est un procès gagné. L'avenir est à qui sait le préparer.

## VII

**Comment la comtesse Gilberte se vit à même de juger par expérience que la défaite suit parfois de trop près le triomphe.**

L'escalier se déroulait au centre d'une lanterne évidée à jour, dentelle de pierre dont l'élégance n'eût pas compensé, pour un de nos contemporains dégénérés, la hauteur et l'étroitesse des marches, pour la plupart disjointes et branlantes.

Tandis que la comtesse descendait, tranquille et d'un pas assuré, Fésigny se retourna plusieurs fois pour lui jeter un regard animé d'une étrange expression.

Ils gardaient tous les deux le silence.

Ils traversèrent lentement le vestibule aux lambris poussiéreux, aux dalles crevassées. Avant de faire tourner l'énorme clef dans la serrure, le président s'arrêta, hésitant :

— Il est donc bien vrai, balbutia-t-il, que vous n'avez aucune recommandation à me faire au sujet de la cause que nous jugerons demain ? Serez-vous présente ?.. Ah ! que ne puis-je vous servir mieux ailleurs !

— Je n'irai pas au sénat, répondit-elle, mon service de dame d'atours me retient auprès de Son Altesse. Agissez suivant la loi, oubliez que je suis votre amie... Ouvrez, monsieur. Il fait froid et vous pourriez gagner un gros rhume à m'adresser des compliments trop longtemps. Couchez-vous, mon ami, la nuit est avancée, et les veilles prolongées ne sont plus de votre âge !

Dans ces paroles, prononcées pourtant avec l'accent doux et tendre d'une fille parlant à son père, il y

avait une sorte de pitié dédaigneuse qui émut et blessa le vieillard.

— Je suis vieux ! dit-il en redressant sa taille courbée, mais je travaille encore, sans fatigue, quatorze heures par jour. Ne vous inquiétez pas, ma mie ! Quand l'heure sonnera, la mort me surprendra debout.

— Que ce soit au moins le plus tard possible ! dit la comtesse avec sollicitude.

Elle s'arrêta encore, et reprit après un silence qui ne dura pas vingt secondes :

— Ce n'est pas pour moi que je voudrais être riche, monsieur de Fésigny !.. Si la fiancée de Philippe-Monsieur lui apportait cent mille écus d'or dans son tablier, il paierait les frais de la guerre sans emprunter aux juifs !

— Madame, si la loi vous donne droit, vous aurez une dot digne de vous et de lui.

— Ne transgressez pas la loi, monsieur de Fésigny. Si je suis pauvre, nous pillerons les juifs.. Que fera mon oncle Montmayeur de ces trésors, de ces domaines, qui sont l'héritage de ma mère? Il sera plus puissant que le duc Amédée IX si l'argent donne la puissance... Et c'est vous, pauvre Fésigny, qui pouvez d'un seul mot enrichir votre ennemi mortel, et ruiner votre prince !.. Mais Brutus ne condamna-t-il pas ses fils au gibet ? On sacrifie tout, hormis sa concience, quand on est un homme des temps antiques !... Adieu, monsieur !

Fésigny poussa un profond soupir, et ces mots s'exhalèrent de ses lèvres flétries :

— Honte sur moi !

La porte roula pesamment sur ses gonds; une bouffée d'air humide s'engouffra par l'arcade ogivale. Gilberte s'enveloppa étroitement de sa mante de bure grossière. Elle s'inclina devant le vieillard et répéta :

— Adieu, monsieur !

Fésigny, qui tremblait, murmura :

— Chose promise est chose due : à pareille heure, demain, vous me bénirez, madame, et moi, peut-être vous maudirai-je ! Le pacte est scellé : Ce n'est plus Fésigny qui vous parle... Priez Dieu que je n'aille, distrait ou repentant, m'asseoir sur la sellette, et non sous le dais à la croix d'argent.

— Au revoir, monseigneur, dit encore la comtesse, radieuse. Nous voici liés par un serment solennel. Souvenez-vous !

Montmayeur qui guettait dans la rue, la tête penchée en avant, considérait d'un œil hagard cet étrange spectacle : la jeune femme, frissonnant sous les plis amples de sa mante brune, le vieillard, spectre livide, dans sa robe rouge à reflets couleur de sang, éclairés par la lueur tremblotante de la lampe, tandis que derrière eux des ténèbres compactes enveloppaient tous les objets d'un voile de deuil.

Le comte entendit les derniers mots de madame de Miolans. Il les répéta, par un instinct machinal, cherchant le sens caché sous cet adieu qui prenait l'accent d'une menace.

Un choc soudain ébranla son cerveau. Il avait peur de comprendre. Ce Fésigny promettait donc à tout le monde ? A qui resterait l'avantage ? C'était un combat inégal, puisque la ruse féminine s'en mêlait. Il y a un proverbe qui dit que ce que femme veut, le diable le veut.

La nuit se fit plus profonde.

La lampe avait disparu derrière l'épaisse cloison de chêne qui battait bruyamment sur l'autre panneau. Les verrous grincèrent.

Une forme svelte se glissa le long des maisons.

— Alerte, Monseigneur, s'écria Luzarches, par les triples cornes de compère Satanas ! La bonne dame va

nous échapper, si nous restons ici à bayer aux corneilles !

— Tu as raison, répondit Montmayeur d'un ton de sombre fureur, la biche est lancée : en chasse ! Et prends ton couteau dans ta main droite.

Au lieu de revenir sur ses pas et de se diriger vers la rue du Bourg-Neuf, la comtesse traversait la place des Marchands.

A sa gauche s'élevait la façade de l'église Saint-Léger, autour de laquelle se rangeaient de petites boutiques. Un peu en avant, sur un massif de maçonnerie était établi le poids public pour le blé.

Le clocher, surmonté d'une flèche hardie, s'élançait dans les cieux.

La *gayte*, (comme on appelait la vigie chargée de veiller à la sûreté de la ville,) devait maudire cette nuit froide, là-haut, dans sa logette suspendue au-dessus de l'abîme ainsi qu'un nid d'hirondelle.

Ces masses noirâtres, accroupies dans l'ombre, entassées confusément, avaient l'aspect de constructions fantastiques.

Plus d'un soldat brave à la guerre, eût hésité à s'engager dans ce dédale. Gilberte y marchait d'un pas résolu.

Elle fut tout à coup saisie par deux mains nerveuses qui s'abattirent sur ses épaules, tandis que la pointe d'un coutelas touchait sa poitrine et qu'une voix ferme, légèrement railleuse, lui disait tout bas et très-vite :

— Un cri, un mot, un murmure, un souffle, et demain ceux qui trouveront ici le cadavre gelé de la belle comtesse de Miolans, ayant pour suaire les habits d'une fille de cuisine, se demanderont quelle aventure aura été la cause de sa mort !

Gilberte, d'abord épouvantée, sentit bientôt les palpitations de son cœur s'apaiser.

Ce ton, ce langage, appartenaient évidemment à un de ses égaux. A son point de vue le péril était peut-être plus grand, mais elle saurait le conjurer, pourvu qu'elle conservât la présence d'esprit et l'énergie qui dominaient son caractère.

Elle fut assez habile pour obéir strictement à l'injonction de son agresseur. Elle abaissa sur sa prunelle étincelante ses paupières frangées de soie. Elle se tut, comprimant les tressaillements de son corps. Cela lui permit de se recueillir, de réfléchir, d'adopter un système de défense.

— Il n'y a, se dit-elle, que deux choses : ou c'est quelque soudard qui m'a reconnue et qui pense me taxer à grosse rançon, et j'en serai quitte pour lui jeter mes pierreries ; ou c'est le maréchal de Montmayeur, qui m'a suivie, guettée, écoutée peut-être... Suis-je perdue ? Il n'osera pas me tuer : il n'y aurait demain qu'une seule voix dans le peuple pour l'accuser... Il n'osera pas me frapper : il est de noble race... Que veut-il ? m'arracher des concessions, un désistement ? Les paroles s'envolent, il est si facile de promettre... Si je crie, c'est le pousser à quelque extrémité. Acceptons franchement la lutte.

Cette méditation dura ce que dure un éclair sillonnant l'espace.

Au lieu de se débattre, la comtesse demeura immobile.

— Suivez-nous, reprit la voix menaçante. On est fort mal ici pour deviser.

Madame de Miolans se laissa guider jusqu'au porche de la vieille église, qui s'ouvrait béant sur un large perron de cinq marches.

La baie ogivale était profonde; elle offrait une double rangée de statuettes informes séparées par d'élégantes colonnettes dont la base reposait sur un large

soubassement. Au fond apparaissaient les ferrures luisantes, bizarement découpées, de la porte-maîtresse.

Luzarches balaya du pied les dalles couvertes de neige.

— C'est un retrait bien austère, dépourvu de tous les agréments d'une chambre tendue de velours, jonchée de tapis, meublée de coussins brodés, reprit le maréchal avec le même accent sarcastique. Il faut se contenter de l'abri qu'on trouve. Tel est heureux de prendre asile dans un chenil.

— Monsieur, repartit la comtesse avec une orgueilleuse hardiesse, ceci est un crime ! Celui qui tend un guet-apens à une femme est un lâche ! Si vous étiez gentilhomme, je vous souffleterais de mon gant.

— Oh ! oh ! c'est véritablement Diane chasseresse ou l'altière Junon, comme disent les troubadours italiens!... Encore un peu et vous m'allez défier en combat singulier... Mais c'est assez plaisanter. M'expliquerez-vous, Madame, pourquoi vous errez dans les rues, à l'heure où les dames qui ne s'exposent pas aux guets-apens dorment dans leurs maisons? J'ai un peu le droit de savoir cela, moi, le frère de votre mère ; moi, votre tuteur naturel ; moi, à qui appartient la police de ces misérables...

Gilberte l'interrompit :

—Ah! s'écria-t-elle, avec un magnifique élan de fierté, du moins ne m'insultez pas : je suis de votre famille !

— Pour mon malheur ! répliqua Montmayeur en s'inclinant. Quoiqu'il en soit ; je veux savoir. Vous souvenez-vous ? personne ne me résiste, quand j'ai dit : « Je veux ».

Luzarches, ayant plié son manteau et l'ayant posé sur un piédestal de colonne, s'était assis et attendait patiemment qu'il plût à la Providence de clore la série de ses aventures nocturnes.

Il s'apitoyait médiocrement sur la déconvenue de la

comtesse, et n'accordait à son entretien avec son oncle qu'une indifférence dédaigneuse. Il n'aspirait, cet écuyer fidèle, qu'à hâter le moment du repos.

Un grondement sourd ébranla de la cime à la base la tour quadrangulaire de Saint-Léger ; puis les vibrations prolongées du bronze éclatèrent, chœur formidable ; le marteau frappa douze coups, que répéta, écho servile, l'horloge du quartier des Juifs.

Aussitôt les cloches du couvent des cordeliers, celles du Calvaire et du prieuré de Lémenc, sonnant matines, s'unirent en un concert mélodieux.

Tout dormait : les moines s'éveillaient pour prier. Le carillon chanta une joyeuse mélopée, après quoi il s'éteignit tout à coup.

La gayte emboucha sa longue trompette dont elle tira un son prolongé ; ensuite elle avança la tête entre deux créneaux et cria l'heure en ajoutant d'une voix que le sommeil alourdissait :

— Dormez en paix, la paix de Dieu !

Le bourdon retentissant de la Sainte-Chapelle, qui d'heure en heure tintait le glas de mort pour Louis, duc de Savoie, mugit à son tour.

L'airain seul troublait le majestueux silence.

— Je veux savoir ! insista Montmayeur. Il faut que vous obéissiez, ma nièce. Vous sortez de chez ce Fésigny, que le diable confonde ! Quelles perfidies nouvelles méditez-vous ? Tenez ! Je crois que la sainte Écriture nous trompe en assurant que le serpent tenta Ève notre mère... Ce fut Ève, la première femme, qui trompa le serpent !

— Je vous admire, dit Gilberte, sans se troubler, vous parlez en rhéteur. Sommes-nous ici pour interpréter la Bible ?

— Vous jouez avec ma colère : c'est provoquer ses effets. Prenez garde !

— Quel langage raffiné!.. A Florence, prétendent les voyageurs, les voleurs qui détroussent les passants et qui daguent ceux qui résistent, emploient ces manières galantes. Eh bien ! Monsieur, soit ! Trêve de raillerie. Je suis votre parente, mais je ne porte pas votre nom. Le veuvage m'a dégagée de toute obligation envers vous. Je me subis aucune tutelle. Je suis libre... et je sais dire aussi, moi : « Je veux ». Écartez-vous de mon chemin. Faites place !...

Le ton impérieux de la comtesse, le courage viril qu'elle montrait, déconcertèrent un instant Montmayeur Il ne s'attendait nullement à cette résistance. Il espérait, au contraire, que la surprise, l'effroi, l'incertitude, la surrexcitation nerveuse produite par l'obscurité, la terreur, la colère, lui livreraient Gilberte sans défense. Il arrivait que la prudence, l'énergie, l'orgueil d'une femme le tenaient en échec, lui, le chevalier qui soutenait seul, en Palestine, le choc de cent infidèles.

Il se détermina à rompre en visière brutalement :

— Si vous criez si haut, dit-il en faisant un geste significatif, le veilleur vous entendra et vous me réduirez à la triste extrémité de plonger ma dague dans votre cœur...

Malgré sa vaillance, la comtesse frissonna.

— Croyez-moi, poursuivit le maréchal, mieux vaut transiger. Combien il serait singulier que tout ceci finît par un accommodement, dont la conclusion serait un bon mariage !... Tenez, je puis être franc avec vous. Fésigny m'a donné sa parole. Demain vous serez vaincue, la sentence est libellée en ma faveur. Pour moi, c'est une satisfaction d'amour-propre. Mais pour vous ?. C'est la honte. Bien pis : c'est la pauvreté ! Tandis que si vous oubliez de mesquines rancunes ; si vous m'accordez votre main, l'avenir s'ouvre brillant et radieux devant vous, car Fésigny et moi savons seul jusqu'où je monterai !

Ces imprudentes paroles rappelèrent à Gilberte celles que le président avait laissé échapper lorsqu'elle lui avait appris que le premier acte du duc Amédée IX était de solliciter du roi de France la mise en liberté du comte de Bresse.

Elle comprit aussitôt qu'un pacte mystérieux existait entre son oncle et Fésigny; elle devina que ce traité concernait Philippe-Monsieur; elle analysa rapidement les évènements de cette soirée; elle conclut enfin que le concours qu'elle apportait à Fésigny lui était plus précieux que celui de Montmayeur, puisqu'il le lui payait en lui livrant son secret.

Certaine alors de gagner la bataille, elle dédaigna de ruser plus longtemps. Ses lèvres eurent un sourire d'orgueilleux défi. Elle se tut, voulant engager son adversaire plus avant.

— Les duchesses, poursuivit Montmayeur, sont cousines du roi. Anne de Chypre, si elle vivait encore, serait jalouse de vous, si belle, et presque reine. Votre pied écrasera la tête de ceux qui vous ont dédaignée. Quelle rivale osera lutter contre l'épouse de Montmayeur, premier après le roi?..

— C'est donc une conspiration? murmura la comtesse en affectant un profond intérêt: et si vous ne réussissez pas?

Le maréchal fut stupéfait. Il ne s'attendait pas à voir la place capituler dès la première sommation.

La scène était singulière: tramer un complot sous le porche d'une église, à minuit, au centre d'une ville endormie; traiter d'intérêts exceptionnels, après deux heures de lutte acharnée, et garder si longtemps sur le visage le masque de l'histrion, quand on s'appelle Montmayeur et Miolans!

Le comte Jacques, s'il était parfois un diplomate subtil, était avant tout un soldat qui aimait les routes

battues et détestait les chemins de traverse. Il oublia tout à coup et le lieu où il était et pourquoi il y était. Il oublia les conseils de la prudence, pour céder aux irrésistibles entraînements de l'ambition. La voix argentine d'une femme domptait ce rude batailleur. Le rugissement formidable du lion se transformait en aigre miaulement de chat. De bonne foi, il crut avoir ville gagnée. La rebelle se soumettait.

— Je réussirai, s'écria Montmayeur, triomphant.

Luzarches maugréait ; accoté dans son coin. Il avait naguères étudié le blason sur les champs de bataille, et il se rappelait un chevalier dont la devise, qu'il se fit traduire plus tard par maître Guillaume Coquelourt, était devenue sienne : « *Agere non loqui !* »

Le maréchal poursuivit, pressé par une ardeur juvénile :

— Il est impossible de ruser avec vous, ma nièce, et d'ailleurs, à quoi bon ? Vous n'ignorez aucune des promesses que m'a faites le roi Louis XI : vous acceptâtes, à Chinon, d'unir aux miennes vos destinées, et vous savez que, grâce aux bontés du roi, Notre Saint-Père le Pape — Dieu le tienne en garde ! — nous accorda les dispenses que l'Église exige pour marier deux parents aussi proches que nous le sommes. Hélas ! cette union, que je souhaite si passionnément, n'est pas telle que vous l'eussiez désirée : mes cheveux sont gris, mon front est ridé, si mon cœur est jeune encore ! Mais il s'agit d'intérêts supérieurs à tous les sentiments : je suis le dernier de ma race, vous êtes l'héritière de la moitié des biens de mon père, et si Montmayeur laisse amoindrir sa richesse, Montmayeur périra. C'est contre mon gré, que votre mère épousa le seigneur de Polignac, auquel elle apportait la moitié de mes seigneuries.

— Que vous me reprîtes dès que je fus orpheline, interrompit Gilberte avec amertume. J'étais seule, sans

famille et sans défense. Pauvre, j'ai souffert toutes les tortures qu'inflige la pauvreté. Miolans m'épousa pauvre, et ne me permit pas de vous réclamer l'héritage de ma mère que vous m'aviez volé!

Montmayeur poursuivit, sans s'arrêter à cette violente repartie :

— Ma nièce, je n'ai rien fait encore pour la gloire de ma maison. Mon père était comte, je veux être duc. Or Louis de France m'a promis l'épée de connétable, et tel duché que je choisirais. C'est bien. Mais il faut soutenir dignement les dignités les plus hautes qui soient au monde : un connétable doit pouvoir s'armer d'une cuirasse d'or pur, et mettre son épée dans un fourreau de diamants... Si je perds mon procès, ma fortune est amoindrie... Je la perdrai : vous sortez de chez Fésigny, et je sais qu'il vous est acquis. Transigeons. Le procès sera terminé du jour où nous serons fiancés, et dès l'aurore, si vous y consentez, mon chapelain bénira nos anneaux.

Gilberte se demandait si elle pourrait trouver un moyen de dégager sa parole après l'avoir donnée. Il fallait choisir, et sur l'heure. Or après un pareil entretien, Montmayeur n'accorderait nulle grâce.

— Quoi qu'il arrive, se dit la comtesse en jetant un regard étrange sur la porte à ferrures ciselées du temple saint, j'entrerai demain dans cette église : ou l'on m'y portera, couché dans la bière de plomb, ou ce vieillard m'y conduira, drapée dans le manteau bleu des comtesses.. Cruelle alternative!

—Vous ne répondez pas? continua le maréchal, cédant aux passions qui affaiblissent les plus robustes intelligences. Ah ! c'est que vous ignorez combien sont vastes mes plans, et jusques à quels sommets ils vous élèveront. Vous réfléchissez ? Mais quelle étrange femme êtes-vous donc, et à quelles destinées aspirez-vous, si vous repoussez les splendeurs que je vous offre ?

— Mon oncle, ce n'est rien que de combiner, de préparer, d'espérer...

— Nous sommes certains d'aboutir, résolus que nous sommes à ne point hésiter sur les moyens...

— Qu'importent les moyens! le succès les justifie. Mais vous avez à combattre des ennemis presque invincibles et je ne sais vraiment....

— Que vous avez peu de foi, Gilberte! Nous réussirons, vous dis-je.

— Il parlent tous ainsi, murmura la jeune femme, qui reprit tout haut :

— Jacques de Valpergue, lui aussi, ne doutait point du succès. Ce fut un drame terrible qui dénoua la comédie. Quand vous irez à Morges on vous montrera la chambre de la torture et l'endroit où le bourreau vengea ce vieillard... Donc vous continuez son œuvre ?

— Non, j'ai rêvé mieux. Vous souvenez-vous de ce lord anglais que nous vîmes un jour à Chinon, le comte de Warwick ?

— *Le faiseur de rois ?* assez, monsieur de Montmayeur! Warwick... vous... vous ?

L'accent dédaigneux avec lequel ces mots furent prononcés dissipa les illusions que le maréchal caressait depuis quelques instants. Ce fut un coup de foudre. Son orgueil ressentit une cruelle blessure. Il se flattait d'avoir vaincu l'opiniâtre ressentiment de cette femme, il lui offrait, alors même qu'il tenait son existence dans ses mains, la gloire, le bonheur, la richesse, et c'était par l'offense et le mépris qu'elle répondait à ses tentations ! Elle lui déclarait la guerre impitoyable. Il resta confondu.

La comtesse, avec son courage de lionne qu'aucune épouvante ne domptait, s'élança vers lui, saisit à pleine mains l'étoffe mouillée de sa cape, et le secoua furieusement.

— Ah! s'écria-t-elle avec exaltation, m'enlever à moi la suprême joie de la vengeance!... Va donc arracher ses louveteaux à la louve affamée ?... Il n'y a donc rien qui vous dise que je vous hais, mon oncle ?... Ah ! je voudrais avoir la force, comme j'ai l'audace, pour vous renverser et vous fouler aux pieds? Moi, devenir votre femme ? Ne le souhaitez pas, ce serait au prix de votre damnation éternelle.... Je crois que vous menaciez tantôt, monsieur le maréchal, poursuivit-elle d'un ton plus calme. Eh bien ! c'est à mon tour. Si demain, à midi, vous n'êtes pas en route pour l'Allemagne, à une heure vous recevrez la visite du capitaine général des gardes. Maintenant, je veux passer, et ne m'arrêtez pas !...

Louis de Luzarches se leva, prévoyant que son maître allait avoir besoin de son aide.

Immobile, la taille cambrée en arrière, les bras croisés sur la poitrine, la comtesse de Miolans dardait un regard de défi sur Montmayeur. Celui-ci ne dit qu'une seule parole, mais elle renfermait toute entière l'expression d'une colère, longtemps amassée et qui débordait :

— Ah !... Vipère...

C'en fut assez pour que Luzarches comprît quel rôle il devait jouer.

Avant que Gilberte eût le temps de pousser un cri, il se jeta sur elle et lui saisit les bras, tandis que le maréchal, non sans une répugnance instinctive, nouait son écharpe sur le visage de la jeune femme, et l'enveloppant dans son manteau en étanchant la sueur qui inondait son front

— Connais-tu un homme sûr, Louis? demanda alors Montmayeur.

— Oui,monseigneur, Guigon Granczonis, votre vassal, le patron de l'hôtellerie du *Croissant*,dans la rue au delà le Meysel-vieux.

— C'est bien!

— Que faut-il faire, monseigneur?

— Charge cette misérable créature sur tes épaules, mon compagnon. Le fardeau n'est pas lourd, mais si l'on y ajoutait le poids de tous ses péchés, tous les vassaux de Montmayeur réuniraient vainement toutes leurs forces, seulement pour le soulever !

Luzarches obéit. Gilberte gémissait et se débattait faiblement.

La-haut, sur la plate-forme du clocher, la gayte dormait du sommeil des justes. Chambéry était une ville bien gardée.

— En marche, Louis ! Porte cette femme au logis de Guigon Granczonis. Tu m'en réponds sur ta vie... sur ta vie, par l'aigle d'azur! Au premier cri, au premier geste suspect, précipite-la dans le canal.

— Eh quoi! Monseigneur, m'abandonnez-vous ainsi?

— Je vais seller moi-même le meilleur cheval de mes écuries. A l'aube, il faut que ma prisonnière soit en sûreté au château d'Apremont dans la plus haute chambre du vieux donjon. Louis, je t'établis mon lieutenant avec pleins pouvoirs. Ta fortune est en beau chemin, garçon!

Ils descendirent lentement les degrés du porche.

Luzarches portait allègrement son léger fardeau. Il ne regrettait plus sa longue faction ni ne songeait au souper, au feu pétillant du foyer.

Son esprit s'égarait dans le vague : il sentait l'ambition sourdre en lui, d'une façon indéfinissable, sans aucune idée précise, nettement déterminée. Il ne voyait pas le but. Il s'imaginait qu'il devenait un homme nécessaire, se promettant bien de se faire payer cher.

Le maréchal, quelque décidé qu'il fût à accomplir jusqu'au bout l'acte de vigueur que les circonstances lui imposaient, en comprenait les graves conséquences.

On ne manquerait certainement pas de l'accuser.

Ses nombreux ennemis, Louis de la Chambre à leur

tête, se serviraient contre lui de l'arme à deux tranchants qu'il leur mettait aux mains.

Ces pensées le préoccupaient. Il se souciait déjà des moyens de conjurer l'orage. Un moment il voulut retourner chez Fésigny. La nuit s'avançait, et il fallait qu'avant l'aurore Gilberte de Miolans eût quitté Chambéry.

Au bout de la rue Grenatière, un peu sous la gauche s'ouvrait la principale rue du quartier des Juifs, impur cloaque isolé du reste de la ville par des barrières et des chaînes de fer.

Tout auprès débouchait l'étroite rue du Vieux-Meysel, dont la boue se composait de sang et de neige, car dans toute sa longueur elle était habitée par des bouchers. Une croix antique marquait le centre du carrefour. Une fontaine, ayant pour vasque une large cuve de bois, pour ornement la poutre mal équarrie qui soutenait le robinet, s'élevait au bord du canal.

Un vagabond se cachait derrière le piédestal de la croix. Il vit venir à lui cet étrange cortège : deux hommes vêtus de capes noires dont l'un portait un faix qui semblait être un cadavre raidi : Malgré la superstitieuse terreur que lui inspire tout d'abord ce spectacle, le vagabond s'avança résolument vers Montmayeur, ayant au préalable, tiré son coutelas du fourreau.

— Holà ! cria-t-il en barrant le passage. Part à trois, camarades !

L'épée du maréchal fendit l'air en sifflant.

Muet, calme, il fit signe à Luzarches de s'arrêter et tomba en garde :

L'autre se mit à rire naïvement :

— Peste ! dit-il, voilà un joujou de trop belle taille pour que je me risque à vous disputer le terrain. Par le saint Suaire! Je vous laisse là, bandits, mes chers compagnons et m'en vais tout droit prévenir les nobles syndics...

— Cornes de Belzébuth! interrompit soudain l'écuyer, je connais cette voix-là, moi!.. Eh! monseigneur, ajouta-t-il en s'adressant à Montmayeur qui attaquait vivement son antagoniste, c'est un de vos serviteurs, Aynard d'Entremont, lequel passe la nuit à courir la prétantaine !

— Aynard d'Entremont!

— Monseigneur le maréchal !

— Aynard, dit Montmayeur en fronçant le sourcil, venez ça !... Je n'aime pas que mes gens se divertissent alors que leur maître s'ennuie. Luzarches est fatigué Chargez ce corps sur vos épaules et suivez Louis où il vous conduira. Demain vous m'expliquerez.... oh ! oh !

Cette exclamation lui fut arrachée par un incident qui survint. L'écharpe qui baillonnait madame de Miolans et la masquait en même temps se dénoua. Elle était évanouie.

Aynard la reconnut et fit un brusque mouvement de surprise :

— C'est un grand malheur pour toi que tu ne sois pas aveugle, acheva Montmayeur. Un mot de tout ceci, fût-ce à ton ombre, et je te fais crever les yeux et couper la langue.

— Il me restera la main, riposta Aynard d'un ton hautain.

## VIII

**De la sentence que porta M. de Fésigny contre le maréchal de Montmayeur et comment icelui ayant envoyé quérir le bourreau apprit à ses dépens que cent écus d'or sont un maigre prix pour la conscience d'un maître des hautes œuvres.**

Le lendemain, ou plutôt le jour même, puisque les derniers événements que nous venons de raconter se passaient dans la nuit du 29 au 30 janvier, quelques hommes à cheval escortant une litière fermée, sortaient de Chambéry par le faubourg Montmélian.

Le jour naissait à peine. En avant des cavaliers s'avançait Luzarches, frais et dispos, le poing sur la hanche; il montait un magnifique cheval zain sur lequel il se pavanait avec des mines de seigneur.

La litière, on le devine, renfermait Gilberte de Miolans qui, brisée par la fatigue l'émotion, dormait d'un sommeil de plomb.

Par surcroît de précaution, son martial geôlier l'avait garrotée avec des rubans de soie, unissant ainsi aux galante façons la pratique de la vertu de prudence.

La cavalcade traversa sans s'arrêter les villages de Barberaz et de Saint-Baldoph. Elle arriva avant midi au château d'Apremont bâti sur le penchant du mont Granier, un peu au-dessus du village de Myans.

La comtesse, encore endormie, fut transportée aussitôt dans une chambre située au dernier étage d'une vieille tour romaine attenant à l'ancien donjon.

Luzarches lui donna pour chambrière une fille dont le nom a figuré déjà dans ces pages: la grecque Bérénice, autrefois camériste de la duchesse Anne de Chypre, et

qui maintenant assistait dans ses fonctions la femme de charge du château.

Il munit ensuite l'appartement des prisonnières de provisions abondantes.

Ce soin rempli, il ferma leur porte à double tour, mit les clefs dans sa poche, échelonna huit sentinelles sur les marches de l'escalier, doubla le poste qui gardait le pont-levis, ordonna qu'une vigie fit le guet sur chacune des quatre tours, après quoi il repartit pour Chambéry où il arriva comme six heures sonnaient à l'horloge de Saint-Léger.

Il trouva son maître en proie à un accès de rage folle, brisant les meubles de sa chambre, battant son chien, rudoyant ses gens, vociférant des blasphêmes, l'écume à la bouche, les yeux injectés de sang.

Les pages, confinés en leurs étroits logis, n'osaient plus plaisanter ; les écuyers se cachaient, les hommes d'armes tremblaient. Maître Guillaume Coquelourt, blême de terreur, tressautait sur son escabelle à chaque éclat de voix et joignait les mains, gémissant et balbutiant des prières.

De graves évènements avaient marqué la journée qui s'achevait.

Le matin, peu d'instants après le départ de Luzarches, Aynard d'Entremont sortit, vêtu des habits d'un apprenti marchand. Les grègues larges, le sayon de futaine, le béret à larges bords, l'écharpe qui encadrait son visage, le voilant à demi, le déguisaient si bien, que le portier de l'hôtel et Rochechouart, lesquels déjeunaient ensemble d'un magnifique jambon, ne le reconnurent point.

Donatien voulait même lui courir sus, en vertu de cet instinct qui arme les hommes de guerre contre les pacifiques chevaliers de l'aune. Une judicieuse réflexion du portier, à propos du vin épicé qui risquait de se refroidir entre temps, l'arrêta.

L'écuyer second de Montmayeur s'en alla tout droit, à travers les rues encore désertes chez le président Fésigny.

La vieille servante refusa tout net de l'introduire auprès de son maître qui s'était couché peu d'instants avant le chant du coq, ayant travaillé toute la nuit. Il insista.

Au bruit de ces voix qui retentissaient dans le vestibule, le vieillard s'éveilla, sortit de sa chambre et s'enquit de la cause de la querelle. Aynard se montra et sa présence fit aussitôt comprendre à son hôte que quelque chose d'insolite se passait.

Le président se hâta d'emmener le jeune homme dans son retrait, en ferma les portes à double tour, et regardant Aynard d'un œil calme, il lui dit :

— Vous me paraissez fort troublé, mon garçon ! Pensez-vous que je ne sache pas que, cette nuit, quand notre entretien fut interrompu, au lieu de quitter ma maison, comme je vous l'ordonnais, vous êtes resté là, derrière la porte secrète, abusant du secret confié à votre honneur ? Qu'avez-vous entendu ?... Le panneau de chêne couvre une plaque de fer doublée d'une toile d'amiante : Vous savez le proverbe : fin contre fin...

L'écuyer, d'abord interloqué reprit bien vite son effronterie :

— Magnifique seigneur, dit-il en souriant, je suis jeune et je fais mon apprentissage de la vie. Une autre fois, je ne perdrai pas mon temps à épier !

— Laissons ! dit Fésigny en haussant les épaules. Vous voilà chez moi de bonne heure !... Est-ce du zèle ? Prenez garde, jouvenceau, l'excès du zèle est nuisible, et pour le maître et pour le serviteur. Si l'on vous reconnaissait, ainsi affublé, et sortant de mon logis !

— Monsieur, répondit l'écuyer sans autre préambule, je viens ici pour vous dire que, cette nuit, j'ai rencontré

monsieur le maréchal, accompagné de Luzarches qui portait sur ses épaules madame de Miolans, garrottée et bâillonnée. Ce matin, au point du jour, Luzarches est parti avec plusieurs hommes d'escorte, emmenant la noble comtesse au château d'Apremont.

— Monsieur de Montmayeur vous a reconnu ? demanda Fésigny qui parvint à grand'peine à cacher l'émotion qui le saisit à cette nouvelle.

— Certainement. Je les ai pris d'abord pour des larrons emportant leur butin. Je les ai chargés l'épée à la main.

— Pour partager le butin ?

— Pour châtier les voleurs ! repartit Aynard avec dignité.

— C'est bien! Il n'y a rien à craindre pour la veuve de Miolans. Ce rapt infame sera vengé. Mais pour vous, mon pauvre Aynard, c'est plus sérieux, Montmayeur ne vous pardonnera pas de vous être mis sur son chemin.

— Je le sais, d'autant plus que je lui suis suspect depuis longtemps.

— Il faut donc aviser à vous tirer de ce mauvais pas.

— Monsieur, ne faisiez-vous pas, il y a quelques heures à peine, appel à mon dévouement ?

— J'ai besoin de serviteurs fidèles, en effet. Vous êtes jeune, Entremont ! Vous nous avez trahi une fois déjà, et c'est par une trahison que vous quittez le service de votre nouveau maître...

— Monsieur, c'est vrai. Veuillez considérer que l'intérêt que j'ai à vous servir (mon existence à sauvegarder et ma fortune à faire) vous répond de mon obéissance. Je vous appartiens corps et âme et je serais entre vos mains un instrument docile.

Fésigny s'absorba dans ses réflexions.

Il n'était nullement surpris d'apprendre que Montmayeur avait enlevé sa nièce, quoiqu'il comprît parfaitement que ce rapt, non prémédité, était la conséquence de la visite que lui avait faite la comtesse Gilberte. Montmayeur avait donc surveillé le logis du président, prévu peut-être que son antagoniste s'y rendrait ?

Dans quel but avait-il donc commis ce rapt qui le ferait accuser, s'il gagnait son procès, d'avoir corrompu ses juges, et s'il le perdait, d'avoir voulu assurer sa vengeance ? Pourquoi ce grand seigneur s'exposait-il, de propos délibéré, à un procès criminel dont l'issue n'était douteuse en aucun cas, et qui pouvait le perdre ? Ou Montmayeur avait foi en Fésigny de qui il tenait la promesse de gagner sa cause, et alors l'enlèvement était un crime inutile, ou il ne se fiait pas aux serments du magistrat, et par sa méfiance même, il l'en dégageait. Les deux adversaires se croyaient certains l'un et l'autre de la victoire ; il fallait donc que l'un des deux l'eût trahi.

Peu à peu la lumière se fit, et l'homme d'état ne tarda point à discerner tous les fils de cette trame, à reconstituer les termes du problème, et à le résoudre. Il pénétra les secrètes pensées de Montmayeur, cet adversaire infatigable, toujours armé de faux-fuyants, d'artifices et de ruses ; il se persuada facilement qu'un homme de ce caractère serait pour lui plus dangereux comme allié que redoutable comme ennemi ; qu'il avait moins de peine à se défendre contre ses attaques qu'à se préserver de ses trahisons.

Aynard d'Entremont respectait les méditations du vieillard, qui durèrent longtemps. Debout devant lui, il examinait ce visage ravagé par les luttes intérieures de l'âme, ce front où se reflétaient des pensées puissantes.

— J'accepte votre dévouement, dit soudain Fésigny, en

portant son regard clair et vif sur l'écuyer. Seulement, souvenez-vous de ceci : le jour où vos allures éveilleront mes soupçons n'aura pas de lendemain pour vous, et je ne vous ferai d'autre grâce que de vous laisser choisir entre le poison, la dague et la corde.

— Seigneur président, ce que vous ferez sera bien fait.

— Je vais donc vous charger d'une mission de confiance.

Fésigny alla prendre dans un bahut, dont il ouvrit la porte massive au moyen d'une clef suspendue à son cou par une chaîne d'or cachée sous ses vêtements, un coffret en acier ciselé que fermait un sceau à ses armes appliqué sur une double bandelette de toile de lin. Il posa le coffret sur la table, et l'enveloppa d'un lambeau d'étoffe qu'il scella du même cachet. Puis se tournant vers Entremont qui considérait avec curiosité tous ces apprêts, il lui dit :

— Vous connaissez mon manoir de Cusy ?

— Oui, et je sais même que le maréchal de Montmayeur prétend vous en disputer la possession.

— Ah ! exclama Fésigny, qui pâlit légèrement. En effet, il passa reconnaissance pour ce fief, le 17 décembre 1436, déclarant le tenir en fief noble, paternel et ancien, en vertu d'une inféodation faite par le souverain à dame Berengère d'Hauteville, dame de Saint-Paul, du château, hommes, hommages, rentes féodales, de Cusy, et ensuite d'un échange fait entre le seigneur Antoine d'Hauteville et Gaspard de Montmayeur. Mais il n'a que la nue-propriété du fief, et j'en ai la jouissance et l'usufruit ; il est le baron de Cusy, j'en suis le seigneur. Mes ancêtres possédaient manoir et domaine avant les siens, depuis que Rodolphe de Fésigny épousa, avant l'an 1180, Agnès de Greysier, héritière de la branche

cadette des hauts barons de Faucigny (1). Que Montmayeur fasse valoir ses droits ! Il est mon suzerain, mais je ne suis pas son homme-lige !... Qu'importe ! Vous irez donc, Aynard, à mon château de Cusy.

— Aujourd'hui même ?

—Vous partirez à la tombée de la nuit. Voici un dépôt que je vous confie, dit le magistrat, qui poussa un soupir en remettant le coffret ciselé à l'écuyer. Dans la grande salle du manoir se trouve une statue en pierre, qui naguère était couchée sur le sépulcre de mon aïeul Rodolphe. Elle est debout, contre le mur, sur un socle carré fixé sur un pivot mobile. En touchant un clou de fer, qui retient la tapisserie, entre deux quintefeuilles de soie verte brodées sur un écusson, et que vous reconnaîtrez à un gland qui y est attaché, vous lâcherez le ressort de ce pivot. Alors, la statue se déplacera, et sous le piédestal, vous verrez un trou peu profond ; vous y placerez ce coffret tel qu'il est..... et vous aurez fait, Aynard, votre premier pas, un pas de géant, vers la fortune.

— Ce sont des papiers précieux ? interrogea le jeune homme.

— Ce sont des joyaux d'un prix inestimable, repartit Fésigny en faisant un mouvement comme pour reprendre la cassette.

Il se ravisa et parut honteux de s'être laissé emporter ainsi.

— Des joyaux qui valent une somme énorme, Entremont ! reprit-il d'une voix vibrante. Il y a là un diadème royal, un sceptre, une masse de chancelier, une épée de connétable, tous les hochets dont se pare la vanité humaine... Je ne veux pas mentir, Aynard. Cette cassette renferme dix ou douze morceaux de par-

1. *Franchises municipales de Cusy en Genevois,* par le comte Amédée de Foras, communiqué par l'auteur.

chemin. Jure-moi qu'elle ne sortira pas de tes mains.

— Sur le Christ mort pour la rédemption des hommes, dit l'écuyer d'une voix solennelle, en élevant la main vers le crucifix suspendu à la place d'honneur, sur mon salut dans l'autre monde, sur les cendres de mes pères, je jure que ce dépôt ne me sera arraché qu'avec la vie.

— Ce n'est pas assez ! s'écria Fésigny, frémissant. Si tu es attaqué, précipite le coffret dans un torrent, dans un ravin, n'importe où ! Tu le reprendras après le combat.

— Si je ne le retrouvais pas !...

— Mieux vaut qu'il soit à jamais perdu, que de le laisser au pouvoir de mes ennemis.

— Si je suis frappé à l'improviste ?

— Rassemble toutes tes forces, et, avant les convulsions de l'agonie, presse le bouton saillant sur le couvercle. Un feu caché dévorera le parchemin.

— Vous êtes homme de précautions, messire, remarqua d'Entremont d'un ton admiratif.

— L'existence de milliers d'hommes, le sort d'un royaume dépendent de ta fidélité, Aynard ! — Pars, et reviens aussitôt m'annoncer que ta mission est remplie. A la fin de la semaine, nous retournerons ensemble à Cusy.

Lorsque l'ancien écuyer du maréchal eut quitté Fésigny, celui-ci endossa son costume de cérémonie, la simarre d'écarlate fourrée d'hermines, et il se rendit au palais où siégeait la cour suprême de justice, tribunal qui s'appelait alors le conseil résident, et qui devint plus tard le souverain sénat de Savoie.

Nous savons que Guy de Fésigny, *advocatus patrimonii domini,* était président de ce conseil.

Le palais, situé entre l'église Saint-Antoine et l'hôpital Saint-Clair, était la maison de la cité, le parloir aux

bourgeois, l'hôtel de ville enfin pour nous servir du langage moderne.

Il renfermait au rez-de-chaussée une salle assez vaste, servant de prétoire, et deux salles plus petites, l'une pour le greffe, l'autre pour les délibérations des juges.

Fésigny recueillit sur son chemin de nombreuses marques de déférence.

Les gens du peuple le vénéraient, les bourgeois l'aimaient, parce qu'il défendait en toute occasion les franchises de la ville.

Une foule considérable de légistes, de scribes, auxquels se mêlaient beaucoup d'écoliers et d'apprentis encombrait les abords de la *Domus Civitatis*.

Dans le prétoire se pressaient plusieurs seigneurs venus là par curiosité, le procès de Montmayeur contre sa nièce intéressant le corps de noblesse.

Deux conseillers, Jean de Michaëlis et Humbert Veluet, s'entretenaient avec le comte Louis de la Chambre, ennemi personnel du maréchal.

Celui-ci causait joyeusement avec Lancelot de Luyrieux, gouverneur de Nice, Guillaume de Genève, baron de Lullins et Richard de Montchenu, baron de Ternier.

Les comtes de Varembon, de Montrevel, de Chalant, de Chissé, le régent de la chancellerie, Sibuet de Loriol, Jean du Saix, président de la Chambre des comptes, l'archevêque de Tarentaise, le prieur de Lémenc et l'abbé d'Hautecombe formaient un groupe très-animé.

Tous ces visages austères, épanouis en ce moment par les espérances que chacun à l'aurore d'un règne se plaît à caresser, contrastaient avec les lambris enfumés, les étoffes sombres tendues sur les murailles, l'aspect lugubre enfin de ce lieu où la Justice rendait ses arrêts.

Un crucifix, taillé dans un énorme bloc de marbre

noir se dressait au desus de l'estrade où s'asseyaient les magistrats. En face du fauteuil du président, le livre des Évangiles était ouvert sur un pupitre de bois sculpté. A droite un étendard aux armes ducales, *de gueules à la croix d'argent,* suspendu au-dessus d'une escabelle, indiquait la place du châtelain de Chambéry ; à gauche il y avait le banc des assesseurs députés par la ville et le clergé.

Une barre à hauteur d'appui séparait cette partie de la salle de celle où se tenait l'auditoire.

Guy de Fésigny entra au moment où l'archevêque disait très-haut :

— Il y a le crime d'hérésie qui n'est pas bien prouvé, mais qui sait par quels sortiléges il tient cette femme sous le charme ? Le pays a besoin de paix et de repos. Ces fauteurs de troubles doivent être punis comme des engraisseurs de peste !

Aucun des nobles seigneurs qui écoutaient ces paroles sévères, ne vint saluer Fésigny. Quelques-uns détournèrent la tête, affectant de ne pas le voir, d'autres le regardèrent à la dérobée, honteux, pour ainsi dire, de daigner lui montrer quelque attention.

Il ne se méprit aucunement sur ce qu'annonçaient de tels symptômes. Jusqu'alors on lui avait témoigné trop de déférence et d'estime, pour qu'on l'abandonnât ainsi, sans de graves motifs. Il fit bonne contenance et s'avança lentement, la tête haute, souriant, vers le cercle au centre duquel discourait l'archevêque de Tarentaise.

Son regard, si clair, si franc, imposa le respect : ces fiers seigneurs le saluèrent :

— Hé bien ! Messieurs, dit-il, voici le premier jour d'un grand règne. Comment se fait-il que vous soyez réunis ici, au lieu....

Jean du Saix l'interrompit sans façon :

— Monseigneur le duc Amédée est parti, un peu

avant minuit, pour sa ville de Bourg-en-Bresse, n'emmenant avec lui que sa maison.

Fésigny pâlit légèrement. Que le souverain eût pris une telle détermination sans le consulter, c'était l'indice d'une disgrâce complète.

— Un grand règne, vous l'avez dit ! ajouta l'archevêque. *Pede claudo venit justitia sed venit.....* Il y a des comptes à rendre. Son Altesse a voulu écarter d'elle les influences néfastes. Il n'est pire ennemi qu'un mauvais conseiller.

Chissé, Montrevel, Chalant, que nous vîmes naguères suivre à Thonon Philippe-Monsieur et que Fésigny pouvait à bon droit compter parmi ses amis, feignirent de ne point comprendre.

Ils se parlaient à l'oreille et se détachaient pas à pas du groupe, échangeant des signes d'intelligences avec les courtisans de Montmayeur.

— Monsieur l'archevêque, s'écria soudain Fésigny d'un ton de suprême dignité, je pense qu'il y a dans tout ceci un regrettable malentendu. Messieurs mes pairs me font un accueil qui n'est point celui que l'on doit à mon âge, à mon rang, à l'habit que je porte. Si ce n'est moi, nul n'a le droit d'élever la voix dans cette enceinte.

Un profond silence répondit à ces hautaines paroles.

En même temps ceux qui s'entretenaient avec le prélat s'éloignèrent.

Le vieillard se trouva seul au milieu de la salle. Le comte de Varembon, ce François au nez d'argent, qui jadis rendit si vaillamment son épée à la duchesse Anne, lança la flèche du Parthe.

— Le feu comte de Valpergue, dit-il, touchait à toute la chevalerie par des liens de parenté. Quel tribunal sans mandat le condamna à mort ? On sait aussi quel bras tenait l'épée qui égorgea ce pauvre Saint-Sorlin !

Montmayeur et La Chambre se rencontrèrent au milieu de la salle :

— Passez, mon cousin, murmura le maréchal en s'inclinant :

— J'ai droit, répliqua le comte Louis, qui souleva sa toque, et qui prit le pas.

Fésigny le vit s'approcher de lui et lui tendre la main. Le vieillard fut ému. En un pareil moment, cette sympathie ouvertement manifestée le vengeait de tous les dédains. Il interrogea d'un regard le brave chevalier, qui haussa les épaules, et lui dit :

— Rassurez-vous. Hier après le grand coucher, la duchesse Yolande a longuement entretenu Son Altesse le duc. Une heure plus tard, c'est-à-dire vers minuit, les équipages ont été commandés. La famille ducale est partie pour Bourg, accompagnée seulement de quelques gentilshommes, et d'une escorte de hallebardiers sous les ordres de mon parent Seyssel.

— Et moi ? demanda Fésigny,

— L'on vous accuse de conspirer avec le roi Louis un changement dans l'ordre de succession, et de vouloir mettre Philippe-Monsieur sur le trône de son père. Vous serez arrêté ce soir. Ne craignez rien, pourtant : je suis des vôtres !

— La calomnie, reprit le vieillard avec un accent d'indéfinissable ironie, est comme un charbon ardent qui noircit ce qu'il ne brûle pas. J'attendrai. Le duc m'aime. Je voudrais pourtant savoir qui m'a desservi.

—C'est chose difficile, repartit M. de La Chambre. Vous avez beaucoup d'ennemis, et les pires sont ceux que vous ne connaissez pas.

— Mais vous, qui semblez les connaître, sire comte, que ne les désignez-vous plus clairement ?

— Le duc vous aime, vous l'avez dit. Si vous êtes en

entente cordiale avec le roi Louis, la duchesse Yolande qui est bonne française, vous soutiendra...

— Le fait est faux, répondit le président avec une indignation sincère. Je suis du parti de Philippe-Monsieur, je ne m'en cache pas et ne m'en suis jamais caché, mais si j'avais voulu faire le jeu du roi de France, et tenir les cartes à sa place, il y a longtemps que je serais chancelier de France.

— En tout cas, monsieur, n'ayez aucune inquiétude et comptez sur mon aide, dit le comte de La Chambre d'un ton qui indiquait clairement qu'il voulait arrêter court ce colloque.

Sur ces mots, il fit la révérence au magistrat, et s'éloigna.

Le maréchal de Montmayeur, le sourire aux lèvres, le poing sur la hanche, et tordant sa moustache du bout de ses doigts, accosta Fésigny.

— Que veut dire ceci, monsieur le maréchal? demanda celui-ci en dardant son regard pénétrant sur son noble interlocuteur.

— Ceci.... Quoi? interrogea le comte Jacques, en jouant la surprise.

— Vous ne vous êtes pas aperçu?...

— Moi? de rien, assurément!

— Ceci, que messieurs nos pairs me fuient comme un pestiféré, que l'archevêque de Tarentaise m'interpelle arrogamment, que François au nez d'argent — le pauvre homme! — évoque les ombres de Valpergue et de Saint-Sorlin, que Chissé, Chalant et leurs compagnons me font la moue... Suis-je accusé? Suis-je coupable?

— Hé! dit Montmayeur avec son accent narquois, voilà bien des questions, mon vénérable ami!... Accusé..? Peut-être! Coupable? Qui sait?

Fésigny le regarda fixement:

— Nos conventions tiennent toujours? dit-il à brûle-pourpoint.

— Quelles sont-elles?

— Oh ! monsieur le maréchal, votre mémoire vous sert mal !

— Elle ne me sert qu'autant que je l'exige, mon respectable ami. Parlez-vous de ce fameux traité d'alliance? Hé! hé! je me rappelle souvent le proverbe: « Il y a loin de la coupe aux lèvres! »

Fésigny devint très-pâle. Il tourna les yeux vers les différents groupes qui remplissaient la salle, puis après un moment de silence, il reprit :

— Je ne vois pas céans la comtesse de Miolans.

— Ma nièce? Elle est partie avec la duchesse Yolande: ne le saviez-vous pas?

— Je l'ignorais, répondit le président avec le plus grand sang-froid. D'ailleurs, sa présence importe peu!

— Ah! s'écria Montmayeur en se rapprochant par un mouvement spontané, votre arrêt est-il donc préparé? Déjà?

Fésigny lui jeta un regard singulier et repartit, en s'inclinant pour cacher un malicieux sourire :

— L'arrêt sera bientôt rendu, sire comte, et plaise au ciel qu'il satisfasse tous ceux qui y ont intérêt.

Il prit congé et monta à l'estrade.

Les conseillers vinrent le rejoindre aussitôt.

Les seigneurs se rangèrent près de la barre ; les portes, ouvertes, livrèrent passage à la foule qui se pressait sur le parvis.

L'audience commença. Les avocats, en robes et chaperons fourrés, ainsi qu'il convenait à des « chevaliers ès lois » les procureurs, organisés dès lors en corporation, embrouillèrent à plaisir la cause, soulevèrent des incidents, ergotèrent sur des mots, usèrent enfin du droit que leur concède l'usage, d'injurier mutuellement leurs clients.

Montmayeur assistait, impassible, à ces tumultueux débats. Il feignait de n'y accorder qu'une attention indifférente, riant de fort bon cœur des venimeuses réticences de la partie adverse, applaudissant chaque période éloquente.

Les plaidoiries durèrent longtemps.

L'un des avocats avait pris pour texte un passage de l'Ecclésiaste et pérorait à perte de vue sur les institutions bibliques.

L'autre, mieux avisé, examina la condition des femmes chez les Grecs, les Romains, les Scythes, les Gaulois, les Germains, les Scandinaves, s'appuya sur tout l'arsenal de la législation si compliquée de l'époque, et ne s'arrêta que lorsqu'il eut épuisé ses arguments.

Tout semblait faire supposer que madame de Miolans serait déboutée de ses prétentions. Déjà l'on félicitait Montmayeur sur le visage duquel rayonnait la joie du triomphe, bien que certaines appréhensions le fissent parfois réfléchir.

Enfin les juges se retirèrent dans la salle des délibérations.

— C'est affaire faite, dit l'archevêque de Tarentaise. Votre procès est gagné, monsieur le maréchal. Ces beaux domaines vous resteront.

— Oh ! ce n'est pas que j'y tienne. Mais il importe que madame ma nièce reçoive une leçon pour avoir manqué au respect qu'elle me doit. Que deviendraient les lois sacrées de la famille, si les femmes se mettent à nous vouloir gouverner? J'aurais donné de bon cœur les terres qu'elle me réclame pour éviter ce scandale. Elle m'a forcé à faire constater mon droit. C'est un malheur pour elle.

— Madame la comtesse n'est pas venue? fit observer Chalant, d'un ton narquois.

— La belle des belles, n'a pas voulu assister à sa défaite ! s'écria Chissé.

— Elle est partie avec madame Yolande, m'a-t-on assuré.

— Ah!

Le tribunal rentra en séance.

Un silence solennel s'établit.

Un mouvement de curiosité eut lieu.

Guy de Fésigny se leva et, d'une voix monotone, dans laquelle l'observateur le plus exercé n'aurait pu découvrir la moindre altération, il prononça le jugement rendu par la cour souveraine.

Ce jugement condamnait Jacques, comte de Montmayeur, chevalier, maréchal de Savoie, à restituer à Gilberte de Polignac, veuve du comte de Miolans, les terres que le défendeur détenait injustement au préjudice de la demanderesse, à lui payer une somme de mille florins d'or *parvi ponderis*, avec intérêts tels que de droit, aux dépens et frais de justice.

Un murmure de stupéfaction couvrit les dernières phrases de ce dispositif. Les amis de Montmayeur parurent consternés.

Quant à lui, calme, ayant aux lèvres un sourire insolent, il écouta la sentence avec un air de superbe indifférence. Mais ses ongles labouraient sa poitrine sous son justaucorps de velours. Il était vaincu!

Fésigny mentait à la parole jurée, trahissant à la fois son devoir de magistrat et ses intérêts de conspirateur. Quelle ténébreuse machination amenait ce dénouement inattendu?

— Messieurs, dit Sibuet de Loriol, régent de la chancellerie, en s'adressant aux membres du conseil, monsieur le chancelier vous invite à vous assembler ici, ce soir, après le couvre-feu pour des communications importantes qu'il est chargé de vous faire.

François au nez d'argent se pencha vers Montmayeur et lui dit à l'oreille :

— Vous êtes vengé. Il s'agit d'arrêter Fésigny. J'ai vu l'ordre entre les mains du chancelier.

Le président quitta son siége.

Comme il traversait la salle, Montmayeur vint droit à lui. La foule, espérant une collision, fit aussitôt cercle autour d'eux :

— Monsieur, dit le maréchal, sans que rien dans son accent démentît la sincérité de son langage, je vous remercie de m'avoir épargné un remords. Vous avez démontré que le bon droit n'a pas besoin d'appui. C'est un grand acte d'indépendance que vous avez accompli. Je n'en reste pas moins votre dévoué serviteur.

Il se retira, après avoir salué profondément Fésigny qui, seul, comprit la signification de ces paroles et la menace qu'elles déguisaient.

— « Il y a loin de la coupe aux lèvres ! » pensa-t-il, répétant à son insu les paroles que lui avait adressées le maréchal, et qui déguisaient à peine une menace.

Louis de la Chambre, surpris, éleva la voix à son tour, disant :

— Mon cousin Jacques supporte l'affront sans broncher, ce n'est pas naturel. Voici la première fois que je vois le lion s'affubler de la peau de l'âne. C'est pour cacher ses griffes, assurément !

Voilà pourquoi Luzarches, arrivant d'Apremont, trouva son maître furieux, exhalant sa colère en cris de bête fauve, et faisant trembler d'effroi toute sa maison.

L'écuyer connaissait le remède qu'il fallait appliquer à ces frénésies. Il se montra d'une froideur de glace, attendit qu'on l'interrogeât, ne répondit que par monosyllabes.

Lorsque Montmayeur fut un peu apaisé, Luzarches lui fit part des dispositions qu'il avait prises.

Il s'agissait maintenant de combiner un plan pour servir la vengeance du maréchal.

Rochechouart, Louis de Verdier, maître Guillaume Coquelourt et Luzarches s'assemblèrent en conseil. Chacun proposa son expédient. C'était à qui inventerait la plus atroce férocité :

— Vous êtes tous des niais ! s'écria tout à coup le comte Jacques. Il s'agit d'épouvanter l'Europe et non pas de faire œuvre de vulgaires coquins. Je veux être grand, jusque dans le crime ! Taisez-vous, brutes stupides.

— Monseigneur a mieux ? demanda Verdier, de sa voix enfiellée. Je pensais qu'un coup de poignard bien appliqué.....

— La torture à tous ses degrés, interrompit le doux Coquelourt, et la pendaison aux plus hauts créneaux de la maison...

— Misérables valets, la corde pour un gentilhomme !... la torture au frère d'armes, à l'ami de mon neveu Miolans !... Rochechouart, tu vas partir sur-le-champ pour Apremont avec tous mes gens. Herse baissée, pont levis relevé, entrée du château interdite à tout autre qu'à moi ! Coquelourt, tu feras transporter mon trésor, argent, joyaux, chartes et parchemins au manoir de Charmaix... Luzarches, tu resteras ici avec dix cavaliers, les mieux montés de mes archers.

Le maréchal donna ces ordres d'une voix brève, sèche, impérieuse.

Essayer de discuter eût été folie. Quand il eut expliqué sa volonté d'une manière plus précise, il reprit, en s'adressant à Louis de Verdier, son camérier second :

— Verdier, tu connais la maison jaune bâtie à l'angle du cimetière de Maché.

— Certes, monseigneur ! Le logis du maître des hautes œuvres, Johannod.

— Oui. Tu vas aller de ce pas chez Johannod.

— Chez le bourreau ?

— Verdier ! cria le maréchal d'une voix éclatante, avec un tel accent de menace, que le serviteur en resta ébahi, confondu.

— Monseigneur, j'irai, déclara Verdier, blême de terreur.

— Tu lui diras, poursuivit Montmayeur dont un sourire sinistre contracta le visage défait, tu lui diras que j'ai quelque besogne à lui confier, et qu'il vienne sur l'heure en mon hôtel. Il aura un salaire de bourreau italien !... Plein son bonnet d'écus d'or ! Et cent florins pour toi, Verdier, si la commission est bien faite.

Verdier n'osa point résister, malgré l'angoisse qui lui serra le cœur à la pensée d'affronter l'homme redouté, dans sa bauge infâme.

Il sortit livide et défaillant, tandis que ses compagnons se félicitaient, chacun à part soi, d'avoir échappé au danger de remplir si vile ambassade.

Le maréchal reçut la visite de tous ses amis, ayant à leur tête François de Varembon, Chalant et Chissé. Il leur fit servir un repas splendide et s'attabla avec eux.

Verdier cheminait à pas lents sur la route du faubourg Maché. Il s'arrêtait devant toutes les boutiques, échangeant quelques paroles avec les apprentis, peu soucieux, en vérité, d'arriver au terme de sa course.

Il entra dans une taverne et but une couple de flacons pour se donner du cœur ; mais ses répugnances croissaient d'autant plus qu'il s'attardait davantage, et plus il tergiversait, plus l'aiguillon de la peur le piquait aux entrailles.

Après une station prolongée chez le plus fameux armurier de la Juiverie, qu'il traversa dans toute sa longueur pour arriver sous les terrasses du château, il se vit à l'entrée du faubourg, et n'hésitant plus, il marcha d'un pas délibéré, donnant son maître, la comtesse et Fésigny à tous les diables.

Au fond d'une impasse, entre le mur du cimetière, une rangée d'ignobles masures, aux ais vermoulus, aux murs crevassés, aux toits chargés de mousses pourries, s'élevait une maisonnette carrée, n'ayant d'autre ouverture qu'une porte bâtarde et une lucarne grillée. La façade de cette maison était peinte en jaune, couleur ignominieuse et réservée aux bourreaux et aux traîtres (1).

Sur la porte, formée d'un seul panneau de bois de noyer était sculptée en bas-relief une hache à deux tranchants, entre deux paires de gants peints en rouge, armes parlantes du terrible hôte de ce logis.

Verdier se campa devant la *Hutte au Borrel*, et contempla un moment le lieu où il se trouvait, pataugeant dans une boue nauséabonde.

De l'autre côté du mur, des fossoyeurs chantaient en creusant une fosse ; le vent qui sifflait en passant à travers les branches des ifs et des sapins noirs plantés dans la nécropole, accompagnait d'une musique lugubre leurs voix discordantes. Dans les masures infectes, repaires des pires vagabonds, des truands et des ribauds, retentissaient des blasphèmes, des voix rauques d'ivrognes se querellant, des glapissements de mégères se prenant aux cheveux.

La nuit tombait, couvrant de son ombre protectrice cet amas de choses infâmes, haillons suspendus aux

1. Les Juifs étaient obligés de porter sur leurs vêtements une marque distinctive de couleur jaune, d'après les prescriptions du concile de Latran, tenu en 1215. Après la révolte et la condamnation du connétable de Bourbon, sa maison fut peinte en jaune. Lorsque le prince de Condé eut trahi la France pour passer du côté de l'Espagne, en 1653, l'arrêt du parlement de Paris qui le condamna à mort, ordonna que la porte de son hôtel, à Paris, fût peinte en jaune. (V. Sainte-Palaye : Chéruel : *Dictionn. des Institutions de la France*, et le journal inédit du règne de Louis XIV, manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris.

fenêtres, entassements d'immondices, cabanes défoncées, chariots branlants et disloqués.

Louis de Verdier, avec son élégant costume aux fraîches couleurs, faisait tache dans cet ensemble de laideurs disparates. Il eut peur d'être surpris par quelques damnés de ce Tartare. Il s'approcha lentement de la maison jaune, mais il n'y avait pas de heurtoir à la porte, car on n'attendait jamais aucun visiteur. Il n'osa frapper du poing, et reculant d'un pas ou deux, il cria :

— Johannod, ohé ! Johannod !

Personne ne répondit, mais le silence se fit tout à coup dans les maisons voisines, et l'un des fossoyeurs, interrompant sa chanson cria :

— Holà ! quel trépassé revient tourmenter le tourmenteur ?

Verdier frissonna. Il avança de nouveau, dégaîna sa dague, la prit par la lame, et frappa à la porte avec le pommeau de fer.

Quelques minutes s'écoulèrent sans qu'on répondît à cet appel. Ce logis était-il donc habité par des spectres ? Verdier entendait un grincement rapide, zzzg, zzzg, le glissement mouillé, le cliquetis aigre à l'oreille, que produit l'instrument du rémouleur. Était-ce donc le glaive de justice qu'on aiguisait à cette heure ?

Verdier, énervé par l'attente et dominé par un vague effroi, surmonta sa répugnance, prit son élan, et frappa la porte à grands coups de pied. Tout à coup l'huis s'ouvrit, et un homme parut sur le seuil.

Il était d'une taille élevée ; ses membres musculeux décelaient une force prodigieuse, mais son visage, encadré d'une belle barbe blonde, avait une singulière expression de bienveillance et de bénignité.

— Qu'est-ce que tout ce vacarme ? dit-il d'un ton rude.

Mais reconnaissant qu'il avait affaire à un personnage d'importance, il s'adoucit, et poursuivit :

— Seigneur, je n'entendais pas, occupé que j'étais à affiler mes fers, Voulez-vous entrer?

— Chien ! dit Verdier avec mépris, crois-tu qu'un chrétien puisse franchir sans déshonneur le seuil de ta demeure? Je t'apporte un message, ne peux-tu le recevoir ici ?

— Parlez ! j'écoute.

— Je viens de la part de mon maître, reprit Verdier en baissant la voix.

— Quel est-il ?

Verdier étendit son bras, et montra l'écu brodé sur sa manche :

— Ah ! je le connais : un brave seigneur ! dit le bourreau en tressaillant.

— Il t'ordonne de me suivre sur l'heure en son château d'Apremont.

— Pour quoi besogner ?

— Une tête à couper, que je pense ! maître Johannod. Reprends tes instruments, je te viendrai chercher à l'aube. Et choisis ton bonnet le plus grand, on te l'emplira d'écus d'or.

Le bourreau réfléchit un instant :

— Les bruits du monde viennent jusqu'ici, murmura-t-il, je sais bien des choses ! Êtes-vous vraiment à Montmayeur, l'homme ?

Verdier fronça le sourcil.

— Eh bien ! poursuivit Johannod, allez dire à celui qui vous a envoyé que je suis au service de l'État, et non au service des particuliers. Je punis, je ne venge pas. Je ne connais qu'un Montmayeur, moi, et ce Montmayeur ne fraie pas avec les corbeaux de la potence...

## IX

**Comment le renard, ayant flairé le piège, fut néanmoins forcé dans son terrier par le chasseur.**

Revenons pour la dernière fois dans la maison de Fésigny, et pénétrons dans le cabinet où nous l'avons vu en conférence avec le maréchal de Montmayeur.

Nous l'y retrouvons seul, quelques minutes avant que la cloche de la maison commune donnât le signal du couvre-feu.

Fésigny ne pouvait se méprendre sur le sort que ses ennemis lui réservaient. Le but véritable, sinon apparent, de la séance nocturne du Conseil, provoquée par le chancelier de Savoie, était de s'emparer de sa personne.

Il ne le redoutait en aucune façon pour lui. Que lui importait la prison, voire l'échafaud ? Du jour où il avait conçu le dessein de favoriser les entreprises de Philippe-Monsieur, il s'était résigné d'avance aux conséquences probables qui en découleraient.

Mais échouer au port, succomber la veille de la victoire l'attristait et rendait cette heure solennelle pleine d'une sombre amertume. Il avait tout prévu, excepté ce qui le renversait : l'ingratitude du souverain. Cette faiblesse d'Amédée IX qu'il raillait souvent se transformait en une force d'inertie qui l'excusait. Il ne chercha pourtant à parer le coup qui le frappait. Son dévoûment à Philippe lui commandait de lutter, même contre l'impossible.

Au moment où il s'arrachait à ces préoccupations profondes pour se rendre aux ordres du chancelier, sa vieille servante lui annonça qu'un serviteur de Mont-

mayeur, chargé d'un message de son maître, désirait l'entretenir. Il n'éprouva aucune surprise, car il s'attendait à quelque visite de ce genre.

Bientôt Louis de Verdier fut introduit en sa présence.

Fésigny connaissait trop bien le maréchal pour se laisser surprendre. Il se tint sur la défensive, surveillant tous les mouvaments du camérier que cette prudence n'étonna point.

Le dialogue suivant s'engagea aussitôt entr'eux :

— Vous venez de la part du maréchal? Que désire-t-il encore ?

— Monseigneur... balbutia Verdier, intimidé par le ton hautain du président.

— Parlez sans crainte, mon ami.

Verdier mit la main sous le revers de son habit. Il en tira une lettre, entourée d'un fil de soie, scellée d'un large cachet de cire verte, et la tendit à Fésigny.

Celui-ci lui fit signe de jeter le pli sur la table, allongea le bras, s'en empara, et se réfugiant dans l'embrasure de la fenêtre, fit sauter le sceau. Il lut, à la faible lueur de sa lampe, ce qui suit :

« Très-honoré seigneur,

« La présente est pour vous mander que, soucieux d'obéir à la loi divine qui prescrit le pardon des injures, je suis disposé à offrir à madame ma nièce, Gilberte, comtesse de Miolans, paix et réconciliation. Mon désir est de célébrer par une fête ce grand acte.

« Il me serait infiniment agréable que vous fussiez le témoin de cet accord et prissiez part à notre joie. »

Fésigny interrompit sa lecture pour jeter un regard oblique sur Verdier, dont les traits demeurèrent impénétrables.

Il poursuivit ensuite sa lecture :

« J'ai convié à ma table, pour demain soir, en mon château d'Apremont, sur la paroisse de Myans, ladite dame Gilberte, la noble comtesse de Varembon, ma cousine, Aurore de la Chambre et plusieurs autres dames illustres par leur naissance et sapience.

« Qu'il vous plaise donc, très-honoré seigneur, venir prendre part à nos réjouissances. Baillez réponse au porteur.

« Sur quoi, priant Notre-Seigneur de vous accorder aide et contentement, je me dis votre affectionné ami.

« *Ego infra scriptus*, JACOBUS, *comes*.

« Écrit en notre hôtel, à Chambéry, ce trentième jour de janvier 1465, fête de sainte Martine. »

Le contenu de cette épître singulière, écrite d'ailleurs avec infiniment de tact et d'adresse, porta au comble la surprise de Fésigny.

Il ne fut pas dupe une seule seconde du stratagème par trop naïf qu'employait le haut baron. Ce piége grossier semblait destiné à couvrir une manœuvre habile : exciter la défiance de Fésigny, lui conseiller la fuite, l'amener enfin à se laisser captiver, loin de tout secours.

— Mon ami, demanda le vieillard avec douceur, le maréchal attend-il une réponse ?

— Oui, monseigneur. Il se mettra en selle aussitôt après l'avoir reçue.

— C'est bien. Dites-lui, je vous prie, que je lui offre mes très-humbles remercîments et que je regrette fort d'être obligé de décliner son invitation. Cependant je lui ferai peut-être bientôt une visite, s'il me le permet.

Verdier commit une faute : il laissa voir son désappointement.

Il prit congé, d'assez mauvaise grâce, comme s'il ne pardonnait pas à Fésigny de l'évincer si franchement.

Ce dernier sortit aussitôt après le camérier, à pied, sans armes, sans escorte, suivant sa coutume. Son intérêt lui défendait toute apparence de crainte. Mieux valait paraître surpris par les événements. Se munir d'un bouclier, c'est avouer que l'on a peur d'être attaqué.

Au détour de la rue Grenatière, Fésigny vit passer, au delà de la rue du Vieux-Meysel, un brillant cortége.

Plusieurs valets secouant des torches précédaient une foule de pages, de cavaliers, derrière lesquels marchait, monté sur un magnifique cheval andalous, un chevalier vêtu d'une armure luisante, aux reflets bleuâtres, coiffé d'un heaume à panache immense.

De nombreux archers le suivaient.

Les torches répandaient une lumière éclatante sur la cavalcade, envoyant des clartés rougeâtres sur les maisons aux fenêtres desquelles se pressaient maints curieux.

Quelques bourgeois, attirés par cet appareil fastueux, suivaient timidement l'escorte, partagés entre le désir d'admirer ce spectacle et la crainte d'encourir l'amende pour avoir désobéi aux ordonnances municipales.

Dans le chevalier qui se pavanait sur le robuste palefroi, Fésigny reconnut le maréchal de Montmayeur.

Il se sentit alors comme allégé d'un grand poids et respira plus à l'aise.

Il se croyait désormais à l'abri des attaques de ce dangereux adversaire. En mettant les choses au pis, il gagnait du temps. Un délai parfois sauve des situations les plus difficiles.

Il continua donc sa route, ne songeant plus qu'à soutenir une lutte politique contre le chancelier et les ministres du duc Amédée. Il avait assez de confiance en lui-même, pour ne redouter que médiocrement ce combat.

Lorsque le président arriva à la maison de la Cité, il

crut remarquer, dans l'ombre que projetait l'église des Antonins un groupe confus. Il entendit le piétinement des chevaux, des murmures étouffés, enfin ce bruit inusité qui avertit de prendre garde.

Il pénétra dans le prétoire où deux ou trois conseillers l'attendaient.

Le chancelier, les présidents de la Chambre des comptes et du Sénat de Savoie, le prieur de Lémenc, l'archevêque de Tarentaise ne tardèrent pas à l'y rejoindre.

Sur la physionomie de tous ces graves personnages se reflétaient les plus graves préoccupations. Ils accueillirent néanmoins Fésigny avec plus de courtoisie qu'ils ne l'avaient fait le matin, bien que leur hostilité contre lui fût très-apparente.

Il les salua gravement.

L'archevêque s'approcha de lui et lui dit :

— J'aurais voulu, monsieur, ne pas vous voir à cette réunion !

— Pourquoi ? interrogea Fésigny d'un ton bref.

— Parce que vous avez ici plus d'ennemis que d'amis.

— Ah ! monsieur l'archevêque, je vous remercie de me le dire avec cette franchise. Dois-je vous ranger parmi ceux-ci ou parmi ceux-là ?

— Monsieur, je ne vous cache pas que mes sympathies ne vous sont pas acquises. La cour murmure contre vous, à propos du jugement que vous avez rendu ce matin même dans la cause de monsieur de Montmayeur contre sa nièce.

— Vous renversez les termes de la proposition, monseigneur. Il faut dire la cause de madame de Miolans contre son oncle.

— Qu'importent les mots ?

Fésigny reprit, avec un accent de suprême dignité :

— Je ne suis justiciable que de Dieu, moi ! Je ne rends

compte à personne, ici-bas, des arrêts que me dicte ma conscience, et je n'autorise personne à les discuter.

L'archevêque, qui était le cypriote Thomas de Sur, que Philippe-Monsieur avait jadis mis à rançon, et qui avait été l'un des conseillers les plus écoutés d'Anne de Chypre, reprit après un moment de silence :

— Au commencement d'un règne qui semble devoir être aussi agité que le précédent, il eût peut-être mieux valu ne pas mécontenter le seigneur le plus puissant, de l'appui duquel on ne peut se passer...

— Et oublier toute notion du juste et de l'injuste ! interrompit Fésigny avec ironie. Connaissez-vous l'histoire de votre diocèse, monseigneur ?

— Certes, les traditions se transmettent de génération en génération. Mais pourquoi m'adressez-vous cette question ?

— Parce que je m'étonne qu'un successeur de Rodolphe de Chissé plaide en faveur d'un Montmayeur. Il y a moins de cent ans, l'archevêque Rodolphe de Chissé, parent de ces Chissé qui furent mes amis, résidait dans ce château de Saint-Jacques, que vous habitez ordinairement. Une nuit des hommes armés de pied en cap firent irruption dans la demeure épiscopale ; tous les chanoines qui s'y trouvaient furent mis à mort, et l'on étrangla l'archevêque avec une serviette. Ce crime abominable eut pour instigateurs deux sires de Montmayeur, qui se vengeaient ainsi de l'excommunication portée contre eux, à cause des scandales qu'ils donnaient à toute la contrée. Cette race de Montmayeur est funeste ! Elle met en pratique sa devise : *Des ongles et du bec !* Toujours et partout !

— Monsieur, je vous plains ! repartit l'archevêque.

Il s'inclina et partit, laissant la place à Jean de Michaëlis, chancelier de Savoie, qui s'approchait de Fésigny. C'étaient deux amis d'école, du même âge tous les deux,

et qui depuis quarante années suivaient la même route, côte à côte.

— Ah ! Guy, dit le chancelier dont la voix cassée exprimait une grande tristesse, qu'es-tu venu faire ici, malheureux ? Le duc Amédée, avant de partir, a signé l'ordre de t'arrêter : les hommes de notre âge ne sortent de prison que les pieds en avant.

Fésigny l'embrassa, puis avec une indicible amertume, il répondit :

— On châtie maintenant ceux qui font leur devoir. Je suis innocent de tout acte, mon vieux camarade : et quant aux espérances que je renferme — que je renfermais ! — dans mon cœur... quant aux pensées, aux desseins, aux plans que me suggérait une intelligence servie par l'amour bien entendu de mon pays, à quel tribunal a-t-on le droit de les soumettre ? Dieu juge ! Oui, j'ai failli prévariquer, et c'est précisément pour avoir agi selon ma conscience — d'accord, je l'avoue, avec mes intérêts — que je suis menacé... Qui doit m'arrêter, Jean ? Est-ce Montmayeur ?

— Non. J'ai confié ce mandat à François de Varembon.

— Tu as eu tort, Jean. Il a été mon ami : il sera plus dur et plus sévère que Montmayeur ne l'eût été. Mais pourquoi ne m'a-t-on pas déjà mis la main au collet ?

— On a besoin de ton avis, dans la discussion qui va s'engager.

— Jean, tu as rougi en proférant ce mensonge. On me tend un piége : on veut savoir pour qui je prendrai parti. Soit !

François au Nez d'argent pénétrait en ce moment dans le prétoire. Il avait revêtu sa cotte d'armes, avec les jambards et les brassards en écailles d'acier. Il vint au groupe que formaient Chalant, Chissé, et son cousin, Antoine de la Pallud, sire d'Escorens.

— Montmayeur n'est pas venu? demanda-t-il en jouant la surprise.

— Il est parti pour son manoir d'Apremont, répondit le petit Varembon, mais ses piqueurs sont restés en arrière; il s'agit d'une chasse, et l'on attend la curée.

Tous les membres du conseil étaient maintenant rassemblés: le chancelier, Fésigny, l'archevêque, l'abbé d'Hautecombe, le prieur de Lemenc, les conseillers et les magistrats prirent place, chacun selon son rang de préséance, autour d'une immense table en fer à cheval, tapissée de velours, et dressée sur une estrade.

Les chevaliers, Chalant, Montchenu, Genève-Lullins, d'Escorens, Chissé, Luyrieux, la Chambre et Varembon, tous désarmés à l'exception de François au Nez d'argent se mirent debout, au bas de l'estrade, laissant devant eux un large espace découvert.

Le chancelier se couvrit de son mortier d'hermines, après avoir fait le signe de la croix, et prit ensuite la parole, au milieu d'un profond silence.

— Messieurs, dit-il en s'adressant aux prêtres et aux magistrats, Messeigneurs, ajouta-t-il en se tournant vers les chevaliers, nous avons à délibérer sur l'épineuse alternative dans laquelle se trouve notre maître et souverain seigneur le duc Amédée, que Dieu conserve!

— Pourquoi Son Altesse n'est-elle pas ici? interrompit le comte de La Chambre d'un ton véhément. Tant qu'il porta le titre de prince de Piémont, le duc put rester étranger aux troubles, aux dissensions, qui nous divisaient. Il put gémir, dans sa retraite, des désordres que son père tolérait... Mais aujourd'hui? Son Altesse n'a plus le droit de se désintéresser de la chose publique: il ne suffit pas que, incapable d'aggraver nos maux, elle en hâte le terme par ses vœux... Qu'elle pleure sur la tombe encore entr'ouverte d'un père bien-aimé, c'est bien! Mais quelles larmes

n'a-t-elle pas à répandre sur ses sujets, qui sont ses enfants, et qui souffrent. Le duc devrait être parmi nous!

Personne n'osa élever la voix, en présence de celui qui partageait avec Montmayeur, le privilége de marcher à la tête de la noblesse.

— Le roi de France lutte en ce moment, reprit le chancelier, contre ses feudataires qui ont formé la Ligue du Bien public. Notre redouté seigneur est pressé d'unir ses armes à celles du roi, son beau-frère. D'un autre côté, les princes le sollicitent vivement d'accéder à la Ligue... Les ducs de Bourgogne et de Bourbon sont nos proches voisins, des voisins redoutables...

— Louis XI a dépouillé ses grands vassaux de leurs priviléges, fit observer M. de La Chambre d'un ton plus modéré. Leur cause me semble plus juste que la sienne. Mais on veut, sans doute, mettre nos avis en balance avec ceux de madame la duchesse Yolande, sœur du roi.

— J'ai combattu sous les ordres de Bourbon, dit François au Nez d'argent.

— Louis de Valois nous a persécutés! ajoutèrent quelques-uns des chevaliers, ceux qui avaient été mêlés à la conspiration contre les Cypriotes.

L'archevêque de Tarentaise émit son opinion, qui était de tous points contraire à celle des seigneurs savoyards.

— Le roi très-chrétien est puissant, dit-il. S'il est vaincu, la royauté ne tombe pas avec lui, et son successeur continuera son œuvre. S'il est vainqueur, la Savoie est à lui.

Ces paroles donnèrent lieu à une discussion assez tumultueuse, mais à laquelle Fésigny ne prit aucune part. Tout à coup les plus mutins se calmèrent, parce que le chancelier de Savoie venait de poser d'une voix lente et solennelle, cette question au président du sénat :

— Quel est l'avis de messire Guy de Fésigny ?

Fésigny vit bien à l'accent de son vieil ami, au regard

qu'il lui lança, que c'était là le piége qu'on lui tendait. On voulait, soit l'exposer au courroux des nobles savoyards s'il prenait parti pour Louis XI contre les princes confédérés, soit le jeter dans la disgrâce de la duchesse Yolande, si, se rappelant les antiques traditions de la politique des ducs de Savoie, il se déclarait contre le roi de France.

Or il avait à choisir entre le roi, qu'il détestait, mais qu'il fallait soutenir en cette occurrence pour affaiblir le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon, dans l'intérêt bien entendu de la dynastie d'Humbert aux Blanches-Mains, et les princes qui, si Fésigny leur donnait la Savoie pour alliée, donneraient à Fésigny leur alliance pour le succès de ses combinaisons.

La politique de Philippe-Monsieur était celle de la Ligue du Bien public, mais la dévoiler ainsi du premier coup, c'était perdre toute espérance. Il fallait aboutir à faire déclarer la guerre au roi Louis, sans compromettre ni Philippe-Monsieur ni ses complices. Le temps pressait : l'illustre compagnie attendait la réponse de son doyen d'âge, lumière du conseil.

Fésigny eut une inspiration de génie. Il se recueillit, puis il proféra, d'un ton ferme et franc, ces mots qui jetèrent ses auditeurs dans la stupéfaction :

— Messieurs et Messeigneurs, mon avis est que telles résolutions ne peuvent être prises sans le consentement des trois états des deux patries cisalpine et transalpine. Il est de droit naturel que l'impôt doit être consenti par qui le paie. Or pour faire la guerre, que ce soit au roi ou aux princes, il faut d'importants subsides. Je me résume : l'unique moyen de trancher les difficultés que nous prévoyons, c'est de convoquer les États généraux. *Dixi !*

L'archevêque échangea un regard d'intelligence avec François au Nez d'argent, qui fit un pas en avant.

Soudain un grand tumulte se fit sur le parvis. C'étaient les fers des chevaux de plusieurs cavaliers heurtant le pavé, le cliquetis des armes, des hennissements, des vociférations.

Fésigny, anxieux, mais dont le visage exprimait la plus parfaite sérénité, parut n'avoir rien entendu.

Les cris redoublent, un horrible fracas retentit, les portes, frappées à grands coups de marteau volent en éclats. Une troupe d'hommes armés fait irruption dans la salle.

Les chevaliers, Luyrieux, La Chambre et les autres, selon l'étiquette qui défendait à quiconque de se présenter en armes dans le sanctuaire de la Justice, étaient venus en habits de cour, sans épée ni dague, et pour la plupart, accompagnés d'un seul page. Cependant à la vue des bandits qui se précipitaient dans le prétoire, ils s'emparèrent, qui d'une escabelle, qui d'un bâton et se portèrent en avant, résolus à défendre la majesté du lieu sacré qu'ils occupaient.

Les magistrats, pâles d'effroi, se levèrent en désordre. Seul, Fésigny resta assis.

— Que voulez vous? demanda-t-il aux envahisseurs.

Ces mercenaires, gens de sac et de corde recrutés dans les tavernes et les coupe-gorges, vêtus de haillons sordides, caparaçonnés de buffles en loques, brandissant des coutelas de boucher, des pertuisanes rouillées, d'immenses épées flamboyantes volées aux panoplies des armuriers; cette bande composée de soudards et de vagabonds, étrangers au pays, avait pour chef l'écuyer de Montmayeur, Louis de Luzarches.

C'en était fait. Guy de Fésigny murmurait sa dernière prière, prêt à paraître devant Dieu.

Louis de la Chambre voulut parler; ses compagnons l'en empêchèrent. Les conseillers, d'abord terrifiés, se rassuraient peu à peu. Ce n'était pas à leur vie qu'on en voulait.

Des lampes suspendues aux voûtes éclairaient cette scène étrange. Sur l'estrade drapée de velours, sous le dais cramoisi aux pentes surbrodées d'or et d'argent, dix ou douze vieillards se pressaient, effarés, les yeux dilatés par la frayeur, le geste roidi, entourant Fésigny qui s'était couvert de son mortier de drap d'or, qui avait croisé sur sa poitrine les pans de sa simarre, et qui, les mains jointes et les paupières baissées, priait à voix basse, plus semblable, par son maintien rigide, à une statue de marbre qu'à une créature humaine.

Au bas des marches, les seigneurs, dans une attitude morne, honteux de leur inaction, mais contenus par la crainte de déplaire à leur chef, en prenant une part active à la tragédie qui se préparait, contemplaient, immobiles et muets, la tourbe des bandits que menait Luzarches.

Déjà la salle avait l'aspect d'un champ de bataille : les portes brisées pendaient à leurs gonds ; les vitraux émiettés jonchaient le parquet ; les tentures étaient arrachées, déchirées par lambeaux ; les meubles, renversés, s'entassaient dans les angles.

L'écuyer de Montmayeur plaça des sentinelles à toutes les issues. Au dehors, dix arquebusiers braquaient le canon de leur arme sur les membres du conseil souverain, et faisaient tourner entre leurs doigts les mèches allumées, ainsi prêts à vomir la mitraille sur ces vieillards inoffensifs, au premier signal de leur chef.

Comme la nuit était déjà avancée, que le couvre-feu était sonné depuis longtemps et que la température était glaciale, cette expédition des sicaires de Montmayeur avait eu lieu sans exciter la moindre émotion dans la ville ; à part quelques rares passants, tenus en respect par un escadron de cavalerie, personne encore ne s'était aperçu de l'agression qui troublait les délibérations de l'illustre assemblée.

Lorsqu'il eut distribué leurs différents postes à ses hommes, Luzarches fit rompre à coups de maillet la barre qui séparait l'estrade du reste de la salle. Se découvrant alors, il s'avança, le chapeau dans une main, la dague nue dans l'autre.

Les traits de Fésigny, immobile sur son fauteuil, exprimaient cette impassibilité des sénateurs de l'ancienne Rome, qui se laissèrent égorger par les Gaulois sur leurs chaises curules.

Il n'y avait là personne pour le défendre : il se rappela le gladiateur antique dont l'unique souci était de tomber avec grâce.

Le poing de Luzarches s'abattit lourdement sur son épaule.

Le vieil archevêque de Tarentaise eut un mouvement généreux ; il s'élança vers Fésigny, et, l'étreignant de ses deux bras :

— Vous nous tuerez du même coup ! s'écria-t-il, d'une voix frémissante.

François de Varembon jugea que le moment d'intervenir était arrivé. Il sauta d'un bond sur l'estrade, l'épée haute, et repoussant Luzarches avec vigueur :

— Hé ! l'homme, dit-il rudement, vous m'allez montrer les talons, et preste ! Je parle ici pour Son Altesse... Qu'on déguerpisse, et vite, sinon je ferai sonner la cloche d'alarme, et vous aurez maille à partir avec la milice bourgeoise.

Luzarches le toisa d'un air arrogant :

— Vous parlez haut, monsieur de Varembon, dit-il, et l'altesse que vous représentez est confite en douceur. Le nom de mon maître n'est ici un mystère pour personne !

— Chante moins haut, mon jeune coq ! grommela Varembon. Je te laisserais bien ma besogne à terminer, n'était certaine rancune...

Il poursuivit à voix haute, en saisissant Fésigny par son épitoge :

— Au nom de Son Altesse, je vous fais prisonnier, messire Guy de Fésigny ! Rendez-vous, secouru ou non secouru.

Fésigny leva sur lui un regard incisif et répliqua laconiquement :

— Je me rends !

— Cornes de Belzébuth !... gronda Luzarches. A moi, compaings, et ficelez-moi ce bonhomme qui s'est laissé manger le nez par sa meute !

Les soudards se jetèrent sur Varembon qui se débattit en vain, tandis que les arquebusiers, soufflant sur leurs mèches, se préparaient à foudroyer chevaliers et magistrats.

— Mes beaux seigneurs, poursuivit Luzarches d'un ton narquois, où commande Montmayeur on ne connaît pas d'autre Altesse. Au premier signe que vous ferez, je dis à mes coquins de faire feu sur vous, et vous avez assez d'or sur vos manteaux, autour du cou et dans vos poches, pour les tenter de ne pas attendre mon ordre !...

— Je proteste ! cria Varembon. Fésigny est prisonnier de Son Altesse.

— Prisonnier, soit ! répondit Luzarches, mais qu'importe à Son Altesse qu'on l'enferme en telle prison ou en telle forteresse ? Paix donc ! Et le premier qui braillera, je lui renfoncerai ses paroles dans la gorge avec le pommeau de ma dague.

Une voix lamentable, celle du prieur de Lémenc domina les clameurs, les sanglots, les malédictions qui retentissaient de toutes parts ; elle implorait :

— Au nom du ciel ! capitaine Luzarches, que messire de Fésigny ne meure point sans confession !

Luzarches se mit à ricaner.

— Qui parle de mort ? dit-il. Nous ne sommes pas à

la boucherie, que je sache. Le très-illustre seigneur de Fésigny est convié à un festin que donne en son manoir monsieur le maréchal, et j'ai charge de l'y conduire. Voilà tout !

Le froid cynisme, l'infâme raillerie qu'exprimaient ces paroles produisirent une telle impression d'horreur qu'un morne silence, tout à coup, succéda à l'agitation.

Luzarches s'empara de Fésigny, lequel n'opposait aucune résistance, et l'emporta hors de la salle, suivi dans sa retraite par tous ses sbires qui protégèrent sa fuite.

Vingt ou trente chevaux piaffaient sur le parvis.

L'écuyer de Montmayeur hissa le président sur un bel alezan à tous crins, fougueux, prompt comme l'éclair. Il lui lia les bras au corps, les pieds à l'étrier. Puis la bande, entourant l'infortuné captif, partit au galop à travers les rues tortueuses de la vieille cité, ensevelie dans une profonde obscurité.

Les soudards et truands mettaient, pendant ce temps-là, le prétoire au pillage, et tandis que les magistrats s'échappaient par une issue secrète, à laquelle jusque-là aucun d'eux n'avait pensé, les gentilshommes engageaient un combat homérique avec cette tourbe de bandits.

Les portes de Chambéry étaient closes. Nul ne pouvait entrer ou sortir sans posséder le mot de passe. Mais au delà du couvent des Cordeliers, une poterne trouait le mur d'enceinte, commencé en 1371, et récemment terminé.

Le maréchal de Montmayeur avait, sans doute, pris ses mesures, car cette potence s'ouvrit au commandement de Luzarches, sans que les gardiens manifestassent la moindre surprise à la vue de Fésigny, à demi couché sur sa monture, dans une posture qui dénonçait la violence dont il était l'objet.

Une fois sortie de Chambéry, la cavalcade continua sa course rapide jusqu'au lac des Juifs, ne modérant son

allure qu'à la hauteur de la Maladrerie Saint-Antoine. Là, elle s'arrêta.

Luzarches embouchant un cor, suspendu à l'arçon de sa selle, lança un cri d'appel.

Une fanfare exactement semblable répondit à la sienne.

A peu de distance, auprès du Vivier du Comte, stationnaient quinze ou vingt cavaliers. Les deux troupes se rejoignirent aussitôt.

Fésigny se trouva inopinément face à face avec Montmayeur :

— Eh bien ! mon cher président, lui dit celui ci d'un ton sardonique, haïssez-vous à ce point la bonne compagnie et la chère lie, les fêtes et les plaisirs, qu'il vous faille enchaîner pour vous y faire participer ? Bon gré, mal gré, je m'étais promis de m'esbaudir en votre joyeuse société, et vous savez que ce que Montmayeur veut, il le veut *Unguibus et rostro !...*

Depuis son enlèvement, le vieux Guy n'avait ni prononcé un mot, ni exhalé une plainte. Il rompit, cette fois, le silence, et repartit d'une voix aussi calme que si rien ne s'était passé, mais avec un accent d'inébranlable fermeté :

— Vous êtes vainqueur par la force brutale, monsieur, mais vous n'avez pas le beau rôle.

— C'est que, sans doute, je suis moins bon comédien que vous!

— Vous outragez en moi la justice de ce pays !

— L'arrêt que vous prononçâtes ce matin restera comme un modèle de justice!

— Vous manquez de respect à mes cheveux blancs, cela vous portera malheur.

— Qui se déshonore est déshonoré !

— Je vous fais l'honneur de discuter avec vous, monsieur le maréchal, c'est que... Épargnez-moi, du moins,

vos railleries. Elles sont indignes de vous et de moi... Votre père défunt tuait ses ennemis : il ne les insultait pas... Usez de vos ongles, noble vautour!

Montmayeur furieux, leva sur lui sa cravache, mais les traits du vieillard revêtirent une expression d'indignation si imposante, qu'il eut honte de cet acte sauvage. Il se tut, piqua des deux et poussa son cheval en avant.

Il laissait le prisonnier à la garde de ses valets.

Le cortége, sous les ordres de Luzarches, suivit un chemin qui s'écartait des villages, traversant la vallée à son milieu.

En moins de deux heures, la distance qui sépare Chambéry de Myans fut franchie.

Lorsqu'ils arrivèrent au manoir d'Apremont, ils en trouvèrent les portes ouvertes. Fésigny, absorbé dans ses méditations, était resté constamment silencieux pendant le voyage. Luzarches, tout grossier qu'il fût, tenta de le consoler par quelques bonnes paroles, mais il n'obtint aucune réponse, et dut se retirer, découragé.

Sur le seuil du château, Montmayeur attendait son hôte. Il arrêta Luzarches au passage :

— Sont-ils revenus? lui demanda-t-il d'un ton mystérieux.

— Non, monseigneur!

— Pourvu qu'ils ne l'aient pas laissé échapper! C'est un mince compagnon, mais il vaut son pesant d'or! J'aurais dû l'envoyer avec eux, Luzarches, et me charger d'enlever ce vieux filou.

— Monseigneur, Verdier est fin comme l'ombre, Rochechouart, fort comme un taureau, maître Coquelourt, prudent comme un serpent, à eux trois ils ne manqueront pas la capture d'un étourdi comme celui-là. Patience! Monseigneur.

— Patience! voilà un mot que je cherche à com-

prendre depuis cinquante ans, Luzarches, et je mourrai sans l'avoir compris.

## X

**De quelle façon Aynard d'Entremont sauvegarda le dépôt confié à sa loyauté par messire de Fésigny.**

A l'heure même où les mercenaires de Montmayeur envahissaient le sanctuaire de la justice, Aynard d'Entremont chevauchait paisiblement sur la route de Cusy, petit village du mandement d'Alby en Genevois, à huit ou dix lieues de la capitale du duché. Il allait au petit trot, bien enveloppé dans son sayon de paysan, car il avait dû revêtir un nouveau déguisement, et la monture qui le portait n'était ni Bucéphale ni Rossinante, ni coursier aux jambes fines, ni grand destrier de bataille, mais un modeste petit âne, vigoureux, au poil brun, et que son cavalier menait rondement.

De chaque côté de la selle rustique ballottait une besace. Dans l'une, il y avait le coffret d'acier, caché sous des hardes malpropres, dans l'autre une botte de foin haché menu.

Aynard avait sa bonne dague à lame courte et large, sous la bure de sa veste ; un solide bâton à pomme de fer pendait à son bras, retenu par une courroie. Ainsi muni, le jeune homme ne redoutait ni malandrins ni mauvais garçons. Qui l'aurait deviné sous cet accoutrement, et campé sur son âne ?

Au delà du village de Mouxy, un petit bois tapissait le revers d'une colline. C'était un fourré inextricable d'aulnes et d'osier, s'entrelaçant aux colonnes grêles des bouleaux et des frênes, que protégeaient quelques grands

arbres à la puissante ramure. En été ce devait être une oasis charmante où le soleil ne glissait aucun de ses rayons sous l'amas de feuillage ; l'hiver, c'était un fouillis de rameaux desséchés, de troncs tortus, de branches contournées.

La lisière du bois bordait la route, et tout auprès, trois énormes blocs de rochers, tapissés de lichens rugueux et de mousses jaunies, adossés comme les trois pans du toit d'une cabane formaient une sorte de grotte, un abri, caché aux voyageurs par les jets touffus et serrés de l'aulnaie.

Trois hommes étaient assis, dans cette cavité, autour d'un brasier où achevaient de se consumer quelques bûches, et qui ne jetait plus ni lueur ni fumée. Aux reflets de la braise rouge brillait la face débonnaire de l'intendant Coquelourt, et dans l'ombre reluisaient les yeux ardents de Rochechouart. Le camérier Louis de Verdier faisait le guet.

On entendait, à quelques pas de là, le piétinement des chevaux sur la terre gelée, et leur souffle bruyant.

— Il ne doit pas être bien loin ? dit Coquelourt. Il fait froid, et ce n'est pas mon métier d'arrêter les gens sur les grands chemins. Êtes-vous même certains qu'il passera par ici ?

Louis de Verdier répondit :

— Il y a bien une heure que je l'ai dépassé : il allait d'un bon pas, mais j'avais mis au galop mon cheval : N'est-ce pas vous, Coquelourt, qui l'avez vu sortir de chez monsieur de Fésigny, ce matin, portant une objet enveloppé d'un lambeau d'étoffe ? N'est-ce pas vous qui l'avez suivi chez les fripiers ? N'est-ce pas vous qui l'avez reconnu, sous la *mislanha* d'un montagnard ?

— Eh! j'ai vu tout cela et bien d'autres choses encore, ami Verdier !

— J'étais en retard, moi, et je suis parti une heure

après lui : le temps de rendre compte à Montmayeur....

— De ta mission auprès du seigneur de la potence, interrompit Rochechouart. Ces bourreaux se mêlent d'être parfois d'honnêtes gens! et Johannod t'a répondu?

— Que lorsqu'on a l'honneur de s'appeler Montmayeur on ne fréquente point les corbeaux du gibet!

— Oh! oh! c'est bien dit, reprit Rochechouart, et le maréchal n'a que ce qu'il mérite! S'il a besoin d'un tourmenteur, ne suis-je pas là?

— Vous, un gentilhomme?

— Ce n'est pas la naissance qui donne la noblesse! Si monsieur mon père — Dieu ait son âme! — revenait en ce monde, et me voyait si bas tombé il me renierait! Le noble déchu ne se relève pas... Valet je me suis fait, valet je suis, et qu'importe la besogne qu'on me donne si je gagne mon salaire....

— Honnêtement! ajouta Coquelourt, qui remit un fagot sur la braise.

Une voix sonore et forte, s'éleva dans le profond silence de la nuit; elle chantait la complainte normande:

Le roi a une fille à marier
A un anglois la veut donner.
Elle ne veut mais :
— « Jamais mari n'épouserai s'il n'est François. »

— Le voilà! dit Rochechouart, préparez vos couteaux.

— Si ce n'était pas lui? objecta l'intendant Coquelourt, tout blême, parce qu'il était plus brave au conseil qu'à la bataille.

— C'est moi qui lui appris naguère sa chanson. Écoutez : il va continuer :

La belle ne voulant céder.

En effet, la voix reprit, un peu plus haut :

La belle ne voulant céder,
Sa sœur s'en vint la conjurer :
— « Acceptez, ma sœur, acceptez cette fois,
C'est pour paix à *France* donner avec l'Anglois, »

Et quand ce vint pour s'embarquer
Les yeux on lui voulut bander :
— « Eh ! ôte-toi, retire-toi ! franc traitre anglois
Car je veux voir jusqu'à la fin le sol françois.

— Il ne se doute pas, reprit Coquelourt, qu'il achevera sa chanson dans l'autre monde !

Rochechouart brandit la massue de fer sur laquelle il s'appuyait :

— Garde à vous ! s'écria-t-il : je veux bien qu'on le prenne, mais non qu'on le tue ! Nous avons bu dans la même coupe.

Verdier haussa les épaules :

— Ce franc coquin cache le cœur d'un agneau sous la peau d'un loup ! murmura-t-il.

Aynard d'Entremont allait au petit pas, se dandinant sur sa bête qui marchait vaillamment, les oreilles hautes. Il flatta la croupe de l'âne, qui se mit à braire d'aise :

— Hé ! dit Aynard en riant, est-ce à chacun notre tour, mon âne ?

Cent pas encore le séparaient des rochers et du petit bois.

Il poursuivit, tranquille et persuadé maintenant qu'aucun danger ne le menaçait, puisqu'il avait dépassé la limite de la banlieue de Chambéry :

Et quand ce vint pour arriver
Le châtel était pavoisé :
— « Eh ! ôte-toi, retire-toi, franc traître anglois
Ce n'est pas là le drapeau blanc du roi françois.

A peine achevait-il cette strophe, qu'une voix rauque vibra dans l'espace ;

— Tu as bonne mémoire, petit Aynard, criait-elle. En même temps, d'Entremont vit une forme noire se profiler sur le blanc gel qui poudrait la route, à dix toises devant lui. Il ne se méprit nullement, et du premier coup, reconnut Rochechouart et devina l'embuscade. Son premier soin fut de descendre de sa monture ; d'un coup de dague, il éventra la besace aux hardes et saisissant le coffret, il s'apprêtait à le jeter dans le taillis, lorsqu'une main de fer le saisit au poignet, tandis qu'un homme qui rampait à son côté se leva brusquement et lui arracha le coffret.

Aynard poussa un cri terrible :

— Ah ! bandits !,.

— Je t'appris la ballade de la fille du roi, là-bas dans ma vieille tour du Bourbonnais, lui dit Rochechouart.

— Quoi ! vous perdriez une si belle pièce de ciselure ! dit en même temps Verdier d'une voix railleuse. La cassette vaut tout au moins cent florins, mais je donnerais dix fois la valeur du contenant pour le contenu, et toi aussi, Aynard, je le gage !

— Vous êtes des voleurs ! proféra d'Entremont que cette attaque audacieuse avait pris au dépourvu, et qui semblait se croire le jouet d'un songe.

Les mesures des gens de Montmayeur avaient été si bien combinées, leurs mouvements si prompts que toute cette scène n'avait pas duré une minute.

Aynard vit bien que le dépôt de Fésigny était perdu ; il voulut opposer la ruse à l'audace, et partant tout-à coup d'un éclat rire, il s'écria :

— Par ma foi ! compagnons, le tour est bien joué... A larron, larron et demi !... Si vous saviez ce que contient la boite...

— Hé ! si tu le sais, fit remarquer Coquelourt de son

ton patelin, c'est donc que monsieur de Fésigny te l'a dit ?

— Ah! vous êtes plus fins que moi camarades, poursuivit Aynard, déconcerté, mais résolu à lutter jusqu'au bout. Je voulais être fidèle, une fois en ma vie, mais puisque le diable se met contre moi, c'est bien le moins que j'aie ma part de larcin...

— Ouvrons le coffret, dit Verdier.

— Mais que dirons-nous à Montmayeur ? fit observer l'intendant.

— Ouais ! Montmayeur veut-il dépouiller les passants pour payer les frais de son procès?

— Montmayeur nous a ordonné d'attendre Aynard d'Entremont au passage, de le faire prisonnier et de le conduire à Apremont, dit Rochechouart. Mais il ne vous a pas dit de prendre à d'Entremont son or et ses joyaux !

— Il n'a point parlé de cassette, remarqua Louis de Verdier.

— Il a parlé de papiers, dit judicieusement Coquelourt. Avez-vous pas quelque liasse de parchemin sur vous, Aynard ?

— Si fait bien ! Je vais tantôt vous les donner, mais laissez moi d'abord ouvrir le coffret : il y a un secret, connu de moi seul. Partage opéré, je vous donnerai mes parchemins, puis je vous vendrai ma peau, en bon et loyal soldat !

— Accepté !

Coquelourt prit la cassette entre ses deux mains, tandis que ses deux complices surveillaient de près Aynard. Mais celui-ci paraissait ne cacher aucune tromperie. Il avança doucement la main et poussa fortement le bouton d'acier qui faisait saillie sur le couvercle. Aussitôt un crépitement sec retentit, le coffret ne s'ouvrit pas.

— Maintenant, dit Aynard, en reculant d'un pas,

vous pouvez garder votre butin, mes camarades. Maître Guillaume, les papiers que tu m'as demandés...

— Et bien ! interrompit l'indendant.

— Tu les as, ou plutôt tu en as les cendres!...

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Comme bien on le pense, le rapt de Fésigny, chef du plus grand corps judiciaire de l'État, fut un événement d'importance majeure. A peine les mercenaires soudoyés par Montmayeur eurent-ils quitté le prétoire, que prélats et conseillers donnèrent l'alarme.

Un courrier fut aussitôt expédié au duc Amédée qui devait être arrivé dans la journée à Bourg en Bresse.

L'archevêque de Tarentaise envoya le prieur de Lémenc à l'évêque de Grenoble, doyen de Savoie, afin de réclamer pour Fésigny les bénéfices de clergie.

Les syndics, assemblés en toute hâte, rédigèrent une protestation contre l'acte du maréchal; ils se plaignaient hautement de l'injure faite à la maison de la Cité, lieu inviolable et sacré, puisqu'il appartenait à la commune et qu'il jouissait du droit d'asile.

Le corps de noblesse, jaloux de maintenir ses prérogatives, excité du reste par le comte de la Chambre, prit une part active à cette manifestation en faveur de la victime de Montmayeur.

Le peuple, qui chérissait le vaincu autant qu'il détestait l'insolent vainqueur, s'ameuta. Cependant personne n'eut la pensée de courir sus aux ravisseurs et de leur arracher leur proie. L'on s'agita beaucoup, on déblatéra longtemps, l'on pérora dans les carrefours, on se promit de couper les ongles de l'aigle d'azur, on menaça de pendre Guigon Granczonis, hôte du *Croissant*,

vassal du comte Jacques, mais en fin de compte on fit peu de besogne et tout se borna à quelque tumulte.

Le messager député au duc Amédée fit en huit heures les vingt lieues qui séparent Chambéry de Bourg. Seulement il creva trois chevaux et tomba raide, inanimé, sa mission remplie.

La duchesse Yolande, effrayée par la gravité de cette affaire, en craignant les suites pour le maréchal, qu'elle savait dévoué au roi son frère, obtint du faible Amédée que des mesures énergiques fussent prises afin d'empêcher un grand crime.

Elle envoya sans retard un autre courrier porter sa réponse aux membres du conseil résident, au clergé, au corps de noblesse et aux syndics. Ce courrier, s'étant piqué d'émulation, fit la route en neuf heures, si bien que le 31 janvier, c'est-à-dire deux jours, heure pour heure, après la scène qui commence la troisième partie de ce récit, un jour après l'enlèvement du président, tout était prêt pour assurer le châtiment du coupable.

Peu s'en fallut que la multitude n'allât faire le siége d'Apremont, sous la conduite de La Chambre qui, en habile politique, profitait de l'occasion pour devenir le chef d'un parti.

Ceux qui, autrefois, se montraient les plus jaloux de Fésigny, tenaient aujourd'hui à honneur de lui témoigner de la sympathie. Ceux qui craignaient le plus son ennemi le chargeaient maintenant de malédictions.

L'intervention des hauts barons, des prélats, suffit à peine à apaiser l'effervescence des passions populaires. La promesse de ne considérer ni le rang ni la puissance des criminels calma un peu les esprits.

Le 1er janvier, dans la matinée, quatre personnages gravissaient l'escarpement que couronnaient les colossales constructions du manoir d'Apremont.

Dix hallebardiers, qui composaient leur suite, se re-

posaient dans une taverne du village de Myans, afin de ne point irriter par leur présence l'orgueilleux seigneur dont ils envahissaient le domaine. Le plus âgé des quatre personnages en question se nommait Hugues Roffier et remplissait les fonctions éminentes de procureur fiscal de Savoie ; les autres étaient le vice-châtelain de Chambéry et deux sergents généraux.

Ils arrivèrent bientôt au large saut de loup, au delà duquel se dressaient les murailles qui formaient l'enceinte extérieure de la forteresse, franchirent le pont de pierre qui donnait accès à la porte percée dans le rempart, et frappèrent timidement, puis à coups redoublés.

Personne ne répondit. La porte resta close. Alors ils se mirent à crier, appelant tantôt le comte, tantôt l'un de ses officiers.

De guerre lasse, ils allaient repartir, lorsque l'un des sergents, Rolet Guy, fit observer que la loi n'exigeait point que l'accusé entendît ce qu'on venait lui dire et que s'il excipait d'ignorance, plus tard, il fallait qu'on pût lui prouver qu'il avait refusé de prêter l'oreille à l'accusation. Le procureur fiscal reconnut la justesse de cette observation.

Comme il déroulait un parchemin scellé de plusieurs sceaux attachés à des lacets, Louis de Luzarches apparut dans une échauguette suspendue au-dessus de l'entrée, et leur demanda ce qu'ils venaient faire céans :

— Pour Dieu ! Luzarches, lui cria Rolet Guy, qui le connaissait intimement, introduisez-nous auprès de monsieur le maréchal. Il y va de son honneur.

— Monseigneur ne veut recevoir personne. Il est maître chez lui. Je n'ouvrirai pas, fût-ce à Monsieur le roi de France, voire à Notre Saint-Père le Pape !...

Hugues Roffier haussa les épaules. Rien ne pouvant vaincre l'obstination de l'écuyer, il tendit son parche-

min à Rolet Guy, lui ordonnant d'en lire à haute voix le contenu.

C'étaient des lettres d'inhibition, signées par le duc Amédée, datées de Bourg en Bresse, par lesquelles le souverain ordonnait à Jacques de Montmayeur, ès noms et qualités, sous peine de confiscation de tous ses châteaux, fiefs, arrière-fiefs et autres biens, de ne procéder en aucune façon contre le spectable docteur Guy de Fésigny, mais de l'envoyer au château de Chambéry.

Ce document se terminait ainsi :

« *Ne craignez pas que nous donnions le présent rescrit pour soustraire le détenu au jugement et aux peines qu'il peut avoir encourus, mais parce que nous désirons que tout procède par un juste et droit sentier.* »

On voit qu'Amédée IX lui-même subissait l'influence des ennemis de Fésigny.

Cette lecture achevée, Rolet Guy cloua le parchemin au panneau de la porte. Durant cette opération Luzarches ne cessa de ricaner moqueusement.

— Si vous voulez votre président, cria-t-il à Hugues Roffier, venez le prendre. Seulement, amenez des bombardes !

Les magistrats et les sergents se retirèrent sans répondre à cette fanfaronnade. Le même jour les lettres d'inhibitions furent lues par le crieur public dans les rues de Chambéry et des autres villes du duché.

Le lendemain on apprit que le maréchal de Montmayeur avait nommé quatre commissaires pour juger Fésigny comme félon.

A cette nouvelle, Amédée IX mit au ban des États les commissaires qui procédaient contre l'infortuné président. Il députa à Montmayeur le conseiller Jean Oddinet et deux officiers ducaux. Ceux-ci se rendirent à plusieurs reprises au château. Ils ne purent jamais y pénétrer.

Ayant tenté une dernière démarche, sans résultat, ils protestèrent hautement contre l'inique simulacre de jugement dont la rumeur publique parlait.

— J'en appelle, cria Oddinet en terminant, de la sentence, quelle qu'elle soit, au conseil résident!

Aussitôt des soldats sortirent du château et les mirent en fuite.

Le duc, persuadé par sa femme qui voulait avant tout ne point aliéner à Louis XI le dévouement du maréchal, poussa la longanimité jusqu'à ses plus extrêmes limites.

Avant de poursuivre le procès avec toute la rigueur des lois, fort sévères alors, il fit prier Montmayeur de recevoir deux ambassadeurs, ce à quoi il consentit. Mais quand André de Douris, procureur fiscal général, et Jacques de Roasenda se présentèrent au château, le portier répondit que le maréchal, malade, alité, ne les recevrait point.

Décidés à en finir avec une situation qui devait amener inévitablement de sérieuses complications, ils se retirèrent au couvent des Célestins de Villarsallet, accordant à l'accusé quarante-huit heures de réflexion.

Le soir même Donatien de Rochechouart et Louis de Luzarches venaient les y retrouver. La conférence dura longtemps. Après cette délibération, les deux écuyers repartirent pour Apremont, sous prétexte d'en référer à leur maître.

Le lendemain, ils rapportèrent une réponse qui, sous une forme spécieuse, renfermait un argument sérieux.

— Monseigneur, dit Luzarches aux ambassadeurs, est chevalier de l'ordre du Collier. Il a juré les statuts. Or, aux termes desdits statuts, il ne peut répondre à aucun commissaire ou officier du duc, hors de la présence des honorables chevaliers ses confrères, à moins que vous ne teniez votre mandat de Son Altesse et des chevaliers conjointement.

Jean de Roasanda objecta qu'étant en état de forfaiture le maréchal n'appartenait plus à l'ordre.

— Nous passerons donc outre, ajouta André de Douris, mais ce sera aux risques et périls de monsieur le maréchal.

— Quand vous l'aurez condamné, messire, dit Luzarches avec une exquise politesse, il en rappellera du conseil mal informé au conseil mieux informé.

— Le premier jugement sera confirmé purement et simplement.

— Il en appellera donc à Son Altesse.

— La voix du peuple est quelquefois la voix de Dieu. Le peuple réclame le châtiment d'un si énorme attentat. Son Altesse doit justice égale à tous ses sujets.

— Ce sera donc au roi.

— Quel roi? Notre unique seigneur est Amédée IX, que Dieu conserve!

— A l'empereur!

— L'empereur est juste. Peut-être au lieu de faire décapiter monsieur de Montmayeur, le ferait-il brancher... Non, non, c'est une folie que de se mettre en rébellion contre la loi. Si votre maître se soumettait, le tribunal userait de clémence et l'admettrait à composition.

— Alors, s'écria Luzarches en frappant sur le pommeau de son épée, le jugement de Dieu décidera. Ce sont les dernières paroles que je sois autorisé à vous dire. Le vieux Fésigny est vassal de Montmayeur, qui a droit de haute et basse justice sur ses terres, nul ne le déniera.

Ces mots terminèrent l'entrevue. Tandis que Montmayeur instruisait extra-légalement le procès de son prétendu vassal, le duc ordonnait que l'on informât contre lui et que la sentence fut prononcée, même par contumace.

## XI

**Comme quoi les murs ont parfois des oreilles, et comment la comtesse Gilberte s'en aperçut à ses dépens.**

Le château d'Apremont s'élevait sur une colline, au-dessus du village de Myans, à sept kilomètres environ de Chambéry.

Il dominait un paysage d'une beauté singulière, qui intéresse au plus haut degré, mais à des titres différents, l'artiste aussi bien que le savant.

En effet, les sommets du mont Granier s'étant écroulés, on ignore par quelle cause, le 24 novembre 1248, ensevelirent sous un amas considérable de roches et de terre la ville de Saint-André, capitale du décanat de Savoie, quatre paroisses voisines, et leur cinq mille habitants (1).

Ce phénomène géologique bouleversa complétement le fertile vallon qui s'ouvre sur la vallée de Graisivaudan qu'arrosent les eaux grises de l'Isère.

Ces lieux étaient alors, comme ils sont encore de nos jours, une sorte de labyrinthe naturel, dont l'aspect étrange, tourmenté, justifie bien le nom qu'on leur a donné. On les appelle *les Abymes de Myans.*

Ce sont des mamelons tapissés d'un gazon serré, d'un vert cru ; des bouquets d'arbres énormes, châtaigniers, peupliers flexibles au feuillage brillant, des entassements de rochers, couverts d'orpins, de saxifrages, de lichens ; d'énormes pierres moussues, éparses sur le sol; des flaques d'eau saumâtre ; des lacs noirs, d'une pro-

1. Voyez notre roman historique *La Dame Noire de Myans.*

fondeur insondable, des coteaux chargés de vignes ; çà et là des chaumières, enfouies sous l'ombre de hautes futaies, et sur le chaume desquelles ruisselle la joubarbe.

Les sentiers serpentent à travers tous les accidents du terrain, longeant les haies, descendant la pente escarpée des ravins, courant sur le bord des roches abruptes, s'entrelaçant en un réseau inextricable.

Le Granier, dont l'immense échancrure a la forme d'un croissant, domine ce paysage digne d'inspirer, aussi bien que les horreurs du Brocken, le poète de Faust.

De la plate-forme du donjon d'Apremont, la vue s'étendait sur quatre vallées, creusées entre les contreforts gigantesques des Alpes : le Graisivaudan, aux pâturages plantureux, le val d'Isère, ses marécages immenses, les sommets déchiquetés de l'Arclusaz et de l'Armenaz, l'escarpement de granit que couronnait le château de Miolans, les collines boisées à la cime desquelles se dressaient les tours orgueilleuses du château de Montmayeur ; dans le lointain, les croupes énormes des montagnes de la Maurienne et de la Tarentaise; les trois aiguilles d'Arves se dessinant en lignes blanches sur le ciel, semblables à des pylônes soutenant le firmament; à gauche les champs, les prairies, les vignobles qui font à Chambéry une verdoyante ceinture, les clochers de nombreux villages, les tours des maisons fortes ; au loin la dent aiguë du Nivolet et son cortége de monts altiers.

Enfin, au bas de la hauteur, le chaos pittoresque des abimes : des puits entourés d'une collerette de glaïeuls et d'iris ; des blocs de granit aux arêtes bizarrement découpées ; des excavations tapissées d'herbe ; des crevasses à demi cachées sous des broussailles; des buissons, des ronces, des arbustes, s'enchevêtrant et formant des corbeilles fleuries d'où jaillissaient, panaches luisants, quelques peupliers réunis en bosquets.

C'est ce spectacle admirable que contemplaient, un mois après les scènes que nous venons de raconter, deux femmes accoudées à la balustrade d'un balcon, au dernier étage d'une tour du manoir d'Apremont.

Ce balcon, vrai nid d'hirondelle, était suspendu au-dessus d'un précipice d'une telle hauteur, que les deux curieuses, tremblantes, se retenaient l'une à l'autre et n'osaient fixer leurs regards immédiatement au-dessous d'elles.

Leurs yeux embrassaient le spectacle grandiose d'un paysage d'hiver. Au lieu d'un frais gazon émaillé de fleurettes, le sol revêtait une couche de neige empreinte çà et là de traces noires formées par les pieds des animaux ; des aiguilles de glaces, limpides comme des prismes de cristal, enguirlandaient les branches capricieusement contournées des châtaigniers ; des genévriers, au feuillage sec et jauni, mariaient leurs touffes aux lianes épineuses des ronces.

Aucune figure humaine n'animait cette nature désolée ; de maigres filets de fumée ondoyant en gerbes floconneuses au dessus des chaumières, seuls dénonçaient que des êtres vivaient au milieu de cette solitude.

Le ciel était d'un gris terne, plombé, sans lumière.

Il faut le soleil resplendissant aux enfants et aux femmes. Celles qui, s'enlaçant comme deux sœurs, apparaissaient, vision charmante, au balcon de la vieille tour, et que le froid, le vertige peut-être, faisaient trembler, songeaient-elles à ces contrées bénies où la voûte céleste est toujours d'un bleu transparent et pur, où la douce chaleur vivifie, où de nouvelles moissons de roses succèdent aux roses fanées ?

Elles demandaient à Dieu un libérateur, car toutes deux étaient prisonnières : Gilberte, la fière châtelaine qui voulait ceindre d'un diadème royal son front couronné de tresses plus luisantes que l'or bruni ; Berénice,

la blonde enfant de Naxos, la suivante, la confidente, l'amie, qui pleurait encore une auguste infortuné.

Elles eussent donné, l'une son bracelet de corail sicilien, l'autre son chapelet de buis bénit à Rome, pour aller s'ébattre, là-bas, sur les rochers, et pétrir la neige de leurs doigts de fée.

Les soudards avaient le droit de se combattre à coups de grosses pelotes ; les vachères erraient en liberté dans les sapinières ; le bovairon, s'il ne conduisait plus ses bœufs aux herbes, se divertissait à courir sur la glace des étangs.

Elles enviaient le sort de ces pauvres gens, elles, devant qui les comtes se découvraient avec respect... autrefois !

Nous écouterons le doux ramage des oiseaux quand nous aurons visité leur cage.

Le château d'Apremont s'élevait sur l'emplacement où jadis existait la belle ville de Saint-André-du-Décanat.

Ses plus basses caves dépassaient de vingt pieds les ruines de cette Pompéï du moyen âge ensevelie dans un linceul de pierre.

C'était une magnifique demeure : d'abord une épaisse muraille, enserrant les vastes dépendances nécessaires à la vie somptueuse, à l'hospitalité sans bornes de cette époque : cellier, moulin, boulangerie, lavanderie, four, étables, écuries; puis une seconde enceinte qui enfermait les bâtiments destinés aux officiers seigneuriaux, baillis, mestres, échansons, panetiers, sénéchal ; aux pages, aux soldats, aux valets ; venait ensuite un étroit jardin que des fossés à fond de cuve séparaient du château proprement dit.

Celui-ci, datant du siècle précédent, se composait de quatre corps de logis entourant une cour intérieure.

A chaque angle se dressait une maîtresse tour, carrée, sommée de créneaux.

La façade opposée à celle qui regardait le penchant de la colline, où se succédaient préau, cour, basse-cour et jardin, surplombait le précipice, le rocher étant, de ce côté seulement, taillé à pic.

L'entrée principale s'ouvrait entre deux tourelles, constamment surveillées par un poste d'archers.

Le vestibule, la salle des gardes, la salle des pages, la salle des festins, la salle du trône occupaient le premier étage ; les appartements du seigneur, de la châtelaine, des enfants, du chapelain, des hôtes, formaient le second et le troisième. L'une des tours d'angle renfermait des chambres destinées aux nobles étrangers qui requéraient asile. Les autres contenaient la bibliothèque, la chapelle et enfin le retrait de l'alchimiste, commensal habituel du maître.

Tapisseries de haute et basse lisse, tentures génoises, panoplies d'armes, dressoirs chargés de vaisselle d'argent, meubles sculptés, emplissaient les différentes salles. Émaux et marbres, orfèvrerie précieuse, vitraux étincelants, ornaient l'oratoire.

Ailleurs on voyait les palmes, les armes arabes, les objets curieux, les étoffes lamées d'or et d'argent que Montmayeur avait rapportées d'un pélerinage en Palestine.

Partout s'étalaient, ici taillées dans la pierre, là brodées en soie snr les draperies, ou bien peintes à fresques sur les voûtes, les armoiries de l'illustre famille du maréchal: *d'argent à l'aigle éployée d'azur, armée et lampassée de gueules,* avec la fière devise : UNGUIBUS ET ROSTRO.

Des ongles et du bec ! c'était bien le cri de guerre qui convenait à ces barons, célèbres par leurs actes de violence.

Il va sans dire qu'une armée de serviteurs peuplaient cette magnifique demeure, de laquelle plus d'un souverain se fût montré jaloux.

Montmayeur s'entourait d'une véritable cour d'officiers, de gentilshommes, de pages.

La comtesse de Miolans ne gémissait point sur la paille humide des cachots, ainsi que le pourrait croire un lecteur accoutumé aux terribles drames qui font du seigneur féodal un tyran sanguinaire.

Sa prison offrait tout ce qui, de nos jours, constituerait le bien-être particulier nommé *confortable* par les anglomanes.

Des tapis orientaux parsemés de capricieuses arabesques brodées en soie, tombaient de la voûte au plancher qu'encombraient des coussins de velours, des peaux d'ours, des carreaux de fourrures, épars sur un épais matelas de fougère sèche. Un lit à baldaquin, une couchette pour la suivante se cachaient derrière des courtines cramoisies. La table en bois de cèdre supportait quelques livres, un luth et un théorbe, des coffrets pleins de bijoux.

Des morceaux de sapin résineux achevaient de se consumer dans l'âtre.

Gilberte et sa caméristе, nonchalammnnt couchées sur les coussins, continuaient une causerie commencée.

La fenêtre était close. Pourtant, à certains intervalles, les plis largement drapés des rideaux de l'alcôve s'agitaient comme si le vent les eût poussés.

Bérénice, d'une main distraite, effleurait parfois les cordes du luth posé sur ses genoux.

La comtesse n'avait point changé depuis la nuit du rapt, seulement son regard fixe dénonçait la tension de sa pensée, une pâleur plus mate couvrait son visage et ses lèvres ne souriaient plus.

La grecque répondait sans doute à quelque souvenir évoqué par sa maîtresse, car elle disait :

— Je l'ai vu ce jour-là... il m'apparut, brave, grand et beau comme l'archange saint Michel... une indicible

épouvante régnait parmi ces chevaliers... le vieux manoir tremblait sur ses fondements. La bonne duchesse parlait de vous, le matin, à votre cousin Miolans.

— Elle me détestait ! s'écria Gilberte, en fronçant le sourcil.

— Elle vous eut aimée, Madame, si monsieur de Saint-Sorlin n'avait dit un jour en vous voyant : celle-là est plus belle que la Vierge Marie !

Gilberte sourit.

Elle pensa que ce malheureux marquis, quoique un peu hardi, savait trouver l'expression juste. La tragédie sanglante de Thonon l'intéressait maintenant davantage.

Le luth rendit une plainte mélodieuse.

— Ce Fésigny le mène à sa guise, poursuivit Bérénice. Patience ! vous le verrez un jour à vos genoux... Mais ne lui ferez-vous point, Madame, payer bien cher cette longue captivité ?

— Un mois ! reprit la comtesse. Que s'est-il passé durant ces trente jours ? Le procès est terminé, sans doute ? Suis-je victorieuse ou vaincue?...

— Recluses dans une tour, comme le gentil roi Richard, pendant que les pauvres sont libres... Au moment où va briller le renouveau, où les oiseaux reviennent du pays du soleil, où les fleurs poussent sous la neige !...

— Tant et de si beaux domaines !... Cent mille florins d'or ! Sais-tu, ma fille, que beaucoup de reines n'apportent pas semblable dot à leurs rois ?

— Mes douces compagnes cueilleront sans moi la violette des champs, la primevère blanche comme une goutte de lait, sur le gazon vert d'émeraude... Ma sœur Pulchérie pense-t-elle à moi, là-bas, sur la rive du lac, aujourd'hui bloc de cristal opaque, demain nappe d'azur limpide ?...

— Oh ! ce vieillard mentait, lorsqu'il me disait : « Je

prononcerai la sentence, mais n'oubliez pas que, le premier, je vous aurai saluée reine ! »

— Quand reverrons-nous les liserons des haies s'entrelaçant aux aubépines, aux troënes en fleur ?... L'hymne du rossignol, les chants des fauvettes et des mésanges charmeront-ils encore nos oreilles que glace le silence lugubre de la prison ? Quand mes doigts cueilleront-ils les fruits sauvages au bord des sentiers ombreux ?... Oh ! si mes yeux ne doivent plus revoir mon île chérie, ses forêts de myrthe et ses jardins embaumés, si l'exilée de Naxos doit ne jamais plus voguer sur la mer de l'Archipel, reverrai-je du moins la pauvre chaumière savoyarde, le rustique parterre, les fleurs pâles des Alpes, les noirs sapins de la montagne ?

Gilberte n'écoutait pas cette hymne poétique à la patrie absente, ces paroles suaves où vibrait l'amour de la liberté. Elle ne pensait ni aux fleurs, joyaux de la terre, ni aux oiselets babillards, habitants des cieux. Elle oubliait tout, hormis son argent maudit. L'ambition et la cupidité se disputaient la place dans son cœur.

— Oui, c'est une chose certaine, j'ai perdu le procès, reprit-elle après un moment de sombre hésitation.

Un fugitif sourire se joua sur ses lèvres, et tout à coup elle s'écria :

— J'ai gagné ! Il le faut, je le veux ! Ma cause est juste, après tout ! Il est impossible que les juges aient prononcé contre moi... Si j'avais perdu !

Bérénice poursuivit :

— Mais pourquoi ces plaintes stériles ? Nos yeux admirent le ciel bleu, les monts altiers, le fleuve majestueux... Nous respirons l'air pur... Notre prison est un palais. . Je connais un captif qui vit depuis deux ans au fond d'un noir cachot, sans voir même le pâle soleil d'hiver, ne respirant que l'air empesté... D'épais remparts entourent le donjon ; des sentinelles veillent par-

tout... Ne donnerait-il pas les plus beaux fleurons de sa couronne perlée, pour quelques heures de notre prison, à nous?

— Ah! dit Gilberte, distraite, parles-tu de Philippe-Monsieur?

— Comme il souffre loin de la terre natale, enfermé sous les verrous du donjon de Loches, muré comme un mort dans son tombeau!

— J'ai souffert dans ma liberté, autant que lui dans sa captivité!

— Sait-il seulement que le duc son père, a rendu son âme au Souverain Juge? Il est resté pauvre, dénué, n'entendant pas une voix amie, faisant de vains efforts pour voir un rayon de soleil à travers les barreaux d'un étroit soupirail.

— Cent mille florins d'or! On peut, avec cette somme, acheter du bonheur pour toute son existence!

— Combien de malheureux prisonniers sont morts de faim, de froid, de désespoir, au fond de ces caves humides!

— Fermes, futaies, champs, pâturages, droits de pêche et de chasse, énumérait Gilberte avec ivresse; aucune dame ne sera mon égale.

— Il achève à peine le cinquième lustre de son âge, et peut-être ses cheveux sont-ils déjà blancs, sa taille, voûtée, son bras engourdi. La prison tue les jeunes comme les vieux, mais les vieux, du moins, ont vécu!

— J'aurais des pages vêtus de drap d'or, des palais encombrés de chef-d'œuvres... Diamants et rubis chatoieront sur mon front, et j'entasserai dans mes coffres, les étoffes d'Orient, les velours de Gênes, les soies de Venise. Je serai la plus belle et la mieux parée...

— Le fils du roi des Alpes est couvert de haillons, et sa cour est formée de guichetiers qui lui me-

surent avec avarice le morceau de pain qu'il lui jettent dédaigneusement, et l'eau dont ils emplissent sa cruche...

— Et je veux une chambre de fer où l'or s'amoncellera étincelant, où l'or ruissellera en cascades fauves; je passerai mes nuits à voir cet or briller aux feux des torches ardentes... Je plongerai mes mains dans l'or, je me baignerai dans l'or, je m'étendrai sur ce lit d'or, qui s'écroulera en bruissant, divine musique de l'or froissant l'or, voix merveilleuse et plus suave que la voix des anges... l'or! l'or! l'or!...

— Les petits enfants vont pieds nus dans la neige, les pauvres femmes cueillent sous les chênes les glands dédaignés par les pourceaux... Le prisonnier était riche, naguères, et sa main libérale semait l'or sur son passage.

Bérénice, épouvantée par les odieux transports de sa compagne, qui s'enivrait au son de ses propres paroles, et qui chantait follement son invocation au dieu immonde du paganisme, L'OR maudit, Bérénice découragée par cette âpre rapacité, ce délire de la convoitise, jeta son luth sur des coussins, et se tut, après avoir jeté un regard sur la comtesse.

— Pourquoi es-tu silencieuse, ma fille ? demanda Gilberte, après un long silence, quand elle fut enfin parvenue à donner un autre cours à ses pensées... Tu me juges sévèrement ! Je suis méchante et rapace, n'est-ce pas ?

— Madame ?...

— Ne mens pas... Il faut à une reine une dot royale. Hélas ! j'oublie que nous sommes captives...

— La colombe parfois échappe aux serres du vautour !

— Mais il faudrait des ailes, pour fuir ce lieu funeste, s'ecria Gilberte, irritée. Oh! que ne donnerais-je pas à qui m'ouvrirait les portes d'Apremont ?

— Monsieur le maréchal se laisserait peut-être fléchir, Madame.

— Hé! sans doute!... peut-être, reprit la jeune femme d'une voix lente, d'un ton rêveur. Mais depuis un mois que nous gémissons ici, Bérénice, la solitude, une terrible solitude! — s'est faite autour de nous. Le geôlier, seul, entre dans cette chambre. Faudrait-il implorer cet homme...

— Si monseigneur Philippe était libre, et qu'il fallût, pour rejoindre mon fiancé, que je fléchisse le genou devant un valet, je le ferais, moi, dit Bérénice.

— Je l'eusse fait! cria la comtesse en se levant d'un bond et frappant du pied avec rage. A tout prix je veux sortir d'ici. Ah! mon oncle, mon oncle, fermez vos serrures, vos verroux, vos barres d'acier, vos herses, car si vous me laissez échapper... Haine de femme ne pardonne jamais!

— Le tueriez-vous? demanda la grecque.

Gilberte se mit à rire:

— Tuer Montmayeur, pour se venger de lui? On ne connait donc, à Naxos, que le poignard? Quoi! un seul coup de poignard, payé cent écus à quelque truand de grand route, me vengerait des tortures que j'endure depuis trente journées? En vérité, suis-je de la race des brebis, fillette? Pour chaque minute de captivité, je voudrais une blessure, et pour chaque jour un supplice nouveau!..

— Madame, êtes-vous chrétienne? proféra Bérénice, indignée.

— Je l'étais!.. Mais une chrétienne se résigne, souffre, meurt consolée... Où sont mes jeunes ans? Où, mes croyances envolées?.. Ce n'est pas le meilleur lot que j'ai choisi! Luttes stériles, guerre sans trêve, perpétuelle agitation, tout finit, tout aboutit à la mort... Mais il n'est plus temps de revenir sur ses pas, quand on a violé

toutes les lois divines et humaines, et je ne pense plus qu'à mon but !

— Et après ?

— Après ? si j'y songeais ne prendrais-je pas mon sort en patience ? Que m'importe ! Fésigny m'a saluée reine, que je ceigne le bandeau royal, et que je meure le lendemain !

— Et l'or, l'or qui ruisselle, l'or ou l'on baigne ses membres, l'or amoncelé, et ses chatoiements, et ses scintillements d'étoile... Ah ! l'or et la couronne, c'est trop demander !

— Bérénice, l'or est le moyen, le diadème est le but ?

— Ce Fésigny, pourquoi ne vous a-t-il pas délivrée ? Le premier magistrat dans l'État possède les clefs avec lesquelles on ouvre toutes les prisons.

— Non pas celles des demeures féodales. Fésigny est un vieillard qui se traîne à pas chancelants vers la tombe. Il s'est voué à défendre la cause de Philippe, et sa vie, son honneur et sa gloire appartiennent à Philippe. Mais il ne se fait payer aucun de ses sacrifices, lui ! En échange de tant de loyaux services, il ne demande rien, sa récompense, c'est le succès : aussi on l'estime, on le vénère.... Moi, je veux trop, et l'on m'abandonne. Je veux fuir, te dis-je ! Bérénice, par pitié, viens à mon secours.

La grecque reprit son luth, et, tout en pinçant, d'une main distraite, les cordes sonores, elle répondit :

— Madame, tous nos efforts ébranleraient-ils cette porte ? Il y a des soldats derrière ces panneaux ferrés... Il y a d'autres soldats échelonnés sur l'escalier... d'autres soldats encore dans les salles basses... des archers à toutes les issues... des arquebusiers sur les remparts, des vigies dans les échauguettes. Nous sommes bien gardées, Madame.

— Oh ! exclama Giberte, désespérée.

Elle éclata en sanglots.

Bérénice poursuivit du même ton froid, monotone :

— Il y a trois ponts-levis à franchir, trois herses à lever, quatre cours à traverser, cinq murailles à escalader, deux fossés à sauter, sous le feu des sentinelles... Ce que Montmayeur tient, il le garde.

Bérénice baissa les yeux, un sourire moqueur entr'ouvrit ses lèvres purpurines.

— Que donneriez-vous bien à qui vous sauverait, Madame ? demanda-t-elle tout à coup, avec cet accent qui fait naître l'espoir au cœur des plus désespérés.

Gilberte lui serra fortement le bras :

— Tu sais quelque chose ! dit-elle d'une voix brève et rapide. On ne parle pas ainsi, quand on ne sait pas, car on risque sa vie ! Je suis forte. Il y a ici assez de coussins pour t'étouffer !

Le visage de la grecque se rembrunit tout à coup ; un éclair brilla dans ses yeux. Elle détourna la tête, abandonnant son bras à la brutale étreinte de sa maîtresse.

— Écoutes ! reprit celle-ci, d'une voix qui, sans transition, devint caressante, de menaçante qu'elle était. Écoute : par pitié ! Si tu connais un moyen d'évasion quelconque, fût-il insensé, te parût-il impraticable, dis-le moi. Tiens ! s'écria-t-elle en prenant à poignée dans une cassette d'ivoire colliers, bracelets, anneaux, fermoirs de pierreries, et en les jetant à Bérénice qui les laissa glisser à terre sans même daigner les regarder. Tiens ! voilà de l'or, des perles, des rubis, des émeraudes. C'est la rançon d'un duc ! Prends, tout est à toi. Veux-tu mon domaine ? Je te le donnerai. Tu seras mon amie, ma sœur... Oh ! par pitié ! sauve-moi...

— Madame, répliqua froidement Bérénice, on ne m'achète pas : j'ai dans les veines du sang des empereurs Paléologue.

Deux larmes roulaient sur ses joues pâlies. Gilberte,

frémissante, la retint comme elle s'affaissait, à demi évanouie, et couvrit son visage de baisers, lui prodiguant les noms les plus doux, des caresses maternelles.

Bérénice était trop jeune, trop aimante, pour résister à ces élans de tendresse ou pour en reconnaître la fausseté.

Elle sécha promptement ses pleurs, répondit avec expansion aux marques d'amitié dont la comblait sa dangereuse amie et, dès que cette effusion de sentiments se fut un peu calmée, elle reprit :

— Je vais donc trahir un secret qui ne m'appartient pas. Je veux que vous soyez libre, pour que vous ayiez le temps de vous repentir. Et je suis comme Fésigny, moi, je ne me fais pas payer !

— Oh ! parle, s'écria la comtesse, frémissante.

— Supposez, dit la jeune fille, qu'un escalier secret, étroit, glissant, mais sûr, inconnu même au seigneur maréchal, fasse communiquer cette chambre avec la douve creusée dans le rocher au bas de la tour. De cette douve aux premières assises de l'escarpement que domine le château, il y a cinquante pieds ; mais on peut descendre en se soutenant aux broussailles, surtout si l'on a quelques lambeaux d'étoffe pour se retenir aux arêtes du rocher. Supposez ensuite que j'aie une amie dévouée, mon ancienne compagne Pulchérie, par exemple, mariée à un bourgeois du bourg de Montmélian, et possédant une maisonnette au bord du lac de Tirebuche...

Une joie indicible rayonnait sur les traits de la comtesse. Elle n'eut pas besoin d'en entendre davantage, pour comprendre que cette servante dévouée préparait dès longtemps sa fuite.

Elle interrompit donc la jeune fille :

— Pulchérie ? demanda-t-elle d'abord.

— Elle nous attend cette nuit. Son mari sera au pied de la colline, sitôt le couvre-feu sonné.

— La vigie vient de crier quatre heures ; le crépuscule va succéder au jour. Dieu nous donne la vertu de patience ! Et maintenant, l'escalier ?

La grecque se leva et se dirigea, suivie de Gilberte, vers un large panneau de bois scuplté représentant Salomé apportant à Hérodiade le chef de Saint-Jean-Baptiste.

Le page qui soutenait la traîne de la robe de Salomé était taillé en plein relief, mais sa main, sur laquelle reposait un faucon, semblait avoir été brisée, puis rajustée.

La grecque mit le doigt sur cette partie qui bascula et laissa voir le trou d'une serrure.

— Ce panneau est une porte, dit Bérénice.

— La clef ! cria Gilberte avec angoisse, où est la clef ?

Une voix rauque railleuse retentit derrière les deux femmes qui, poussant un grand cri, tombèrent à genoux.

Cette voix disait :

— La clef, je vous l'apporte, Madame. Je l'ai trouvée dans la coupe du bénitier suspendu auprès de votre lit, Il paraît que ceux qui couchaient ici faisaient comme vous et ne prenaient jamais d'eau bénite, avant de s'endormir dans la paix du Seigneur.

Gilberte se retourna.

Les courtines entr'ouvertes indiquaient par quel chemin celui qui parlait était venu,

Elle regarda cet homme et reconnut Luzarches. Il riait bénignement. Elle n'osa point ouvrir la bouche :

— Je suis un peu fatigué d'être resté debout, le cou téndu, si longtemps, continua l'écuyer du même ton sarcastique. J'ai tout entendu.

— De grâce .. balbutia Gilberte, attérée...

— Oh ! Madame, ne craignez rien. Je suis de trop mince parage pour prendre sur moi de vous infliger le châtiment que vous méritez, et qui d'ailleurs vous

attend, Mais, quand à toi, ma poulette, continua-t-il d'une voix rude en s'adressant à la pauvre caméristе, plus morte que vive, tu as manqué à la parole jurée et je vais te punir. Tu diras ce soir à ta sœur Pulchérie s'il est facile de s'évader d'Apremont par la route que tu viens de dépeindre avec tant d'éloquence à la noble comtesse,

Une lueur d'espoir éclaira les traits de la jeune fille.

Luzarches introduisit une tige de fer dans l'ouverture béante du panneau, Il pesa légèrement: un ressort joua sans bruit, l'énorme vantail tourna sur des gonds invisibles, démasquant une cavité obscure.

Avant que Gilberte eut fait un mouvement pour la défendre, sa compagne était aux mains du misérable. En un clin d'œil, il la dépouilla de sa tunique, ne lui laissant qu'une jupe et un corsage de toile ; puis il la déchaussa.

— Voulez-vous donc la tuer ? dit enfin Gilberte.

— A Dieu ne plaise, Madame ! seulement, je fais mon devoir. Elle descendra cet escalier ; elle franchira la douve ; elle passera par le sentier coupé dans le roc. Au lieu de voir Pulchérie après le couvre-feu, elle la verra avant souper, voilà tout.

— Mais il fait un froid terrible, s'écria Gilberte, en frissonnant. Cette enfant ne supporterait pas, ainsi vêtue, les fraîches brises de l'été.

— Le froid glacera les ardeurs de son cerveau.

— Mais ses pieds nus se déchireront aux ronces, aux épines, aux aspérités de la pierre !

— Elle pensera aux fleurs et aux oiseaux. La joie de les revoir vaut bien quelques égratignures.

— Vous êtes un cruel scélérat !

— Que non pas ! Bérénice veut être libre : Je la chasse. En trahissant le maître, elle vole son salaire, et moi je prends ses vêtements en gage. Que Votre Sei-

gneurie daigne garder le silence, sinon je me verrai forcé de la bâillonner.... honnêtement !

Sans s'occuper davantage de la comtesse qui, accablée par ce nouveau malheur, se renversa en arrière en poussant des cris déchirants et s'évanouit, sourd aux prières de Bérénice, Luzarches la poussa dans l'étroite cavité, referma le panneau et descendit, traînant après ui sa victime.

Un instant plus tard il la jetait presque inanimée, sur la neige qui tapissait le revers du fossé.

Elle frissonna, ses lèvres bleuies s'agitèrent, ses membres se tordirent :

— Tu as un quart d'heure pour te mettre hors de portée, lui dit le sauvage soudard. Si tu n'es pas au bas du rocher, quand je serai là-haut, mes archers te prendront pour but.

Le vent soufflait alors avec violence, la neige tombait à gros flocons, les ombres de la nuit s'étendaient sur toute la nature.

Le mauvais riche n'eût point osé refuser à Lazare un abri dans son palais.

Bérénice, demi-nue, les cheveux épars, chercha l'endroit où le rocher offrait une déclivité continue jusqu'à la plaine.

Quand elle fut seule, elle fit le signe de la croix, puis se couchant, les pieds en avant, les bras croisés sur sa poitrine, elle se laissa couler sur la neige durcie.

## XII

### Qui est déduit de l'axiôme : « La raison du plus fort est toujours la meilleure. »

Au moment où Louis de Luzarches commettait un acte d'atroce férocité, en chassant de la maison de son

maître la pauvre Bérénice qu'il exposait, demi-nue, aux intempéries d'un climat meurtrier, Aynard d'Entremont comparaissait devant le maréchal de Montmayeur.

Le malheureux jeune homme n'était plus que l'ombre de lui-même. Hâve, exténué de fatigue, amaigri par les privations, il se soutenait à peine. Ses traits convulsés, ses yeux hagards, son teint plombé trahissaient les tortures qu'il avait subies.

Le maréchal trônait sur le fauteuil seigneurial, que couvrait un dais empanaché, dans la salle principale du château. Auprès de lui, sur une simple escabelle, était assis un vieillard, au visage austère et digne, enveloppé des plis d'un manteau de velours violet.

— Aynard, voici monsieur de Charansonay, syndic de Chambéry, qui vient me demander votre grâce, et je suis disposé à me laisser fléchir.

Le jeune homme se redressa fièrement, regarda Montmayeur d'abord, et ensuite le syndic, puis il dit avec un accent de ferme résolution :

— Ce n'est qu'à un coupable qu'on accorde une grâce! Je suis innocent, et je n'accepte pas une grâce que je n'ai chargé personne de requérir pour moi !

— Mon enfant, le duc exige votre élargissement, s'écria Charansonay, ému par cette vaillante réponse.

Montmayeur fronça le sourcil et répartit, sans néanmoins se fâcher :

— Le duc ordonne et j'obéis, c'est vrai. Mais je lui veux être agréable, et je pourrais, sans forfait, refuser à Son Altesse de vous mettre en liberté, Aynard.

— Pourquoi ?

— Vous êtes mon vassal et mon serviteur à gages. Or vous m'avez désobéi, vous m'avez trompé, vous m'avez trahi, manquant ainsi à tous vos devoirs, à vos serments, à l'honneur !

— Le soin de mon honneur me regarde seul... A

continuer de vous servir, je me serais déshonoré, monseigneur, et je me suis trouvé dans cette triste conjoncture d'être obligé à la félonie envers mon suzerain, pour ne pas mentir à ma conscience. Je suis votre vassal, mais je suis de maison noble : je suis votre serviteur, mais je suis homme libre ; je vous ai juré fidélité, mais je suis chrétien, et j'ai préféré servir Dieu que vous. Jugez-moi et me condamnez, mais pas de grâce !

— Que vous le vouliez ou non, répliqua Montmayeur avec ennui et d'un ton acerbe, vous n'êtes plus mon prisonnier, mais celui de Son Altesse, et je vous remets à messire de Charansonay qui vous conduira sous bonne escorte au château du Bourget.

Voici, du reste, à la suite de quelles négociations le comte Jacques avait consenti à épargner la vie de son ancien écuyer.

Guy de Fésigny jouissant des bénéfices de clergie, Chambéry avait été mis en interdit, c'est-à-dire que l'on n'y célébrait plus l'office divin, que l'on n'y administrait plus les sacrements, si ce n'est celui de baptême pour les nouveaux-nés, et celui de pénitence aux mourants.

Cette mesure, très-rigoureuse à une époque où la religion primait tout, faillit occasionner une émeute. Le corps municipal s'empressa de réclamer contre ce châtiment.

Un docteur en droit, Antoine Masson, dressa une requête d'appel.

Un autre légiste, Claude de Revel, fut envoyé à Avignon d'où il revint apportant des bulles contenant une commission pour la levée de l'interdit.

Appels, monitoires, lettres citatoires se succédèrent.

Les vicaires de Saint-Léger, paroisse de Fésigny, écrivaient lettres sur lettres à l'archevêque de Vienne, métropolitain des diocèses de Savoie.

Les documents étaient affichés partout, sur la porte des églises.

Enfin, le syndic de Chambéry, Jean de Charansonay, vint voir Montmayeur et obtint de lui qu'il remettrait Aynard d'Entremont à la garde des officiers ducaux, chargés d'instruire contre lui. Contre son attente, le syndic réussit dans sa mission, en ce qui regardait d'Entremont, mais comme il menaçait d'un siége en règle le maréchal qui lui refusait de délivrer Fésigny, il en reçut cette réponse :

— Je vous promets que demain tout sera terminé car monsieur de Fésigny, je n'en doute pas, me donnera dès aujourd'hui la satisfaction que je veux tirer de lui. Ainsi annoncez partout cette bonne nouvelle. Je saurai bien faire ma paix avec la ville et avec Son Altesse le duc.

Aynard d'Entremont et Charansonay, accompagnés de quelques soldats, franchissaient la dernière clôture d'Apremont, à l'heure précise où Bérénice, jetant un dernier regard vers le ciel, se couchait sur la lèvre du précipice.

Montmayeur écouta fort indifféremment le récit que vint lui faire Luzarches de la tentative d'évasion des prisonnières et du châtiment par lui infligé à la jeune grecque.

Le maréchal, résolu à ne point prolonger plus longtemps une situation dangereuse, mais décidé plus que jamais à se venger d'une manière éclatante, expliqua rapidement à Luzarches ce qui lui restait à faire et lui donna des ordres que l'écuyer s'empressa d'aller transmettre aux autres officiers du château.

Le mois de février touchait à sa fin.

Depuis vingt-cinq jours Guy de Fésigny attendait son arrêt. Il habitait une chambre qui servait autrefois de logement au chapelain.

On le traitait avec certains égards, ne lui refusant aucun des soins qu'exigeaient sa faiblesse et son âge. Son ennemi lui envoyait les meilleurs mets de sa table.

Chaque jour, le majordome venait s'enquérir de ses besoins. Les soldats qui le gardaient et que le sénéchal renouvelait huit fois par vingt quatre-heures, communiquaient seuls avec lui. Jacques de Montmayeur ne vint pas le visiter une seule fois.

Cette solitude pesait d'autant plus au vieillard qu'il savait que la comtesse da Miolans était aussi au pouvoir du maréchal. Il connaissait assez le caractère de celui-ci pour savoir qu'il n'hésiterait pas à se venger, mais il n'osait croire que sa vie fût en danger ; depuis un mois entier il se trouvait à la discrétion de son ennemi, et jusque-là rien ne l'avait menacé.

La bibliothèque du chapelain qui occupait avant lui cet appartement, renfermait quelques livres précieux. Fidèle à ses habitudes laborieuses, M. de Fésigny travaillait la journée durant. Il lisait, écrivait, comptait, amassant note sur note, avec autant de minutie, autant de liberté d'esprit que s'il eût été dans son cabinet. Il préparait au moyen d'un chiffre convenu entre Philippe-Monsieur et lui, et inconnu à tout autre, un vaste plan de gouverment.

L'ancien royaume de Bourgogne reconstitué, il lui donnait Genève pour capitale politique, Grenoble pour centre administratif, Chambéry pour ville universitaire, Marseille pour chef-lieu maritime, Aix, Valence et Embrun pour métropoles religieuses. Il canalisait le Rhône, entre Lyon et Genève, et reliait par un canal ce grand fleuve au lac du Bourget. Défendu partout par des frontières naturelles, le royaume mettait sur pied une armée formidable, et prenant l'Anglais et le Flamand pour alliés, il tenait en respect le roi de France réduit au domaine d'un seul des petits-fils de Clotaire.

Voilà quels rêves gigantesques cet homme de génie poursuivait du fond de sa prison. Déjà ses idées politiques formaient un gros volume, que lui seul, ou Phi-

lippe de Bresse, pouvaient déchiffrer, et chaque jour ses méditations silencieuses apportaient une pierre nouvelle à l'édifice colossal dont il assemblait les matériaux.

Infatigable dans son dévouement, ne se laissant distraire de sa grande idée par aucune préoccupation personnelle il ne cessait pas un instant de perfectionner et d'arranger ses combinaisons.

Quand il ne travailllait ni ne rêvait, il donnait tout son temps à la prière.

Homme d'une foi naïve et robuste, comme la plupart des hommes de ce temps, il avait une confiance en Dieu que rien ne troublait. Il était convaincu, absolument, que nécessaire à une œuvre immense, dont il était le seul agent possible et le seul moteur, Dieu lui accorderait le temps d'accomplir cette œuvre, Son courage n'était donc point ébranlé, et il restait décidé à supporter avec résignation les épreuves qu'il s'attendait à subir, à ne céder à aucune sollicitation, à se montrer jusqu'au bout digne de lui-même.

Cependant, si préparé qu'il fût à lutter encore, il n'en ressentait pas moins, lorsqu'il abandonnait pour un instant ses théories spéculatives, de graves inquiétudes.

La comtesse de Miolans lui avait annoncé, comme un fait accompli, la mise en liberté de Philippe-Monsieur, car on ne pouvait supposer que Louis XI résistât à une requête formelle de sa sœur et de son beau-frère. Or si Philippe-Monsieur, sorti du donjon de Loches, était revenu prendre en Savoie le rang que lui assignait sa naissance, comment se faisait-il qu'il n'eût donné encore aucun signe de vie? Vouait-il donc à l'oubli son fidèle conseiller, son ami, son complice?

Fésigny ignorait toutes les démarches faites auprès de Montmayeur par ordre d'Amédée IX. Convaincu, dès le jour de son enlèvement, que le duc lui retirait sa

faveur, il supposait qu'une haute protection assurait à son ravisseur l'impunité.

Mais pour quel motif le maréchal le retenait-il prisonnier? Si Montmayeur voulait se venger de la sentence rendue dans le fameux procès, que n'avait-il fait tuer Fésigny aussitôt? Quelle serait l'issue d'une captivité qui devait finir tôt ou tard? Le président se croyait assuré de posséder des armes défensives et offensives qui mettaient Montmayeur à sa discrétion. Il ne savait pas que les papiers confiés à Aynard d'Entremont n'existaient plus.

Aussi n'éprouvait-il pas des craintes bien vives, et endurait-il sa captivité avec patience, espérant qu'elle cesserait dès qu'il aurait eu un entretien avec son hôte.

En quittant Louis de Luzarches, Montmayeur se rendit chez Fésigny. Pour la première fois depuis l'arrêt qui, en le condamnant, lui dénonçait la trahison du juge qui avait juré sur sa tête de lui donner gain de cause, juge et plaideur allaient se trouver face à face.

Aussi Montmayeur avait-il peine à déguiser son émotion. Il s'arrêta plusieurs minutes dans le corridor, soupira, s'arma de résolution, et quand il fut parvenu à fixer sur son visage ce masque d'impassibilité qui faisait sa force, il s'avança.

Deux archers étaient en sentinelle à la porte du prisonnier. Il les congédia d'un geste.

— Hors d'ici! leur dit-il rudement, et pour qui s'aventurera une marche plus haut que l'étage inférieur, mon prévôt prépare de solides colliers de chanvre!

Les archers, épouvantés, s'enfuirent, persuadés que leur maître, en redescendant, ne laisserait derrière lui qu'un cadavre.

Montmayeur ferma sur eux les grilles de l'escalier, puis revenant à la porte de Fésigny, il tira les verroux, et entra.

Le vieillard, assis dans l'embrasure d'une fenêtre, lisait un manuscrit du siècle précédent, posé devant lui sur un pupitre. Au bruit que fit la porte massive en tournant sur ses gonds, il leva les yeux; mais il ne témoigna aucune surprise, et le regard qu'il porta sur le maréchal fut sans expression.

Montmayeur vint droit au prisonnier et le salua poliment, sans ironie, comme il l'eût abordé au cercle de la duchesse. Il prit ensuite un fauteuil et s'assit.

Ils s'observèrent tous deux un instant, ni l'un ni l'autre ne voulant prendre la parole le premier. Ce fut enfin le président qui commença : il parla très-lentement, avec un grand calme, soulignant certaines phrases, mais sans amertume :

— Monsieur de Montmayeur, voici un mois que vous me retenez chez vous, dit-il. Je suis le magistrat suprême de ce pays : en outrageant ma personne, vous portez atteinte à tous les représentants de la justice : vous commettez un crime dont il vous sera demandé compte. Que vous ai-je fait ?

J'ai prononcé contre vous une sentence juste. Me reprocherez-vous de m'être refusé à prévariquer? Vous prétendez que je suis votre vassal, que je vous dois hommage; c'est faux. Dès le 14 janvier 1462, j'ai obtenu de Son Altesse défunte l'inféodation de la juridiction omnimode de ma seigneurie de Cusy. Je suis votre égal, monsieur, sinon par la naissance, du moins par le rang que mes travaux m'ont conquis. Je suis votre supérieur parce que j'ai des cheveux blancs... Songez que vous êtes gentilhomme, que j'ai été l'ami du feu comte Gaspard, votre père, le frère d'armes de votre neveu Miolans... Songez aussi que nous avons tous deux une grande mission à remplir...

Montmayeur l'écouta sans l'interrompre, sans manifester aucune colère.

— Tout ceci est fort éloquent, répliqua-t-il ensuite d'un ton sérieux. C'est pour m'expliquer avec vous que je suis venu, monsieur de Fésigny. La perte de mon procès m'a été sensible, je l'avoue. Mon droit était réel.

— Non ! déclara Fésigny. Votre sœur Françoise de Montmayeur avait droit à sa part d'héritage : mariée d'abord à Antoine de Sassenage, ensuite à Mainfroy de Saluces, en troisièmes noces enfin à Arthaud de Polignac, elle possédait, au moment de sa mort, une fortune considérable, formée des legs, des dons de ses trois maris, des acquêts faits depuis son mariage et enfin de la dot à elle promise par votre père, et garantie par les châteaux de Marnaix, de Villarsallet, *et cætera*. A la mort de sa mère Françoise de Montmayeur, votre nièce Gilberte fut par vous dépouillée de tous ses biens, et vous refusâtes même sa tutelle, sous ce prétexte que, née en France et fille d'un Français, elle ne vous était attachée par aucun lien.

— Je ne pensais pas trouver ici un procureur si retors ! s'écria le maréchal avec dépit.

Ce sarcasme laissa insensible Fésigny, qui reprit d'un ton d'autorité :

— Votre nièce quitta les montagnes de l'Auvergne et vint à la cour de Savoie, où elle fut recueillie par charité. Orpheline, isolée, sans appui, dédaignée parce qu'elle était pauvre, enviée parce qu'elle était belle, elle grandit, et fut une âme corrompue, avant d'être une fille adolescente. Vous aurez un jour à répondre de sa corruption, monseigneur. Elle épousa Miolans, votre parent, elle devint veuve, elle revint à la cour, et vous la prîtes alors sous votre protection, parce que la voyant honorée, apparentée à toute la noblesse, riche des biens que lui léguait son mari, vous eûtes peur qu'elle revendiquât ses droits. Bien plus ! pour n'avoir

rien à craindre, vous fîtes instance en cour de Rome afin d'obtenir dispense, et vous formâtes le projet insensé de l'épouser. Ah! monsieur de Montmayeur, le mariage n'est pas seulement une alliance de noms, une association d'intérêts, et l'Église notre mère répugne à ces unions mal assorties où, seules, l'ambition et la cupidité sont en jeu.

— Je ne pensais pas trouver ici un moine prêcheur, dit Montmayeur avec ironie.

— Madame de Miolans avait d'autres visées! Elle s'alliait à vous, comptant sur votre puissance, comme vous comptiez sur sa faiblesse. Qu'en est-il résulté? Une amitié éphémère, une séparation violente, une lutte scandaleuse, une haine sans merci, et maintenant quel dénouement terrible préparez-vous?...

Le comte Jacques l'interrompit:

— Je ne croyais pas, dit-il, que ma nièce eût en vous un défenseur aussi ardent, un avocat aussi éloquent! Quelle fascination subissez-vous, Fésigny?

— Moi? Le jour où je vis cette femme pour la première fois, j'éprouvai ce sentiment de répulsion, de haine instinctives qu'on ressent à la vue d'un reptile. Elle et moi, nous sommes faits pour nous détester. J'aime tout ce qu'elle exècre: j'honore tout ce qu'elle méprise; je dédaigne tout ce qu'elle exalte. Non, certes! Madame de Miolans ne mérite ni l'affection, ni le dévouement, ni l'estime d'un honnête homme...

— Vous lui avez donné gain de cause!

— Parce que sa cause était juste.

— Mon droit était meilleur, dit le maréchal d'une voix véhémente, et vous l'eussiez reconnu. Mais dans la nuit du 29 au 30 janvier, après notre entrevue, madame ma nièce est venue chez vous, bravant toute retenue. Les promesses ne lui coûtent rien : que vous a-t-elle promis pour acheter votre sentence? Vous, le magistrat intégre,

vous que je suis forcé de respecter, vous qui êtes la loyauté faite homme — en tout ce qui ne touche pas à vos projets, à vos conspirations, à vos plans ténébreux... — vous vous êtes laissé suborner. Je veux savoir quel fut le prix de la trahison.

Guy de Fésigny rougit. L'attaque était directe. La flèche perçait la cible.

Qui sait ? reprit le maréchal. Peut-être avez-vous, par quelque confidence imprudente, éveillé les soupçons de l'ennemie. Elle sait tout, n'est-ce pas ? Supposez qu'elle soit libre demain ; avant que huit jours fussent écoulés, votre tête et la mienne tomberaient sous la hache, en pleine place publique.

Fésigny baissa la tête et ne répondit pas :

— J'ai donc deviné ? proféra lentement le maréchal. Vous avez menti à la parole jurée: c'est un parjure ! Vous avez débouté injurieusement votre suzerain : c'est un crime ! Eh bien ! je puis oublier le parjure et faire grâce du crime. Admettons qu'il en soit ainsi. Mais si le justicier et le justiciable, si le seigneur et le vassal, par une de ces fictions subtiles que les gens de loi admettent si volontiers, ont disparu de cet appartement, il y reste en présence deux complices. Or je conspirais avec vous, et je vous accuse de m'avoir dénoncé.

L'œil de Fésigny jeta une lueur fauve ; la statue s'animait ; il riposta d'une voix vibrante :

— C'est vrai ! Mais vous auriez agi comme moi, Montmayeur. L'intérêt politique excuse tout. Je vous avais fait mon confident, parce que je voulais que Philippe-Monsieur fût libre, et je pensais que vous pouviez lui donner ce premier de tous les biens, la liberté. Madame de Miolans vint m'apprendre que le duc Amédée et la duchesse écrivaient au roi de France pour lui demander la délivrance du captif de Loches. Dès lors, je n'avais plus besoin de vous et j'avais besoin d'elle. Vous

étiez un converti, vous ; vous subissiez ma volonté, vous ne l'acceptiez pas. J'entravais vos projets, et je ruinais l'œuvre venue personnelle. Elle, au contraire, poursuivait le même but que moi : l'élévation du prince Philippe. Montmayeur veut donner la Savoie au roi de France pour être connétable ; Gilberte de Miolans veut que Philippe soit roi, pour être reine...

— Et Fésigny ? interrogea le maréchal d'un ton d'âpre ironie.

— Fésigny ne veut rien pour lui-même. Que Philippe soit heureux, grand, puissant, Fésigny sera récompensé par la satisfaction d'avoir fait ce bonheur, cette grandeur et cette puissance.

— Vous m'avez trahi !

— Que vous importe ? Que craignez-vous de la comtesse ? N'est-elle pas en votre pouvoir ? Elle ne peut rien contre vous. Au lieu d'être deux, nous sommes trois, et c'est tout !

— Non ! dit Montmayeur avec un sourire étrange, vous êtes seul, monsieur !

— Ah ! qu'entends-je ?

— Vous êtes seul ! Je serai connétable, mais connétable de France ! J'ai oublié ce que vous me révélâtes de projets insensés, de visées tellement hardies qu'un écolier s'en moquerait....

— Quoi !

— Eh ! monsieur, je n'aspire pas à la gloire de Warwick, moi ! Je ne crée pas des États, je ne forge pas de toutes pièces un royaume. Chimères !.. Qui êtes-vous donc pour rêver la transformation du monde chrétien, pour remuer des masses d'hommes, pour faire et défaire des empires ?.. Un scribe ! un Fésigny ! un vieillard !

Fésigny, surpris par ce coup inattendu, mis hors de garde par le langage agressif, âpre de son interlocuteur, demeura stupéfait, et ne sut que répondre. Mais il ne

tarda pas à reprendre son énergie. Ne possédait-il pas un bouclier infrangible, des armes sûres? Les lettres de Gargassala, de Saintré, des familiers et des espions du roi de France ne mettaient-elles point Montmayeur à sa discrétion? Il reprit peu à peu ce calme qui le faisait si fort, et il sourit paisiblement. Puis regardant bien en face le maréchal, qu'il s'attendait à voir bondir sous le cinglement du fouet, il lui dit railleusement :

— J'ai failli oublier qu'à votre cou est rivée une chaîne dont ma main retient le dernier anneau !

L'ennemi soutint le choc avec une superbe indifférence.

— Je présume que vous parlez du contenu de certaine cassette? dit-il du bout des lèvres.

Fésigny, cruellement déçu, et cherchant à comprimer les palpitations de son cœur, balbutia, d'une voix rauque :

— Oui... la cassette... les lettres...

— Eh bien ! monsieur mon vénérable ami, sachez donc qu'il ne faut parler de ces choses qu'à bon escient. J'ai des serviteurs d'un zèle capable de tout pour mon service, et j'en eus aussi qui me trahirent par couardise. Mon écuyer Luzarches, et Verdier, mon camérier, et le bonhomme Coquelourt ont mis la main sur le fameux coffret, que d'ailleurs votre messager avait su cacher de la bonne manière.

— Aynard d'Entremont est-il mort ?

— Il est vivant.

— Ces papiers ne sont donc pas entre vos mains !

— C'est vrai : Je n'en ai que les cendres. Mais que pouvez-vous désormais contre moi ?

Le vieillard, malgré des efforts inouïs, sentit son courage l'abandonner. Éperdu, chancelant, il se laissa tomber sur un siége, et se couvrit le visage comme ces héros de l'antiquité qui, voyant tout perdu, rabattaient

leur voile sur leur tête, pour dérober à la vue des spectateurs les convulsions de leur agonie.

Montmayeur dédaigna d'abuser de la victoire. Il poursuivit avec douceur :

— Je vous eusse été d'un faible secours... Si Philippe-Monsieur devient roi, son ingratitude ne ruinera que vous... J'ai renoncé à le servir.

Fésigny, défaillant, ne l'écoutait plus. Il se reprochait amèrement sa longue inaction. Il comprenait qu'il avait perdu la partie par sa faute, et que si désormais il sortait vivant du château d'Apremont, il ne devrait sa délivrance qu'à la pitié de son ennemi.

Tout lui échappait à la fois ; son œuvre était compromise ; son existence, menacée.

En un moment il vieillit de dix années. Son regard s'éteignit, son visage prit une couleur terreuse. Immobile, inerte, enseveli dans une torpeur qu'il ne put secouer, il se tut.

Le silence dura longtemps. Montmayeur jouissait de son triomphe. L'ennemi, écrasé par un concours de circonstances fatales, gisait à ses pieds, désarmé.

Soudain le sang afflua au front de Fésigny ; il se redressa, rajeuni, vigoureux, plein d'énergie et de force. La réaction s'opérait.

Il s'exalta et se mit à parler avec véhémence :

— Je ne vous crois pas, dit-il, je veux que cela soit un mensonge. Donnez-moi une épée, Montmayeur ! Croisons le fer, et que tout soit fini... Sotte chose que la vie !... Quarante années perdues !... Qui recueillera le fruit de ce labeur ?

Le maréchal parvint à simuler une franchise sincère, et sut amener sur ses traits une expression attendrie. S'approchant de Fésigny qui leva sur lui un regard atone, il lui tendit la main. Le vieillard étonné, ému au delà de toute expression, fondit en larmes.

— Monsieur, je vous plains, dit noblement le maréchal. J'ai fait la guerre et je sais combien il en coûte de subir une défaite. Consolez-vous, ce n'est pas que vous ayiez mal joué la partie, c'est que vous avez été trahi.

— Par qui? Par Aynard d'Entremont? En effet, puisqu'il vous trahissait vous-même...

— Ne calomniez pas cet enfant. Il avait le droit de revenir à vous et d'effacer, même au prix d'une forfaiture que je lui pardonne volontiers son ingratitude envers vous à qui il doit la vie. Les hommes sont bien méprisables, mais Aynard d'Entremont possède encore cet enthousiasme passionné de l'enfance qui fait que l'on croit, et que l'on meurt pour sa croyance. Vous avez été trahi par une femme...

— La comtesse de Miolans ! s'écria Fésigny, pâle de colère et de honte.

— Oui.

— A votre tour, monsieur le maréchal, ne calomniez pas! Qu'est-ce que cet acharnement contre un être sans défenseur ?

— Et dites-moi pourquoi vous la défendriez, vous qui l'avez si longtemps détestée ?

— Parce que, à défaut de l'amitié, son intérêt lui interdit la trahison !

—Mon cher président, que vous avez peu d'expérience! Elle est femme, vous dis-je, c'est-à-dire légère, frivole, indiscrète, menteuse, habile à dorer ses mensonges, plus fine cent fois que le plus fin pilier de dame Chicane, plus rouée qu'un vieux soudard... Et je la connais bien, croyez-m'en! Je la connais si bien que je la veux épouser.

— Vous! répéta Fésigny, qui sentit renaître en lui de secrètes espérances.

— Moi! Madame de Miolans, qui est ma nièce, et qui a de qui tenir, a bec et ongles, et n'est point cet être

faible que vous protégez... Elle m'a fait beaucoup de mal. Si je voyais en elle, non pas l'opulente héritière dont les trésors doivent servir à relever la grandeur de ma maison, mais la jeune fiancée par moi choisie dans une phalange d'élite, pour consoler mon cœur brisé et soutenir ma vieillesse, je serais durement châtié!

— Vous l'aimez ! s'écria le vieillard avec un élan superbe et d'une voix qu'altérait une joie cruelle.

Et il ajouta, en souriant méchamment :

— Je suis vengé!... Nous souffrons de la même blessure, poursuivit-il ; mon cœur et votre cœur sont lacérés par le même poignard ; nous mourrons de la même agonie. Je hais Gilberte de Miolans, et vous l'aimez!... Elle me hait : elle vous méprise. Tremblez donc ! vous allez apprendre un secret terrible : Gilberte de Miolans n'épousera que Philippe-Monsieur.

— C'est là votre secret? Je connaissais toute cette histoire. Qui peut répondre de l'avenir ?

— La passion est aveugle !

— Votre haine est plus aveugle encore : nous sommes vieux, Fésigny, et qui de nous deux mérite plus le blâme : vous qui répudiez toute affection humaine pour adorer des chimères, ou moi, ce méchant homme, qui garde au fond de mon cœur une étincelle de pure flamme? Je sais encore aimer, vous ne savez plus que haïr !

— Hélas ! et nous voici au bord de la fosse...

—Égaux devant le Juge, interrompit Montmayeur d'un ton solennel, nous sommes criminels tous les deux, vous qui avez usé vos forces dans un travail austère, moi qui les ai dissipées dans l'orgie... Mon cher Guy, j'ai couru le monde, dominé par d'insatiables désirs. J'ai bu à toutes les coupes, l'ivresse et le plaisir, jusqu'à la lie. Il ne m'est resté de la foi qu'une terreur superstitieuse. Je ne suis plus ni un patriote, ni un chevalier. Je suis de-

venu un soudard grossier et j'étais un fils des preux. Je blasphème, et ma mère fut une sainte, et j'ai peur des foudres du ciel!... Je verse le sang et je n'éprouve qu'une horrible indifférence en y trempant mes mains... Eh bien! si infâme que je sois, il y a en moi je ne sais quel sentiment chaste, pur, idéal, qui a survécu à tout ce qui est mort en moi. Et du fond de mon ignominie j'en appelle à cette flamme subtile, comme le pécheur du fond de l'abîme...

— Ah! Monsieur, interrompit Fésigny avec majesté, il y a ici un témoin invisible, Dieu! ne blasphémez pas!

— Je n'achèverais donc point ma confession, Guy.

— Vous m'avez accusé de haïr madame de Miolans, Jacques. Je confesse à mon tour que c'est la vérité. Cette femme est orgueilleuse, avide, rapace, ambitieuse; cette femme inspire plus de terreur que de haine, plus de mépris que d'effroi...

— Elle couperait la plus belle tresse de ses cheveux roux, pour m'étrangler avec cette tresse, je le sais! dit froidement Montmayeur.

— Et vous osez penser qu'elle vous rendrait la foi, l'honneur, la probité, les vertus que vous avez reniées? Vous êtes fou, Jacques!

— Oui, le diable se ferait ermite! s'écria le maréchal d'un ton d'insouciance qui voilait une douloureuse émotion.

Fésigny, calme, très-grave, entr'ouvrit ses vêtements, et tira d'un sachet suspendu à son cou par une chaînette d'argent, un fragment de parchemin jauni et froissé.

— Peut-être ne savez-vous pas jusqu'où va la perversité de cette abominable créature, dit-il à Montmayeur. Je suis moins coupable que vous ne le prétendez, en manifestant cette haine inexplicable et qui restera, pour vous, inexpliquée... Voulez-vous connaître dans toute sa

profondeur la scélératesse de votre noble nièce ? Lisez ! dit le vieillard, en tendant à Montmayeur le morceau de parchemin.

Le maréchal s'en empara, par un geste violent.

C'était la lettre que Gilberte de Miolans avait écrite à Philippe-Monsieur, pour le féliciter d'avoir assassiné le marquis de Saint-Sorlin et fait noyer le chancelier de Valpergue.

Le comte Jacques poussa un cri de rage :

— Oh ! misérable... rugit-il.

Il poursuivit avec un accent plein d'amertume et d'indignation :

— L'ingrate !... Elle qui devait tout à Valpergue... Elle que Jean de Varax avait protégée... Elle que la duchesse Anne avait élevée par charité !... Je vous le jure sur les cendres de mes aïeux, Guy : à cette époque même, c'est-à-dire pendant notre séjour à Lyon où nous exilait le roi de France, où nous confinait le duc Louis, ma nièce me pressait, me sollicitait de tirer une vengeance éclatante de Monsieur de Bresse... Fourbe !

— Je le sais. N'est-ce pas elle qui s'employa, après les terribles évènements de Thonon, à détruire la bonne harmonie qui régnait entre le duc et son fils ? N'est-ce pas elle qui vous suggéra de continuer l'œuvre mauvaise du chancelier ?.. Démon !

Le maréchal, quelle que fût la force de son caractère, ne put soutenir plus longtemps le rôle qu'il jouait depuis près d'une heure. Il eut peur de se laisser gagner par l'émotion qui, malgré lui, le pénétrait.

Il venait d'infliger à son ennemi la pire torture morale. Il le voulait abattre, découragé, privé de courage, afin de le rendre lâche devant la mort, et pour que le bourreau lui-même le flagellât de son mépris.

Cet incroyable raffinement de vengeance, l'odieux seigneur le dissimulait sous une fausse commisération. Il

fallait que la victime, abusée, se crût sauvée, et que le couteau du sacrificateur, la frappant à l'improviste, lui arrachât un cri d'angoisse.

Jacques de Montmayeur ouvrit la porte, et montra à son prisonnier la galerie déserte :

— J'ai renvoyé mes soldats, lui dit-il. Vous êtes libre, mais c'est à deux conditions.

— Lesquelles? interrogea le vieillard qui, prudemment, cacha sa joie.

— Vous ne me quitterez que demain. Nous devons rompre ensemble, avant de nous séparer, le pain et le sel.

— Volontiers, sire Jacques. Mais ensuite ?

— Vous ne révélerez jamais à personne ce qui s'est passé entre nous.

— Je m'y engage.

— Vous le jurez ?

— Sur ma part de Paradis!

— Je vous crois, et j'ai confiance, j'ai certitude que jamais vous ne trahirez votre serment, reprit Montmayeur en laissant échapper un regard singulier.

— Vous m'avez pour garantie, repartit noblement Fésigny : il n'y a que deux partis à prendre : si vous avez foi, laissez-moi partir; si vous n'avez pas foi, faites-moi tuer par un de vos soldats et jetez mon cadavre dans vos oubliettes.

— Hé! dit Montmayeur en souriant, vous êtes pour les moyens expéditifs !

— Comme je vous conseille d'agir, ainsi agirai-je en pareille occurrence, monseigneur. Ne doutez donc point de ma parole : Je suis trop près de l'éternité, pour risquer à l'aventure le sort qui m'y attend.

Un soupir longtemps contenu s'exhala de la poitrine de Montmayeur; une expression d'indicible contentement se peignit sur ses traits. La proie qu'il visait venait se

mettre d'elle-même à portée de ses armes et se précipitait dans le piége de son propre mouvement.

Fésigny éprouvait de son côté une vive satisfaction. Ne suspectant en aucune façon la bonne foi de son adversaire, il s'estimait heureux d'un dénouement qui n'était point celui qu'il avait lieu de craindre. Son esprit si perspicace ne démêla point sous l'apparente bonhomie du maréchal les secrets sentiments qu'elle masquait. Il en fut la dupe et quiconque l'eût averti eut été mal reçu.

En effet, cette comédie que venait de jouer habilement l'odieux seigneur, n'était qu'un raffinement de méchanceté, puisque l'on n'aurait pu lui découvrir d'autre but que d'endormir dans une sécurité trompeuse une victime condamnée, pour laquelle le bourreau aiguisait déjà son glaive.

— Eh bien ! Fésigny, reprit Montmayeur avec un accent de cordialité, voyez comme l'on se maltraiterait faute de s'entendre ! Nous sommes désormais libres l'un et l'autre ; vous, de tresser à votre ami Philippe-Monsieur une couronne qu'il vous prendra des mains, sans vous dire seulement « grand merci ! » car les princes se persuadent que le dévouement que l'on met à les servir est une chose due ; moi, de vous contrecarrer loyalement, ouvertement, avec la conviction que je fais bien, que le bonheur de mon pays dépend de moi. Nous ne sommes point unis ni alliés ; nous devenons étrangers l'un à l'autre. Ne me demandez jamais aucun service : je vous refuserais. Moi, je vous considère comme un rival d'un tel mérite que pour le seul plaisir de vous combattre et de vous vaincre, je donnerais ma part de gloire en ce monde ! Nous ne lutterons pas de ruse, ce serait indigne de gens comme nous. Je me fie à votre parole. Telles sont les bases de notre traité. Le ratifiez-vous ?

— Certes, oui, mon cher ennemi !

— Par la corbleu ! ce sera une guerre en règle : escarmouches, attaques, siéges, assauts, batailles rangées. Le monde devient pour nous un échiquier dont les hommes sont les pions...

— Et dont nous risquons d'être les fous, hasarda le président avec un fin sourire.

— Oh ! oh ! le fou est un personnage, aux échecs. Il va, vient, se démène, défend le roi, et parfois le sauve. En avant pour Louis de France contre Philippe de Savoie !

Sur ces mots il se pencha vers le vieillard et lui mit sur la joue le baiser de Judas.

— Pour ce soir, dit-il ensuite, nous déposons les armes. Au rebours des conventions la campagne commence par un armistice. Trève donc jusqu'à demain. Je suis obligé de vous quitter, Fésigny, j'ai une autre négociation à terminer.

Le président sourit et laissa échapper ces mots :

— La comtesse Gilberte ?

— Oui. Voulez-vous visiter mon manoir, ami ? Je vous donne congé d'aller partout excepté, dans le corps de logis qui s'étend en face de nous, au fond de la cour. Mes gens y travaillent, surveillés par le majordome. C'est que je vous prépare plus d'une surprise ! Il y aura grande fête, cette nuit, chez Montmayeur.

Malgré lui sa voix prit en proférant ces mots une inflexion stridente qui provoqua un doute dans l'esprit de son ancien prisonnier.

— D'ailleurs, nous ne serons que trois convives. Vous, ma nièce et moi, à moins que je n'aie le temps de faire prévenir quelqu'une de mes belles voisines.

L'entretien se termina par un salut affectueux que les deux seigneurs échangèrent.

Aussitôt après le départ de Montmayeur, un de ses

pages apporta à Fésigny de magnifiques vêtements par-dessus lesquels il endossa la simarre de cérémonie qu'il ne quittait jamais.

Puis, rasseréné par la franchise de son hôte et diverti par les saillies plaisantes de son jeune guide, il parcourut paisiblement les salles du château, en admira l'architecture grandiose, la décoration aussi riche qu'élégante.

Cependant il se préoccupait malgré lui de ce qui se passait probablement à cette heure entre la comtesse de Miolans et son oncle. Parfois, il s'arrêtait soucieux, jusqu'à ce qu'il fût distrait par le babil du page.

M. de Montmayeur, lui, se rendit à la tour des Étrangers dont il gravit lentement l'escalier en pas de vis.

Il se préparait à soutenir une lutte sérieuse, connaissant assez les femmes en général et sa nièce en particulier pour savoir que rien n'est moins facile que d'abuser une fille d'Ève surtout quand cette fille d'Ève a conquis une certaine expérience à force d'écouter complaisamment les reptiles à face humaine qui rampent, s'enlacent, courent, se lèvent, sifflent autour d'elle.

## XIII

### Hercule aux pieds d'Omphale.

Gilberte de Miolans gisait pâle, inanimée, dans son réduit, au sommet du donjon.

Lorsqu'elle revint à la vie, elle se trouva environnée d'épaisses ténèbres, que rendait plus compactes encore un rayon lunaire filtrant à travers les vitraux de la fenêtre, et traçant un orbe lumineux sur les rosaces du tapis.

Elle se souleva péniblement. Ses mains se portèrent à son front que voilaient à demi les tresses de sa chevelure. Elle n'osait point ouvrir les yeux. Elle prêta l'oreille cherchant à saisir le bruit d'une respiration oppressée.

Mais un silence profond régnait dans cette chambre. Seulement, au loin retentissaient de sourds grondements, et l'écho apportait comme le fracas tumultueux d'une foule en révolte.

Peu à peu Gilberte s'enhardit. Elle se mit à genoux, redressa lentement sa taille affaissée, puis se leva, courut d'un bond à la fenêtre et l'ouvrit.

Les rafales du vent avaient cessé ; les nuages s'amoncelaient à la cime des montagnes, laissant à découvert un large espace d'un bleu intense, et sur lequel semblait courir un ruissellement d'étoiles.

Toute la vallée apparaissait, avec ses vastes marais et ses prairies ensevelies sous la neige, avec ses bois touffus et noirs, avec ses rochers aux formes fantastiques, et l'Isère, y déroulant ses courbes, semblable à un gigantesque serpent aux écailles d'acier.

Aux lueurs blafardes de la lune, ce paysage prenait un aspect étrange. On eût dit un de ces pays que l'imagination se plaît à découvrir, sous l'empire du cauchemar ; ces larges espaces d'un blanc mat, ces contours à demi effacés, ces forêts suspendues aux flancs des montagnes, ces entassements de roches, ne présentaient pas une ligne régulière, pas une couleur franche ; c'était le chaos.

Tout au fond de cet abîme que dominait le manoir d'Apremont, et sur lequel Gilberte laissait errer ses regards épouvantés, retentissaient lugubrement les hurlements des loups. Nuit affreuse, en vérité !

Là-bas, dans ces marais, les sorciers devaient mener la ronde du sabbat autour des cadavres gonflés et verdis

des noyés. Sous les enchevêtrements des branches de chêne, dans ces forêts impénétrables, les stryges et les démons s'enlaçaient dans une infernale farandole.

Et sur les chemins, les bandes de loups aux yeux de feu, conduits par l'implacable loup-garou, se blottissaient derrière les haies, aiguisant leurs crocs, prêts à se ruer sur les malheureux voyageurs.

O nuits d'hiver, sombres et cruelles, mystérieuses, avec vos neiges et vos glaces, avec vos froides bises et vos ténèbres, avec le hurlement funèbre des hiboux, les hurlements enragés des loups, les gémissements plaintifs des chiens errants, ô nuits d'hiver, quel effroi vous inspirez aux faibles qui n'aiment à voir de l'œuvre de Dieu que ce qu'elle a de plus suave, et qui ne veulent entendre que les voix harmonieuses de la nature !

Gilberte se ranima au souffle de la bise glacée qui lui cinglait le visage. Soudain elle se pencha sur la balustrade. Elle crut avoir entendu un cri d'angoisses.

La mémoire lui revint tout à coup : Bérénice ! Elle se sentit défaillir de nouveau, se traîna vers un meuble, s'y cramponna et se mit à pleurer.

Elle avait souvent refusé l'aumône aux pauvres qui assiégeaient, pieds nus, couverts de haillons, les portes de son hôtel. Mais elle ne s'accusait point de ce crime de lèse-charité, tandis que sa mémoire était rebelle à lui fournir une épithète assez insultante qu'elle pût appliquer à Luzarches.

Ayant néanmoins réfléchi que ses larmes ne sauraient guérir l'infortunée que la mort menaçait à cause d'elle, elle essuya ses yeux et ne songea plus qu'a la tentative d'évasion avortée. non pour récriminer contre le malicieux hasard qui lui suscitait un obstacle, mais pour combiner un plan nouveau qui eût chance de réussir.

Elle fut tirée de cette occupation moins désagréable,

en somme, que celle de penser aux maux d'une créature qui ne peut plus être utile, par l'entrée d'un serviteur qui portait deux candélabres chargés chacun de plusieurs cierges de cire parfumée.

Ce luminaire inusité l'étonna. Sa surprise cessa lorsqu'elle vit entrer Montmayeur, fort calme, très-poli, respectueux même.

Elle s'avança précipitamment vers lui, et sans lui donner le temps d'achever le salut qu'il lui faisait, elle s'écria du ton de la plus vive indignation :

— Enfin, monsieur, après un mois d'attente vous vous décidez à pénétrer dans le cachot de votre infortunée captive? Victime d'un rapt audacieux, je suis traitée chez vous en ennemie... Vos valets me surveillent... Je ne puis ni sortir, ni parler, ni me plaindre. Vous arrivez à propos! Savez-vous ce qui vient de se passer ici? Un de vos spadassins, un de vos tortureurs, vient de chasser une pauvre jeune fille, après l'avoir dépouillée de ses vêtements qui jonchent ce parquet: voyez-les. Elle est morte de froid sans doute, à moins que les loups ne l'aient dévorée, vivante, palpitant sous leurs dents et leurs griffes!... C'est atroce, monsieur!... Vous êtes solidaire de ce crime. Je vous abhorre. Sortez!

Aux premiers mots de ce discours verbeux qui visait trop à l'effet, le comte Jacques n'avait pu retenir un sourire ironique.

Il eut assez de patience pour permettre à sa nièce de terminer cette véhémente diatribe.

Puis s'inclinant, non sans quelque affectation moqueuse, il prit un siége, s'assit, et répondit en ces termes :

— Vous êtes émue, cela se voit à l'incohérence de votre langage, ma nièce. Votre parole est brève, saccadée; votre geste, furieux. Je ne vous ai point ravie. Les

tuteurs ont le droit de garder leur pupille, quand il s'agit de l'honneur de la maison. Votre cameriste n'est pas morte. Elle est en sûreté, comme vous. Laissons donc ces emportements aux gens de petit état, ma nièce. De vous à moi, il faut plus de dignité.

— Qu'avez-vous à m'apprendre? Que venez-vous faire ici?

— Veuillez m'écouter. Le seigneur de Fésigny vous a donné gain de cause. Vous êtes aujourd'hui plus riche de cent mille écus d'or. C'est bien. J'ai le juge en mon pouvoir; il se repent d'avoir manqué au serment qu'il me fit. Je veux davantage.

— Une renonciation à mes droits? demanda Gilberte d'un ton ironique.

— Non. Je suis moins cupide que vous. Le même sang coule dans nos veines, Gilberte; vous êtes la fille de ma sœur. Souffrez que je vous rappelle des choses pénibles. Irrité du troisième mariage de votre mère, pour des motifs qu'il est inutile de rappeler, je vous abandonnai, orpheline, et vous laissai élever par charité!..

— C'est une manière peu commune d'honorer son lignage!..

— Croyez-moi, vous avez tort de m'attaquer, alors que je daigne confesser ma faute. Voyez : je suis très-calme, très-patient, très-décidé à ne point céder à la colère. Ce jour sera peut-être le seul de ma vie où j'aurai su me contraindre. Vous épousâtes mon parent Miolans, Ce fut alors que je vous revis, et quand la mort vous ravit un époux qui vous faisait respecter, je vous accueillis dans ma maison.

— Je dois vous rendre cette justice, reprit Gilberte du même ton sarcastique, que vous ne m'avez jamais fait payer votre hospitalité!

— Madame! cria Montmayeur en lui jetant un regard courroucé.

Il se modéra et poursuivit :

— Je vais me hâter, parce que vous m'interrompez et que nous n'aurions pas le temps d'achever cet entretien, si je m'arrêtais à des billevesées. Veuillez m'écouter avec attention, Madame ; je vous apporte ici des paroles sérieuses. Ne me faites pas repentir de ma bienveillance.

Gilberte le toisa d'un air insolent.

Vêtu d'un splendide pourpoint de velours vert chargé de broderies, armé d'une dague à manche incrusté de pierreries, et suspendue à une ceinture d'or, ce vieillard avait une prestance majestueuse, une beauté imposante et noble, qui commandait le respect.

Il ne parvenait point à maîtriser l'émotion qui le dominait ; il obéissait à des sentiments si profonds et d'une telle puissance, que son caractère en subissait une transformation absolue. Il restait fier, mais il n'était plus impérieux ; il restait fort, mais il cessait d'être violent ; il gardait son courage indomptable, mais il n'avait plus son audace ; il montrait la même ténacité, mais il oubliait sa rigueur inflexible.

Une espérance orgueilleuse allumait dans ses yeux une flamme scintillante ; mais un sourire d'humble bonté courait sur ses lèvres, plutôt faites pour se contracter en un rire féroce et terrible comme l'effrayant rictus du tigre, que pour s'entr'ouvrir dans le sourire suave de l'homme bon.

Et même sa mansuétude faisait peur. On sentait que s'il ne jouait point un rôle, s'il n'appelait pas à son aide les ressources infernales de la coquetterie, il subissait du moins, malgré lui, à son insu, quelque métamorphose qui changeait l'épervier en pigeon, le loup en renard.

La comtesse eut bientôt compris quel secret espoir amenait son oncle auprès d'elle. Elle ignorait le sort

de Fésigny, elle ne supposait même pas que Montmayeur eût le moindre soupçon de ses machinations politiques et de ses intrigues; néanmoins elle se prépara à l'assaut qui la menaçait, et prenant le ton hautain d'une reine vis-à-vis d'un vassal, elle laissa tomber de sa bouche dédaigneuse ce seul mot :

— Parlez.

Montmayeur, calme, commença en ces termes :

— Je pense qu'il est inutile, belle nièce, de revenir sur un passé fort affligeant pour moi, et qui ne fut pas pour vous sans douleur... Hélas ! aux tiges des roses les plus délicates, les plus gracieuses, les plus odorantes, on trouve des épines. J'écarte donc ces pénibles souvenirs.

Il fit une pause, feuilleta un missel ouvert sur la table à laquelle il s'accoudait, et après avoir poussé un soupir langoureux, il poursuivit :

— Convient-il davantage de nous appesantir sur les récents événements qui ont abouti aux fâcheuses conséquences que vous savez ?... Non : qu'il me suffise de déterminer avec précision et clarté dans quelle position nous nous trouvons l'un vis-à-vis de l'autre : j'éprouve pour vous une affection... paternelle ; vous manifestez hautement des sentiments opposés ; or, vous êtes ma prisonnière, et votre sort est entre mes mains...

— D'où il résulte que je dois subir vos volontés, interrompit Gilberte.

Elle eut un petit ricanement sec et poursuivit, avec un accent de railleuse ironie :

— De quel prix puis-je payer ma liberté ? Ou j'ai gagné mon procès, comme vous me l'avez annoncé, et je ne renoncerais alors à aucune de mes prétentions, je n'abandonnerais pas la moindre parcelle de mon bien..... ou je l'ai perdu, et dans ce cas, il m'est in-

différent de rester enfermée sous vos verroux jusqu'à l'heure de la mort.

— Dût cette heure être proche ? demanda Montmayeur d'un ton significatif.

— Dût-elle sonner à l'instant même ?

— Je puis conquérir ce qu'on refuse de me donner !

— Qu'avez-vous fait de M. de Fésigny ?

— Je l'ai mis hors d'état de me nuire.

— Vous l'avez assassiné !...

— Il est vivant !

— Prisonnier ?.. Tant mieux. Eh bien ! mon oncle.... si le duc de Savoie s'appelle encore Amédée IX, c'est lui qui est le gardien de mes domaines, et rien ne fera qu'il résiste à une décision judiciaire. Donc, libre ou captive, je possède ce que vous enviez, et moi morte, je sais à qui ces biens écherront : mes dispositions sont prises : irez-vous fouiller à main armée les chartriers de tous les tabellions ?

Le maréchal réprima un mouvement de colère, mais il ne prononça pas un mot.

— Que si le duc de Savoie a nom Philippe II — dans le présent ou dans l'avenir — supposez-vous qu'il pardonnera au geôlier de Fésigny, son meilleur ami ? Vivant ou mort, Fésigny déposera contre vous.

— Continuez, ma nièce, dit Montmayeur qui parvint à sourire.

Ce calme étonna la comtesse. Elle connaissait l'emportement du caractère de son oncle : elle le savait incapable de dompter ses fureurs ; elle réfléchit qu'il devait être armé en guerre, pour écouter si froidement son langage insultant et menaçant.

— J'ai assez parlé, murmura-t-elle, un peu effrayée. Monsieur, que voulez-vous de moi ?

— Vous le saurez plus tard. Voulez-vous me permettre de poser, à mon tour, certaines questions, et de

bâtir certaines hypothèses ? Vous souvenez-vous, Madame, d'une altière comtesse qui se parait naguère des couleurs de Valpergue et de Saint-Sorlin, et qui reprochait à Philippe-Monsieur, comte de Bresse, d'avoir causé la mort de sa mère ?

— En effet, j'étais l'amie des seigneurs que Philippe-Monsieur fit tuer.

— Leur amie ? Je ne crois pas. Le marquis de Saint-Sorlin daignait protéger la veuve de Miolans, et vous puisiez dans sa bourse, assez souvent. Le chancelier de Valpergue honorait la veuve de Miolans, et c'est à lui que vous dûtes, en deux occasions, de n'être pas chassée de la cour.

— Monsieur ! cria la comtesse, indignée.

— Hé ! vous m'avez donné l'exemple de ces crudités de langage... Bref, de l'un et de l'autre, vous reçûtes bienfaits et services : vous étiez leur agent auprès du roi de France, vous vous souvenez ? à cette époque où Philippe-Monsieur s'enfuit de Chinon avec M. de Fésigny, pour aller porter la terreur et la désolation, la torche et le glaive, chez sa mère dont vous aviez été la servante, et à qui vous deviez de n'être pas morte de faim.

Une rougeur ardente empourpra les traits de madame de Miolans. L'accent d'implacable sévérité que Montmayeur mettait à ces paroles, saturées de mépris, l'épouvanta. Elle comprit qu'elle n'était aux mains de cet homme qu'un jouet qu'il allait briser. Elle se sentit condamnée, et faillit déserter la lutte.

Mais elle retrouva au fond de son âme un peu de cette énergie virile, de cette bravoure étrange, qui l'avaient soutenue dans plus d'une défaillance de sa misérable vie, et, le sourire aux lèvres, quoiqu'elle frémît, et que des larmes de rage fussent prêtes à jaillir de ses yeux, elle riposta :

— Je n'aurais pas été servante, si le frère de ma mère ne m'avait abandonnée, après m'avoir volé mon héritage... Et la veuve d'un comte, d'un Miolans, pouvait être une espionne, alors qu'un comte, un maréchal de Savoie, un Montmayeur, presqu'un prince, était un espion !... Vous m'accusez, mon oncle !... C'est toujours la parabole de la poutre et de la paille ! J'avoue... mais vous ! Vous, tuteur infidèle, parent dénaturé, grand seigneur avili, dissipateur et prodigue du bien d'autrui...

— Taisez-vous, folle femme ! rugit Montmayeur, qui bondit sur elle, la main levée.

Gilberte se redressa, hautaine, majestueuse :

— Il ne manquerait plus, dit-elle, que de voir un chevalier frapper une femme sans défense. Tuez-moi donc, et cessez de m'outrager...

Montmayeur arracha de la gaine sa lame à manche d'or, leva le bras, et laissant retomber l'arme meurtrière sur le missel dont les miniatures brillaient aux lueurs des cierges, il perça de part en part l'énorme volume.

Gilberte haussa les épaules, sans mot dire.

Le maréchal reprit son siége, remit sa dague au fourreau, lança le livre dans un coin, et subitement redevenu maître de lui-même, il poursuivit :

— Si cela vous amuse, ma nièce, je dirais donc que nous sommes de profonds scélérats tous les deux, et que nous nous valons... A ceci près que je ne commettrais point la maladresse d'écrire de ces lettres qui peuvent perdre à tout jamais l'amie du duc Amédée, l'amie du comte Philippe, l'amie du sire de Fésigny.

— Que voulez-vous dire? balbutia Gilberte, stupéfaite.

— Car le duc Amédée ne vous pardonnerait point d'avoir secrètement assisté Philippe-Monsieur dans sa conspiration de Thonon, alors que vous mettiez en évidence votre dévouement à la cause des Cypriotes... Car le comte

Philippe ne vous pardonnerait pas de l'avoir compromis en le félicitant de crimes qu'il veut oublier.... Car le seigneur de Fésigny ne vous pardonnerait pas davantage d'avoir révélé ses secrets !

La comtesse crispa ses doigts sur les bras de son fauteuil, dont ses ongles aigus déchirèrent le velours. Mais rigide et glaciale, elle repartit encore :

— Je ne comprends pas !

Montmayeur debout devant elle cria d'une voix terrible.

— Je sais tout, Madame.

Gilberte, tout-à-coup, éclata de rire, se renversant en arrière, comme prise d'un spasme, et les éclats de son rire strident, saccadé, vibraient sous la voûte sonore. Montmayeur, déconcerté, dardait sur elle des regards foudroyants :

— Ah ! murmura la jeune femme, cette longue discussion m'irrite et m'exaspère. Je suis lasse : ne prolongez pas inutilement cet entretien. Vous possédez la lettre que j'eus la sottise d'écrire à Philippe-Monsieur, après l'échauffourée de Thonon : c'est bien, et vous avez raison, il suffit de cette lettre pour m'aliéner l'estime du duc Amédée... Cette lettre peut vous donner mes domaines... Fésigny est en votre pouvoir, la torture l'a fait parler... et vous savez tout. Eh bien ! dépouillée, prisonnière, pauvre, sans défense, que puis-je pour vous ? Vous avez besoin de moi, sans doute ! Que venez-vous me proposer ?

Montmayeur se croyait le jouet d'un rêve. Quelle était donc la trempe du caractère de cette femme, qu'elle pût, dans une situation désespérée, alors qu'elle eût dû être abattue, écrasée par l'humiliation, la souffrance et la terreur, conserver et sa dignité et son courage ?

Sa vie tenait à un fil : ses projets étaient ruinés, sa fortune anéantie, les secrets de son existence aventu-

reuse ne lui appartenaient plus : elle était perdue sans ressources, et malgré tout elle demeurait impassible en face du danger, fière devant la honte, robuste contre la douleur !

Elle n'implorait point, elle interrogeait ; elle ne suppliait pas, elle commandait ; son visage, à peine pâli, restait calme et superbe ; ses yeux brillaient d'un splendide éclat ; le sourire fleurissait ses lèvres.

Elle alla prendre sur une crédence une coupe de cristal, l'emplit d'eau pure, et but d'un trait.

Puis elle revint s'asseoir, disposa coquettement les plis de sa robe de laine blanche, et reprit du ton d'une reine accordant audience à un simple gentilhomme :

— Je vous écoute, monsieur le maréchal.

Sa voix était sonore et douce ; rien n'en altérait le timbre harmonieux, l'intonation pure.

Du bout de ses doigts effilés elle souleva la coupe et la porta à ses lèvres une seconde fois.

— Par le saint Suaire de Notre-Seigneur, je vous admire, Madame ! s'écria soudain Montmayeur, émerveillé de cette force souveraine. Vous êtes cette statue de marbre que le grec Pygmalion anima, par une permission des dieux ... Je suis confondu, et je me garderai de me mesurer avec vous... Messire Satanas lui-même y perdrait son diadême de cornes !

— Fi ! Monsieur. Laissez le diable à l'enfer, Pygmalion à la Grèce, et sa statue à l'oubli, et déclarez-moi enfin ce que vous venez faire... chez moi !

— Ma nièce, vous savez que mon ambition, de tout temps, fut d'obtenir votre main. La femme de Montmayeur sera quelque jour la plus puissante dame, en deça et au delà des Alpes... après madame la reine. Je ne veux tenir mes domaines que de votre volonté... Mais ne vous récriez pas. Ce n'est point de cela qu'il

s'agit aujourd'hui, et je viens vous présenter une humble requête.

Gilberte ferma les yeux et poussa un faible soupir.

Le maréchal eut un méchant sourire.

— Ordonnez ! murmura Gilberte.

— A Dieu ne plaise que j'ordonne ! je prie. Madame, c'est une fête que je veux donner.

— Oh !

— Eh ! oui. Notre conversation a mal débuté, et voyez jusqu'où l'on peut aller, de parole en parole !... On s'égare, on se poursuit, on s'anime, et pour aboutir à quoi ? à une invitation à dîner !

— Vous moquez-vous ?...

— Je suis moins haïssable que vous ne le pensez, gracieuse dame. J'ai le cœur bien placé, et me voici assez vieux pour que je songe à réparer mes fautes... Il n'y a plus de haine ni colère en moi, je vous le proteste.

Gilberte, effarée, contemplait le vieillard, incliné devant elle, et dont le visage exprimait le respect et la douleur alliés à la bonté. Elle n'en pouvait croire ses yeux ni ses oreilles.

— J'ai donc pensé, ajouta Montmayeur en soupirant, à me réconcilier avec mes ennemis... Aujourd'hui, je fais ma paix avec monsieur de Fésigny.

— Ah ! exclama la comtesse, qui tressaillit.

— Que cela ne vous étonne pas ! Monsieur de Fésigny est un homme que j'ai appris à aimer. C'est le *vir bonus, dicendi peritus* de l'antiquité... C'est un magistrat austère, un patriote ardent... Et j'en veux faire mon ami, puisqu'il est le vôtre.

Elle abaissa ses paupières sur ses yeux pour en voiler l'éclat.

— Je donne donc, poursuivit-il lentement, avec le même accent de sereine douceur, je donne grande fête

en mon manoir. Je n'aurai que deux convives, Madame, vous et Guy ; ma nièce et mon ami. Me ferez-vous cette grâce de vous asseoir à ma table ?

— Quelle infâme trahison cache ce dessein ? pensait la comtesse. Quel piége infernal cet homme tend-il à moi et à Fésigny ?

Elle dit tout haut :

— Mon oncle, dans votre demeure, ma place est à vos côtés.

Le maréchal fléchit le genou, et prenant la main de la comtesse, il y déposa un baiser respectueux :

— M'octroyez-vous donc votre pardon ? murmura-t-il, transporté de joie.

D'un ton anxieux, palpitante, elle répondit.

— M'assurez-vous le vôtre, monseigneur ?

Il se releva, recula, et saisissant son poignard qu'il tendit à Gilberte par un geste passionné :

— Ah ! s'écria-t-il, suis-je assez malheureux pour que vous doutiez de ma parole, Madame ? Prenez cette arme, et si vous craignez de vous fier à moi, frappez sans miséricorde...

— Il lui serait facile de nous empoisonner, sans jouer toute cette comédie ! pensa encore Gilberte, qui ajouta, d'une voix ferme :

— Si Montmayeur trahissait ses hôtes, c'est qu'il ne serait Montmayeur que de nom !

— Bien dit, ma nièce ! Ainsi, votre radieuse présence illuminera notre fête ?

— J'y serai.

— Mais vous n'avez point ici vos joyaux, vos atours ? Souffrez que je vous envoie quelques parures. Il faut que votre beauté sans pareille brille de tout son éclat ; que des pierreries sans nombre étincèlent dans vos tresses blondes, dorées comme les blés mûrs... que des perles, moins blanches que l'ivoire de votre front,

moins chatoyantes que vos yeux, s'enroulent autour de votre cou... Il faut que l'or et la soie, le velours et les broderies, les plus précieuses étoffes et les chefs-d'œuvre de l'orfèvre, s'unissent pour vous parer,... et c'est vous qui les embellirez... Chère enfant, autorisez-vous votre vieil oncle à vous offrir son pauvre présent ?

— Je veux être belle pour vous plaire, dit Gilberte en souriant avec coquetterie.

— Épargnez-moi des joies trop vives, et que je ne suis plus d'âge à porter aisément.

— Mon oncle, je prendrai tout ce que vous m'enverrez... à une condition.

— D'avance vos vœux sont exaucés, ma chère Gilberte. Commandez : votre esclave obéira.

— Eh bien ! je m'inquiète, dit Gilberte en tendant la main au maréchal, de ma suivante Bérénice que votre écuyer...

— Ne vous fatiguez pas à parler davantage, interrompit Montmayeur. Luzarches sera puni sévèrement. Quant à Bérénice, je vais envoyer dix pages à sa recherche, et je lui donnerai assez d'or pour panser toutes ses blessures. Ma nièce, à vos atours! Dans une heure je viendrai vous chercher.

— A bientôt donc, repartit la comtesse qui prit un candélabre pour éclairer le corridor.

Montmayeur prit congé avec les formes les plus courtoises. Dix minutes s'étaient à peine écoulées que Gilberte qui, après le départ du comte, s'était affaissée sur un siége, en proie aux plus folles terreurs, vit entrer deux caméristes, suivies de quatre pages chargés de cartons, de boîtes et d'écrins.

Elle se mit à sa toilette, fort joyeuse en apparence, mais fort perplexe en réalité ! Tandis que ses femmes enroulaient en diadème ses tresses opulentes, et les ornaient de joyaux d'un prix inestimable, elle pensait :

— Je me suis crue à mon heure dernière !... Quelle âpreté dans ces reproches! quelle violence contenue dans ses gestes ! Ou cet homme est aveuglé par une passion sans bornes, ou il médite froidement une vengeance digne de lui.

Elle examina des bracelets en filigrane d'or d'un travail exquis. Des diamants y formaient une guirlande étincelante.

— Veut-il parer la victime pour le sacrifice ? se demanda Gilberte.

D'un ton badin, à voix haute, elle ajouta, s'adressant à ses chambrières :

— Fleuronnez d'étoiles de rubis ces torsades fauves, mes mignonnes, et gardez, pour rattacher le voile sur mon cadrat de drap d'or diapré d'arabesques, la couronne à douze perles que je vois dans cet écrin.

Sur un fauteuil étaient étalées, fouillis aux soyeux reflets, toutes les pièces d'un costume de cour.

En attachant autour de sa taille souple les cordons d'une première juge de velours cramoisi rayé de larges bandes de toile d'or frisée, Gilberte pensait.

— Pourquoi déployer ce faste royal, s'il voulait me tuer ? Il n'aurait qu'à m'envoyer une coupe d'hypocras, avec cinq ou six gouttes de poison !... Et moi morte, il m'ensevelirait dans les souterrains de ce vieux manoir... Je rêve ! Cet homme n'est pas ivre de sang, ni de vengeance inassouvie... C'est à une fête nuptiale qu'il me convie, et Guy de Fésigny dressera le contrat de notre mariage !...

Une tunique de satin blanc, brochée de marguerites d'argent dont une émeraude formait le cœur, se drapa en plis amples sur la jupe de velours. Sur le côté, on voyait l'écu de Miolans, *bandé d'or et de gueules*, en losange, entouré de la cordelière des veuves, avec la devise, écrite en lettres de perles : *Force m'est !*

— Force m'est! répéta mentalement la comtesse. Ma mère n'a-t-elle pas eu trois maris? Montmayeur est bien vieux!... Je n'oublierai pas les tortures qu'il m'a fait subir!... La tendresse tue mieux encore que la haine: Il mourra, sans le fer et sans le poison : quel fer est aussi aigu que mon regard, et quel poison plus subtil que mon sourire?

Elle étendit les bras, pour que les suivantes ajustassent avec soin le justaucorps collant, en toile d'argent vert, rebrodé d'argent, et où ruisselaient les gemmes précieuses. Elle en agrafa lestement les boutons d'émeraude, et lissa, d'une main légère, la bordure en duvet de cygne.

— Je n'ai qu'à paraître pour être victorieuse, murmura-t-elle. Montmayeur a tout intérêt à m'épargner. Et si nous nous entendons, que ferait-il à Fésigny? Le bonhomme n'est plus dangereux! Terreurs vaines!... Je serai comtesse de Montmayeur, et j'aurai, avant six mois, la plus belle duché-pairie de France à donner à mon mari, pour accompagner dignement la charge de connétable... Puis j'endoctrinerai si bien Fésigny que Philippe-Monsieur attendra... Qu'est-ce qu'une année ou deux à attendre, dès lors qu'il s'agit d'un si énorme héritage?...

Elle coiffa le hennin, au voile couleur de safran, puis se redressa, belle à miracle :

— Bataille gagnée! s'écria-elle.

## XIV

### Unguibus et Rostro.

Le vieux château d'Apremont flamboyait du faîte à la base.

La vaste façade noire, jaillissant du sol, ceinte au

sommet d'une double rangée de crénaux, offrait un aspect fantastique. Ses immenses verrières brillaient d'un incomparable éclat, se découpant ainsi, transparentes, sur la sombre couleur des murailles. Le bleu, le vert, le pourpre, l'écarlate des vitraux chaudement teintés par les flammes des cires, chatoyaient comme d'énormes pierreries.

Dans les cours, le jardin, le préau brûlaient des bûchers de troncs de mélèzes dont la reverbération illuminait tous les alentours.

Des gerbes d'étincelles montaient dans l'espace, retombaient en pluie ou se dispersaient, emportées par le vent.

Un nuage de fumée planait au-dessus du manoir.

Une accalmie subite avait succédé à la tempête qui régnait depuis le matin. Quelques étoiles, aux rayons ternes, apparaissaient au firmament, dépouillé de son linceul de nuées.

La campagne, ensevelie sous la neige, s'endormait en un morne silence.

Au sommet du donjon flottait le drapeau seigneurial dont on eût pu distinguer les figures à la lueur des nombreux fanaux rangés autour de sa hampe.

Dans les villages qui parsemaient la vallée, les paysans contemplaient de loin ce manoir qui semblait être la proie d'un gigantesque incendie et se disaient les uns aux autres :

— Il y a fête ce soir chez Montmayeur ! on dépensera là, en une seule nuit ce que nous gagnons en dix ans de labeurs et de peines. Est-ce que notre sire le duc est venu faire visite au grand comte pour lui payer la rançon du bon seigneur de Fésigny ?

Quelques-uns, s'étant hasardés à rôder autour de la première enceinte, avec l'espoir de quelque riche aubaine, furent chassés promptement par les sentinelles

qui veillaient aux remparts. On leur refusait même le spectacle de cette fête.

Les jeunes gars murmurèrent; les vieillards hochaient la tête tristement :

— Ce n'est pas du temps de feu monseigneur Gaspard, dit un laboureur du village de Chignin, que l'on nous eût enjoint de déguerpir. Allons-nous en, compagnons, m'est avis qu'il va se passer là quelque diablerie.

Un pâtre de Planaise répondit :

— Restons ici, au contraire, maître Barnabé : si le diable vient souper ce soir chez Montmayeur, nous verrons, chose miraculeuse, les sorciers voltiger dans les airs sur des manches à balais, plus nombreux que les passereaux, qui viennent, à la Notre-Dame d'août, picoter les moissons.

Une brave paysanne qui buvait gaillardement de temps à autre une lampée du contenu de certaine gourde, s'écria :

— Le grand comte enverra quelques hémines de vin à ceux de ses vasseaux qui chanteront à la porte. Je reste moi, Barnabé, mon homme, avec le pâtre Dodon, et avec nous aussi la Gervaise.

La Gervaise répondit sèchement :

— Le temps est passé où Montmayeur désaltérait ses vassaux. Il y a dans ses cuisines et salles basses une ribambelle de ribauds au gosier toujours altéré, et qui se chargent de mettre ses caves à sec.

— Montmayeur n'est pas le fils de son père ! murmura Georget, le syndic de Planaise.

Tout le monde s'écarta de lui avec frayeur. On n'aime point les gens trop hardis.

— Hé ! mes frères, poursuivit Georget, est-ce le grand comte Gaspard qui eût affamé ses villages, et mis l'hypothèque sur ses domaines ? Ce qui brûle dans ces lampions, là haut, c'est notre sueur !...

— Ce n'est pas le grand comte Gaspard qui eût chassé de son manoir une servante, après l'avoir dépouillée de ses vêtements par la neige qu'il fait, et le vent et le froid, murmura un vigneron de Myans. J'ai vu la fille au jupon rose, Bérénice comme ils l'appellent, se trainer pieds nus, grelottante, courbée en deux, sur les cailloux du chemin, rivés au sol par la glace, Et si je ne m'étais trouvé là pour l'emporter chez sa sœur Pulchérie, elle serait morte et gelée, pour sûr, comme un cadavre de chien noyé dans les marais.

Un murmure d'indignation couvrit sa voix :

— Montmayeur est le maître ! disaient les uns.

— Nos pères eussent rendu œil pour œil et dent pour dent ! criaient les autres.

— Diablerie !... Vous verrez que le château prendra feu avant la fin de la nuit !

— Notre sire le duc a la main de justice !...

A l'intérieur du château régnait une animation extraordinaire.

Les voûtes sonores se renvoyaient d'échos en échos des rires joyeux, des exclamations aiguës, des murmures bruyants, des onomatopées retentissantes, dont l'ensemble formait un tumulte assourdissant.

Vestibule, escaliers et salles, décorés de guirlandes de feuillages, de tapisseries multicolores, étaient éclairés par une profusion de torches de cire disposées en faisceaux sur des lustres, des girandoles, des candélabres.

On ne rencontrait partout que gens affairés, à mine épanouie.

Les sommeliers remontaient des caves, chargés de corbeilles emplies de flacons aux formes curieuses ; les argentiers pliaient sous le faix des pièces d'orfèvrerie qu'ils tiraient des armoires pour en orner la salle du festin ; les panetiers dressaient le couvert ; les écuyers-tranchants affilaient leurs couteaux sur le marbre des

tables à découper ; les maîtres d'hôtel prenaient leurs dispositions pour le service avec le même soin qu'un général eût mis à ranger son armée en bataille ; les pages allaient de l'un à l'autre, taquinant tout le monde, commettant force espiégleries.

Dans les cuisines, rôtisseurs, pâtissiers, sauciers, marmitons s'empressaient autour des fourneaux, sous la surveillance active de l'honorable maître-queux, leur capitaine.

Comme bien on le conçoit, toute cette agitation n'était pas sans produire quelque désordre.

Mainte coupe de cristal mise en pièces par un imprudent varlet, maint plat de faïence coloriée fracassé par un choc brutal, jonchèrent de leurs débris les tapis étendus sur les dalles.

Sous le fallacieux prétexte de mettre leur gaieté au diapason de celle du maître, d'aucuns buvaient à longs traits le contenu de bouteilles bouchées par leur aïeul.

Ces apprêts qui mettaient en émoi la noble demeure laissaient pourtant sombre et triste Donatien de Rochechouart qui, assis à l'écart dans un coin du réfectoire, semblait combattre de pénibles pensers.

Louis de Verdier, le camérier, Louis de Luzarches, l'écuyer, l'isolaient de la foule, ne permettant à personne de lui adresser la parole.

Ce groupe silencieux contrastait étrangement avec la joie expansive des autres serviteurs.

Bientôt l'agitation se ralentit, puis cessa tout à coup : chacun alors se complut à admirer l'ensemble de l'œuvre à laquelle il avait coopéré pour sa part.

La salle du festin étalait des magnificences féeriques.

L'on avait réservé pour elle les plus riches tentures. Des trophées de chasses, bois de cerfs, défenses de sangliers, cornes de chamois, alternant avec des panoplies

de fauchards, de pertuisanes, d'épées, de fléaux d'armes, de cimeterres, décoraient les parois.

Devant chaque fenêtre, sur un piédestal élevé se dressait une armure complète que l'on eût prise pour un chevalier, n'eût été son immobilité parfaite.

Aux deux côtés de l'énorme cheminée à chambranle ouvré comme une dentelle, et dans laquelle flambait un feu ardent, se voyaient deux statues en marbre, celle du comte Hugues de Montmayeur, vicaire impérial en Piémont, et celle de son petit-fils Amédée, évêque de Maurienne.

La célèbre devise : *Des ongles et du bec*, plusieurs fois répétée, entourait les rosaces, les caissons, les corniches du plafond.

Sur quatre crédences colossales, s'entassaient les coupes, les hanaps, les vidrecomes, les buires, les aiguières, les salières, les bassins, les vases de toutes formes, trésor amassé par plusieurs générations, et dont la valeur eût suffi à enrichir dix familles.

La table, placée au centre de la salle, supportait une quantité de plats d'argent contenant les hors d'œuvre, les épices, les viandes froides qui constituaient le premier service.

Trois fauteuils armoriés et garnis de cuir cordouan attendaient les trois convives.

La seule singularité qui se fît remarquer au milieu de ce faste princier, provoquait les commentaires naïfs des serviteurs de Montmayeur et paraissait contrarier vivement l'honnête Guillaume Coquelourt, lequel se pavanait sous une somptueuse livrée aux couleurs du maréchal.

C'était un rideau d'une ampleur prodigieuse, en velours rouge brodé de grandes efflorescences d'argent. Il tombait de la voûte au plancher dans toute la largeur de la salle qu'il séparait en deux parties.

La curiosité des gens était d'autant plus vivement excitée que nul d'entr'eux ne savait ce qui se cachait derrière cette draperie mystérieuse.

D'après l'opinion générale ce devait être la scène de quelque merveilleux entremets, comme l'on appelait alors les divertissements qui égayaient les repas.

L'on s'étonnait pourtant de n'avoir vu aucun préparatif qui confirmât cette opinion.

Rochechouart, Luzarches et Verdier, se tenaient précisément auprès de la fragile cloison et faisaient si bonne garde que les plus hardis comme les plus adroits des pages ne purent s'approcher sans être aussitôt renvoyés d'une façon qui réprimait toute envie de recommencer une nouvelle tentative.

Guillaume Coquelourt déploya vainement les ressources variés de son esprit pour obtenir de ses compagnons un éclaircissement. Il en fut pour ses frais d'éloquence.

On fit alors la remarque que cinq ou six valets avaient travaillé toute la journée, portes closes, dans cette partie du château. On les chercha pour les interroger, mais ils furent introuvables.

Ce nouvel incident ajouta un attrait de plus à l'énigme.

On apprit aussi que l'un des moines de Saint-François, du couvent fondé à Myans, par le comte Jacques était venu au château, mais qu'il ne prendrait point part au banquet.

Sur un signe de Coquelourt, les sommeliers, les maîtres d'hôtel, les écuyers tranchants se rangèrent en bon ordre au poste que chacun devait occuper.

Les sept pages, revêtus de tabarts de toile d'argent semés d'aigles en velours bleu et brodés d'or, s'alignèrent en face de la table.

Douze hallebardiers, aux cuirasses d'acier poli et douze archers en hoquetons de maille se placèrent, ceux-ci en

sentinelles aux différentes issues, ceux-là sur un seul rang, le long de l'immense draperie de velours.

Au moment où la cloche sonnait le couvre-feu, des fanfares annoncèrent l'arrivée des convives.

Les camériers soulevèrent les portières de brocart.

Montmayeur et ses hôtes entrèrent.

La comtesse Gilberte s'appuyait sur le bras de son oncle, à la droite duquel marchait Fésigny.

Celui-ci, calme et grave, contemplait sans étonnement le merveilleux spectacle qu'offrait cette salle ainsi décorée. Il témoignait d'une extrême confiance, causait familièrement avec le maréchal et avec la belle veuve de Miolans ; il paraissait fort dispos et fort gai.

Il éprouvait pourtant des craintes sérieuses, car il ne pouvait se dissimuler combien sa position, malgré les apparences, était critique.

Sa démarche majestueuse, la splendeur de son costume, imposa le respect même à ceux qui, parmi cette foule de serviteurs, avaient osé porter sur sa personne une main sacrilége.

Il reconnut Luzarches, Verdier, Rochechouart. Son regard pesa sur eux. Ils ne purent s'empêcher de baisser la tête.

M. de Montmayeur avait su bannir de son visage tout vestige des émotions violentes, des préoccupations, qui depuis un mois l'agitaient. Il se montrait enjoué, souriant, empressé, parfaitement libre de lui-même. Il accablait sa nièce de compliments flatteurs, déployait toutes les grâces séduisantes d'un langage raffiné et de manières galantes.

Par un caprice bizarre, et dont ses deux hôtes, assez prompts à chercher la raison des moindres détails, se préoccupaient évidemment, il portait le vêtement réservé aux comtes pour la cérémonie de leur investiture, c'est-à-dire le manteau de soie bleue, fourré de menu-vair,

fendu depuis la naissance de l'épaule jusqu'à la cheville, le collier d'or et la couronne à dix-huit pointes ornées de perles.

Sous le manteau, on apercevait un justaucorps et des chausses de velours noir à crevés couleur feu.

Ce qui parut surtout singulier à Fésigny, c'est qu'il n'avait aucune arme, pas même la dague à manche d'or, parure plutôt qu'instrument de mort, que les seigneurs n'oubliaient jamais de suspendre à leur ceinture.

Le président vit là de l'affectation et se mit aussitôt sur ses gardes.

La comtesse Gilberte, hautaine, résignée, défiante, répondit distraitement aux attentions délicates dont elle était l'objet. Sa parure splendide rehaussait encore sa merveilleuse beauté.

Les regards furtifs qu'elle jetait autour d'elle, sa pâleur, ses gestes inquiets, accusaient de vagues terreurs. Elle tressaillait au moindre bruit.

Elle traitait d'ailleurs Fésigny en étranger, lui parlant comme si elle l'eût connu à peine, évitant de s'adresser à lui directement.

Ce groupe eût offert un tableau intéressant à un artiste habile à saisir les contrastes. Ces trois physionomies exprimaient, quoique diversement, la dissimulation, pour ne pas dire l'hypocrisie : chacun célait avec soin les sentiments qui l'agitaient, sans néanmoins parvenir à en effacer entièrement les traces.

Tous ceux qui se rappelèrent plus tard cette néfaste soirée se souvinrent aussi que Gilberte avait peur, que Fésigny déguisait une profonde anxiété sous le masque d'une gaieté feinte, que Montmayeur, enfin, frémissait d'impatience, ayant hâte d'arriver au dénouement.

Les convives s'assirent autour de la table, Montmayeur à la gauche, Fésigny à la droite de la comtesse.

Aussitôt les pages débouchèrent les flacons, remplirent les verres, firent circuler les plats.

Tout d'abord les convives furent silencieux. Peu à peu Gilberte et Guy se rassurèrent. Voyant l'amphytrion goûter de tous les vins, effleurer tous les mets, ils bannirent les soupçons que leur commandait la prudence.

La causerie, commencée par de brèves questions, suivies de réponses laconiques, s'engagea, s'anima, devint spirituelle, expansive, si bien qu'au bout d'un quart d'heure un sourire divin illuminait l'admirable visage de Gilberte et que le magistrat lui-même, déridé, rajeuni, luttait de joyeux propos avec le comte Jacques.

Celui-ci évoquait les souvenirs de sa jeunesse, sujet parfois frivole qui plaît toujours aux vieillards.

Il charmait réellement ses auditeurs. Sa voix prenait tour à tour des inflexions joyeuses, mélancoliques ou railleuses. Il maniait la parole en diplomate accoutumé à mentir avec l'accent de la plus sincère franchise; il jouait la bonhomie en comédien consommé.

Son visage, assoupli à une mimique expressive, ne démentait point son langage. En un mot l'observateur le plus pénétrant s'y fût trompé.

Quelle fatigue devait l'accabler, cet homme que les passions dominaient constamment! On dit que le démon se complaît à prendre la figure de l'Ange. Aux confidences joyeuses, au récit des illusions perdues, des déceptions subies, aux regrets poétiques d'un passé à jamais disparu, succédèrent les allusions au temps présent. Il fallait éviter les sujets scabreux, les faits qui prêtaient à une interprétation équivoque.

Le comte sut rappeler à Fésigny avec un tact infini leur rencontre à Chinon, sans néanmoins prononcer le nom des personnages rendus célèbres par les évènements qui suivirent de près cette entrevue.

— Quelle idée vous êtes-vous faite du roi Louis XI? lui demanda-t-il, tandis qu'il présentait à la comtesse une coupe pleine de pâtes de viande dorées à la poêle. Voilà un caractère qui a dû exercer votre sagacité.

— Ce sera un grand roi ! répondit le président, mais il sera mal jugé, surtout par ses contemporains. On l'accusera de duplicité, parce qu'il suit une politique égoïste qui admet tous les moyens pourvu qu'ils amènent le succès ; de cruauté, parce qu'il estime que les ennemis vivants sont toujours dangereux !...

— C'est donc votre avis, interrompit vivement le maréchal.

Fésigny lui lança un regard intelligent.

— Oh ! je ne dis pas cela pour vous. Notre paix est faite.

— Moi, fit observer la comtesse, je partage l'opinion du roi Louis. Son père, quand il n'était que dauphin, n'a-t-il pas fait tuer le duc de Bourgogne ? Il a fallu cette affaire du pont de Montereau pour éteindre de vieilles inimitiés. Continuez, seigneur, acheva-t-elle en s'adressant à Fésigny, qui s'inclina.

— Pas avant d'avoir bu une coupe de cet excellent vin de Chypre, qui me vient du cardinal de Lusignan ! dit Montmayeur en tendant au président un calice de cristal plein d'une liqueur d'un jaune d'ambre.

— Louis de Valois sera calomnié, continua celui-ci. L'humanité jalouse les grands hommes. Pour qu'elle les apprécie avec impartialité, il faut qu'elle ne redoute plus leur prépondérance. Je déteste la France et son roi : mes jugements sont donc suspects. — Je vois là un appétissant blanc-manger. Voulez-vous m'en donner un peu, monsieur le maréchal ? Je veux apprendre à être gourmand : c'est un vice de ministre.

— Heureux les peuples dont les gouvernants aiment la bonne chère, dit Gilberte en riant. Un bon estomac

est l'indice d'un heureux caractère, m'affirmait naguère l'archevêque Thomas de Sur.

— Le vénérable prélat connaissait des ministres qui préféraient aux douceurs de la table les stériles jouissances que procure l'avarice !

En faisant cette remarque, Montmayeur étudia les traits de Fésigny. La conversation revenait au même point.

Ces allusions, sans cesse répétées, au sort des malheureux favoris de la duchesse Anne, trahissaient les préoccupations des trois interlocuteurs.

— En vérité, reprit Gilberte, qui voulut opérer une diversion, mon respectable aïeul, Gaspard, ne reconnaitrait point sa forteresse guerrière. Vous en avez fait un palais, mon oncle. Votre père eût peut-être calculé ce que le prix de toutes ces splendeurs nourrirait de pauvres, doterait de filles, équiperait de gens d'armes!...

A ce reproche, le maréchal répondit par un geste insouciant et un rire cynique.

— Autres temps, autres mœurs! dit-il. N'ai-je pas fait assez pour mon salut en édifiant un couvent près de la chapelle de Notre-Dame de Myans? Les constructions sont achevées, les donations sont en règle, plusieurs moines vivent de mon bien. C'est payer suffisamment une part de paradis !

Ce propos sacrilége frappa d'étonnement les serviteurs qui circulaient autour de la table.

Fésigny, par son attitude et son silence, réprouva hautement ce mépris des choses saintes.

Peu à peu la gaîté reprit son cours.

Fésigny demanda tout-à-coup à Montmayeur ce que cachait l'immense rideau rouge en face duquel il était placé :

— Vous le verrez bientôt, répliqua le maréchal, qui dissimula promptement une secousse nerveuse.

— Je gage que ce sera quelque surprise galante, dit la comtesse en souriant, une mascarade, une sottie...

— Ma belle nièce, je vous promets qu'il vous souviendra de la fête. Si je vous en disais plus, ce serait mécontenter mon majordome, qui vous réserve cette surprise.

Fésigny surprit sur les traits de l'honnête Coquelourt une expression étonnée, équivalent à une dénégation. Il se railla lui-même d'être si accessible à des soupçons que rien ne justifiait.

— Êtes-vous si pressé de rentrer à Chambéry ? lui demanda Montmayeur à son tour. J'ai beaucoup à me faire pardonner. Restez quelques jours encore avec moi. J'ai de belles chasses dans mes forêts de Planaise; nous ferons une battue aux loups; nous inviterons nos voisins; nous nous divertirons enfin de compagnie et ce me sera une grande joie que de renforcer notre paix récente par quelque lien d'amitié.

Il parlait d'un ton si cordial, si sincère, que Gilberte, stupéfaite, laissa tomber un précieux hanap de Bohême qu'elle portait à sa bouche :

—Il y a loin de la coupe aux lèvres ! s'écria le comte en riant d'un rire faux.

Son regard cruel menaça la comtesse qui pâlit : elle comprit dès lors qu'une horrible comédie se jouait devant elle, et que depuis une heure Montmayeur mentait.

— Je vous remercie, monsieur, répondit Fésigny d'un ton affable, mais je ne puis accepter votre offre hospitalière, pour le moment du moins. Vous le voyez, je suis un mauvais convive. Je mange peu, je bois plus volontiers l'eau que le vin. Il y a du temps que je ne monte plus à cheval... Ah ! monsieur de Montmayeur, la vieillesse m'accable ! Il faut que je dise adieu à ce monde dont je n'ai connu que les souffrances.

— Mais qui vous presse de rentrer ? insista le maréchal.

— Bien des raisons, monsieur. J'ai tant de choses à terminer ! mes jours sont comptés. Je voudrais embrasser encore, avant de mourir, mon élève bien-aimé le comte, de Bresse. Et puis, ma vieille servante m'attend ! Ne souriez pas, Madame. Cette brave femme est toute ma famille. Voici quarante ans qu'elle me sert avec fidélité. Si je meurs avant elle, elle se couchera sur ma tombe et rendra le dernier soupir en me disant adieu.... Il faut aussi que j'achève un *Traité des Laods et Trezeins* que m'a ordonné d'écrire le feu duc Louis — Dieu l'ait en son giron !

— Et vous songez aux joies du retour ? interrogea la comtesse dont le cœur palpitait d'angoisse et de pitié.

— Hélas ! Madame, je vous l'ai dit : qui m'accueillera sur le seuil de ma maison ? Ma vieille Pélagie... elle seule. D'autres, en revenant au logis, voient se presser autour d'eux une phalange d'enfants joyeux, un fils chéri, une fille au doux sourire, une épouse aimée... Je retrouverai ma chambrette nue, mes livres ensevelis sous la poussière... Je n'ai pas même un chien qui vienne gambader autour de moi. C'est au déclin de la vie, Madame, que l'on réfléchit amèrement à la terrible imprécation de l'Écriture : « *Væ Soli* » !

— Eh bien ! s'écria le maréchal, voilà autant de bonnes raisons pour que vous restiez avec moi, seigneur Guy. Nous enverrons quérir la bonne Pélagie par le moins grossier de mes capitaines.

— Ce serait le bonheur, murmura Fésigny, mais il y a quelque chose de plus nécessaire que le bonheur.

— Quoi donc ?

— La satisfaction du devoir accompli. Vous le savez, comte Jacques, ma tâche est tracée. Qu'importent quelques heures de liesse ! Je donnerai mes derniers jours, mon dernier souffle à mon œuvre.

Montmayeur jeta sur lui un regard oblique :

— Vous caressez donc toujours vos chimères ? lui demanda-t-il avec un sourire faux. Vous avez sacrifié votre vie à des rêves, et vous userez vos derniers jours à réaliser des projets insensés ?

— Cela vous plaît à dire, repartit Fésigny avec bonhomie. Sans doute, en me voyant si vieux et si cassé, vous pensez que mes forces trahiront mon courage.

— M. de Fésigny a des amis dont les vœux l'accompagneront dans toutes ses entreprises ! s'écria la comtesse de Miolans d'un ton net. Et soyez assuré, sire président, que monseigneur le maréchal qui vous raille, sera le premier à exécuter vos plans !

— Hé ! ma mie, si tel est votre bon plaisir !... dit le comte en s'inclinant vers elle. Sagesse de vieillard ne pèse pas une once contre volonté de femme !.. Si vous étiez la dame de céans que ne ferais-je pour ouir votre « merci ! »

Gilberte adressa à Fésigny un signe d'intelligence. Le président comprit, et poursuivit, sans se départir de sa familiarité digne et polie :

— Voilà une idée lumineuse, sire Jacques, et je souhaiterais volontiers que le festin auquel j'assiste fût un repas de fiançailles.

— L'entendez-vous, mignonne ma nièce ? s'écria Montmayeur, triomphant. M. de Fésigny est un convive agréable, il devine les secrets désirs de son hôte. Combien nous serions heureux, sire Guy, à vivre ensemble comme de vieux compagnons d'armes, chassant et buvant de compagnie, devisant de la jeunesse défunte et des beaux jours écoulés !.. Je voterais un autel d'argent massif à la vierge Noire de Myans, si... . Mais vous êtes si avant dans la politique !

Fésigny, soulevant son hanap, dont il effleura de ses lèvres le bord, salua le maréchal :

— A notre prochaine réunion ! dit-il avec un gai sourire. Je reviendrai jouir de votre hospitalité, mon ami Jacques, dès que Philippe de Savoie sera roi !

— Chimère, vous dis-je ! Après tant d'années d'un labeur persévérant, quel chemin avez-vous parcouru ? Philippe, roi, sera ingrat, comme tous les rois. Philippe, vaincu, vous entraîne dans sa chute. Philippe, combattant, use à son profit ce qui vous reste de vie.

— Eh bien ! je mourrai sur la brèche, déclara Fésigny. J'ai donné à Philippe de Savoie les premières leçons qu'il ait reçues : son intelligence m'appartient. Je lui ai voué ma foi, depuis vingt années, et je le servirai jusqu'à mon dernier soupir...

— Vingt ans encore, dit gaîment le maréchal.

Fésigny hocha la tête :

— J'ai bientôt septante ans, dit-il avec mélancolie : ce n'est pas à mon âge qu'on fait des calculs aussi intéressés. Non. Que Dieu m'accorde cette grâce de voir mes vœux exaucés, et je quitterai volontiers ce monde, fier d'avoir donné à mon pays un chef digne de lui, fier d'avoir soumis à mon prince un pays qui peut être le plus beau royaume du monde.

La comtesse Gilberte laissa errer autour d'elle un regard brillant d'orgueil et de joie :

— Monsieur de Fésigny, vous parlez en noble de cœur et noble de race, dit-elle avec expansion. Je voudrais que tous les gentilshommes de Savoie vous entendissent.

— Moi aussi ! cria Montmayeur. Nous en appellerions à leur jugement, cher seigneur Guy. Nous ne sommes en désaccord que sur ce point : votre roi, c'est Philippe : le mien, c'est Louis. Je suis trop l'égal de Savoie pour ne pas jalouser Savoie, et ce n'est pas à un Valois que j'obéirai, fût-il Louis XI, mais à la France !

Les pages couvraient en ce momen la table de corbeilles pleines de fruits confits, de jattes de crèmes, de

plateaux chargés de pâtisseries et de gâteaux. Aux vins de France succédaient les vins capiteux d'Espagne et d'Italie.

Louis de Verdier alla prendre sur un buffet une énorme coupe, d'un travail précieux, et l'apporta à son maître qui la montra, comme un objet curieux et de grande valeur, à ses hôtes.

Elle représentait un squelette, foulant du pied la dalle d'une tombe et soutenant entre ses mains décharnées qui s'élevaient au-dessus de son crâne, un large calice d'or entouré d'un cordon de perles.

— Voici un souvenir de famille, dit Montmayeur ; il fut donné par un corsaire barbaresque à mon trisaïeul Hugues de Montmayeur, dont vous voyez là-bas la statue, lorsqu'il rapportait au comte Vert, Aimé VI, l'anneau de Monsieur saint Maurice. Vous ne me refuserez pas, mon cher seigneur Guy, d'y boire à la santé de ce que vous aimez le plus ici-bas ?

Remplissant le vaste récipient avec du vin de Syracuse, il l'offrit d'abord à la comtesse Gilberte qui le souleva, non sans peine, en disant :

— Je bois à Philippe de Savoie, le plus noble, le plus généreux, le plus vaillant des princes ! Puisse mon souhait lui être porté par les anges !...

Fésigny saisit la coupe entre ses mains tremblantes :

— Je bois, dit-il avec enthousiasme, au pays qui m'a vu naître ! à la patrie ! Savoie, terre bénie, que Dieu te donne à jamais la gloire, la grandeur, la prospérité. Puissent tes entrailles toujours être fécondes ! Que tes enfants vivent toujours libres et sachent mourir en te défendant.

Une acclamation universelle retentit spontanément et vibra longuement sous les voûtes.

— Noël pour Savoie ! crièrent toutes les voix. Louange à Fésigny !

Montmayeur, livide, l'œil brillant d'un éclat fébrile, se leva.

Il saisit la coupe d'une seule main et s'écria, avec un accent empreint d'une sombre amertume :

— C'est donc à mon tour de prononcer un souhait, de boire à ce que j'aime le plus au monde. Ce n'est pas à quelque prince famélique, banni de son domaine, persifflé et bafoué, que je songe !... Ce n'est pas à la patrie, vaine idole que tout être intelligent renverse à ses pieds, et que n'adorent plus que les niais... Que m'importent le prince, moins puissant que moi, et la patrie qui m'accompagne partout où je vais ?... La patrie, c'est la boue que j'ai à mes souliers... Écoutez maintenant, Fésigny, savant qu'un enfant prendrait au piége... Écoute, femme sans cœur dont la vaillance ne résiste pas à des lambeaux d'étoffe, à des pierres luisantes... C'est le rugissement du lion que vous allez entendre !...

Par un geste violent, il éleva la coupe au-dessus de sa tête, en vociférant d'une voix stridente :

— Je bois à la vengeance !

Il porta la coupe à ses lèvres, et l'œil ardent, le geste dominateur, il prononça, d'une voix qui épouvanta les spectateurs de cette scène étrange :

— *Je bois à la santé des vivants et des morts !*

Aussitôt le rideau rouge, tiré par Luzarches, glissa en grinçant sur ses tringles.

Il y eut un cri d'horreur, suivi d'une clameur d'épouvante.

Puis un silence morne succéda à cette explosion soudaine.

Fésigny était debout, l'œil hagard, les cheveux hérissés sur son front.

Madame de Miolans gisait, évanouie, sur les dalles.

# XV

## Comment le maréchal de Montmayeur apporta au conseil souverain de Savoie les dernières pièces de son procès.

Au delà de l'immense draperie dont les plis encadraient maintenant les nervures de la voûte et les colonnettes hardiment élancées, un lugubre tableau apparaissait aux spectateurs de cette scène inattendue.

Au delà de la salle du festin, si pompeusement ornée, on voyait une autre salle aux murailles tendues de serge noire semée de larmes blanches, d'un effet saisissant.

Des lampadaires, où brûlaient des flammes vertes, jetaient d'étranges reflets sur cette décoration funèbre.

Au centre de cette salle saillait du sol un large billot recouvert d'un tapis d'écarlate, auprès duquel se tenait debout un homme, vêtu de rouge, appuyé sur le manche d'une hache à double croissant d'acier.

Près de là, deux tréteaux supportaient un cercueil en bois de sapin, à demi rempli de paille sèche, au chevet duquel était agenouillé un moine franciscain, bâillonné, les bras liés derrière le dos.

Une compagnie de hallebardiers, se développant sur un seul rang, remplissait le pourtour de la salle.

Un peu en avant s'élevait une estrade, surmontée du fauteuil seigneurial qui dominait quatre tabourets placés sur la première marche.

Un effroyable contraste existait entre ce lieu sombre, avec son catafalque, son échafaud, ses linceuls funéraires, et les magnificences de la salle du banquet (1).

1. Dans son drame de *Lucrèce Borgia*, M. Victor Hugo décrit une scène à peu près semblable. Il peut se faire que

Le bourreau, immobile, couvrait de regards avides les buffets encombrés d'argent et d'or.

De grosses larmes coulaient sur les yeux du religieux, réduit à l'impuissance.

Montmayeur, transfiguré, donnait un libre cours à sa haine longtemps comprimée. Il ressemblait au génie du mal.

Les serviteurs du maréchal, indignés, mais silencieux, se demandaient avec anxiété quel horrible drame allait se dénouer en leur présence.

Aucun d'eux n'osait faire un mouvement, laisser échapper un murmure.

Luzarches, sous le coup d'une émotion involontaire, s'approcha pour secourir la comtesse de Miolans. Il suffit d'un regard de son maître pour l'arrêter.

Gilberte se souleva peu à peu.

Fésigny se croyait sous l'obsession d'un cauchemar fantastique. Il remuait les lèvres, sans pouvoir articuler un son; il tremblait convulsivement, fasciné par cette vision hideuse qui lui montrait, comme entourés d'une auréole de feu, ce billot, cette bière, ce bourreau vêtu de pourpre, cet acier luisant que l'écarlate colorait de teintes couleur de sang. Il se cramponnait aux appuis de son siége, attendant qu'on l'en arrachât pour le jeter pantelant sous la hache fatale.

Il y eut un moment d'indescriptible stupeur :

— Si vous croyez en Dieu, monsieur de Fésigny,

nous soyons accusé, sinon de plagiat, tout au moins d'une certaine disposition à abuser des réminiscences. Nous devons donc declarer que la légende qui nous a servi de canevas décrit la scène du meurtre de Fésigny exactement comme nous la racontons nous-même. Or cette légende était bien vieille longtemps avant que M. Victor Hugo, brûlant ses dieux d'autrefois, eût la pensée de se faire le calomniateur à gages d'Alexandre VI et des Borgia.

(Note de l'auteur.)

proféra la voix rauque de Jacques de Montmayeur, préparez-vous à paraître devant lui.

Le vieillard se leva, rappelé au sentiment de la réalité. Il écarta les boucles de ses cheveux blancs, qui se collaient à son front moite de sueur :

— Vous êtes bien cruel!... commença-t-il en balbutiant. Oui... bien cruel... Oh! Philippe! à moi! au secours... Ils vont me tuer!...

Tout à coup sa taille se redressa, un courage surhumain se peignit sur ses traits, son geste s'affermit, sa voix redevint forte :

— C'est une abominable trahison! Je vous prends tous à témoins, s'écria-t-il en se tournant vers les gens de Montmayeur que cette énergie gagnait à sa cause, je vous prends tous à témoins que l'on m'a attiré dans un guet-apens infâme... Je suis la victime de ma loyauté, de ma droiture... Ma personne est sacrée : je représente la loi au-dessus de laquelle il n'y a que Dieu!

— Cet homme est mon vassal, riposta Montmayeur d'un ton menaçant. Or, j'ai sur mes terres droit de haute et basse justice!

— Vous en avez menti... Cessons ce débat, je ne veux point vous disputer ma vie, ni m'avilir à vous supplier. Seulement, prenez garde! monsieur de Montmayeur... Si votre forfait reste impuni en ce monde, je serai vengé dans l'autre!

Montmayeur se mit à ricaner dédaigneusement :

— Vous êtes condamné d'avance, dit-il en montant les degrés de l'estrade. Valpergue et Saint-Sorlin ont demandé grâce, vos assassins les ont frappés sans pitié! Dent pour dent, œil pour œil: C'est la seule loi que je reconnaisse et je suis le plus fort! Il faut que l'Europe entière sache de quelle façon Montmayeur venge ses amis aussi bien que ses propres injures. Luzarches, fais venir mes juges en sabots!

Une porte latérale s'ouvrit, et l'écuyer introduisit quatre paysans sur les habits grossiers desquels flottaient des simarres de damas.

C'étaient quatre tenanciers qui,moyennant un salaire considérable, avaient accepté la honteuse mission d'instruire le procès du prisonnier d'Apremont.

L'histoire nous a conservé leurs noms. Ils s'appelaient Nicod Passim, Étienne Décompte, Étienne Calis et Jacques Monon.

Ces quatre paysans se constituèrent en tribunal.

Trop prudent pour révéler les véritables motifs de sa haine contre Fésigny, le maréchal porta l'accusation en ces termes :

—Guy de Fésigny, mon homme lige, a commis envers moi, son seigneur, le crime de félonie. En recevant l'investiture de son fief que je lui accordais, comme baron de Cusy, il jura de ne rien entreprendre, ni aider, ni favoriser contre nos biens. Or, il saisit injustement la baronnie de Cusy pour le compte du fisc.

— Je proteste, s'écria le président d'un ton solennel. Je ne suis pas votre vassal et, le fussé-je, l'administration de la justice souveraine est indépendante de tout devoir féodal!

Ces fières paroles n'eurent aucun écho parmi cette nombreuse assemblée.

Quel homme eut été assez audacieux pour défendre un accusé au péril de sa propre existence?

La sentence, on la connaissait d'avance.

A quoi bon ce simulacre de jugement?

Cependant le maréchal n'osa point passer outre :

— Guy de Fésigny, reprit-il, niez-vous m'avoir fait un serment que vous avez trahi?

Le magistrat, pourpre de honte, répliqua :

— C'est un crime que je reconnais avoir commis d'in-

tention et non d'effet. Mais vous qui m'accusez, en êtes-vous à compter vos parjures ?

—Vous le voyez, l'accusé avoue, déclara Montmayeur.

—N'avez-vous pas conspiré contre la sûreté de l'État? reprit-il d'une voix éclatante. Il y a ici des témoins qui vous ont entendu. Holà! pages, déclarez que vous l'avez entendu. Cent onces d'or à qui témoignera contre cet homme !

— C'est indigne ! murmura Luzarches, qui fronça le sourcil.

La voix grave et solennelle de Fésigny s'éleva :

—Il n'y a ici d'autre conspirateur que le chevalier félon qui m'accuse, prononçait-elle. J'ai voulu toujours la grandeur de ma patrie. Il veut, lui, la livrer à l'ennemi !

— Vous m'aviez vendu la justice, s'écria Montmayeur hors de lui. Tu es un juge prévaricateur, vieillard, et tu es justiciable de tes pairs.

— Traînez-moi donc devant eux ! riposta Fésigny. Vous me rappelez mon devoir. En répondant à vos questions outrageantes, je semblerais me soumettre à vos simulacres impies : je me tairai donc. Vous pouvez me tuer, mais vous ne m'arracherez plus une seule parole.

Alors Montmayeur, impassible, fit le récit des événements qui avaient provoqué la capture de l'avocat du patrimoine ducal. Il eut soin de laisser dans l'ombre ce qui le concernait, et s'attacha surtout à montrer en sa victime le vassal coupable envers son suzerain, seule excuse qu'il pût invoquer légitimement à cette époque où les lois féodales étaient encore dans toute leur vigueur. Quand il eut achevé, il posa la question suivante à chacun de ses tenanciers qui, nous devons l'avouer, étaient ivres tous les quatre :

— En conséquence quelle peine a méritée l'accusé?

Calis, Monon, Décompte et Passim répondirent l'un après l'autre par ce seul mot :

— La mort !

Fésigny entendit ce verdict sans la moindre émotion. Il n'espérait point que Dieu fît un miracle pour le sauver.

— Vous avez entendu, lui dit Montmayeur. Le révérend Père François Lanteri que voici va recevoir votre confession. Ne vous mettez pas en peine qu'il ne puisse vous parler ; du moment qu'il peut vous entendre, c'est assez. L'absolution sera valable, quoiqu'il la doive prononcer mentalement.

Fésigny se dirigea d'un pas ferme vers le religieux.

Deux archers le suivirent. Il ne se plaignit point.

Il s'agenouilla, fit le signe de la croix et commença sa confession.

Montmayeur, descendant les marches de son trône, recula tout à coup, frémissant.

Gilberte, froide, immobile comme une statue était debout devant lui, le bras tendu.

Sur le visage de la jeune femme éclatait une telle aversion, un tel mépris que, malgré son assurance, le misérable sentit le rouge de la honte brûler ses joues.

— Que voulez-vous ? cria-t-il brutalement.

— Je veux la vie de cet homme ! De quel prix faut-il vous la payer ? Monsieur, vous n'êtes pas un Montmayeur, vous n'êtes pas un gentilhomme, vous n'êtes pas le frère de ma mère !... Vous êtes quelque fils du hasard, ramassé dans un repaire immonde ou trouvé dans la boue d'un chemin. Ce nom que vous déshonorez, vous l'avez volé ! Ce blason que vous souillez, il ne vous appartient pas. Cette couronne, vous l'avez usurpée, larron d'honneur !

D'une main elle fit tomber le diadème qui se rompit en

touchant les dalles, tandis que de l'autre elle arrachait des épaules de Montmayeur le manteau comtal.

Les yeux du maréchal s'injectèrent de sang.

Il se rua sur la jeune femme.

Soudain cette rage folle se dissipa comme une vapeur aux rayons du soleil.

Les spectateurs, haletants, se rapprochèrent, prêts à défendre le faible contre le fort.

— Madame, riposta froidement le comte, si nous en sommes à débattre des questions de famille, permettez-moi de vous dire que votre mère a eu trois maris et que j'ai oublié duquel vous êtes la fille !

— Ah ! s'écria la comtesse en s'emparant d'un couteau sur la table en désordre, vous insultez ma mère...

Luzarches et Verdier, sur un signe du maître, s'emparèrent d'elle et la désarmèrent.

Tout à coup elle s'affaissa, versant un torrent de larmes, et gémit d'une voix suppliante :

— Épargnez-le, mon oncle ! C'est un vieillard, presque un moribond... Épargnez-le ! Dans quelques semaines, dans peu de jours peut-être, il mourra... Soyez clément : il ne peut plus vous faire de mal.

Montmayeur laissa tomber de ses lèvres cette réponse pleine de sarcasme :

— Oui, c'est une chose importante pour vous que cet homme ne meure point par mon ordre... Vous craignez que Philippe-Monsieur vous croie ma complice, la complice du meurtrier de son ami. Rassurez-vous, Madame, que je punisse ou que je pardonne, Philippe-Monsieur ne vous épousera jamais !

— Mon oncle, vous m'avez assuré la vie sauve... Grâce pour Fésigny, ma vie vous appartiendra... Ne déshonorez pas notre nom !

— C'est chose faite, vous l'avez dit vous-même.

— Grâce ! Monseigneur !...

— Fésigny sera décapité dans cinq minutes, et je n'ai que faire de votre vie... Ma nièce, vous m'avez démontré que les mariages entre parents sont funestes. Luzarches, emmenez la comtesse... ou plutôt, non. Qu'elle reste : ce sera une salutaire leçon... Et qu'on la jette à la porte, quand tout sera fini.

L'écuyer déposa Gilberte sur un siége auquel il l'attacha avec son écharpe de soie.

Fésigny, prosterné, priait.

Quand il se fut relevé, il vint droit à elle :

— Madame, lui dit-il, vous m'avez fait bien du mal, je vous pardonne ! la mort que je vais subir est une expiation. Souvenez-vous, et repentez-vous !... Adieu !... Monsieur le maréchal, continua-t-il en s'adressant à Montmayeur, Dieu qui nous voit, nous juge... Ce moment est moins terrible pour moi que pour vous. Je suis innocent, je suis absous. Le remords torture déjà votre cœur, il n'en sortira que le jour où vous entrerez dans l'éternité. Plaise au ciel que vous ayiez pleuré vos crimes. Je vous pardonne, et je n'ai point de haine contre vous.

Le bourreau jeta sa hache loin de lui, avec colère :

— Sur ma foi ! dit-il rudement, je ne couperai pas la tête de ce vieux, monseigneur ! Reprenez vos florins d'or. Je veux dormir tranquille.

Donatien de Rochechouart s'avança, chancelant, se baissa et prit la hache, qu'il brandit d'une seule main et fit tournoyer autour de sa tête.

— Monseigneur, dit-il au maréchal, si vous le permettez, je remplirai cet office.

— Pourquoi ? demanda Montmayeur, étonné, hésitant : vous vous dégradez, Rochechouart : c'est métier de truand !

— Oh ! Monseigneur, le bras qui frappe est moins coupable que la langue qui condamne. Je me déshonore

en bonne compagnie. Si le seigneur de Fésigny n'avait pas conseillé Philippe-Monsieur, je n'aurais pas sur la conscience le meurtre de Saint-Sorlin. Un de plus, un de moins, c'est une bagatelle! Le sang de celui-ci lavera le sang de l'autre.

Fésigny murmura une courte prière, puis il se mit à genoux...

Ses longs cheveux blancs furent ramenés en avant et noués. Il posa le cou sur le billot.

Rochechouart saisit la lourde hache qui s'éleva, décrivit en sifflant une courbe rapide et s'abattit avec un bruit sourd.

La tête du vieillard vola à cinq ou six pas.

Une clameur aiguë, prolongée, retentissante, ébranla le château tout entier.

Montmayeur, saisi d'un spasme subit, s'évanouit entre les bras de ses écuyers.

La comtesse Gilberte, arrivée au paroxisme de la terreur, fit sauter les liens qui la retenaient...

Elle voulut se lever, mais ses forces la trahirent.

Elle tomba.

Alors on la vit se traîner sur le tapis où coulait une large rigole de sang, ramper lentement, avec des efforts inouïs, incrustant ses ongles dans la laine. Elle arriva près de la tête qui gisait, affreusement contractée... Elle s'allongea, posa ses lèvres sur le front bleui du décapité...

D'un bond sauvage elle se redressa, tenant la tête par ses longs cheveux et l'agita frénétiquement, puis elle poussa un long éclat de rire et se coucha, inanimée, côte à côte avec le cadavre.

La salle était déserte.

Deux hommes charitables priaient auprès de ce mort et de cette folle : le prêtre et le bourreau. . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

L'aube blanchissait les collines.

Le ciel se zébrait de larges bandes d'un gris rosé.

Les montagnes chargées de neige étincelaient comme d'énormes blocs de stuc aux rayons du soleil levant.

Les glaciers, cascades pétrifiées, s'irrisaient des mille teintes de l'arc-en-ciel, ou revêtaient les teintes laiteuses de l'opale.

Tous les accidents du paysage se dessinaient en contours nettement arrêtés, au lieu de présenter ces formes indécises que la chaude lumière du jour leur prête.

Les arbres s'inclinaient sous le poids du givre, cristallisé en prismes.

A l'horizon s'élargissait en éventail une brume nuancée de pourpre.

Au sommet de son piédestal de rochers, le château d'Apremont étageait ses trois ceintures de remparts, ses constructions massives, ses tours énormes, ses toits coniques, son donjon crénelé que surmontait le gonfanon aux armes de Montmayeur.

Les vitraux miroitaient aux premiers feux d'un pâle soleil d'hiver, encore illuminés à l'intérieur par les clartés vives des cires.

Mais les portes étaient ouvertes, les murailles dégarnies de leurs sentinelles, les ponts-levis abaissés, les cours désertes, les vastes dépendances abandonnées.

Les chevaux hennissaient dans l'écurie, les chiens hurlaient dans le chenil, et personne ne venait leur apporter la pitance quotidienne.

Tous les serviteurs avaient quitté cette demeure funeste.

A l'aurore, une femme enveloppée d'une mante, appuyée d'un côté sur un religieux franciscain, de l'autre sur un homme à l'aspect farouche, vêtu de rouge et masqué, apparut sous le portail qui s'ouvrait du côté du village de Myans.

Ce groupe descendit lentement les pentes de la colline et se dirigea, non vers le couvent de Saint-François, asile naturel des malheureux, mais vers une humble maisonnette, moins rustique cependant que les chaumières d'alentour, qui s'élevait sur le bord du lac de Tirebuche.

Un peu plus tard, un cavalier sortit par la même porte.

Il montait un grand cheval roux, de puissante encolure, dont la crinière et la queue noires, emmêlées, caressaient le sol, et dont le fauve pelage, luisant, poli, indiquait une bête de race.

L'habit du cavalier était de velours noir à crevés de soie couleur feu.

Son front nu s'encadrait d'une profusion de cheveux bouclés, d'un blond cuivré, parsemés de mèches grisonnantes. Son regard superbe semblait défier le ciel ; un sourire amer errait sur ses lèvres; une expression où la douleur se mêlait au sarcasme revêtait ses traits, beaux et largement accentués.

Aucune arme ne pendait à son baudrier.

Quoiqu'il fît froid et que l'air vif du matin fît frissonner sa monture, il n'avait ni cape ni manteau.

A l'arçon de la selle, recouverte d'une peau de panthère, était suspendu un sac de cuir vert semblable à ceux où les plaideurs enfermaient leurs dossiers de parchemin et qui paraissait tendu par un poids considérable.

A chaque bond, à chaque écart du fougueux coursier une goutte de sang s'échappait des coutures de ce sac et venait maculer d'une tache rouge les cailloux du sentier.

Le cavalier suivait la route qui conduit à Chambéry.

Il cheminait lentement, retenant avec une adresse extrême son cheval qui battait de ses pieds ferrés le sol durci par le gel, et voulait s'emporter.

Une pensée terrible creusait une ride profonde au front de cet homme. Il ne voyait rien, n'écoutait rien; il restait à demi penché, les yeux fixés sur le chanfrein armorié de sa monture, une main pendante, le bras replié pour serrer la bride.

Il pâlissait parfois jusqu'à devenir blême.

Lorsque l'Angelus annonça qu'une journée nouvelle commençait pour ceux de qui Dieu prolongeait la vie, au lieu de se signer pieusement, cet homme proféra un horrible blasphème.

Une vieille femme passa, conduisant un âne chargé de bois à la ville ; un peu après, ce fut une laitière avec ses cruches de terre, puis un vannier, puis des paysans qui portaient des œufs au marché.

Ces bonnes gens saluèrent humblement le voyageur, qui leur jeta sa bourse en criant d'une voix désespérée :

— Priez Dieu pour moi, je suis maudit !

Eux ne touchèrent point aux pièces d'or qui se dispersèrent sur la terre.

— L'aumône de Montmayeur porte malheur ! dit la vieille femme.

— Avez-vous vu, fit remarquer le vannier qui se baissa furtivement pour prendre un angelot, il y a du sang sur le poil de la bête. Ce n'est point un grimoire qui ballotte ainsi dans la sacoche de Monseigneur. Pendant cette nuit il y a eu grande fête au manoir... Je ferai dire une messe avec cet angelot que j'ai ramassé, conclut-il en se parlant à lui-même.

Le cavalier vit au loin un nuage de fumée qui ondoyait sur les maisons de Chambéry.

Les tours du château ducal se découpaient en noir sur la neige éclatante des collines.

La vallée allait s'agrandissant, formant un cirque immense dont les Alpes sont les gradins.

Alors il s'arrêta, pensif, luttant contre la mauvaise

tentation qui l'obsédait. Il dénoua les courroies qui retenaient le sac... Mais le démon vainquit l'ange .......

.....................................................

Les sénateurs étaient assemblés dans le prétoire; nous eussions reconnus là tous ceux que nous entrevîmes le jour où Fésigny prononça la sentence qui faisait une riche dame de la veuve de Miolans.

Ils avaient résolu de sévir enfin contre le ravisseur de leur chef; la procédure, terminée, ayant été soumise à l'approbation de Son Altesse, ils délibéraient non sur la peine à édicter, mais sur les moyens de l'appliquer.

Cependant ils votèrent un nouveau sursis, parce qu'un jeune homme, Aynard d'Entremont amené par Jean de Charansonay, venait de leur dire que Montmayeur avait promis de déclarer son prisonnier.

— Je me porte garant pour le sire d'Entremont, ajouta Charansonay qui s'estimait très-heureux d'avoir si facilement obtenu gain de cause.

L'archevêque de Tarentaise fit observer que la justice devait avoir son cours, même si le coupable venait à résipiscence, le crime ayant produit un scandale immense.

Ce fut l'avis du prieur de Lemenc. Les autres opinèrent dans le même sens.

On attendait le chancelier de Savoie. On fit trêve aux affaires pour s'occuper un peu des nouvelles. Chacun fournit la sienne, l'étayant de preuves irréfragables.

Il va sans dire que l'on se contredisait formellement, avec courtoisie d'ailleurs. Chacun prétendait connaître seul tel fait, telle anecdote.

Cependant il n'y eut aucune discussion lorsque l'un des magistrats annonça le retour de Philippe-Monsieur, comte de Bresse. On se borna à inventer quelques détails piquants sur son départ de Loches, son voyage en France, son entrevue avec son frère Amédée IX.

— On lui prépare son logis à l'hôtellerie de l'*Epée* dit l'un.

— Non, objecta un conseiller, il habitera l'auberge du *Croissant*.

— Je ne crois pas, ajouta un troisième bien informé. Les compagnons de l'arbalète le reçoivent en leur maison de Verney. J'en suis sûr. Le noble syndic, Simon Treffier me l'affirmait hier, sur le parvis de Saint-Antoine.

Aynard d'Entremont ne se permettait point de prendre la parole. Il écoutait respectueusement.

Ces dignes seigneurs le divertissaient beaucoup, mais il eût préféré une promenade agréable, en joyeuse compagnie sous les piliers du Vieux-Marché.

Il se souciait médiocrement de la politique et des politiciens.

L'entretien revint à son point de départ.

Neuf heures, c'est-à-dire l'heure où l'on dînait alors, sonnaient à l'horloge de Saint-Léger.

Quelques-uns pensaient que M. de Fésigny tardait trop et qu'il n'était guère convenable d'exposer ses confrères à manger un repas réchauffé.

Enfin une rumeur sourde éclata au dehors, s'éleva, devint bruit, puis fracas et tumulte. Pour le coup, il survenait quelque grave évènement.

L'un des conseillers ouvrit une fenêtre.

La voix d'un homme du peuple arriva aux oreilles de la docte compagnie. Elle disait, avec cet accent honnête qui est le miroir de la vérité :

— Jean-Baptiste l'a vu : un angelot d'argent à l'effigie des Valois de France. La tache de sang changeait en champ de gueules l'azur des trois fleurs de lys. Bibiane, la laitière, Jacquemette et son âne l'ont rencontré au dessous de Barberaz. Il serait ici déjà, mais un fantôme invisible lui barrait le passage.

Presqu'aussitôt vibra un cri poussé par deux mille poitrines :

— Le voilà !... c'est lui !... Le maudit !... Haro sur le traître !

Les portes du prétoire, ouvertes d'un coup de pied, grincèrent sur leurs gonds.

Les sénateurs, formant un groupe compacte se jetèrent en avant.

Montmayeur, triste, sombre, mais souriant de son hideux sourire se tenait debout sur le seuil.

Il lança aux pieds de l'archevêque un sac de cuir qui rebondit avec un bruit mat, lui criant :

— Voici les dernières pièces de mon procès, que je vous apporte, messeigneurs !

L'archevêque dénoua les cordons en tremblant : la tête de Fésigny, meurtrie, souillée de boue, ensanglantée, roula sur le sol.

Déjà Montmayeur avait disparu.

Les sénateurs, frappés d'épouvante, s'enfuirent en désordre.

## XVI

### Ultima dies.

L'une des anciennes caméristes de la duchesse Anne de Chypre s'était mariée à un tenancier de Montmayeur, qui possédait une petite métairie sur les bords du lac de Tirebûche.

C'est dans l'humble maisonnette de Pulchérie que se retira la comtesse de Miolans, le lendemain de la catastrophe d'Apremont. Elle y reçut un accueil hospitalier, quelque peu d'estime que méritassent et son caractère et sa vie passée. Elle souffrait : on eut pitié.

Ébranlée par tant de commotions terribles, la raison de Gilberte l'abandonna. Elle eut de fréquents accès d'un délire furieux ; d'effroyables visions la poursuivaient nuit et jour. Alors elle voulait chercher un refuge dans la mort, afin d'échapper à ces ombres vengeresses qui l'accablaient de malédictions.

Aux heures calmes, alors que la maladie suspendait le cours de ses ravages, l'épouvante faisait place aux remords : Gilberte se souvenait !

Voilà donc à quoi aboutissaient tant d'intrigues ténébreuses, tant d'habileté, de travail, de sollicitude, tant de fautes ! A la folie.

Cet esprit qui embrassait de si vastes horizons, qui concevait de si profonds desseins, vacillait maintenant tout ainsi que la lampe qui manque d'huile.

Plus on s'élève, plus la chute est terrible.

Ces pensées qui l'assaillaient sans trêve, qu'elle s'efforçait vainement de bannir, torturaient la malheureuse femme. Elle subissait un supplice moral cent fois pire que les tourments corporels les plus atroces.

Comme naguère le vieux Valpergue dans sa prison de Morges, elle s'accusait, se jugeait, se condamnait. Elle connaissait toute l'étendue de son iniquité et son péché se levait toujours contre elle.

Personne, d'ailleurs, ne s'inquiéta de celle qui, peu de jours auparavant, avait autant de rivales que d'amies, autant de courtisans qu'une reine.

Délaissée, sans parents, sans protecteurs, sans appui, elle n'eut d'autre consolation que celles qne lui prodiguaient les deux jeunes grecques, car elle avait retrouvé auprès de Pulchérie sa confidente Bérénice, préservée par miracle d'une mort affreuse.

Elle vécut plusieurs mois dans sa retraite. Elle ne parlait ni ne pleurait jamais.

On la rencontrait parfois, errant sur les bords du lac,

mer en miniature, qui ressemblait à un saphir serti d'émeraudes et de topazes.

Elle était faible, amaigrie, languissante, méconnaissable. Parfois elle restait de longues heures assise sur un quartier de roche et contemplant le château d'Apremont, fièrement campé au sommet de la colline.

La bannière de Montmayeur ne flottait plus sur les créneaux du donjon.

La comtesse voyait alors se succéder dans son souvenir toutes les péripéties lugubres de la catastrophe du 25 février.

Le nom de Fésigny venait à ses lèvres.

Elle se mettait à genoux, élevait son regard vers le ciel et voulait prier.

Mais son cœur palpitait, sa pensée s'égarait, un nuage voilait sa mémoire, épuisée par de laborieux efforts : la suprême consolation de la prière lui était refusée : elle ne savait plus.

Cependant un sentiment survivait en elle, émoussé, il est vrai, mais encore vivace : l'amour de l'argent.

Lorsqu'elle apprit que l'on instruisait le procès de Montmayeur, elle déclara qu'elle voulait revendiquer les biens de son oncle. Elle ne quitta point l'asile où ses deux amies l'entouraient de soins, mais elle constitua un procureur qui comparut, en ses lieu et place, devant la cour et qui souleva l'incident suivant :

Le maréchal ayant été condamné à la confiscation, le duc se préparait à faire mettre ses biens sous séquestre ; c'est à quoi s'opposa « noble et généreuse » dame Gilberte, comtesse de Miolans, fille d'Arthaud, vicomte de Polignac et de défunte Françoise de Montmayeur, dame d'Oron et de Corsier-sur-Vevey, au pays de Vaud.

Elle prétendait que tous les biens du comte Jacques, son oncle, devaient lui revenir, au cas où il décéderait

sans enfants légitimes, attendu que ces biens ne pouvaient être sujets à commise.

En l'espèce, néanmoins, les prétentions de la comtesse étaient mal fondées. On appelait commise la saisie d'un fief par le suzerain pour délits privés, tandis que la véritable confiscation était la peine appliquée aux crimes publics. Or, le meurtre de Fésigny appartenait à cette dernière catégorie.

En second lieu, en admettant même que ce meurtre fût considéré comme un acte de justice féodale, si répréhensible que fût cet acte, il n'y avait que les fiefs tenus par une femme mariée ou un enfant mineur qui ne pussent être mis en commise.

Le procès engagé à ce sujet entre le fisc et madame de Miolans ne fut ni très-long ni défavorable aux intérêts de celle-ci, puisqu'une transaction fut signée à Turin, par laquelle tous les biens de Montmayeur furent déclarés être la propriété de madame de Miolans, à l'exception des fiefs de Briançon en Tarentaise et d'Apremont et de la seigneurie de Saint Alban, acquise de Guillaume de Luyrieux par le comte, au prix de six mille florins, c'est-à-dire de quatre-vingt-dix mille francs.

Mais il fut stipulé expressément que le duc, à qui ces trois fiefs restaient acquis, et la comtesse n'entreraient en possession définitive qu'après la mort du maréchal. Peu de temps après, Gilberte céda son château d'Oron à la duchesse Yolande, en échange des châteaux, mandements et terres d'Hermance et de Balleyson, en Chablais.

Philippe-Monsieur, remis en liberté par Louis XI, gouvernait la province de Guyenne. Gilberte de Miolans, qui allait toujours s'affaiblissant, essaya vainement de le rapprocher d'elle. Ses tentatives infructueuses la réduisirent au désespoir.

Le matin d'un beau jour de mai, à cet instant où le soleil, encore caché derrière les masses colossales des

Alpes, illumine déjà de ses rayons l'immense nappe d'azur frangée d'une couleur d'opale, où les oiseaux gazouillent leur première mélodie, Gilberte appela ses deux amies qui accoururent à sa voix, et demanda qu'on la conduisit dans le jardin, qui ceignait de ses parterres fleuris la riante demeure.

Bérénice la prit dans ses bras, comme elle eut fait d'un enfant.

Pulchérie porta des coussins au bord de la terrasse, d'où la vue errait sur les eaux cristallines du petit lac.

Gilberte s'étendit sur les coussins, regarda le ciel, respira avec délices les senteurs embaumées du sureau, des chèvrefeuilles, des roses. Puis ses yeux se tournèrent vers le manoir d'Apremont, dont les vastes constructions, éclairées par des reflets roux, surgissaient de la pénombre.

— Il n'y a que celui-là qui ne soit pas à moi ! murmura-t-elle avec envie.

Bérénice et Pulchérie s'agenouillèrent à ses côtés. Elles voyaient les signes de l'agonie prochaine envahir peu à peu le visage pâle, décharné, mais toujours expressif et beau, de leur amie.

L'ovale s'effilait, les tempes se couvraient de teintes nouées; l'œil, dilaté outre mesure, devenait terne ; la bouche se convulsait; un tressaillement continu agitait les mains, plus blanches que la fourrure d'hermine sur laquelle elle s'appuyait.

Le mari de Pulchérie, tête nue, contemplait ce groupe immobile, que l'on eut dit taillé dans un bloc de marbre de Paros.

— Mes amis, murmura la mourante d'une voix faible, je sens que la mort vient et que l'heure de la délivrance va sonner enfin pour moi... Il faut se préparer au grand voyage... et peut-être ai-je trop tardé.

Une douce harmonie vibra dans les airs. Les cloches

du couvent de saint François sonnaient l'*Angelus* du matin.

Gilberte frissonna. Elle poursuivit, en s'adressant au mari de Pulchérie :

— Jovit, allez au monastère de Myans. Vous direz au frère tourier que la comtesse de Miolans veut, avant de quitter ce monde, réparer le mal qu'elle a fait ; vous ajouterez que je veux recevoir les sacrements de l'Église et que je demande humblement au frère François Lanteri la grâce de venir m'entendre en confession. N'oubliez pas ce nom : François Lanteri. C'est le moine qui, voici plus d'une année écoulée, assistait à ses derniers moments, l'homme assassiné à cause de moi... Dites-lui, Jovit, que j'implore à deux genoux les consolations que le prêtre accorde aux plus infâmes scélérats ; que je tremble, à la pensée du jugement qui sera prononcé, avant que le soleil soit couché... Mes sœurs, priez avec moi, pour moi !

Jovit partit aussitôt.

La route longeait le jardin, ombragé par de beaux arbres fruitiers chargés de fleurs printannières. La vallée étalait toutes les richesses de ses cultures. Ce n'était plus ce chaos informe, voilé par les draperies immaculées de la neige ; les entassements de roches, les marais stagnants et infects, le désert où les loups hurlaient.

Partout les fleurs brillantes étoilaient le feuillage aux verts sombres ou clairs ; le soleil caressait de rayons ardents les prairies verdoyantes, les blés qui poussaient dans les sillons. Aux champs, l'on était en fête, la fête du travail. Les paysans, courbés vers la terre poursuivaient infatigablement leur tâche. Les enfants s'ébattaient sur l'herbe, joyeux.

Dans les bois les petits des oiseaux gazouillaient, abrités chaudement sous l'aile maternelle, et les ruisseaux clapotaient sur la mousse, non plus figés sous la glace,

mais clairs et limpides, effleurés par les mésanges dans leur vol, ça et là troublés par les écureuils qui venaient y laper quelques gouttes d'eau.

L'œuvre divine se paraît de toutes ses splendeurs, et Gilberte de Miolans, qui la contemplait pour la dernière fois, se disait avec terreur que dans quelques-heures, et tandis que son cadavre inerte serait enfoncé sous la terre, elle n'aurait d'autre vision que l'implacable douleur et l'angoisse des âmes condamnées à l'expiation.

Une heure s'était écoulée et Jovit ne revenait pas. Que se passait-il donc ? Le moine refusait-il à cette mourante l'appui de son ministère ? Gilberte pleurait. Elle s'accusait d'avoir trop tardé, d'avoir attendu l'heure dernière, et, du fond du cœur, elle suppliait Dieu de lui accorder un sursis. Elle était là, pâle et languissante, vêtue d'une tunique de laine blanche, enveloppée des plis soyeux d'un tapis d'hermine, à demi couchée sur les coussins, entourée de fleurs que les deux jeunes grecques effeuillaient autour d'elle, et leurs parfums la ranimaient un peu.

Enfin l'on aperçut, au détour du chemin, Jovit qui marchait d'un pas rapide, ayant à son côté un vieillard, dont la barbe argentée se déroulait sur son froc de bure brune.

— Les voici ! balbutia Gilberte, en joignant les mains. O mon Dieu ! vous me donnez le temps !

La porte rustique du jardin fut poussée par une main impatiente. En relevant les yeux, Gilberte vit debout devant elle le moine au visage austère et vénérable et qui lui souriait avec bonté.

— Mes sœurs, dit-elle en se soulevant un peu, allez vous agenouiller sur les marches de l'oratoire du chemin, et priez pour moi.

Le moine s'assit auprès d'elle, sur un escabeau de bois que Jovit apporta. Quand ils furent seuls, Gilberte

attacha son regard où s'allumaient des flammes sombres sur le religieux qui attendait :

— Mon père, lui dit-elle, êtes-vous dom François Lanteri ?

— C'est le nom qu'on me donne dans le monde.

— C'est donc bien vous qui étiez au château d'Apremont dans la nuit du 25 février 1465 ?

— Oui ! répondit le franciscain en tressaillant.

— J'y étais aussi ! dit la comtesse.

— Je le sais : à l'aube qui suivit cette nuit néfaste, deux hommes amenèrent ici une femme que la colère de Dieu frappait de folie : la femme, c'était vous ; l'un des deux hommes, c'était moi : l'autre....

Il s'interrompit et baissa les yeux.

— L'autre ? interrogea Gilberte.

— C'était le bourreau !... murmura le moine.

Un gémissement douloureux s'échappa des lèvres de Gilberte.

—Nuit terrible! poursuivit dom François.Vous n'étiez pas la complice de Montmayeur, et cependant, depuis quatorze mois vous avez donné à ce pays le scandale de votre irréligion.... Mais ce n'est pas à moi d'accuser !.. Songez que la mort est proche, que la miséricorde de Dieu est infinie : repentez-vous !... Je vous écoute, ma fille !

Gilberte fit le signe de la croix, puis elle commença sa confession :

— Mon père, dit-elle, je suis la plus misérable créature qui soit en ce monde. Chargée de crimes, bourrelée de remords, j'ai peur que le désespoir s'empare de mon âme, et que pour croire trop à la justice de Dieu, je n'aie pas assez de confiance en sa bonté !...

— Ma fille, Jésus pardonna à Madeleine : le doute serait un blasphème ; parlez sans crainte, et n'ayez pas l'orgueil de vos péchés.

Le fils de saint François écouta, calme, grave, immobile sur son siége, l'aveu des fautes qu'avait commises la pécheresse. Elle dit tout, son orgueil insensé, son ambition démesurée, son avarice et ses convoitises, ses prodigalités et son odieux égoïsme; elle dévoila tous ses secrets les plus honteux, les plus pervers; elle s'humilia, immolant ses grandeurs passées, s'accusant avec ardeur, et se frappant la poitrine, tandis qu'elle parlait, d'une voix brisée par les sanglots. Elle révéla ses machinations, ses intrigues, ses complots; elle avoua les haines qui fermentaient dans son cœur, et quand elle eut achevé, sa honte fut telle, que tout ce qui restait de sang dans ses veines afflua à son visage et lui fit un masque de pourpre.

Le confesseur, silencieux, se recueillait.

— Suis-je damnée ? murmura Gilberte, éperdue.

— Ma fille, remerciez Dieu qui ne vous a pas frappée subitement ! Vous êtes une grande coupable, mais qui peut sonder l'amour infini que Dieu porte à sa créature? Courage ! le salut est proche. Il ne reste rien en vous de cette haine implacable dont vous avez poursuivi vos ennemis ?

— Rien ! mon père : je pardonne à Montmayeur de m'avoir abandonnée et dépouillée...

— Pardonnez-vous à celui qui, méprisant l'affection que vous lui portiez, vous a dédaignée ?

Gilberte courba la tête; de grosses larmes, âcres et brûlantes, jaillirent de ses yeux et inondèrent son visage : elle se recueillit, et ce ne fut qu'après une longue et douloureuse méditation qu'elle répondit :

— Je lui pardonne d'avoir brisé mon cœur et méprisé mon amour.

— C'est bien, ma fille ! Faites-vous le sacrifice complet, absolu, de toutes vos affections terrestres ?...

— Mon père, je fais ce sacrifice. Rien ne m'attache à la terre, que mon indignité.

— Il est dit que celui qui a fait le mal doit le réparer.

Gilberte prit dans les plis de sa tunique un parchemin scellé qu'elle tendit au moine :

— Voici, mon père, dit-elle, mon testament de mort, écrit et signé de ma main. Vous serez l'exécuteur de mes volontés dernières. Je restitue ce que j'ai retenu injustement ; je rends aux pauvres ce que je leur ai volé ; j'indemnise ceux auxquels j'ai fait tort. Que l'on m'enterre dans le cimetière de Myans, à l'ombre des murailles du sanctuaire : je ne veux aucune pompe, aucune sépulture glorieuse : une croix de pierre, pour qu'elle dure longtemps, avec ces deux mots pour épitaphe : *Peccavi : Orate !*

— Vous serez obéie... s'il ne reste dans votre âme aucun levain de haine, aucun vestige de passion coupable... Si vous ne pensez plus qu'à ce Dieu, mort pour vous, et que vous avez cruellement offensé... si toutes vos aspirations vous portent à cette contrition parfaite qui vous voile l'immensité de votre ingratitude envers le Créateur... Si, enfin, le feu du repentir a consumé en vous les derniers atômes du péché... Soyez heureuse, ma fille ! En ce moment redoutable où, purifiée de vos souillures, votre âme se prépare à quitter la vile dépouille que vous avez profanée par vos fautes, Dieu prépare aussi le jugement sans appel qui décidera de votre éternité. Le temps est court. L'éternité n'a pas de limites. Vous avez péché, vous avez souffert, vous pleurez, vous mourrez dans l'abandon, honnie des hommes, et ne laissant qu'une mémoire méprisée : c'est une expiation ! Inclinez votre front, chrétienne, il va resplendir comme celui des anges : au nom du Père qui vous a créée, du Fils qui vous a rachetée, du Saint-Esprit qui vous a comblée de ses dons, je vais vous absoudre... Et rappelez-vous que le Maître

a dit : « Ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel!... »

C'étaient maintenant des larmes de joie qui coulaient sur le visage de Gilberte, transfigurée. L'azur sombre de ses prunelles étincelait : un doux sourire entr'ouvrait ses lèvres pâlies. Elle n'avait jamais été plus belle, car on lisait dans ses regards alanguis le repentir et l'humilité, et l'orgueil farouche était banni à jamais de son front. Elle pleurait, doucement inclinée, les mains jointes sur sa poitrine, attendant l'absolution si ardemment désirée, comme le Sicambre des premiers siècles attendait le baptême, ravi à la fois et surpris que la divinité ne se manifestât pas, en cet instant suprême, sous une forme visible.

Le moine, que pénétrait une émotion extraordinaire, éleva ses mains tremblantes vers le ciel. Ses yeux rayonnants cherchaient, pour ainsi dire à pénétrer les mystères de l'espace... Il pria, puis ses mains s'abaissèrent, dessinant un geste majestueux, et l'on vit ce vieillard à l'aspect imposant, debout dans les plis raides de la bure, tracer un grand signe de croix sur la mourante étendue à ses pieds, et proférer d'une voix solennelle la formule sacrée.

Quand il eut achevé, il fléchit le genou devant les coussins où gisait la pauvre femme :

— Préparez-vous à des joies nouvelles, lui dit-il avec cette bonté grave et naïve des vieillards. Le déclin de votre existence, comme son aurore, n'aura pour vous aucune amertume. La terre n'existe plus pour vous : le ciel s'ouvre. Je vais chercher au fond du sanctuaire le Pain des Forts, le Viatique trois fois saint, et vous vous présenterez devant Dieu, temple de Dieu même, étroitement unie à lui... Priez, ma fille !... Vous m'avez donné un consolant spectacle... Ne m'oubliez pas plus là-haut que je ne vous oublierai ici-bas.

Il s'éloigna d'un pas rapide. Bérénice et Pulchérie accoururent, et tandis que l'une s'entretenait doucement avec Gilberte de l'heureux événement qui lui rendait la paix de la conscience, l'autre ravageait les parterres, tressait des guirlandes, faisait des bouquets pour élever un autel tout embaumé de parfums : au Dieu qui allait bientôt franchir le seuil de l'humble demeure.

Jovit disposa une table couverte d'un linge blanc, alluma les cires, et tendit sa porte de draperies, enviant seulement alors les riches qui pouvaient recevoir avec faste l'Hôte par excellence.

Mais Gilberte lui dit que Jésus aimait les pauvres et les humbles, et que l'obole de la veuve était reçue de Lui avec plus de reconnaissance que l'aumône pompeuse du riche. . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Un nombreux cortége descendait, au pas, la route qui conduit du château de Chignin à la vallée, et se déroulait sur les pentes abruptes du rocher que dominent les tours du manoir, avec ses banderoles déployées au vent.

En tête chevauchaient trois seigneurs, dont le plus âgé, qui n'avait pas encore trente ans, portait, brodée sur son tabart de velours écarlate, la croix blanche de Savoie. Il était fort gai, bruyant, et faisait caracoler avec grâce le magnifique cheval noir de race arabe qu'il montait. Les plumes rouges de sa toque voltigeaient, caressant de leurs barbes soyeuses les anneaux de sa chevelure blonde ; sur son gant bordé d'une dentelle d'or reposait un faucon chaperonné.

L'un de ses compagnons portait un justaucorps incarnadin à passementeries d'argent ; l'autre, une armure d'acier damasquiné du plus merveilleux travail. Les dix ou quinze seigneurs qui suivaient ceux-ci étalaient des costumes d'une splendeur inouïe ; ce n'étaient que soie, damas, velours, plumes et pierreries, selles mauresques,

armes de parade, peaux de tigres doublées d'écarlate, chanfrein et ornements de métal précieux.

Des pages aux livrées luxueuses, des écuyers portant la lance au gonfanon armorié, une armée de valets, fauconniers et veneurs, fermaient la marche, devisant à demi-voix.

Le soleil de midi versait des flots de lumière sur ces étoffes éclatantes, ces chatoyantes broderies. Les enfants des villages voisins accouraient en foule, pieds nus dans la poussière, pour admirer cette cavalcade, et les paysans quittaient la pioche et la pelle pour venir s'incliner sur le passage des nobles chevaliers.

— Ma foi ! Monseigneur, dit le seigneur au justaucorps incarnadin à l'homme au tabart de pourpre, je troquerais votre gouvernement de Bordeaux contre la seigneurie de la Combe de Savoie, et je vous assure qu'après avoir contemplé deux années durant le plat pays de Touraine, je revois avec délices mes chères montagnes.

— Est-ce ton avis ? François de Varembon ? demanda le jeune chef.

C'était bien François au Nez d'argent, qui se prélassait là, sur un genêt d'Espagne, entre Claude de la Baume, comte de Montrevel, et Philippe-Monsieur de Savoie, comte de Bresse.

— C'est mon avis ! gronda le vieux chevalier en faisant siffler sa houssine, et j'ajouterais que Votre Altesse doit garder une rancune de la bonne sorte contre le beau roi Louis qui l'a tenue si longtemps éloignée de ses fidèles amis.

— Les jours de tristesse ont fui, s'écria Philippe en riant. Nous venons de passer une joyeuse matinée chez notre féal Chignin, et de ce pas nous allons continuer la journée chez l'aimable seigneur de Candie.

Nous l'achèverons au cercle de ma royale belle-sœur,

dont le museau est moins renfrogné que celui de son auguste frère, et demain, grande chasse dans les bois de Bissy. Jeudi, bal chez madame de Beaufort, et toute la semaine prochaine, les fêtes succéderont aux fêtes. La Savoie est un séjour enchanté, et voici que j'oublie déjà notre dure solitude de Loches.

— Il faut prendre la vie gaiement, déclara Montrevel d'un ton dégagé. Elle est courte, et nous avons perdu trop de temps aux choses sérieuses.

Les traits du prince Philippe se rembrunirent. Son regard se porta au loin, sur l'éminence que couronnait le donjon d'Apremont.

Il étendit la main, montrant les créneaux qui se découpaient en noir sur les ardoises luisantes des toits :

— Ah ! dit-il, d'une voix soudainement altérée, c'est là ?

François au Nez-d'Argent secoua la tête :

— C'est là que le meilleur de nos amis a subi le supplice réservé aux traîtres, poursuivit Philippe avec un accent de haine implacable. Je m'en souviens, messieurs, et je rougis, quand je m'en souviens, de chercher l'oubli dans les plaisirs ! Il n'est pas encore vengé... Et puisse Dieu permettre que ma main s'abatte sur l'épaule du meurtrier !

— Oh ! oh ! dit Montrevel avec légèreté, le vent tourne à la tristesse !...

Philippe lui jeta un regard courroucé.

— Par la Croix Blanche ! ne t'avise pas de rire, Montrevel ! lui dit-il rudement. Si je régnais, moi, l'assassin de Fésigny ne saurait plus où trouver, à cette heure, une pierre pour reposer sa tête... Et j'eusse vendu tous ses biens pour mettre cette tête à prix !.. Mais patience. Nous nous rencontrerons quelque jour, et de Montmayeur il ne restera que le nom !

— Monseigneur, j'aimais M. de Fésigny, répartit

Claude de la Baume, et je donnerais de bon cœur un de mes domaines pour voir le maréchal de Montmayeur pendu haut et court à la maîtresse poutre du pont-levis d'Apremont !..

— Monseigneur, affirma François de Varembon qui donna de la houssine sur la croupe de sa monture, vous n'entendez rien à la politique !

Cette boutade fit sourire Montrevel, mais le comte de Bresse riposta d'un ton sec :

— Valpergue et Saint-Sorlin seraient d'une opinion contraire, s'ils revenaient en ce monde.

— Hé ! fit observer la Baume, les morts ne s'éveillent pas !

— Heureusement ! murmura le vieux gentilhomme.

Le cortége franchit l'Isère sur un pont de bois construit un peu au-dessous de Myans, et s'engagea ensuite dans l'étroit chemin qui conduisait à ce village, célèbre par la statue miraculeuse de la Vierge qu'on y conserve, de temps immémorial, dans un modeste sanctuaire. A un détour de ce chemin, un spectacle inattendu frappa les regards de Philippe-Monsieur et de son escorte.

Un enfant marchait, agitant une clochette au timbre argentin, devant un moine, revêtu de l'aube et de l'étole, qui portait, sous une écharpe de soie, le ciboire sacré.

Un frère convers, soutenait au-dessus de ce moine, vieillard à la longue barbe blanche, un dais en simple toile de lin. Derrière eux venaient quelques religieux, ayant à la main des cierges allumés, et suivis de plusieurs paysannes qui priaient.

Philippe arrêta son cheval, et mit aussitôt pied à terre, imité par tous les seigneurs qui l'entouraient, et par les serviteurs, qui accoururent et prirent les chevaux par la ride.

Le prince se découvrit, et s'agenouilla dans la pous-

sière. Il n'y eut personne de sa suite qui ne fléchit les genoux.

Le religieux qui portait le Saint Viatique passa devant eux, et dès qu'il eut passé, Philippe se tournant vers ses compagnons leur dit à demi-voix :

— Messieurs, qui m'aime me suive. Un fils de Savoie ne rencontre pas le bon Dieu sans lui faire cortége.

Et nu-tête, dans une attitude pleine de respect et de recueillement, il se mit à la file, derrière les pauvres paysannes, qui voulurent céder le pas à ce brillant seigneur, mais qu'il obligea à garder leur place, en disant :

— Aux premiers arrivés l'honneur !

La sonnette ne cessa de tinter que lorsque l'enfant de chœur ouvrit la palissade du jardin de Jovit.

Les religieux seuls y pénétrèrent.................

.................................................

Gilberte reçut, avec les plus admirables sentiments de piété, l'extrême onction et le Viatique. Lorsque toutes les cérémonies furent achevées, elle remercia dom François Lanteri, Pulchérie, Bérénice et Jovit. Elle reçut le baiser d'adieu des jeunes grecques, les consola, les supplia de ne point perdre son souvenir. Puis elle leva les yeux au ciel, et murmura d'une voix faible :

— *Ave Maria*... Je suis délivrée... Sainte-Vierge Marie, intercédez pour moi... Adieu... mes sœurs... Ah! si Philippe m'avait aimée !... Dites-lui qu'il ne méprise pas... la mémoire... Ah! Jésus... Je suis à vous...

Ses lèvres ébauchèrent un sourire mélancolique, sa tête se pencha sur sa poitrine... Un faible soupir s'exhala de sa bouche. La pécheresse comparaissait devant le souverain Juge.

Bérénice lui ferma les yeux.

La foule des seigneurs se pressait devant la haie, cherchant à voir cette morte que des massifs d'arbustes séparaient d'eux. Philippe-Monsieur, ému, en proie à

une étrange angoisse, allait ouvrir la porte du jardin, lorsque le franciscain, élevant la voix, prononça d'une voix haute et sonore :

— Priez pour l'âme de haute et puissante dame Gilberte, comtesse de Miolans, qui vient de rendre son dernier soupir.

Un sourd murmure s'éleva, dominé par un cri violent.

Philippe de Savoie, épouvanté, pâle, défait, s'élança en avant. Montrevel, Varembon et sept ou huit gentilshommes le suivirent.

Dom François debout au chevet de la morte, leur fit un signe. Ils s'inclinèrent devant ce cadavre, paré de fleurs.

Philippe le considérait d'un œil morne ; il tremblait.

Etait-ce donc ainsi que devait finir cette femme.

Dom François s'approcha de lui, et lui dit à voix basse :

— Monseigneur, celle qui fut la comtesse de Miolans m'a édifiée par son repentir... Elle a expiré en paix avec Dieu, avec les hommes. Elle vous a pardonné : elle eut voulu solliciter votre pardon...

— Mon père, la mort efface tout, répondit Philippe d'une voix altérée. Que Dieu fasse miséricorde à la pécheresse repentante. Je ne permettrai jamais qu'on me rappelle ses torts envers moi... Sa mémoire ne souffrira aucun dommage.

— Monseigneur, dit le moine en prenant la main de Philippe qu'il baisa, vous serez un grand prince, parce que vous êtes clément.

## XVII.

### Qui est le chapitre que l'auteur a le plus de plaisir à écrire.

La légende populaire prétend qu'après s'être enfui de la salle d'audience du sénat, Montmayeur ne reparut jamais, qu'il mourut on ne sait où, que ses châteaux furent rasés et que sa famille s'éteignit avec lui. Rien n'est moins vrai.

Ce qui est certain, c'est que Montmayeur partit pour la France et fut accueilli bienveillamment par le roi Louis qui lui donna le commandement d'une de ses compagnies.

Amédée IX ordonna d'informer contre lui. Mais comme les lois ne permettaient pas de statuer sur un crime hors de la présence de l'accusé, le tribunal se borna à prononcer les confiscations de tous les biens du maréchal, à titre de peine pour n'avoir point comparu à la barre. L'accusé se trouvait à Aigueperse, en 1466.

Il eut l'audace d'envoyer aussitôt des procureurs chargés de faire opposition à la sentence des conseillers ducaux et de demander la réintégration du condamné dans ses fiefs, charges et dignité.

Le duc soumis à l'influence de la duchesse Yolande qui ne voulait pas maltraiter un homme que son royal frère protégeait, si indigne qu'il fût de cette protection, le duc admit le recours des procureurs et commit huit jurisconsultes pour réviser le procès. « Ces éminents docteurs, dit M. Cibrario, habitaient des pays lointains et ne se trouvèrent jamais réunis, heureux peut-être d'avoir un prétexte pour ne pas s'entremettre dans une affaire dangereuse. »

Ce fut alors que Gilberte, comtesse de Miolans, se

présenta pour revendiquer les biens de son oncle. Elle obtint la presque totalité de ses domaines.

Le duc ne se réserva que la baronie de Cusy, les seigneuries d'Apremont et de Saint-Alban.

Sept ans s'écoulèrent.

Dans cet intervalle André IX mourut. Il eut pour successeur un enfant mineur ; la régence fut donnée à la duchesse Yolande, qui se souvint trop alors qu'elle était princesse française par sa naissance.

Montmayeur obtint de la duchesse que son affaire fût portée devant un nouveau tribunal qui la soumettrait à un examen plus minutieux. Le président du sénat de Turin, Antoine Champion, et six autres légistes composèrent cette seconde commission qui rendit, le 6 septembre 1473, une sentence déclarant que, la contumace du seigneur maréchal n'ayant pas été régulièrement constatée, la condamnation prononcée en 1465 se trouvait annulée.

C'est ce que l'on nommerait aujourd'hui infirmation pour vice de forme.

Quelques jours plus tard, Montmayeur signait, comme membre du Conseil ducal la confirmation des franchises de Chambéry, ce qui prouve en quelle estime singulière la souveraine tenait ce criminel.

Il rentra sur-le-champ en possession de ses domaines dont il jouit paisiblement jusqu'à l'avènement du duc Charles le Guerrier, en 1483.

Ce prince, jeune, actif, plein de droiture avait choisi pour conseiller son oncle Philippe de Bresse.

Louis XI se mourait au château de Plessis-lès-Tours et n'exerçait plus aucune influence sur les affaires du duché de Savoie. Le moment était donc heureusement choisi pour accomplir un acte de justice et châtier un attentat trop longtemps impuni.

Philippe-Monsieur voulut que son neveu attendit

trois ans encore afin que l'on ne pût dire qu'il avait jugé avant d'avoir atteint l'âge de discernement.

Le 8 mars 1486, vingt et un ans après le meurtre de Fésigny, le duc Charles Ier cita le maréchal de Montmayeur à comparaître par devant le Conseil résidant auprès de sa personne pour répondre de ce crime.

Le comte, fort âgé, habitait alors son château de Villarsalet, dans la vallée de la Rochette.

Lorsque l'huissier se présenta pour l'assigner, Louis de Verdier ne le laissa point pénétrer dans le château affirmant que son maître était malade. Le 6 avril suivant le prêtre Pierre Chassonis parut devant le Conseil en qualité de procureur du maréchal et déclara que celui-ci ne se croyait pas obligé de comparaître en personne, à cause de la dignité comtale dont il était revêtu, et que d'ailleurs, étant travaillé par la goutte, cet empêchement physique suffisait à l'en dispenser, mais le duc avait fermement résolu, de ne s'arrêter devant aucun obstacle et de mettre fin à ce procès qui préoccupait vivement l'opinion publique et qui intéressait la noblesse tout entière, solidaire de l'un de ses membres, si celui-ci restait impuni.

Quoique le Conseil, après un séjour de peu de durée à Montmélian, eut été obligé de suivre le duc à Rivoli, Montmayeur fut cité une fois encore, et fit défaut.

Alors, le conseil passa outre, déclarant « *In nomine Patris, Filii et Spiritus Sancti, non pendentes à dextris, neque à sinistris, sed æquo libramine pendentes* » que le comte de Montmayeur, coupable de félonie, de rapt, de meurtre, et en outre contumax, serait jugé nonobstant son absence *qui sera remplacée par la présence de Dieu.* En conséquence, l'accusé fut condamné à la confiscation de tous ses biens et à une amende de cinq cents marcs d'or.

Mais, chose singulière et que nous ne pouvons suffi-

samment apprécier, faute de connaître la législation de cette époque, le jugement définitif du conseil ne reçut pas son exécution.

Les héritiers de la dame de Miolans ne devaient entrer en possession des biens revendiqués par celle-ci qu'après le décès de Montmayeur. Ce dernier, paraît-il, jouit de ces biens jusqu'à la fin de ses jours, car on retrouva un compte de recette, postérieur à 1486, à lui fourni par son châtelain de Saint-Alban, Jean de Médici.

Par un dernier acte d'ironie, Montmayeur mourut en instituant le duc de Savoie son légataire universel.

Il s'éteignit, en 1489, au château de Montnet, qui domine la commune de Saint-Jean-Pied-Gauthier et appartient aujourd'hui à mademoiselle Hortense Vernaz (1).

Il est triste de penser qu'un aussi monstrueux attentat que celui de Montmayeur ait ainsi échappé au juste châtiment qu'il méritait.

« Il est vrai, remarque M. Chapperon avec plus de raison que de goût littéraire, que la société civile cherchait seulement à s'établir sur des bases fermes et que les grands feudataires de la Couronne, au détriment desquels cette révolution avait commencée à s'opérer,

(1) Comme nous empruntons ces détails aux historiens de Fésigny, il est bon que nous les citions ici, afin d'éviter que l'on nous accuse d'avoir abusé du droit de puiser dans leur travail. Il n'existe que deux opuscules sur l'épisode historique qui sert de canevas à notre récit. L'un est un article fort court publié par le comte Luigi Cibrario, l'autre est une étude historique, sorte de notice laconique, publiée par M. Timoléon Chapperon.

Nous devons remercier ici l'un de nos amis, M. le comte d'Arves dont les notes au sujet de la généalogie de Montmayeur, nous ont été très-utiles, et M. le chevalier Nigra, ministre du roi Victor-Emmanuel à Paris, qui a bien voulu obtenir pour nous du ministère italien, par voie diplomatique, communication des documents inédits renfermés aux Archives de Cour et qui forment le dossier de ce procès intéressant.

s'efforçaient par tous les moyens possibles, d'en arrêter le progrès et opposaient à la loi quelquefois la force, mais le plus souvent cette résistance passive au moyen de laquelle on parvient à lasser les volontés les plus décidées. »

Philippe-Monsieur, comte de Bresse, était sorti des prisons de Loches avec ceux de ses amis que la politique astucieuse de Louis XI avait condamnés au même sort.

Comme bien on le pense, deux années de captivité n'avaient fait qu'augmenter son aversion pour le précurseur de Machiavel.

Cependant il accepta le gouverment de Limousin et de Guyenne que le roi lui octroya à titre d'indemnité. Quelques mois plus tard, Louis qui désirait s'allier à Galeas-Marie Sforza, duc de Milan, envoya pour négocier le mariage de Bonne de Savoie avec ce prince, le comte de Bresse qui profita de cette occasion pour se réconcilier avec son frère qu'il n'avait pas vu depuis longtemps et qui l'aimait peu. Le duc lui rendit néanmoins tous ses fiefs, son apanage et lui donna la lieutenance générale de ses états.

Philippe combattit glorieusement dans la guerre du Montferrat suscitée par Sforza contre son frère.

Son caractère inquiet, avide d'émotion, et surtout le désir désir de se venger de la détention que lui avait fait subir le roi de France, l'excitèrent à prendre parti pour le duc de Bourgogne. Charles le Téméraire qui savait, du reste, s'attirer les hommes de valeur, le créa gouverneur des deux Bourgognes, et lui confera les ordres de Saint-André et de la Toison d'Or.

Philippe, après avoir soumis Liége, lors de la fameuse révolte si bien décrite par Walter Scott dans *Quentin Durward,* se montra à l'entrevue de Péronne avec les insignes de la Toison d'Or.

Louis XI ne lui pardonna point cette audace. Il en-

voya le comte de Comminges occuper le comté de Bresse, puis, jaloux de s'attacher un prince qui pouvait le servir glorieusement, illustrer son régne, il lui fit offrir le Valentinois, le collier de Saint-Michel et le commandement de cent lances.

Philippe accepta. Cette nouvelle alliance fut scellée quelque temps après par son mariage avec Marguerite de Bourbon, fille du grand chambrier de France.

Lorsque le duc Amédée mourut et que la duchesse Yolande s'empara de la régence, le comte de Bresse, mécontent de voir l'autorité tomber en quenouille, recommença une lutte acharnée contre sa belle-sœur. Aimé du peuple, soutenu par les grands, il fût arrivé facilement au pouvoir. Mais il donna un grand exemple. Louis XI menaçait d'envahir la Savoie. Aussitôt Philippe se désista de ses prétentions, se dépouilla de ses titres, obligea son parti à se dissoudre et renonça à tous les résultats de plusieurs victoires successives.

Il ne put jamais se soumettre entièrement aux vues de Louis dont l'astuce, l'avarice, la dureté de cœur lui répugnaient. Charles VIII, qu'il servit plus fidèlement l'appréciait davantage. Ce monarque le choisit pour son conseiller intime lors de son expédition de Naples, durant laquelle il s'illustra par sa sagesse et sa modération autant que par sa bravoure. Commines, Guichardin, Garnier font de lui un bel éloge. Charles récompensa magnifiquement son oncle. Il lui donna les comtés de Lauraguais, de Villelongue, en France ; les comtés d'Alisco, de Terranuova, de Castel-Dragone, dans le royaume de Naples, et lui confia le gouvernement du Dauphiné.

Marguerite de Bourbon était morte en 1482. Trois ans plus tard Philippe de Bresse épousa Claudine de Brosse, fille de Jean, *dit* de Bretagne, comte de Penthièvre.

Voyons maintenant ce qui se passait en Savoie pendant que l'aventureux héros de la seconde partie de

cette histoire parcourait au delà des monts sa brillante carrière.

Au duc Amédée IX, mort à Verceil en odeur de sainteté, succédait Philibert Ier qui mourut avant d'avoir atteint sa dix-huitième année, laissant le trône à son frère Charles.

Celui-ci, que ses sujets surnommèrent le Guerrier, porta le premier le titre de roi de Chypre. A dix-neuf ans il expirait, probablement des suites d'un poison lent.

La régence de la duchesse Blanche de Montferrat, qui régnait au nom de son fils Charles-Jean-Amédée, fut heureuse. Mais le jeune duc, jouant à la balle au château de Montcalier, fit une chute si malheureuse qu'il se tua.

Contre toute espérance, Philippe de Bresse arrivait donc au trône, ayant hérité des droits de son frère, de ses deux neveux et de son petit-neveu.

Il avait alors cinquante-huit ans.

Le seigneur de Viry lui porta à Grenoble où il résidait, les bulles d'investiture que lui accordait l'empereur Maximilien, le duché de Savoie relevant de l'empire. Depuis trente-cinq ans, il ambitionnait la couronne. Elle venait bien tard se poser sur son front.

Il se souvint alors des immenses projets de son vieil ami Fésigny,

Trente années s'étaient écoulées depuis le drame du château d'Apremont.

Son avénement fut accueilli par des fêtes populaires qui montraient combien il était aimé. Il ne se vengea point des ennemis qui depuis si longtemps entravaient ses desseins, le calomniaient, le persécutaient.

Avant que Louis XII prononçât le mot célèbre : « Le roi de France ne venge point les querelles du duc d'Orléans », Philippe de Savoie dit qu'il oubliait toutes les

offenses dont on l'avait accablé jusqu'alors. Son règne promettait d'être glorieux et prospère, mais épuisé, usé par des fatigues, des luttes, des souffrances de toute espèce, le vieux duc tomba malade au bout de dix-huit mois. Il était alors à Turin. Il voulut revoir Chambéry, pour y respirer, dit-il, l'air natal.

Le 7 novembre 1497, il rendit le dernier soupir.

Tant qu'il vécut, ses familiers ne l'entendirent jamais parler des événements qui ont fait le sujet de cette histoire, ni prononcer les noms de Fésigny, de Gilberte de Miolans, de Montmayeur.

Il s'enfermait parfois, solitaire, dans sa tente ou dans une pièce retirée de sa demeure et quand il sortait de cet asîle, ses yeux rougis disaient qu'il venait de pleurer.

Philippe II, duc de Savoie, laissa de ses deux mariages huit enfants, parmi lesquels il faut compter Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François Ier.

Il fut enseveli à l'abbaye d'Hautecombe, dans un tombeau surmonté de sa statue et orné d'un bas-relief représentant l'ambassade dans laquelle il obtint du pape Alexandre VI, pour Charles VIII, le trône de Naples. Une inscription gravée sur le cénotaphe rappelle ce fait. Phillppe y est appelé : *Vir animi candore, morum integritate spectatissimus.*

Nous avons suffisamment parlé des hauts et puissants personnages qui ont dominé ce récit. Il est juste d'accorder une mention spéciale à ceux qui, pour occuper dans la société un rang plus humble, ont intéressé quelque peu notre lecteur.

Peu de jours après le meurtre de Guy de Fésigny, un homme au visage empreint d'une tristesse profonde et sur lequel on lisait un amer dégoût de la vie, se pré-

senta aux portes du monastère de la Grande-Chartreuse. Il fut reçu par le frère hospitalier qui le fit entrer, lui servit un frugal repas et le conduisit ensuite au père coadjuteur.

— Mon père, dit à celui-ci le pèlerin, je suis un pécheur infâme. Je viens vous demander de me recueillir, non point parmi vos frères, car il faut être pur de toute souillure pour approcher l'autel, mais parmi les serviteurs de vos serviteurs. Je vivrai de pain et d'eau, je jeûnerai, je me prosternerai chaque nuit à la porte de votre église... peut-être serai-je pardonné.

— La miséricorde de Dieu est infinie, répondit le religieux en inclinant sa tête chauve. Dieu a dit : « Venez à moi, je vous consolerai. » Mon fils, quel nom portiez-vous dans le monde ?

— Je me nomme Donatien. Mon père était de la maison de Rochechouart, mais j'avais une barre sur mon écusson.

Quelques années plus tard, l'assassin de Fésigny roula dans un précipice en sauvant la vie à un voyageur qui s'était égaré dans les montagnes voisines. Son corps ne fut pas retrouvé. Il remplissait les humbles fonctions de porcher du couvent, et il édifiait tous les moines par sa ferveur.

Au nombre des soldats bourguignons qui périrent à la bataille de Morat et dont les ossements servirent à construire une pyramide commémorative de la honteuse défaite essuyée par Charles le Téméraire, se trouvait une espèce de condottiere, capitaine d'aventures, qui ne couchait jamais sans avoir à ses côtés deux robustes lansquenets.

Il eut la tête tranchée d'un seul coup de hache par un paysan d'Unterwalden qui l'aperçut criblé de blessures, mais remuant encore sous un monceau de cadavres.

Nous avons quelque raison de croire que cet aven-

turier, renommé pour sa cruauté féroce, mais que des terreurs sans nom assiégeaient sans trêve ni relâche, n'était autre que l'ancien écuyer de Montmayeur, Louis de Luzarches.

Maître Guillaume Coquelourt se hâta de changer la chaîne d'argent de majordome contre l'insigne plus modeste réservé aux simples camériers. Son nom figure au testament de haute et puissante princesse Charlotte de Savoie, reine de France, au nombre des valets de chambre de laquelle il fut admis, sur la recommandation de son cousin Loys Juré.

Enfin, pour clore ce dernier chapitre, disons qu'Aynard d'Entremont eut le bonheur de persévérer dans les bons sentiments que les conseils paternels de Fésigny avaient éveillés en lui.

Il épousa la grecque Bérénice, et fut doté d'un beau domaine par Philippe-Monsieur.

Il vécut dans l'obscurité, goûtant paisiblement les joies de la famille et se rappelant parfois un passé qui ne lui laissait pas de remords.

FIN.

# APPENDICE

Pour donner à notre lecteur quelque éclaircissement sur l'épouvantable drame qui a servi de canevas à notre récit, nous croyons utile de citer ici l'histoire du procès qui s'engagea après le meurtre de Fésigny. C'est une page curieuse de l'histoire judiciaire à la fin du quinzième siècle. Nous empruntons ces pages remarquables à un mémoire présenté par feu M. Timoléon Chapperon, avocat (aujourd'hui décédé) à l'Académie des arts, sciences et belles lettres de Savoie. Cette étude n'a été imprimée que dans les recueils de cette compagnie savante, et reste par conséquent, absolument ignorée hors de la province.

« Le crime reproché à Fésigny était probablement la félonie. Comme vassal du baron de Cusy, il avait dû, en recevant l'investiture de son fief, jurer de ne rien entreprendre, ni aider ni favoriser contre les biens de son suzerain, et il avait, comme je l'ai dit, saisi la baronnie de Cusy ellemême pour le compte du fisc.

« D'après la tradition, Montmayeur aurait mis

dans un sac à procès la tête de la victime et se serait inopinément présenté dans la salle du conseil de Chambéry. Là il aurait en déclarant apporter à ses juges une pièce essentielle à son affaire, déposé le sac sur la table ; et, profitant de la stupeur causée par cet acte inoui, il se serait sauvé avant qu'on eut pris des mesures pour l'arrêter. Cette circonstance, qui manquait pour compléter l'odieux de cette affaire tout-à-fait digne des bandits calabrais, appartient tout entière à la légende et l'on n'en trouve de trace nulle part ailleurs.

« Cet acte de vengeance féroce peut paraître incroyable aujourd'hui que nos mœurs sont si différentes de celles du moyen âge et que le moins redoutable de nos magistrats trouve une sauvegarde assurée dans le respect du public pour la justice et pour toutes les formalités qu'elle nécessite.

« La chronique de Juvenal de Aquino en fournit un de la même époque (1479), dans lequel le comte de la Chambre ne craignit pas d'enlever le duc de Savoie lui-même, qui était encore enfant.

« Tout porte à croire que l'affaire d'Aynard d'Entremont ne se termina pas d'une manière aussi tragique.

« Le duc, irrité de l'obstination de Montmayeur, donna un nouvel ordre, daté du Bourget, le 14 février 1465, pour arrêter le comte, ainsi que noble

Humbert de Lescherâme, noble Richard Duport, noble Peetat et Aymon Paviti qui avaient participé à l'enlèvement d'Aynard d'Entremont, et de les citer, dans le cas où on ne pourrait les saisir, pour comparaître, le 23 février, par devant le conseil, en défendant, sous les plus graves peines de retenir ledit d'Entremont. Le 18 février, noble Claude Dupont retourna à Apremont avec noble Guillaume Bernard, vice-châtelain du château du Bourget. Les portes étaient fermées, comme toujours. Noble Guigue de Montmayeur, ayant déclaré que les sus-nommés étaient tous absents, consentit à mettre Duport en présence du prisonnier. L'entrevue eut lieu dans une salle basse du château. Duport signifia l'ordre ducal à noble Pierre Baude, vice-châtelain, et à Jean Viti métral d'Apremont, qui déclarèrent être prêts à remettre Aynard d'Entremont au château du Bourget. On dressa procès-verbal de tout. Là s'arrêtent malheureusement les documents que j'ai pu découvrir concernant cette affaire.

« L'histoire de Jacques de Montmayeur ne finit point là. Suivant la légende, il prit la fuite ; ses biens furent confisqués, son château rasé ; on n'entendit jamais parler de lui ; il mourut misérable et en lui s'éteignit cette antique famille. Mais c'est là une légende, et elle ne contient absolument rien de vrai.

« Amédée IX ordonna d'informer contre le

comte de Montmayeur, qui s'était retiré en France, où il avait pris du service ; et, le 23 avril 1465, un tribunal, composé de Jean Michaelis, Humbert Veluet et autres conseillers ducaux, prononça la confiscation de tous ses biens pour ne s'être pas présenté à l'audience, malgré la citation régulièrement faite ; car, d'après les lois de l'époque, on ne pouvait statuer sur le délit lui-même qu'en présence de l'accusé.

« Montmayeur apprit cette nouvelle à Aigueperse ; et sans s'émouvoir beaucoup, il se borna à envoyer le 30 juin suivant des chargés de pouvoirs pour faire opposition à cette sentence. Ces délégués se présentèrent et demandèrent la restitution des biens confisqués. Le duc admit leur recours et nomma huit jurisconsultes renommés pour procéder à un nouvel examen du procès. Mais ces personnages, dont le choix avait peut-être été fait à dessein habitaient des provinces fort distantes entre elles ; et, comme ils étaient probablement peu soucieux de se mêler d'une affaire de cette nature, il ne leur fut jamais possible de se réunir.

« Plusieurs années s'écoulèrent et les choses en étaient encore au même point à la mort d'Amédée IX en 1472. Montmayeur, fatigué de se trouver toujours sous le coup de la première condamnation, s'adressa à la régente Yolande de France. Celle-ci nomma une nouvelle commission, composée d'Antoine Champion, président de Turin, et six autres

docteurs, pour réviser cette procédure. Après un mûr examen, cette commission prononça, le 6 septembre 1473, un jugement par lequel, saisissant le prétexte que la contumace de Montmayeur n'avait pas été régulièrement constatée, elle cassa la première sentence en réservant cependant, comme de coutume, tous les droits du fisc.

« L'opposition de Montmayeur avait si bien suffi à suspendre l'effet de la sentence de 1465, que, le 16 avril 1466, il fit donation à la cure des Marches de diverses rentes à la Thuile près Montmeilian ; le 9 juin 1472, il prêta hommage à la régente pour son comté ; et j'ai même trouvé que, le 1er septembre 1473, il signa, comme membre du conseil ducal, la confirmation des franchises de Chambéry.

« Ainsi le comte de Montmayeur trouvait sa sauvegarde dans les garanties mêmes de l'ordre établi contre lequel il avait commis un si monstrueux attentat. Du reste, cette sentence le satisfaisait entièrement. Il rentra paisiblement dans la possession légale de tous ses domaines, à laquelle le jugement de 1465 ne paraît pas avoir porté d'atteinte sérieuse ; et il faut croire que les réserves faites en faveur du fisc ne troublaient guère son sommeil.

« Cependant, quelques années après, commença le règne de Charles le Guerrier (1482), prince jeune encore et dont l'activité était bien désirable

après les règnes faibles et insoucieux dont on sortait. Il ne perdit pas de temps pour entreprendre la réforme des abus qui avaient envahi ses états et se mit à l'œuvre avec courage. L'affaire de Montmayeur attira tout naturellement son attention et, le 18 mars 1486, il ordonna de le faire comparaître par-devant le conseil résidant auprès de sa personne pour répondre du meurtre de Fésigny. Le comte habitait alors paisiblement son château de Montmayeur, à Villarsalet, principale résidence de son comté. Lorsque l'huissier se présenta pour l'assigner en personne, Louis de Verdier, un de ses écuyers, répondit que son maître était malade et refusa formellement l'entrée du château.

« Montmayeur pensa bien que la chose ne pouvait finir ainsi, et il chercha de nouveaux échappatoires. Ainsi, bien résolu à ne pas paraître en personne, il s'adressa à un prêtre, nommé Pierre Chassonis, et le constitua son procureur. Celui-ci se présenta le 6 avril devant le conseil et demanda qu'avant tout on envoyât au comte deux avocats et deux procureurs. Le conseil, n'y voyant aucun inconvénient, se hâta d'y consentir. Mais cela ne faisait pas le compte de l'accusé ; aussi cet incident lui paraissant devoir être vidé trop promptement, et fit mettre en avant par son délégué qu'il ne saurait-être obligé à comparaître en personne, attendu sa qualité de comte ; et que, d'un autre côté, le conseil méprisât-il assez les droits de

l'accusé pour persévérer dans l'exécution de son décret, la chose devenait matériellement impossible, puisque Montmayeur était retenu dans son lit par la goutte.

« Quoique les juges comprissent fort bien que tous ces moyens n'étaient que des subterfuges à l'aide desquels on espérait traîner les choses en longueur, ils voulurent cependant garder avec le comte tous les ménagements possibles (quant à la forme du moins). André de Douris, procureur fiscal général, et Jacques de Rosaenda, secrétaire, se rendirent, le 19 avril, à son château, pour s'assurer de l'état dans lequel il se trouvait. Mais ils ne furent pas mieux accueillis que ceux qui les avaient précédés. Le portier du château refusa nettement de les introduire auprès de son maître, qui, leur dit-il était beaucoup trop fatigué pour les recevoir.

« Les envoyés du Conseil entrèrent pour se reposer quelque peu dans le couvent des Célestins de Villarsalet qui se trouvait tout près du château. (ce couvent, fondé par le même Jacques de Montmayeur dont il s'agit ici, ne fut approuvé que par Louis de Gorrevod, évêque de Maurienne, élu le 5 avril 1499, qui prit possesion de son évêché le 29 novembre suivant et fut, en 1515, évêque de Bourg). Mais ils n'y furent pas sitôt arrivés que noble Urbain de Montmayeur, fils naturel du comte, et Louis de Luzarches, son écuyer, s'y

présentèrent pour s'informer du sujet de leur venue. Aussitôt qu'ils en eurent connaissance, ils se hâtèrent d'aller en faire part à Montmayeur. Ils ne tardèrent pas à reparaître et déclarèrent que ce seigneur déclinait la compétence du conseil : « En effet, dirent-ils, le comte est chevalier de « l'ordre du Collier ; il en a juré les statuts ; et « d'après son serment, il ne doit ni ne peut ré-« pondre à aucuns commissaires, même du duc de « Savoie, qu'en présence des chevaliers, à moins « que la commission n'ait été donnée en même « temps par les chevaliers. »

« Les délégués du conseil, malgré toutes leurs instances, durent s'en retourner avec cette réponse, qui n'avançait pas beaucoup les choses. Mais le duc avait fermement résolu de ne s'arrêter devant aucun obstacle et de voir une fin à ce procès. Ainsi, quoique le conseil, alors encore ambulatoire, et qui se trouvait en ce moment à Montmélian, fut obligé de suivre le duc à Rivoli, ce dernier n'abandonna pourtant pas la poursuite de cette affaire. Le comte fut assigné encore une fois ; comme on le pense bien, il ne comparut pas mieux que par le passé. Son absence embarrassait beaucoup le conseil pour rendre un arrêt définitif, ainsi qu'on l'a vu plus haut ; mais voulant absolument passer outre, il eut recours à une formule très-singulière usitée à cette époque :

« *Considérant que la présence de l'accusé devait*

*être suppléée par celle de Dieu*, le tribunal prononça, le 23 juin 1486, une sentence par laquelle il ordonna la confiscation définitive de tous les biens de Montmayeur et le condamna en outre à une amende de 500 marcs d'or pour crime de félonie, laissant cependant au prince la faculté de modifier la rigueur de cette décision.

« Quoiqu'il en soit du but et de l'importance réelle de cette dernière clause, on a suffisamment pu voir, par tout ce qui précède, combien le comte avait peu l'intention de voir la conclusion de cette affaire et combien il connaissait le pouvoir des exceptions dilatoires.

« Tout semblait devoir être terminé et la société paraissait recevoir une satisfaction complête ; cependant il n'en fut pas ainsi. On ne sait pas précisément comment les choses se passaient à cette époque et comment il pouvait se faire qu'un arrêt, rendu avec tant de formalités, ne pouvait avoir son plein et entier effet. Il est vrai que la société civile cherchait seulement à s'établir sur des bases fermes et que les grands feudataires de la couronne, au détriment desquels cette révolution avait commencé à s'opérer, s'efforçaient par tous les moyens possibles d'en arrêter le progrès et opposaient à la loi quelquefois la force, mais le plus souvent cette résistance passive au moyen de laquelle on parvient à lasser les volontés les plus décidées.

« Ce qui est certain, c'est que l'on avait réellement l'intention de mettre la sentence à exécution, du moins autant que les circonstances de l'époque le permettaient. Mais, aux premières formalités que le duc voulut faire remplir, il survint un incident tout-à-fait inattendu. Noble et généreuse dame Gilberte de Polignac, femme de haut et puissant seigneur Anthelme, baron de Miolans, se présenta aussitôt pour s'y opposer. Elle était fille du vicomte Arthaud de Polignac et de Françoise de Montmayeur. Cette dernière était fille de Gaspard de Montmayeur, et par conséquent sœur du comte Jacques de Montmayeur ; elle était dame d'Oron et de Corsier sur Vevey au pays de Vaud, et avait épousé Antoine de Sassenage, puis Mainfroi de Saluce, maréchal de Savoie, puis enfin Arthaud de Polignac.

Françoise de Montmayeur avait acquis le château d'Oron à Vevey, le 5 juin 1436. Cette seigneurie passa à Gilberte sa fille, qui la céda le 11 février 1475, à Yolande de Savoie, tutrice du duc Philibert, contre les châteaux, terres et mandements d'Hermance et de Balleyson avec leurs juridictions et dépendances.

« Elle prétendait que les biens du comte devaient lui revenir, au cas où il décéderait sans enfants légitimes, attendu que ces biens ne pouvaient être sujets à commise. Il y eut un procès qui ne fut cependant pas très-long ; et, le 27 août

1486 (1) il fut passé une transaction, ratifiée plusieurs fois depuis, par laquelle tous les biens du comte furent déclarés appartenir (2) à la baronne de Miolans, sauf Apremont, Saint-Alban et Briançon (3) qui resteraient à Son Altesse.

« Ainsi le droit se trouvait sauvé presque entièrement, du moins en apparence; car dans le fait, il n'en fut absolument rien. Il fut énoncé très-expressément, dans la transaction citée plus haut, que le duc et de son côté Gilberte de Polignac, malgré les investitures qui lui furent faites, n'entreraient en possession qu'après la mort de Montmayeur. Cette dernière clause fut exactement observée ; car Montmayeur se fit rendre par Jean de Médici, son châtelain de Saint-Alban, le compte de sa recette du 25 décembre 1485 au 25 décembre 1486 ; il est probable qu'il en fut de même pour les autres seigneuries confisquées ; mais je n'ai pu découvrir que ce compte, qui se trouve aux archives de la chambre des comptes de Turin.

« Montmayeur fit en 1489 un testament par lequel il institua le duc de Savoie son héritier universel, comme s'il eut voulu se jouer de lui jusque

(1) Cette transaction fut signée à Turin, dans la chambre de la tour, située derrière la chambre à coucher du duc de Savoie.

(2) Ce fief avait été acquis le 1er juin 1441, par Jacques de Montmayeur, de noble Gnillaume de Luyrieu pour 6, 000 florins, (environ 90, 000 fr.)

(3) Briançon en Tarentaise.

dans le dernier acte de sa vie. Je n'ai pu découvrir dans quel lieu le testament avait été fait; car dans le document qui le mentionne et qui se trouve indiqué ci-après il existe trois lacunes regrettables, causées par les ravages du temps. Le duc ne considéra point ce titre d'héritier comme inutile pour la possession des propriétés confisquées ; en effet on trouve dans les archives de Turin le compte rendu en 1492 par Pierre Lanier, de Chambéry, châtelain de Saint-Alban, dans lequel il était annoté que le testament est soigneusement gardé dans les archives pour la conservation des droits du prince.

Enfin Montmayeur fut si bien, malgré tous les arrêts, considéré jusqu'à sa mort comme le légitime propriétaire de tous ses fiefs, que les plaits (redevance qui se payait au changement de seigneur) ne furent exigés qu'en 1490.

« Ainsi finit réellement Jacques de Montmayeur En lui s'éteignit la branche qu'il représentait, puisque, comme l'indique la demande de la dame Gilberte de Polignac, il ne laissa pas d'enfant légitime.

« La sentence rendue par le conseil ne fut donc pour rien dans l'extinction de cette branche, la plus illustre de la famille : de plus, elle ne nuisit guère à ses intérêts matériels, comme on vient de le voir. Elle ne parait pas davantage avoir terni l'état de son nom. En effet, d'Hauteville, dans sa *Maison naturelle de saint François de Sales*, imprimée à

Paris en 1669, ne fait aucune difficulté de mettre la famille de Montmayeur au nombre de celles dont on peut citer l'honneur incorruptible.

« Charles-Auguste de Sales, dans son *Pourpris historique* se félicite de ce que le bienheureux saint François était parent avec les Montmayeur. Il a même l'air de révoquer en doute la véracité des faits qui précèdent; car, parlant des bruits injurieux répandus sur sa propre famille, il ajoute :

« Il y a pourtant en cela même (quoique inju-
« rieux) de quoi se consoler, parce qu'on nous
« traite en quelque façon comme le médisant et
« téméraire Dante, de Florence, a traité la très-
« illustre et très-ancienne maison des rois de France,
« disant que le grand Hugues Capet était fils
« d'un boucher. Comme certains asnes en histoire
« qui disent que les besans de la sérénissime mai-
« son de Médicis sont des pilules et comme on a
« pas épargné la royal et impérial maison de Sa-
« voie sur le narré qui se fait de Béral de Saxe, je
« pourrais avancer ici les injures de cette sorte
« faites en ce pays aux très-illustres maisons de la
« Chambre, de Genève, de Menthon, de Viry, d'A-
« linge, de Seyssel, de Rossillon, de Montmayeur
« de Bertrand, de Maréchal. »

« La branche à laquelle appartenait Jacques de Montmayeur ne périt pas même entièrement avec lui. Comme on l'a vu, Gilberte de Polignac lui était parente d'assez près. Mais il restait encore

d'autres rejetons. Gaspard, père de Jacques, avait un frère nommé Jean, qui épousa Catherine de la Ravoire et en eut des enfants qui firent ligne. Gilberte de Polignac n'ayant pas laissé de descendance, son héritage, y compris le comté de Montmayeur, passa dans cette ligne ; à cette dernière appartenait Melchior-Théodore et Jacques, baron de Brandis, qui joua un si singulier rôle au commencement du XVII[e] siècle. Jacques n'ayant pas laissé d'enfants de Sébastienne de la Chambre, sa femme, le comté de Montmayeur resta tout entier à Melchior-Théodore. Ce fut le dernier mâle de cette ligne. Il eut de Claire de Rye un fils qui ne se maria pas. Une de ses sœurs, Jeanne-Marie, hérita du comté de Montmayeur ; elle épousa Jean Faussone, comte de Villanova ; puis Marc-André Piossasco di Scalengo. En 1664, elle institua Blaise-Amédée Faussone, son fils. Éléonore, fille de ce dernier, eut de Robert Radicati de Brasolo, un fils, Charles-Amédée, qui, le 5 juin 1754, promit au marquis d'Arvillard de lui rendre le comté de Montmayeur. Cet engagement fut rempli par son fils, César-Octave-Léon, le 17 septembre 1758; et le comté resta dans la famille d'Arvillard jusqu'à la révolution. »

# TABLE DES MATIÈRES.

---



---

575. — Abbeville. — Typ. et stér. Gustave Retaux.

